



DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION
COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU VINGT NEUF MAI DEUX MILLE
TREIZE**

**Affaire n° 1 : Approbation du Procès-verbal du
Conseil Municipal du 27 Mars 2013**

NOTA. / Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le 23 Mai 2013 et que le nombre de membres en exercice étant de **27**, le nombre de présents est de : **21**

Absents : **5**

Arrivé en cours de séance : **0**

Ont voté par procuration : **1**

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer

L'an deux mille treize à dix-sept heures trente le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc SAINT-LAMBERT.

PRESENTS: Jean-Luc SAINT-LAMBERT Maire – Toussaint GRONDIN 1er adjoint – Joëlle DELATRE 2ème adjointe – Christophe PADRE 3ème adjoint – Joseph Lucien BOYER 4ème adjoint - Mélissa MOGALIA 5ème adjointe – Sylvie K'BIDI 6ème adjointe – Eric CHAMBINA 7ème adjoint - Marie Jeanne JACQUIN – 8ème adjointe - André BEGE conseiller municipal – Marie Héliette THIBURCE conseillère municipale - André COCHARD – conseiller municipal - Jean-François ASSERPE – conseiller municipal - Marthe PAYET conseillère municipale – Marcel PAYET conseiller municipal - Aude BOYER conseillère municipale - Jean Marc ROBERT conseiller municipal - Magalie BOISSIER conseillère municipale - Marc Luc BOYER conseiller municipal - Jean-Claude ARHEL conseiller municipal - Michel LALLEMAND conseiller municipal.

ABSENTS: Eric MANDERE – Conseiller municipal Pasanti SEVOU – conseillère municipale - Sabrina FONTAINE – conseillère municipale – Frédérique VICTOIRE – conseillère municipale - Marie Micheline VELIA conseillère municipale

ONT VOTÉ PAR PROCURATION: Agathe BUTCHLE à Marc Luc BOYER conseiller municipal.

SECRÉTAIRE : Mme DELATRE Joëlle



Le Maire

Jean-Luc Saint-Lambert
Jean-Luc SAINT-LAMBERT

Affaire n°1 : Approbation du Procès-verbal du Conseil Municipal du 27 mars 2013.

L'an deux mille treize à dix-sept heures et trente minutes le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc SAINT-LAMBERT.

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le 21 mars 2013 et que le nombre de membres en exercice étant de 27, le nombre de présents est de 16.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer

Appelé en délibérer, le Conseil Municipal à la Majorité 18 pour et 3 abstentions.

- **approuve** le procès-verbal du Conseil Municipal du 27 mars 2013.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme

LE MAIRE



J. Lambert
Jean-Luc SAINT-LAMBERT



**PROCÈS-VERBAL
DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DANS SA SÉANCE
DU 27 MARS 2013**



L'an deux mille treize à dix-sept heures et trente minutes le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc SAINT-LAMBERT.

PRESENTS: Jean-Luc SAINT-LAMBERT – Maire – Toussaint GRONDIN – 1er adjoint – Joëlle DELATRE – 2ème adjointe – Christophe PADRE – 3ème adjoint – Joseph Lucien BOYER – 4ème adjoint - Mélissa MOGALIA – 5ème adjointe – Sylvie K'BIDI – 6ème adjointe – Eric CHAMBINA 7ème adjoint - Marie Jeanne JACQUIN – 8ème adjointe André BEGE – conseiller municipal - Jean-François ASSERPE – conseiller municipal - Marthe PAYET - conseillère municipale – Aude BOYER conseillère municipale - Jean Marc ROBERT – conseiller municipal - André COCHARD – conseiller municipal – Marcel PAYET – conseiller municipal.

ABSENTS: Eric MANDERE – Conseiller municipal Pasanti SEVOU – conseillère municipale - Sabrina FONTAINE – conseillère municipale – Frédérique VICTOIRE – conseillère municipale - Marie Micheline VELIA conseillère municipale - Michel LALLEMAND – conseiller municipal — Agathe BUTCHLE – conseillère municipale - Magalie BOISSIER – conseillère municipale - Marc Luc BOYER – conseiller municipal - Jean-Claude ARHEL – conseiller municipal.

ONT VOTE PAR PROCURATION : Marie Héliette THIBURCE conseillère municipale à Mélissa MOGALIA.

SECRÉTAIRE : Mme Joëlle DELATRE

Ordre du jour

Direction Générale	2
Affaire n°1 : Approbation du Procès-verbal du Conseil Municipal du 21 janvier 2013.....	2
Affaire n°2 : Création de la Maison du Goyavier.....	3
Affaires financières.....	5
Affaire n°3 : Attribution d'une subvention à l'Association des Maires de la Réunion – (AMDR).....	5
Affaire n°4 : Attribution d'une subvention à l'association domaine des Tourelles – Village Créole 2011.....	6
Affaire n°5 : Fixation d'Indemnité Représentative de Logement (IRL) pour 2012.....	7
Affaire n°6 : Autorisation préalable de participation de la SEMAC au capital de la Société d'Economie Mixte RTE.....	8
Affaire n°7 : Régie de recettes du service des eaux – modification de la délibération du 29 octobre 2009.....	11
Affaire n°8 : Régie des eaux : Création d'une régie d'avances	12
Affaire n°9 : Réalisation du schéma d'adduction d'eau potable – Approbation du plan de financement.....	14
Affaire n°10 : Décision d'emprunt – Compte rendu des délégations exercées par le Maire	15
Aménagement et travaux	16
Affaire n°11 : Rétrocession et classement des espaces communs de l'opération « ZAC Clos Renaissance » .	16
Affaire n° 12 : Mise à bail à construction de terrain dans la Zone Artisanale AC 492 Lot 3 FRIBOURG Joël – Chalets du Pacific	18
Affaire n°13 : Bail pour mise à disposition d'un local dans la zone artisanale – AC 293 Société Corpoled.....	19
Vie Locale.....	20
Affaire n°14 : Organisation de la fête des goyaviers 2013 à la Plaine des Palmistes - Occupation du domaine public – tarification.....	20
Affaire n°15 : Projet Calligraphie – Bibliothèque Commune de la Plaine des Palmistes - Convention de partenariat avec la CIREST	21
Affaire n°16 : Développement culturel et sportif : Convention de partenariat entre la Commune de la Plaine des Palmistes et divers partenaires : Kanal Austral - L'orkès Karousèl - L'orchestre Polyphonia - Radio Est Réunion, Mauréfilms, Commune de Saint-Benoit.....	22
Affaires Générales et Moyens Internes	24
Affaire n°17 : Sortie classe de mer - Participation financière de la Mairie.....	24
Affaire n°18 : Convention entre l'IREPS et la Commune de la Plaine des Palmistes dans le cadre d'une offre de service en nutrition.....	25
Affaire n°19 : Information du Conseil Municipal des marchés passés en procédure adaptée.....	26
Affaire n°20 : Protection fonctionnelle du Maire.....	27
Affaire n°21 : Contrat de solidarité départemental : Aide en faveur de la petite enfance - Adoption du plan de financement	

Affaire n°1 : Approbation du Procès-verbal du Conseil Municipal du 21 Janvier 2013.

L'an deux mille treize à dix-sept heures et trente minutes le vingt et un janvier le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc SAINT-LAMBERT.

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le 25 janvier 2013 et que le nombre de membres en exercice étant de 27, le nombre de présents est de 19.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer.

Appelé à en délibérer, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **Approuve** le procès-verbal du Conseil Municipal du 21 janvier 2013.

Affaire n°2 : Création de la Maison du Goyavier.

Dans le cadre de la promotion du goyavier sur le territoire, la commune souhaite accentuer le soutien à ce qui est devenu le fruit emblématique du village en créant une Maison du Goyavier.

Le but de cette action est de positionner la Plaine des Palmistes en tant que site majeur du goyavier.

Les objectifs poursuivis sont :

- de promouvoir le goyavier et les acteurs de la filière,
- de développer des activités touristiques sur le thème du goyavier,
- de fédérer les acteurs de la filière.

Les impacts attendus sont :

- de créer une synergie entre les producteurs, les partenaires et le public,
- d'avoir d'avantage de retombées économiques grâce aux activités touristiques du projet,
- d'agir pour que la filière soit porteuse d'emplois.

Outil de développement touristique et économique, la Maison du Goyavier, vise à l'accueil du grand public pour être un lieu de découverte, de rencontres et d'échanges autour du petit fruit rouge et d'activités : pourront y être proposés des ateliers de cuisine, des expositions, des balades gourmandes, la découverte d'un parcours sur « une route des goyaviers », la cueillette chez les producteurs, ... etc.

La Maison du Goyavier sera pour les professionnels de la filière le lieu où ils pourront :

- accroître leur notoriété en présentant leur entreprise (dépôt de cartes de visite, de prospectus...),
- bénéficier d'une vitrine pour la promotion de leurs productions et réalisations,
- nouer des contacts afin de bénéficier de bonnes retombées commerciales.

Plusieurs espaces seront agencés afin d'accueillir les visiteurs :

- **Un Espace « Musée »** dans lequel il sera exposé de façon permanente :
 - o Galerie photos :
 - o Livres à consulter, Book avec des recettes, Revue de presse...
 - o Expositions d'objets en bois de goyavier : lampe, panier, meubles,
- **Un espace multimédia** avec :
 - o Projection de films : champ de goyavier en pleine saison de cueillette, activité sur un site de transformation, fabrication meubles ou cuisson de la gelée ...
 - o Démonstration d'un jeu vidéo sur le goyavier.
- **Un espace d'animation** dans lequel les visiteurs se verront offrir des dégustations de produits à base de goyavier et des divers ateliers (tressage de panier, fabrication meuble, lampe,...etc) et dans lequel pourront être organisé des rencontres ou des débats avec des producteurs, transformateurs et partenaires.

Pourront faire partie du panel d'offres :

- balade gourmande : visite de champs de goyaviers, cueillette et déjeuner dans une table d'hôte qui propose des plats à base de goyavier,
 - atelier délocalisé : « *comment réussir sa gelée* » : cuisson au feu de bois chez un particulier, avec conseils à la clé,
 - cueillette chez le producteur (tarif préférentiel à négocier pour groupe).
- **Un espace de ventes** de produits régionaux à base ou à l'image du goyavier :
- pate, gelée, confiture, chocolat,
 - produits cosmétiques : savon, shampoing, parfum,
 - jus, punch, soda, sirop de goyavier, vinaigre,...
 - objets de décoration : vaisselle, lampe, panier,
 - cartes postales avec photos de goyavier et enveloppes prêtes à poster,
 - bijoux,
 - des goyaviers en barquette.

Compte tenu de l'attrait économique et hautement touristique du projet, la commune a tenu à associer un ensemble de partenaires :

- les partenaires institutionnels : AD2R, Cirest et OTI de l'Est, Région Réunion, Ile de Réunion Tourisme, Chambre d'Agriculture,
- les artisans transformateurs, les associations et producteurs de goyaviers,
- les entreprises ouvertes à cette diversification.

La Maison du Goyavier sera inaugurée lors de la 25^{ème} édition de la Fête des goyaviers le 14 juin prochain.

Le temps de la construction du bâtiment qui accueillera la Maison du Goyavier de manière définitive, celle-ci sera installée dans un bâtiment communal situé rue Ovide Boyer.

Appelé à en délibérer, le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- **Approuve** le principe de la création d'une Maison des Goyaviers,
- **Autorise** le Maire à accomplir toutes démarches et demandes de subventions y afférents.

Affaire n°3 : Attribution d'une subvention à l'Association des Maires de la Réunion – (AMDR).

Le Maire rappelle que l'Association des Maires de la Réunion est une association qui permet de fédérer l'ensemble des 24 communes de l'île, tout en permettant à chacune d'elle de garder son autonomie de décision et de gestion.

Afin de permettre le bon fonctionnement de cette association, il est proposé de renouveler l'adhésion de la Commune au sein de cette structure et de lui verser une subvention de 2 769,67 €.

Le Maire informe l'assemblée qu'une partie du montant de la subvention sera reversée à l'Association des Maires de France par l'AMDR pour la somme de 817,82€, et ce conformément à ses statuts.

Appelé à en délibérer, le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- **Approuve** le renouvellement de l'adhésion de la commune de la Plaine des Palmistes au sein de l'Association des Maires de la Réunion,
- **Approuve** l'attribution d'une subvention de 2 769,67 € à l'Association des Maires de la Réunion,
- **Impute** la dépense au chapitre 65,
- **Autorise** le Maire, ou tout adjoint délégué, à signer les documents se rapportant à cette affaire.

**Affaire n°4 : Attribution d'une subvention à l'association domaine des Tourelles –
Village Créole 2011.**

Le Maire rappelle à l'assemblée que la Commune bénéficie du label « villages créoles » depuis 2011.

Ce label a permis à la collectivité de se positionner sur la thématique identitaire du village et ce afin, de valoriser son potentiel touristique.

Pour cette occasion, et par délibération en date du 22 septembre 2010, le conseil municipal avait acté le principe d'un partenariat avec la CIREST pour le cofinancement du poste d'un référent technique chargé d'accompagner les professionnels et de mobiliser l'ensemble des acteurs sur le projet, sur une durée de 10 mois. L'Association Domaine des Tourelles a été identifiée pour le portage de ce poste.

La prise en charge du référent technique a été reconduite pour une période de 4 mois et à ce titre une participation financière de la Commune de 7 500 € avait été sollicitée.

Il convient donc d'honorer cet engagement par le versement de cette participation à l'association.

Appelé à en délibérer, le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- **Accorde** une subvention de 7 500 € à l'Association Domaine des Tourelles,
- **Impute** la dépense au chapitre 65,
- **Autorise** le Maire, ou tout adjoint délégué, à signer les documents se rapportant à cette affaire.

Affaire n°5 : Fixation d'Indemnité Représentative de Logement (IRL) pour 2012.

Le Maire informe l'assemblée que conformément aux dispositions de l'article R.212-9 du Code de l'Education, il appartient au Préfet de la Réunion de fixer chaque année le montant de l'Indemnité Représentative de Logement (IRL) devant être versée aux instituteurs non logés, après consultation du conseil de l'Education Nationale et du conseil municipal concerné.

Il est précisé que chaque instituteur non logé peut prétendre à une indemnité représentative de logement qui peut être majorée :

- de 25% lorsque l'instituteur est marié, en concubinage ou qu'il a des enfants à charge.
- de 20% pour les directeurs d'école.

Le Maire rappelle que le Comité des Finances Locales (CFL) a fixé le montant de base de l'IRL à 2 246,40 € et l'IRL majorée de 25% à 2 808,00 €.

Enfin, le Maire propose à l'assemblée de donner son avis sur le montant arrêté de l'IRL par le Comité des Finances Locales.

Appelé à en délibérer, le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- **Emet** un avis favorable sur le montant de l'IRL de base, fixé à 2 246,40 € et sur le montant de l'IRL majorée de 25%, fixé à 2 808 €,
- **Autorise** le Maire, ou l'adjoint délégué aux finances, de signer tous actes se rapportant à cette affaire.

Affaire n°6 : Autorisation préalable de participation de la SEMAC au capital de la Société d'Economie Mixte RTE.

En préambule, le Maire rappelle au Conseil municipal que la Commune de la Plaine des Palmistes détient d'une part, 2,09 % du capital de la SEMAC de 7 835 910 euros, soit 220 actions d'une valeur nominale totale de 163 900,00 € et d'autre part, un siège au sein du Conseil d'Administration de ladite société.

Aux termes des articles L 1521-1 et L 1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, une société d'économie mixte (SEM) peut participer au capital d'une société commerciale déjà constituée ou à créer sous réserve :

- que l'objet de la société dans laquelle la société d'économie mixte envisage de prendre une participation soit comparable ou complémentaire à son objet social,
- que les collectivités territoriales représentées directement au Conseil d'Administration de la SEM aient préalablement donné leur accord exprès à cette prise de participation.

Le Conseil d'Administration de la Régie des Transports de l'Est, le 22 mars 2012, puis le Conseil Communautaire de la CIREST, le 25 juin 2012, ont délibéré sur le principe d'évolution de la RTE en Société d'Economie Mixte afin de répondre aux objectifs suivants :

- clarifier les prérogatives et missions relevant de l'autorité organisatrice des transports (la CIREST) et son exploitant (actuellement la RTE),
- améliorer l'offre de transport sur le territoire de la CIREST,
- concourir à une meilleure efficacité des moyens mis en œuvre.

Depuis ces décisions, les démarches ont été engagées pour la recherche de partenaires publics et privés de la future SEM.

• **Actionnaires pressentis :**

A ce stade les actionnaires pressentis et sollicités par la CIREST sont :

○ **Actionnaires publics :**

1. La CIREST en sa qualité d'Autorité Organisatrice des Transports Urbains (actionnaire majoritaire).
2. La Région Réunion au regard des enjeux partagés avec la CIREST relatifs au projet Trans Eco Express et ses déclinaisons sur le territoire EST avec notamment :
 - la mise en œuvre du TCSP ESTI+ entre Saint-André et Saint-Benoît,
 - le développement du réseau avec notamment les nouveaux véhicules cofinancés,
 - l'amélioration de la coordination des transports.
3. Le Département au regard des enjeux partagés avec la CIREST relatifs aux réseaux de Transports Car Jaune et Estival :
 - la restructuration prévue du réseau départemental Car Jaune,

- le développement du réseau ESTIVAL en prévision du futur TCSP ESTI+,
 - l'amélioration de la coordination des transports.
- Actionnaires privés :
4. La CAISSE DES DEPÔTS ET CONSIGNATIONS au regard de son implication dans le soutien et la mise en œuvre des projets de développement du territoire de la CIREST et de son de attachement à l'économie mixte.
 5. La société TRANSDEV OUTRE-MER au regard de son expérience dans l'exploitation des réseaux de transport et de son implication dans les quatre SEM de transport de la Réunion.
 6. LA SEMAC, au regard des enjeux de coordination entre les projets d'aménagement et de transport sur le territoire de la CIREST.
 7. La SODIPARC (exploitant du réseau de Saint-Denis, Sainte-Marie et Sainte-Suzanne) au regard de la nécessaire coordination entre les réseaux urbains CITALIS et ESTIVAL (territoires connexes), de la mise en œuvre des projets de TCSP interconnectés et de leur préfiguration.
 8. La CAISSE D'EPARGNE et le CREDIT AGRICOLE, au regard de leur implication dans le portage financier des projets de développement à la Réunion.

• Eléments économiques :

Des éléments prévisionnels de la SEM ont été élaborés par un cabinet d'expertise-comptable.

Le compte de résultat prévisionnel a été établi sur la base du réseau actuel :

Effectifs : environ 80 personnes
Véhicules : environ 25 véhicules

En K€	2014
Chiffre d'affaires	6 184
Frais de personnel	-2 945
Matières consommées	-356
Achats et charges externes	-2 567
Autres impôts et taxes	-36
Dotations amortissements	-15
Résultat Opérationnel	265
Résultat net	184

Compte tenu du nombre de véhicules et du besoin de financement, le montant de capital social nécessaire s'élève à 500 K€.

Calendrier :

La CIREST va lancer début 2013, une procédure de DSP pour la gestion et l'exploitation de son réseau de transports urbains, dont le contrat devrait entrer en vigueur fin 2013.

Pour permettre à la SEM de transport de se positionner sur cette procédure, il est nécessaire que l'ensemble des actionnaires et le montant de leur participation soient fixés avant la date limite de dépôt des candidatures.

Ainsi, la SEM devra être formellement créée pour la fin du premier trimestre 2013. Il convient qu'avant cette date, tous les actionnaires aient à tout le moins délibéré sur le projet de statut en fixant de manière certaine le montant de leur participation.

Participation de la SEMAC :

La SEMAC, en partenariat avec TRANSAMO a une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès de la CIREST pour les études et la réalisation du projet de TCSP entre Saint-André et Saint-Benoît.

Une mission d'assistance similaire sur le TCSP de la CINOR est en cours d'attribution au groupement TRANSAMO / SEMAC.

Fort de cette expérience en matière d'infrastructures de transport et au regard des enjeux de coordination entre les projets de transport publics et d'aménagement sur le territoire EST, il apparaît opportun pour la SEMAC d'être partenaire de la future SEM de transport de la CIREST.

Par ailleurs, des logiques de coordination et éventuellement de mutualisation pourraient être trouvées avec cette société en cours de création.

Ainsi, au regard de ces enjeux, une participation à hauteur de 5 % de l'actionnariat (soit 25 K€) avec un poste d'administrateur a été acté dans le principe par le Conseil d'Administration de la SEMAC le 24 janvier 2013.

Appelé à en délibérer, le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- **Approuve** le principe de prise de participation de la SEMAC au capital de la SEM RTE pour un montant de 25 K€, et, sur la demande d'un siège au Conseil d'Administration.
- **Autorise** le Maire, ou l'adjoint délégué aux finances, à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

Affaire n°7 : Régie de recettes du service des eaux – modification de la délibération du 29 octobre 2009.

Le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération en date du 29 octobre 2009, une régie de recettes a été créée afin de permettre la perception des droits liés à la consommation d'eau, des travaux réalisés par le service et les autres travaux ouvrant droits à facturation.

Le Maire précise que le montant de l'encaisse de cette régie est actuellement fixé à 8 000 €. Or, il s'avère lors de la perception des droits à la consommation d'eau que le montant de l'encaisse est dépassé.

Ainsi, pour être en adéquation avec la réalité des faits, il importe de modifier l'article 8 de la délibération susvisée, comme suit :

-Ancienne version : Article 8 : Le montant maximum de l'encaisse que le Régisseur est autorisé à conserver est fixé à 8 000 €.

-Nouvelle version : Article 8 : Le montant maximum de l'encaisse que le Régisseur est autorisé à conserver est fixé à 30 000 €.

Appelé à en délibérer, le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- **Abroge** l'article 8 de la délibération du 29 octobre 2009,
- **Insère** le nouvel article 8, dans la délibération du 29 octobre 2009, rédigé comme suit : « Le montant maximum de l'encaisse que le Régisseur est autorisé à conserver est fixé à 30 000 € »,
- Autorise** le Maire, ou l'adjoint délégué aux finances, à signer tous actes se rapportant à cette affaire.

Affaire n°8 : Régie des eaux : Création d'une régie d'avances.

Le Maire rappelle à l'assemblée que la Commune a fait le choix de gérer en régie directe la distribution de l'eau potable.

Afin de faciliter le fonctionnement quotidien du service des eaux, le Maire propose aux membres du Conseil municipal de créer une régie d'avances dans les conditions suivantes :

Article 1 : Il est institué une régie d'avances au sein du service des eaux de la Commune de la Plaine des Palmistes

Article 2 : Cette régie est installée à l'hôtel de ville.

Article 3 : La régie fonctionne du lundi au vendredi aux heures d'ouverture des bureaux

Article 4 : La régie paie les dépenses suivantes :

- 1) Fournitures d'entretien et petits équipements
- 2) Autres matières et fournitures

Article 5 : Les dépenses désignées à l'article 4 sont payées selon les modes de règlements suivants : -Numéraire

Article 6 : Le montant maximum de l'avance à consentir au régisseur est fixé à 500,00 €

Article 7 : Le régisseur verse auprès du Receveur municipal la totalité des pièces justificatives de dépenses à la fin de chaque mois

Article 8 : Le régisseur n'est pas assujéti à un cautionnement.

Article 9 : Le régisseur percevra une indemnité de responsabilité dont le taux est précisé dans l'acte de nomination selon la réglementation en vigueur

Article 10 : Le régisseur suppléant percevra une indemnité de responsabilité selon la réglementation en vigueur au prorata du temps où il effectuera effectivement le fonctionnement de la régie.

Article 11 : Le Maire et le Comptable public assignataire de la Trésorerie de Saint-Benoît sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de présente délibération.

Appelé à en délibérer, le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- **Approuve** la création de la régie d'avances du service des eaux de la Commune de la Plaine des Palmistes, selon les conditions visées ci-dessus,
- **Autorise** le Maire, ou l'adjoint délégué aux finances, à signer tous documents correspondants à cette affaire.

Affaire n°9 : Réalisation du schéma d'adduction d'eau potable – Approbation du plan de financement.

Le Maire rappelle à l'assemblée que lors du vote du budget annexe de l'eau potable, des crédits ont été ouverts pour la réalisation d'un nouveau schéma directeur de gestion de la ressource aquifère.

Ce nouveau schéma directeur a pour objectif de réaliser un diagnostic de la situation actuelle de nos ressources tout en proposant un plan d'action à mettre en œuvre afin de préserver la ressource d'une part, et d'améliorer le rendement du réseau de distribution, d'autre part.

Pour réaliser ce projet, la Commune sollicite un financement de l'Etat au travers de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux, comme indiqué ci-dessous :

Dépenses (HT)	Recettes (HT)	
Schéma Directeur de l'eau potable : 60 000 €	DETR :	36 000 €
	Participation Communale :	24 000 €
Total 60 000 €	Total	60 000 €

Appelé à en délibérer, le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- **Approuve** le plan de financement indiqué ci-dessus,
- **Impute** la dépense au chapitre 20,
- **Impute** la recette au chapitre 13,
- **Autorise** le Maire, ou l'adjoint délégué aux finances, à signer tous actes se rapportant à cette affaire.

Affaire n°10 : Décision d'emprunt – Compte rendu des délégations exercées par le Maire.

Par délibération en date du 11 avril 2008, le Conseil Municipal a donné délégations à l'exécutif territorial pour « procéder, dans les limites des crédits inscrits au budget, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements... ».

Conformément à l'article L.2122-23 du Code général des collectivités territoriales, le Maire doit informer l'assemblée des décisions d'emprunt prises dans le cadre de cette délégation.

Ces décisions sont les suivantes pour l'exercice 2013, au titre du budget principal :

- Organisme prêteur : Agence française de Développement
- Montant : 1 500 000 €
- Durée : 15 ans
- Taux : Fixe (2,53%)

Appelé à en délibérer, le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- **Prend** acte de la décision du Maire relative à cet emprunt selon les caractéristiques décrites ci-dessus.

**Affaire n°11 : Rétrocession et classement des espaces communs de l'opération « ZAC
Clos Renaissance ».**

Le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération en date du 29 septembre 2000, le Conseil Municipal a confié par une Concession Publique d'Aménagement (CPA) à la SEMAC la réalisation de la Zone d'Aménagement Concerté « CLOS RENAISSANCE » selon la procédure des articles L.300-1 et L.300-4 du Code de l'urbanisme. Cette convention a été modifiée par les avenants n°1, n°2, n°3, n°4 et n°5, afin de prendre en compte l'avancement et les évolutions de l'opération.

La SEMAC a :

- acquis les terrains d'assiette nécessaires,
- réalisé les ouvrages et équipements collectifs intérieurs et extérieurs de la zone, tels qu'ils sont prévus au cahier des charges et au bilan annexé au traité de convention et aux avenants à la convention,
- procédé à la revente aux différents acquéreurs des lots de terrains définis au plan de la zone.

Par délibération du 29 juin 2007, le Conseil Municipal a approuvé la rétrocession par la SEMAC au bénéfice de la Commune des parcelles AE 661 et AE 662 (terrains d'assiette des voiries principales de la ZAC) à l'euro symbolique, validée par acte authentique signé le 6 novembre 2007.

Conformément à l'article 15 du cahier des charges de la Convention Publique d'Aménagement, la SEMAC propose à la Commune le transfert de propriété des terrains d'assiette des espaces plantés et autres espaces communs, tel que matérialisé sur le plan en annexe et énumérés ci-après :

- parcelle AE 455 d'une superficie de 113 m² aménagée en voiries
- parcelle AE 458 d'une superficie de 401 m² aménagée en voiries
- parcelle AE 463 d'une superficie de 299 m² aménagée en voiries
- parcelle AE 466 d'une superficie de 277 m² aménagée en voiries
- parcelle AE 477 d'une superficie de 1 883 m² aménagée en voiries
- parcelle AE 583 d'une superficie de 52 m² construit d'un transformateur EDF
- parcelle AE 584 d'une superficie de 9 m² aménagée en voiries
- parcelle AE 585 d'une superficie de 122 m² aménagée en voiries
- parcelle AE 588 d'une superficie de 37 m² construit d'un transformateur EDF
- parcelle AE 589 d'une superficie de 35 m² construit d'un transformateur EDF
- parcelle AE 590 d'une superficie de 336 m² aménagée en voiries
- parcelle AE 594 d'une superficie de 584 m² aménagée en voiries
- parcelle AE 658 d'une superficie de 5 042 m² aménagée en voirie et espaces verts et équipée de jeux pour enfants
- parcelle AE 659 d'une superficie de 1 746 m² aménagée en voirie et espaces verts
- parcelle AE 660 d'une superficie de 5 124 m² aménagée en voiries et espaces verts

- Soit une superficie totale de : 16 060 m²

Considérant que cette opération de classement n'a pas pour conséquence de porter atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurée par ces espaces communs, et qu'en vertu de l'article L.141-3 du Code de la Voirie Routière (modifié par la Loi 2010-788 du 12 Juillet 2010 – art.242) le maire est dispensé de procéder à l'enquête publique préalable.

Appelé à en délibérer, le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- Approuve** le transfert de propriété à l'euro symbolique et le classement dans le patrimoine communal des parcelles susvisées,
- Autorise** le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tous les documents afférentes à cette affaire.

**Affaire n° 12 : Mise à bail à construction de terrain dans la Zone Artisanale AC 492
Lot 3 FRIBOURG Joël – Chalets du Pacific.**

La collectivité a été sollicitée par le représentant de la Société Chalets du Pacific, Monsieur FRIBOURG Joël, pour pouvoir disposer d'un terrain susceptible d'accueillir son activité de construction et de rénovation, dans le secteur de la zone artisanale. Ce dernier a évalué son besoin foncier à environ 1300 m².

Sur le secteur de la zone artisanale, la commune lui a proposé la prise à bail d'une parcelle de 1318 m² et ce dernier a accepté.

Ainsi, une estimation des domaines a été demandée avec les conditions suivantes :

- La durée du bail est de 25 ans,
- La construction deviendra propriété du bailleur en fin de bail sans indemnité pour le preneur.
- La construction projetée par le preneur a été évaluée par ce dernier à 80 000 €.

Les domaines ont ainsi évalué le prix du loyer à 2 626 €/an. L'estimation est jointe en annexe.

Le projet du preneur consiste à la construction d'un atelier avec hangar de travail, bureau et sanitaire.

Appelé à en délibérer, le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- **Approuve** la conclusion du bail à construction avec la société Chalets du Pacific au prix fixé par les domaines, soit 2 626 € par an,
- **Autorise** le Maire ou en son absence son adjoint délégué à signer tous les documents nécessaires à la concrétisation du bail à construction dans les conditions énoncées, ci-dessus.

**Affaire n°13 : Bail pour mise à disposition d'un local dans la zone artisanale – AC 293
Société Corpoled.**

La commune a procédé courant 2012 à l'acquisition de l'ancien site de production d'Ovodis, immeuble référencé AC 293. L'objectif de cette acquisition est d'offrir une possibilité d'installation rapide aux entreprises souhaitant disposer d'un premier espace d'accueil afin de démarrer une activité, sans avoir besoin de réaliser de gros investissements, le temps de murir le projet et de s'installer définitivement sur un autre terrain.

Ainsi, la collectivité avait été sollicitée d'une demande d'installation de la société Corpoled et le conseil avait déjà délibéré pour autoriser la conclusion d'un bail commercial, sur l'immeuble susnommé. Le projet de cette entreprise est d'avoir une chaîne de montage de lampe de type led. Le besoin en surface de terrain pour mener à bien le projet est de 3 000 à 4 000m².

Vu de l'importance que prend ce projet, il est envisagé de consentir un bail à construction sur un terrain de la zone artisanale, pour la surface nécessaire au projet. Aussi, il est proposé de revoir le type de bail à consentir à Corpoled, pour l'occupation du terrain AC 293. Pour ce faire, il est proposé de conclure un bail précaire d'une durée de 3 ans, le temps de la construction de l'usine.

Les conditions du bail seront :

- Durée de trois ans renouvelable avec deux reconductions possibles pour une durée d'une année et résiliation de plein droit à la fin de la cinquième année.
- Loyer mensuel de 1 400 €, avec une majoration 30 % la quatrième année et 50 % la cinquième, au cas où le projet prendrait du retard.
- Paiement du loyer à compter d'avril 2013.
- Le loyer sera révisé à chaque date anniversaire du contrat sur l'indice insee ICC.
- Le preneur fera son affaire des aménagements du local, nécessaire à son exploitation, sans que ce dernier ne puisse réclamer une quelconque indemnisation des investissements réalisés à la remise du bien à la collectivité en fin de bail.

Appelé à en délibérer, le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- **Autorise** la conclusion d'un bail d'une durée de trois ans et extension à cinq ans, dans les conditions précitées,
- **Autorise** le paiement du premier loyer à compter du mois d'avril 2013,
- **Autorise** le Maire, ou l'adjoint délégué à signer tout document se rapportant à cette affaire.

**Affaire n°14 : Organisation de la fête des goyaviers 2013 à la Plaine des Palmistes -
Occupation du domaine public – tarification.**

Dans le cadre de la fête des goyaviers organisée par la ville, la commune est sollicitée par les particuliers et les professionnels pour l'occupation du domaine public communal.

L'exploitation d'activités commerciales sur des emplacements situés exclusivement sur la voie publique est en effet soumise à autorisation de la personne publique propriétaire du domaine public occupé conformément à l'article L113-2 du code de la voirie.

Dans sa séance du 11 décembre 2008, le conseil municipal a adopté diverses tarifications d'occupation du domaine public (s'agissant de camion bar, camion pizza sur le domaine public).

Il convient de compléter cette tarification.

A ce titre le Maire propose de fixer comme suit la tarification pour l'occupation du domaine public le temps de la manifestation.

FETE DES GOYAVIERS / TARIFICATIONS EMBLEMES FORAINS		Tarif par structure pour la durée de la fête
Camion Bar	-	440€
Chapiteau	4 X 4	440€
Container	-	440€
Manège	<=70m ²	440€
	71 à 100 m ²	550€
	de 101 à 140 m ²	660€
	+ 140 m ²	880€
Parasol	4m X 2m	220€
Remorque	4m X 2m	220€
Restaurant	4m X 4m	440€

Appelé à en délibérer, le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- Approuve** la tarification telle que détaillée ci-dessus pour l'occupation du domaine public,
- Décide** de l'application de la tarification à compter de l'exécution de la présente délibération,
- Autorise** le Maire, ou tout adjoint délégué, à signer tout document se rapportant à cette affaire.

**Affaire n°15 : Projet Calligraphie – Bibliothèque Commune de la Plaine des Palmistes -
Convention de partenariat avec la CIREST.**

Dans le cadre d'un partenariat avec la CIREST, le Maire propose au Conseil municipal la signature d'une convention qui a pour objet le projet « Calligraphie », qui se déroulera du 18 au 28 avril 2013 à la bibliothèque Henri Pinot.

Cette action sera marquée par la présence de l'artiste Salih, Calligraphe Irakien de renom, installé en métropole.

L'objectif poursuivi au travers cette action culturelle et de faire connaître la calligraphie dans tous ces aspects, du plus traditionnel au plus contemporain.

Cette action consiste en :

- une exposition de 30 tableaux environ inspirés de proverbes sur la sagesse populaire, du monde avec des outils et livres de collection afin de retracer l'histoire de l'écriture et de la calligraphie.
- des visites scolaires,
- des stages d'initiation à la calligraphie arabe et Latine avec pour but de sensibiliser les enfants comme les adultes aux valeurs plastiques de la calligraphie

Le plan de financement du projet est le suivant :

DEPENSES		FINANCEMENTS	
BILLET D'AVION	925,00 €	COMMUNE	1 825,00 €
HEBERGEMENT	550,00 €	CIREST	650,00 €
CACHET ARTISTE	1 000,00 €		
TOTAL	2 475,00 €		2 475,00 €

Appelé à en délibérer, le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- **Approuve** la convention de partenariat entre la Commune de la Plaine des Palmistes et la CIREST, annexée à la présente,
- **Approuve** la participation communale au projet d'un montant de 1825 € et notamment la prise en charge par la commune du paiement du billet d'avion de l'artiste pour un montant de 925 €,
- **Autorise** le Maire, ou tout adjoint délégué, à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Affaire n°16 : Développement culturel et sportif : Convention de partenariat entre la Commune de la Plaine des Palmistes et divers partenaires : Kanal Austral - L'orkès Karousèl - L'orchestre Polyphonia - Radio Est Réunion, Mauréfilms, Commune de Saint-Benoît.

Dans le cadre du développement de sa politique culturelle et sportive, la Commune de La Plaine des Palmistes souhaite s'engager dans divers partenariats avec des associations, des opérateurs économiques et institutionnels.

Pour ce faire il est nécessaire de conclure des conventions qui définissent le cadre de l'intervention de ces partenaires en direction de la Ville et les actions qui seront proposées :

- **Kanal Austral** : Ce partenariat permettra concrètement de mener des actions d'animations à forte orientation musicale pour tous publics.
- **L'orkès Karousèl** : L'axe patrimonial étant l'un des piliers de la politique culturelle de la ville, celle-ci souhaite officialiser le soutien qu'elle apporte depuis 2012 de manière régulière à Lorkès Karousèl. Pour 2013, des concerts sont prévus au marché forain et au cours de certaines manifestations.
- **L'orchestre Polyphonia** : L'orchestre Polyphonia est un groupe d'une trentaine de jeunes musiciens venant des quatre coins de l'île et se produit à travers le monde. Véritable ambassadeur culturel de notre île, l'orchestre dirigé par M. Pierre VARO s'est illustré à plusieurs reprises en remportant des prix lors de concours internationaux. La ville de La Plaine des Palmistes a la chance d'être déjà représentée au sein de cet ensemble musical en la personne d'une jeune administrée qui a le privilège d'être l'une des deux chanteuses principales du groupe. Dans le cadre de sa programmation 2013, la municipalité souhaite apporter un soutien à l'orchestre Polyphonia en lui proposant d'intervenir sur trois manifestations.
- **Radio Est Réunion** : L'objectif de ce partenariat est de mutualiser les moyens afin de développer l'animation, le sport et la communication de la Ville.
- **Mauréfilms** : Dans le cadre de son développement culturel, la commune souhaite élargir son panel de prestations. A cet effet, un partenariat avec la société MAUREFILMS est envisagé pour pouvoir programmer des séances de cinéma au Théâtre Guy Agénor.
- **Commune de Saint-Benoît** : Dans le cadre de sa politique sportive, la commune a mis en place une action « piscine » qui permet à 60 jeunes palmyplains de niveau CE1 à CM2 d'apprendre à nager sur le temps périscolaire deux fois par semaine. Pour mener à bien ce projet, la ville de La Plaine des Palmistes s'associe dans un partenariat avec la ville de Saint-Benoît pour une mise à disposition de sa piscine et de son personnel encadrant les activités de natation.

Appelé à en délibérer, le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- **Approuve** les divers partenariats entre la Commune de la Plaine des Palmistes et Kanal Austral, L'orkès Karousèl, L'orchestre Polyphonia, Radio Est Réunion, Mauréfilms et la Commune de Saint-Benoît, selon les conditions et modalités indiquées dans les projets de convention annexées à la présente,
- **Autorise** le Maire, ou tout adjoint délégué, à signer les conventions correspondantes et tout document se rapportant à cette affaire.

Affaire n°17 : Sortie classe de mer - Participation financière de la Mairie.

L'école élémentaire Claire Hénou au travers de deux enseignantes ont mis en place un projet de classe de mer pour les élèves de CM1 et de CM2.

Le but de ce projet qui est de permettre aux élèves de distinguer et d'analyser les différents littoraux de la Réunion, est bienveillant à l'égard de son environnement et de mettre en relation des événements historiques avec le patrimoine local.

Cela va permettre à l'élève d'accepter les règles de la vie en collectivité en dehors de la salle de classe, d'avoir un comportement positif à l'égard de son environnement. Il va également apprendre tout au long de son séjour à trier les informations pertinentes pour la conception du journal de bord et d'une exposition photos.

La Commune de la Plaine des Palmistes est toujours soucieuse de favoriser l'égal accès à l'éducation et au savoir à tous les enfants Palmistinois. Par conséquent, le Maire propose au Conseil municipal d'accorder une subvention à hauteur de 2262,60 Euros pour l'accomplissement de ce projet :

Effectif prévu	Nombre de jours	Participation	Tarifs par élève	Total
54	5	Ecole	20,00 €	5 400 €
		Commune	8,38 €	2 262,60 €
				7 662.60 €

Appelé à en délibérer, le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- **Approuve** la participation financière de la commune d'un montant de 2262,60 Euros,
- **Autorise** le Maire ou son adjoint délégué à signer tous les documents correspondants.

Affaire n°18 : Convention entre l'IREPS et la Commune de la Plaine des Palmistes dans le cadre d'une offre de service en nutrition.

Dans le cadre de sa politique d'éducation et de promotion de la santé, la commune de La Plaine des Palmistes souhaite poursuivre la formation des agents de la restauration scolaire. A cet effet, elle souhaite s'associer à l'Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé (IREPS), pour pouvoir programmer des séances de formation et de sensibilisation aux obligations nutritionnelles.

L'IREPS s'engage dans le cadre de cette collaboration à :

- Ecrire un plan alimentaire et à former les personnes concernées à son utilisation,
- Valider les cycles de menus,
- Participer aux commissions de menus et aux réunions d'information auprès des parents d'élèves,
- Sensibiliser le personnel sur les différentes thématiques liées à la restauration.

Le montant total de ces prestations n'excèdera pas 7 500 € par année scolaire. En outre, cette convention répond à l'obligation de l'article 9 du règlement intérieur du restaurant scolaire, validé par délibération du Conseil Municipal du 21 janvier 2013.

En effet, les menus doivent être validés par un professionnel de la diététique, qui accompagnera également les parents d'élèves lors des commissions de menus chargés de l'élaboration des plans alimentaires.

Appelé à en délibérer, le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- **Approuve** la conclusion de la convention entre l'IREPS et la Commune pour un montant de 7 500 € annuel,
- **Autorise** le Maire ou son adjoint délégué à signer la Convention et tous les documents correspondants à cette affaire.

Affaire n°19 : Information du Conseil Municipal des marchés passés en procédure adaptée.

En application de la délibération du conseil municipal du 11 avril 2008, le Maire informe le Conseil municipal des marchés conclus par lui selon la procédure adaptée.

Intitulé du marché	Attributaires	Montants	Dates de notification
Réalisation d'un éclairage et mise en conformité de l'aire couverte	SOCIETE AROS	45 514,00 € HT	01/02/2013
Etude portant sur la mise en place des périmètres de protection pour les captages d'eau assurant l'alimentation en eau potable de la commune de la plaine des palmistes	SOCIETE SAFEGE	45 814,00 € HT	18/02/2013
EQUIPEMENT DE LA CRECHE • Lot N° 1 : Tables et chaises pour enfants • Lot N° 2 : Meubles de rangement enfants • Lot N° 3 : Tables et chaises adultes • Lot N° 4 : Meubles de rangement adultes • Lot N° 5 : Signalétique • Lot N° 6 : Literie • Lot N° 7 : Espace activités : • Lot N° 8 : Vestiaires adultes • Lot N° 9 : Plans de change • Lot N° 10 : Modules de motricité • Lot N° 11 : Jeux extérieurs	Société PIROUETTE CACAOUETTE (lot 1 à 10) Société BEST (lot 11)	• Lot N° 1 : 11 417,70 € HT • Lot N° 2 : 36 019,92 € HT • Lot N° 3 : 12 643,85 € HT • Lot N° 4 : 5 527,77 € HT • Lot N° 5 : 1 646,26 € HT • Lot N° 6 : 15 674,76 € HT • Lot N° 7 : 13 275,05 € HT • Lot N° 8 : 1 684,50 € HT • Lot N° 9 : 21 119,86 € HT • Lot N° 10 : 12 871,27 € HT • Lot N° 11 : 7 289,00 € HT	13/03/2013

Le conseil Municipal prend acte des décisions prises par le Maire dans le cadre des Marchés passés telle la procédure adaptée.

Affaire n°20 : Protection fonctionnelle du Maire.

Si le Maire est l'objet de propos insultants et diffamatoires, dans l'exercice de ses fonctions, ces propos pouvant viser sa personne privée et publique, il bénéficie de la protection fonctionnelle.

Afin de lui assurer cette protection, le Code Général des Collectivités Territoriales, en son article L 2123-35, permet au conseil municipal de lui fournir assistance matérielle et juridique liée à cette protection fonctionnelle.

En effet, « Le maire ou les élus municipaux le suppléant ou ayant reçu délégation bénéficient, à l'occasion de leurs fonctions, d'une protection organisée par la commune conformément aux règles fixées par le code pénal, les lois spéciales et le présent code.

La commune est tenue de protéger le maire ou les élus municipaux le suppléant ou ayant reçu délégation contre les violences, menaces ou outrages dont ils pourraient être victimes à l'occasion ou du fait de leurs fonctions et de réparer, le cas échéant, le préjudice qui en est résulté [...] ».

Appelé à en délibérer, le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- **Accorde** au Maire, la protection fonctionnelle conformément à l'article L 2123-35 du CGCT.

**Affaire n°21 : Contrat de solidarité départementale : Aide en faveur de la petite enfance
Adoption du plan de financement.**

Le Maire informe l'assemblée que le Département a voté, en date du 7 novembre 2012, un nouveau cadre d'intervention en faveur des communes.

Ce nouveau dispositif partenarial, dénommé Contrat de Solidarité Départementale, se substitue aux anciens Contrat de Coopération Communale et concerne les secteurs de la petite enfance et de l'insertion.

Le Maire précise que la Commune de la Plaine des Palmistes s'est vue attribuer une dotation de 47 250 €, qu'il propose d'affecter en totalité sur le secteur de la petite enfance.

Dans la mesure où, les charges de structures obèrent de plus en plus le budget de la collectivité, le Maire propose d'affecter la totalité de cette enveloppe à l'amélioration des conditions d'accueil de la crèche « les Fanjans », comme indiqué ci-dessous :

Dépenses (HT)	Recettes (HT)	
Amélioration condition d'accueil : 222 687 €	CSD :	47 250 €
	CAF :	55 883 €
	Participation Communale :	119 554 €
Total 222 687 €	Total	222 687 €

Appelé à en délibérer, le Conseil Municipal, à l'unanimité:

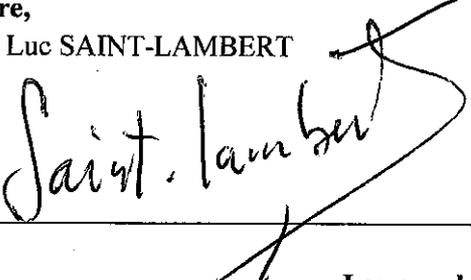
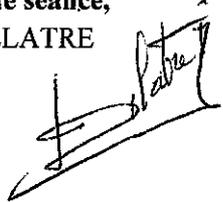
- **Approuve** le plan de financement indiqué ci-dessus,
- **Impute** la recette au chapitre 74,
- **Autorise** le Maire, ou l'adjoint délégué aux finances, à signer tous actes se rapportant à cette affaire.

Le maire clôture la séance.

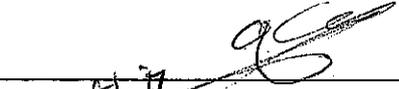
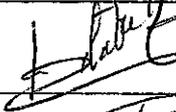
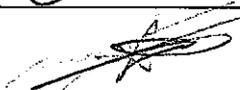
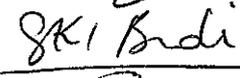
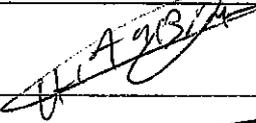
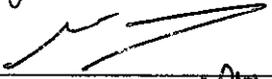
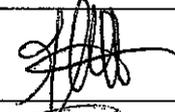
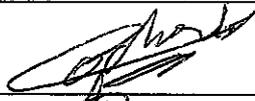
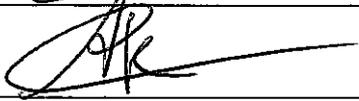
Le maire remercie l'assemblée.

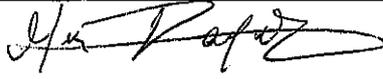
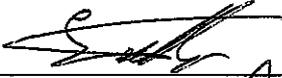
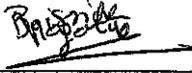
L'ordre du jour étant épuisé, la séance du Conseil Municipal du 27 mars 2013 est levée à 19h00.

Appelé à en délibérer, le Conseil Municipal dans sa séance du 29 mai 2013, le présent procès-verbal.

<p>Le Maire, M. Jean Luc SAINT-LAMBERT</p> 	<p>Le secrétaire de séance, Mme Joëlle DELATRE</p> 
--	--

Les membres du Conseil Municipal

GRONDIN Toussaint – 1 ^{er} Adjoint	
DELATRE Joëlle – 2 ^{ème} Adjointe	
PADRE Christophe – 3 ^{ème} Adjoint	
BOYER Joseph – 4 ^{ème} Adjoint	
MOGALIA Mélissa – 5 ^{ème} Adjointe	
K'BIDI Sylvie – 6 ^{ème} Adjointe	
CHAMBINA Eric – 7 ^{ème} Adjoint	
JACQUIN Marie Jeanne - 8 ^{ème} Adjointe	
BEGE André – Conseiller Municipal	
THIBURCE Marie Héliette – Conseillère Municipale	
COCHARD André - Conseiller Municipal	
ASSERPE Jean-François – Conseiller Municipal	
FONTAINE Sabrina - Conseillère Municipale	

PAYET Marthe – Conseillère Municipale	
PAYET Marcel – Conseiller Municipal	
BOYER Aude – Conseillère Municipale	
ROBERT Jean-Marc – Conseiller Municipal	
BOISSIER Magalie – Conseillère Municipale	
MANDERE Eric – Conseiller Municipal	
SEVOU Pasanti – Conseillère Municipale	
BOYER Marc Luc	
VICTOIRE Frédérique	
ARHEL Jean-Claude	
VELIA Micheline	
LALLEMAND Michel	
BUTCHLE Agathe	

Observations et réclamations :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

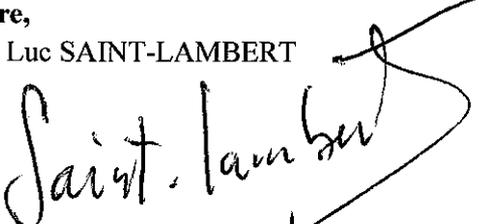
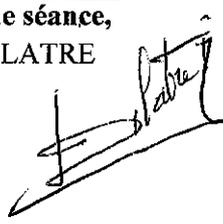
.....

Le maire clôture la séance.

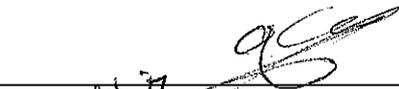
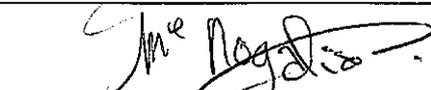
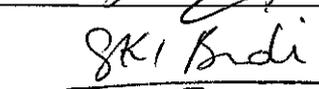
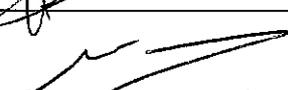
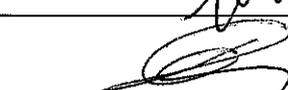
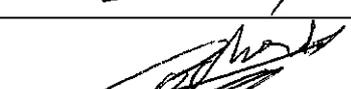
Le maire remercie l'assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du Conseil Municipal du 27 mars 2013 est levée à 19h00.

Appelé à en délibérer, le Conseil Municipal dans sa séance du 29 mai 2013, le présent procès-verbal.

<p>Le Maire, M. Jean Luc SAINT-LAMBERT</p> 	<p>Le secrétaire de séance, Mme Joëlle DELATRE</p> 
--	--

Les membres du Conseil Municipal

GRONDIN Toussaint – 1 ^{er} Adjoint	
DELATRE Joëlle – 2 ^{ème} Adjointe	
PADRE Christophe – 3 ^{ème} Adjoint	
BOYER Joseph – 4 ^{ème} Adjoint	
MOGALIA Mélissa – 5 ^{ème} Adjointe	
K'BIDI Sylvie – 6 ^{ème} Adjointe	
CHAMBINA Eric – 7 ^{ème} Adjoint	
JACQUIN Marie Jeanne - 8 ^{ème} Adjointe	
BEGE André – Conseiller Municipal	
THIBURCE Marie Héliette – Conseillère Municipale	
COCHARD André - Conseiller Municipal	
ASSERPE Jean-François – Conseiller Municipal	
FONTAINE Sabrina - Conseillère Municipale	



DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION
COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU VINGT NEUF MAI DEUX MILLE
TREIZE

Affaire n° 2 : Approbation du Plan Local d'Urbanisme

NOTA. / Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le 23 Mai 2013 et que le nombre de membres en exercice étant de 27, le nombre de présents est de : 21

Absents : 5

Arrivé en cours de séance : 0

Ont voté par procuration: 1

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer

L'an deux mille treize à dix-sept heures trente le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc SAINT-LAMBERT.

PRESENTS: Jean-Luc SAINT-LAMBERT Maire – Toussaint GRONDIN 1er adjoint – Joëlle DELATRE 2ème adjointe – Christophe PADRE 3ème adjoint – Joseph Lucien BOYER 4ème adjoint - Mélissa MOGALIA 5ème adjointe – Sylvie K'BIDI 6ème adjointe – Eric CHAMBINA 7ème adjoint - Marie Jeanne JACQUIN – 8ème adjointe - André BEGE conseiller municipal – Marie Héliette THIBURCE conseillère municipale - André COCHARD – conseiller municipal - Jean-François ASSERPE – conseiller municipal - Marthe PAYET conseillère municipale – Marcel PAYET conseiller municipal - Aude BOYER conseillère municipale - Jean Marc ROBERT conseiller municipal - Magalie BOISSIER conseillère municipale - Marc Luc BOYER conseiller municipal - Jean-Claude ARHEL conseiller municipal - Michel LALLEMAND conseiller municipal.

ABSENTS: Eric MANDERE – Conseiller municipal Pasanti SEVOU – conseillère municipale - Sabrina FONTAINE – conseillère municipale – Frédérique VICTOIRE – conseillère municipale - Marie Micheline VELIA conseillère municipale

ONT VOTÉ PAR PROCURATION: Agathe BUTCHLE à Marc Luc BOYER conseiller municipal.

SECRÉTAIRE : Mme DELATRE Joëlle



Le Maire

J. Lambert
Jean-Luc SAINT-LAMBERT



Affaire n°2 : Approbation du Plan Local d'Urbanisme.

Le PLU en vigueur a été approuvé le 28 octobre 2004. Les possibilités de développement offertes par ce document ont permis à la commune d'accueillir une croissance démographique et urbaine importante. Cependant, il s'est avéré impératif de retravailler ce PLU afin de faire face à de multiples enjeux, dont notamment :

- Répondre aux nouveaux besoins émergents sur le territoire communal (structuration viaire, équipements publics, développement du commerce et de l'artisanat, développement du tourisme...),
- Répondre aux objectifs de la loi DALO (tendre vers 20% de logements sociaux),
- Une meilleure prise en compte de l'environnement et notamment l'intégration de l'arrêté de protection de biotope de la Pandanaie, la prise en compte du périmètre du Parc National, l'intégration des risques naturels redéfinis (...),
- La nécessité de simplifier l'écriture réglementaire du PLU de 2004 qui s'est avérée difficile à mettre en œuvre et peu lisible pour les administrés.

Ainsi, la commune qui souhaite mettre en œuvre une politique adaptée aux nouveaux enjeux de son territoire, a prescrit la révision du PLU par délibération du conseil municipal en date du 29 octobre 2009.

Les principales orientations poursuivies par la commune sont les suivantes :

- Poursuivre la croissance démographique et urbaine engagée portant à 8 000 le nombre de Palmiplainois en 2020,
- Assurer une maîtrise de cette croissance et l'échelonner pour s'assurer des capacités réceptrices de la commune,
- Garantir une organisation urbaine équilibrée pour une fonctionnalité optimale du territoire,
- Accompagner la croissance urbaine pour conserver un cadre de vie de qualité,
- Mettre en place un « bouclier » environnemental et paysager pour conserver le caractère particulier du territoire (un village patrimonial, des paysages grandioses et une biodiversité exceptionnelle),
- Restructurer l'économie rurale et sortir de la crise que traverse le monde agricole.

Conformément à l'article L.300-2 du code de l'urbanisme et en application de la délibération du conseil municipal en date du 29 octobre 2009, la commune a mené la concertation préalable à l'élaboration du PLU. La délibération du 28 mars 2012 tire le bilan de cette concertation publique.

Conformément aux dispositions de l'article L.123-9 du code de l'urbanisme, dans sa rédaction antérieure à la loi du 12 juillet 2010 dite loi Grenelle 2, un débat au sein du conseil municipal a eu lieu au cours de la séance du 21 septembre 2011. Ce débat a permis de conforter les choix établis quant au développement communal.

Les différentes personnes publiques associées ou consultées ont pu s'exprimer sur les études ayant conduit à la réalisation de ce projet de PLU, notamment lors des réunions organisées entre le 23 février 2011 et le 18 janvier 2012. A l'issue de l'arrêt du projet de PLU en date du 28 mars 2012, un dossier complet leur a été remis pour avis. Seuls quatre avis ont été émis à l'issue des trois mois de délais. Il s'agit des avis de l'Etat (favorable sous réserve), de la Chambre d'Agriculture (favorable sous réserve), du Parc National (favorable sous réserve) et

de la Région (réservé). Les autres personnes publiques associées ont ainsi émis un avis favorable tacite.

Une enquête publique s'est déroulée du 26 septembre au 26 octobre 2012. Le commissaire enquêteur a émis un avis défavorable principalement motivé par le recul des zones agricoles au bénéfice des zones naturelles.

Plusieurs nouvelles réunions de concertation ont été réalisées entre la fin de l'enquête publique et l'approbation du PLU réunissant la commune et les services de l'Etat (DAAF/DEAL) ainsi que la commune et des représentants du monde agricole. Différentes modifications ont ainsi pu être portées au projet visant à prendre en compte les résultats de l'enquête publique et les avis des personnes publiques. Les zones agricoles du PLU ont progressé de 210 hectares environ entre le projet arrêté et le projet prêt à être approuvé.

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le code de l'urbanisme dans sa rédaction antérieure à la loi du 12 juillet 2010 dite loi Grenelle 2 et notamment ses articles L.123-10 et R. 123-19,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 29 octobre 2009 prescrivant la mise en révision du PLU de La Plaine Des Palmistes et définissant les modalités de la concertation préalable,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 28 mars 2012 arrêtant le projet de révision du PLU de La Plaine Des Palmistes et tirant le bilan de la concertation,

Vu les avis émis par les personnes publiques associées et consultées,

Vu l'avis dit conforme émis par le Parc National de La Réunion,

Vu l'arrêté du maire n°80-2012 en date du 07 septembre 2012 soumettant à enquête publique le projet de révision de PLU arrêté par le conseil municipal,

Vu le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur remis en date du 14 décembre 2012,

Vu le bilan de la concertation menée, après l'enquête publique, avec les services de l'Etat et avec les représentants du monde agricole et les modifications qui en découlent,

Vu le projet de PLU et notamment le rapport de présentation, le projet d'aménagement et de développement durables, le règlement, les documents graphiques, les orientations d'aménagement et les annexes,

Considérant que lorsque cela a été possible, la commune a pris en compte les prescriptions ayant entraîné l'avis défavorable du commissaire enquêteur,

Considérant que le PLU tel qu'il est présenté au conseil municipal est prêt à être approuvé conformément aux articles susvisés du code de l'urbanisme,

Suite aux dernières rencontres avec le collectif des agriculteurs avec la sous-préfète et la municipalité qui ont lieu après l'envoi des convocations du dossier du conseil municipal,

le Maire propose d'apporter deux modifications au projet de PLU qui a été communiqué avec la convocation du conseil municipal.

- **La première concerne le zonage ACO** qui est un zonage qui permet de satisfaire à la fois la nécessité de maintenir un maximum de terres en zone agricole et celle de la prise en compte des ZNIEFF de type 1.

Dans ce zonage la construction de bâtiment d'exploitation était limitée à 25 m² principalement pour des locaux destinés à la vente des produits de l'exploitation.

Avec l'accord des services de l'Etat (DEAL et DAF) et de la sous-préfète le Maire propose de ne pas limiter la surface des bâtiments d'exploitation ce qui permettra aux agriculteurs qui ont des projets de pouvoir les réaliser, par exemple des ateliers de transformation du goyavier.

Les modifications concernent le Titre IV du règlement de PLU « Dispositions applicables aux zones agricoles », article A 2 principalement le point 13 page 80 du document qui a été distribué en séance.

- **La deuxième concerne une situation particulière celle des parcelles AX 98 et 99 de Monsieur Philippe ISOP.** Au PLU de 2004, une grande partie de ces terrains a été classée en zone naturelle, alors que l'exploitation de M. Issop existait bien antérieurement à cette date. Le projet de PLU, pour prendre en compte l'arrêté biotope pris par le préfet le 11 janvier 2011, classe en grande partie ces parcelles en zone naturelle pour tenir compte de cet arrêté. Les services de l'Etat se sont engagés à modifier l'arrêté biotope en y enlevant les parcelles de Monsieur ISOP.

Par conséquent, le Maire que ces parcelles soient classées en zone Agricole d'une part pour rectifier l'erreur, certainement matériel de 2004 et d'autre part pour prendre en compte les derniers échanges avec l'Etat sur l'évolution prochaine de l'arrêté biotope.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer

Appelé en délibérer, le Conseil Municipal à la Majorité 15 pour, 3 contre et 3 abstentions.

- **approuve** le Plan Local d'Urbanisme de La Plaine Des Palmistes tel qu'il est annexé à la présente et prend en compte les modifications sur les deux points examinés en séance.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.



Pour copie conforme

LE MAIRE

Saint-Lambert
Jean-Luc SAINT-LAMBERT



**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU VINGT NEUF MAI DEUX MILLE
TREIZE**

**Affaire n° 3 : Examen compte de gestion 2012 – Budget
Principal**

NOTA. /. Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le 23 Mai 2013 et que le nombre de membres en exercice étant de 27, le nombre de présents est de : 20

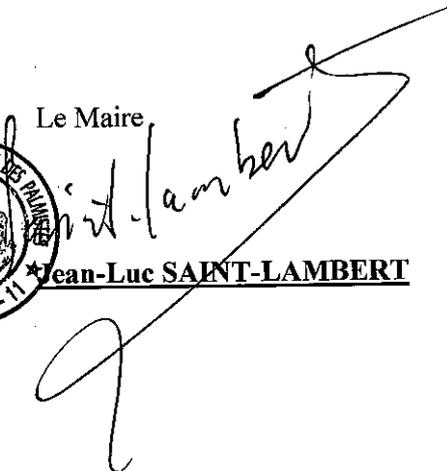
Absents : 5

Arrivé en cours de séance : 0

Départ en cours de séance : 1

Ont voté par procuration : 1

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer

Le Maire

Jean-Luc SAINT-LAMBERT

L'an deux mille treize à dix-sept heures trente le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc SAINT-LAMBERT.

PRESENTS: Jean-Luc SAINT-LAMBERT Maire – Toussaint GRONDIN 1er adjoint – Joëlle DELATRE 2ème adjointe – Christophe PADRE 3ème adjoint – Joseph Lucien BOYER 4ème adjoint - Mélissa MOGALIA 5ème adjointe – Sylvie K'BIDI 6ème adjointe – Eric CHAMBINA 7ème adjoint - Marie Jeanne JACQUIN – 8ème adjointe - André BEGE conseiller municipal – Marie Héliette THIBURCE conseillère municipale - André COCHARD – conseiller municipal - Jean-François ASSERPE – conseiller municipal - Marthe PAYET conseillère municipale – Marcel PAYET conseiller municipal - Aude BOYER conseillère municipale - Jean Marc ROBERT conseiller municipal - Magalie BOISSIER conseillère municipale - Marc Luc BOYER conseiller municipal - Jean-Claude ARHEL conseiller municipal.

ABSENTS: Eric MANDERE – Conseiller municipal Pasanti SEVOU – conseillère municipale - Sabrina FONTAINE – conseillère municipale – Frédérique VICTOIRE – conseillère municipale - Marie Micheline VELIA conseillère municipale

DEPART EN COURS DE SEANCE : Michel LALLEMAND conseiller municipal

ONT VOTÉ PAR PROCURATION: Agathe BUTCHLE à Marc Luc BOYER conseiller municipal.

SECRÉTAIRE : Mme DELATRE Joëlle

Affaire n°3 : Examen compte de gestion 2012 – Budget Principal

Le Maire rappelle à l'assemblée que le compte de gestion est le reflet de la comptabilité tenue par le Receveur municipal. Il précise que les comptes de gestion doivent être en concordance avec les comptes administratifs tenus par la Commune.

Le Maire informe l'assemblée que les résultats d'exécution des comptes de gestion (qui ne comprennent pas les restes à réaliser) se présentent de la manière suivante :

BUDGET PRINCIPAL

A - Section d'investissement

	Résultat antérieur reporté 2011	Résultat Exercice 2012	Résultat de clôture de l'exercice 2012
Dépenses		4 077 507,71	
Recettes		4 064 609,61	
Excédent			
Déficit	720 155,19	12 898,10	733 053,29

B - Section de fonctionnement

	Résultat antérieur reporté 2011	Résultat Exercice 2012	Résultat de clôture de l'exercice 2012
Dépenses		9 155 370,34	
Recettes		9 864 959,43	
Excédent	492 126,76	709 589,09	1 201 715,85
Déficit			
soit un Excédent Global de			468 662,56

Dans la mesure où ces documents n'appellent d'observations particulières, il est demandé à l'assemblée de prendre acte des comptes de gestion.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer

Appelé en délibérer, le Conseil Municipal à la Majorité 17 pour et 3 abstentions.

- **prend** acte du compte de gestion du budget principal au titre de l'exercice 2012.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme



LE MAIRE

Jean-Luc SAINT-LAMBERT

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20130606-DCM05-2013-03-03-
DE
Date de télétransmission : 06/06/2013
Date de réception préfecture : 06/06/2013

104003

TRES. ST-BENOITMUNICIPALE ET HO

06600 PLAINE DES PALMISTES PRINCIPAL

ORIGINE DOCUMENT : criviere1-cp

Libellé du poste comptable : TRES. ST-BENOITMUNIC
Budget collectivité : PLAINE DES PALMISTES PRINCIP

Filtre : Edition Provisoire : 0

Filtre : A Viser : 1

Filtre : Edition destinée au CDG sur chiffre étend

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20130606-DM052013-03-
Date de télétransmission : 06/06/2013
Date de réception en préfecture : 06/06/2013

TRISOM PUBLIC

TRIS-ST-BENOITMUNICIPALE ET HOPITAUX

N° COMMUNE 104003

Date d'édition : 14/03/2013

IDENTIFIANT BUDGET 06600

N° de SIRET 21974006500012

**PLAINE DES PALMISTES PRINCIPA
BUDGET PRINCIPAL
COMPTE DE GESTION
EXERCICE 2012**

PRÉSENTÉ À

Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)

M Jean-Luc CANTET

M Christian BOLARD

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION

DU 23/01/2012 AU 14/03/2013

DU 01/01/2012 AU 22/01/2012

Population : 5150

Nomenclature M14 sup égal 3500h et inf 10000h

Vote par Nature avec ref. fonct.

Exercice 2012

SOMMAIREPAGES

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale	3
1 Bilan synthétique	Etat I-1 4
2 Bilan	Etat I-2 5
3 Compte de résultat synthétique	Etat I-3 13
4 Compte de résultat	Etat I-4 14
5 Annexe	18
Etats des opérations pour compte de tiers	Etat I-5 19
2EME PARTIE : Exécution budgétaire	21
1 Résultats budgétaires de l'exercice	Etat II-1 22
2 Résultats d'exécution	Etat II-2 23
3 Etat de consommation des crédits	Etat II-3 25
4 Etat de réalisation des opérations	Etat II-4 30
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs	40
1 Balance des comptes	Etat III-1 41
2 Situation des valeurs inactives	Etat III-2 71
4EME PARTIE : Présentation croisée nature/fonction	72
5EME PARTIE : Page des signatures	79

SITUATION PATRIMONIALE

104003
TRES. SECTEUR LOCAL MUNICIPALITE ET HO

06600 - PLAINE DES PALMISTES PRINCIPAL
BILAN SYNTHÉTIQUE
En milliers d'Euros

de réception en préfecture : 2013-03-13
19740065-20130606-DCM06
de télétransmission : 06/06/2013
de réception en préfecture : 06/06/2013

ACTIF NET (1)	Total	PASSIF	Total
Immobilisations corporelles (nettes)	1 806,29	Dotations	13 933,36
Terrains	1 968,40	Fonds globalisés	12 089,44
Constructions	15 445,82	Réserves	30 073,35
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	36 246,88	Différences sur réalisations d'immobilisations	1 087,60
Immobilisations corporelles en cours	24 831,32	Report à nouveau	492,15
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées	2 861,15	Résultat de l'exercice	709,55
Autres immobilisations corporelles	2 303,96	Subventions transférables	113,14
Total immobilisations corporelles (nettes)	83 657,54	Subventions non transférables	26 762,75
Immobilisations financières	110,07	Droits de l'affectant, du concédant, del' affermant et du remettant	0,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	85 573,91	Autres fonds propres	0,00
Stocks	0,00	TOTAL FONDS PROPRES	85 261,35
Créances	1 048,95	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0,00
Valeurs mobilières de placement	0,00	Dettes financières à long terme	786,71
Disponibilités	31,69	Fournisseurs (2)	302,00
Autres actifs circulant	0,00	Autres dettes à court terme	310,46
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 080,64	Total dettes à court terme	612,46
Comptes de régularisations	5,99	TOTAL DETTES	1 399,22
TOTAL ACTIF	86 660,54	Comptes de régularisations	0,00
		TOTAL PASSIF	86 660,54

(1) Déduction faite des amortissements et provisions
(2) Y compris mandats émis pendant la période complémentaire et réglés sur l'exercice N+1

104003

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20130606-DCM06-2013-03-DE
Date de télétransmission : 06/06/2013
Date de réception préfecture : 06/06/2013



06600 - PLAINE DES PALMISTES PRINCIPAL
BILAN (en Euros)

I-2
Exercice 2012

	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		NET
ACTIF				
Subventions d'équipement versées	21 908,04	0,00	21 908,04	57 386,0
Autres immobilisations incorporelles	1 854 439,11	70 052,66	1 784 386,45	1 420 861,7
Immobilisations incorporelles en cours				
ACTIF				
Terrains en toute propriété	1 968 402,59	0,00	1 968 402,59	1 720 251,8
Constructions en toute propriété	15 445 824,77	0,00	15 445 824,77	15 445 824,7
Construc sol autrui en toute propriété				
Réseaux install voirie réseaux divers	36 246 882,90	0,00	36 246 882,90	36 246 882,9
IMMOBILISE				
Collections et oeuvres d'art	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,0
Autres immobilisations corporelles	3 664 461,37	1 371 500,26	2 292 961,11	2 274 278,3
Immobilisations corporelles en cours	24 831 322,75	0,00	24 831 322,75	21 800 849,9
Immo affect à service non personnalisé	2 861 149,12	0,00	2 861 149,12	2 861 149,1
Immo en concess afferm à dispo immo aff				
Terrains reçus au titre mise à disposit				
Construc reç au titre mise à disposition				
Constru sol autrui au titre mise à dispo				
Réseaux install voirie réseaux divers				
Autres immobilisations corporelles	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,0
Terrains reçus au titre affectation				
MONTANT A REPORTER	86 905 390,65	1 441 552,92	85 463 837,73	81 838 484,7

104003

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20130606-DCM05-2013-03-
DE
Date de télétransmission : 06/06/2013
Date de réception préfecture : 06/06/2013



06600 - PLAINE DES PALMISTES PRINCIPAL

I-2
Exercice 2012**BILAN (en Euros)**

	EXERCICE N-1		EXERCICE N-1	
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF				
REPORT	86 905 390,65	1 441 552,92	85 463 837,73	81 838 484,7
Construct reçues au titre affectation				
Construct sol d'autrui au titre affectat				
ACTIF				
Réseaux install voirie réseaux divers				
Collections et oeuvres d'art				
Autres immobilisations corporelles				
Participations et créances rattachées	105 842,44	0,00	105 842,44	105 842,4
IMMOBILISE Autres titres immobilisés				
Prêts				
Avances en garanties d'emprunt				
Autres créances	4 231,13	0,00	4 231,13	4 421,2
SUITE ACTIF IMMOBILISE TOTAL I	87 015 464,22	1 441 552,92	85 573 911,30	81 948 748,3

104003

Accusé de réception en préfecture 974-219740065-20130606-DCM05-2013-03-DE
 974-219740065-20130606-DCM05-2013-03-DE
 Date de télétransmission : 06/06/2013
 Date de réception préfecture : 06/06/2013



La Théorie Publique ou Service de Sécurité Local

06600 - PLAINE DES PALMISTES PRINCIPAL
BILAN (en Euros)

I-2
 Exercice 2012

	EXERCICE N-1		EXERCICE N-1	
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF				
Terrains				
Production autre que terrains				
Autres stocks				
ACTIF				
Redevables et comptes rattachés	561 143,31	0,00	561 143,31	493 733,2
Créance irrécouvr adm par juge des cples				
Créances sur Eiar et collect publiques	46 426,74	0,00	46 426,74	0,0
Créances sur BA CCAS et CDE rattachées	198 695,85	0,00	198 695,85	421 641,9
CIRCULANT				
Opérations pour le compte de tiers				
Autres créances	242 685,59	0,00	242 685,59	95 745,2
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	31 690,77	0,00	31 690,77	357 002,2
Avances de trésorerie				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT TOTAL II	1 080 642,26	0,00	1 080 642,26	1 368 122,5

Accusé de réception en préfecture : 974-219740065-20130606-DCM-06-2013-03-DE
Date de téltransmission : 06/06/2013
Date de réception : 06/06/2013

BILAN (en Euros)

	EXERCICE N			EXERCICE N-1	
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET	NET
ACTIF					
Charges à répartir sur plus exercices					
Primes de remboursement des obligations					
Dépenses à classer ou à régulariser	5 985,52	0,00	5 985,52		15 329,0
Ecarts de conversion - Actif					
COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III	5 985,52	0,00	5 985,52		15 329,0
TOTAL GENERAL (I + II + III)	88 102 092,00	1 441 552,92	86 660 539,08		83 332 199,9
REGULARI					
ATION					

104003
TRES. 95-185-185
Date de téléransmission : 06/06/2013
Date de réception préfecture : 06/06/2013

COMMUNICALE ET HO



06600 - PLAINE DES PALMISTES PRINCIPAL

BILAN (en Euros)

I-2
Exercice 2012

PASSIF

EXERCICE N-1 **EXERCICE N-2**

Accusé de réception en préfecture de
974-219740065-20130606-DCM-05-2013-03-
DE
Date de téléransmission : 06/06/2013
Date de réception préfecture : 06/06/2013

Dotations	13 933 355,05	13 933 355,00
Mise à disposition - chez le bénéficiaire		
Affectation (par collectivité rattachement)		
Réserves	30 073 348,41	28 872 700,00
Report à nouveau	492 126,76	0,00
Résultat exercice	709 589,09	1 692 775,00
Subventions transférables	113 179,93	78 749,50
Différences sur réalisations d'immobilis	1 087 595,55	877 885,00
Fonds globalisés	12 089 413,44	11 334 464,00
Subventions non transférables	26 762 715,49	25 326 326,00
Droits de l'affectant		
FONDS PROPRES TOTAL I	85 261 323,72	82 116 256,40



Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20130606-DC-2013-03-
DE
Date de télétransmission : 06/06/2013
Date de réception préfecture : 06/06/2013

	EXERCICE N	EXERCICE N-
PASSIF		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II		
PROVISIONS		
POUR RISQUES		
ET CHARGES		

06600 - PLAINE DES PALMISTES PRINCIPAL

BILAN (en Euros)

PASSIF

	EXERCICE N	EXERCICE N-
Emprunts obligataires		
Emprunts auprès établissement de crédit	784 998,76	808 109,76
Emprunts et dettes financières divers	1 751,38	3 502,76
Crédits et lignes de trésorerie	270 700,00	0,00
Fournisseurs et comptes rattachés	162 660,80	260 193,80
Dettes fiscales et sociales	15 122,98	11 951,80
Dettes envers Etat et collectif public		
Dettes envers BA CCAS et CDE rattachées	23 335,12	14 782,12
Opérations pour le compte de tiers		
Autres dettes	1 305,59	6 361,20
Fournisseurs d'immobilisations	139 340,73	110 962,50
Produits constatés d'avance		
DETTES TOTAL III	1 399 215,36	1 215 863,50



104003
 TRES. 501-8801MUNICIPALE ET HO

06600 -PLAINNE DES PALMISTES PRINCIPAL

BILAN (en Euros)

I-2
 Exercice 2012

Accusé de réception en préfecture
 974-219740065-20130606-DCM05-2013-03-
 DE
 Date de télétransmission : 06/06/2013
 Date de réception préfecture : 06/06/2013

COMPTES DE REGULARI SATION	PASSIF	
	EXERCICE N	EXERCICE N-
Recettes à classer ou à régulariser	0,00	80,00
Ecart de conversion -Passif		
COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV	0,00	80,00
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	86 660 539,08	83 332 199,50

Avis de réception en préfecture : 06/06/2013
 Date de réception : 06/06/2013
 Avis de réception en préfecture : 06/06/2013
 Date de réception : 06/06/2013



06600 - PLAINE DES PALMISTES PRINCIPAL

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

En milliers d'Euros

I-3
 Exercice 2012

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Impôts et taxes perçus	6 385,08	6 285,3
Dotations et subventions reçues	2 709,39	2 805,6
Produits des services	148,20	273,8
Autres produits	380,89	332,4
Transfert de charges	9 623,56	9 697,2
Produits courants non financiers	6 061,91	5 328,1
Traitements, salaires, charges sociales	1 460,35	1 285,0
Achats et charges externes	814,17	918,1
Participations et interventions	231,38	192,2
Dotations aux amortissements et provisions	278,19	242,0
Autres charges	8 846,00	7 965,5
Charges courantes non financières	777,56	1 731,6
RESULTAT COURANT NON FINANCIER		
Produits courants financiers	2,58	1,7
Charges courantes financières	38,91	46,4
RESULTAT COURANT FINANCIER		
	-36,32	-44,7
RESULTAT COURANT	741,24	1 686,9
Produits exceptionnels	237,70	905,3
Charges exceptionnelles	269,35	899,5
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
	-31,65	5,8
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
RESULTAT DE L'EXERCICE	709,59	1 692,7



104003
 TRES. ST-BENOIT MUNICIPALE ET HO

Exercice 2012

06600 - PLAINE DES PALMISTES PRINCIPAL
COMPTE DE RESULTAT 2012

Accusé de réception en préfecture
 974-219740065-20130606-DCM05-2013-03-
 DE
 Date de télétransmission : 06/06/2013
 Date de réception préfecture : 06/06/2013

POSTES	EXERCICE N -	EXERCICE N -
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS		
impôts locaux	1 433 083,00	1 329 737,00
autres impôts et taxes	4 952 000,66	4 955 622,11
produit services domaine ventes diverses	148 203,51	273 815,26
réduction stockée		
travaux en régie	148 251,27	95 511,06
prise sur amortissements et provisions		
transferts de charges		
autres produits	232 635,75	236 939,14
dotations de l'Etat	1 559 966,86	1 628 702,60
subventions et participations	1 068 358,73	1 101 565,21
autres attributions (péréquation compens)	81 061,00	75 374,00
TOTAL I	9 623 560,78	9 697 266,48
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES		
règlements et salaires	4 723 121,79	4 111 294,44
charges sociales	1 338 786,39	1 216 830,61
chats et charges externes	1 460 353,76	1 285 072,31
impôts et taxes	150 699,36	135 352,21
dotations aux amortissements sur immo		
dotations aux amort sur charges à répart	231 381,14	192 201,90



06600 - PLAINE DES PALMISTES PRINCIPAL

COMPTE DE RESULTAT 2012

Accusé de réception en préfecture
 974-219740065-20130606-DCM05-2013-03-
 DE
 Date de télétransmission : 06/06/2013
 Date de réception préfecture : 06/06/2013

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N -
dotations aux provisions		
autres charges	127 489,14	106 662,55
contingents et participations	109 321,00	91 968,16
subventions	704 849,30	826 200,00
TOTAL II	8 846 001,88	7 965 582,34
1-RESULTAT D'EXPLOITATION(I-II)	777 558,90	1 731 684,14
PRODUITS COURANTS FINANCIERS		
valeurs mob et créances de l'actif immob	17,35	1 684,36
autres intérêts et produits assimilés	2 567,34	17,35
gains de change		
produit net sur cessions de VM/P		
prises sur provisions		
transferts de charges		
TOTAL III	2 584,69	1 701,71
CHARGES COURANTES FINANCIERES		
intérêts et charges assimilées	38 906,46	46 424,16
ertes de change		
charges nettes sur cessions de VM/P		
dotations aux amortissements et provisions		
TOTAL IV	38 906,46	46 424,16

104003

Accusé de réception en préfecture
 974-219740065-20130606-DCM06-2013-03-
 DE
 Date de télétransmission : 06/06/2013
 Date de réception préfecture : 06/06/2013



Exercice 2012

06600 - PLAINE DES PALMISTES PRINCIPAL

COMPTE DE RESULTAT 2012

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
2-RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-36 321,77	-44 722,43
3-RESULTAT COURANT (I-II+III-IV)	741 237,13	1 686 961,71
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits except op gestion - Subventions		
Produits except op gestion - Autres opérations	948,35	1 440,00
Produits des cessions d'immobilisations	210 195,00	872 425,00
Différentiels (positifs/négatifs) reportés en résultat		
Produits except op capital - Autres opérations	26 561,00	31 492,84
Prises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V	237 704,35	905 357,84
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges except op gestion - Subventions		
Charges except op gestion - Autres opérations	59 157,39	27 119,41
Valeur comptable des immo cédées	485,08	7 940,42
Différentiels (positifs/négatifs) transférés à l'exercice	209 709,92	864 484,51
Charges except op capital - Autres opérations		
Dotations aux amortissements et provisions		
TOTAL VI	269 352,39	899 544,41
4-RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-31 648,04	5 813,41

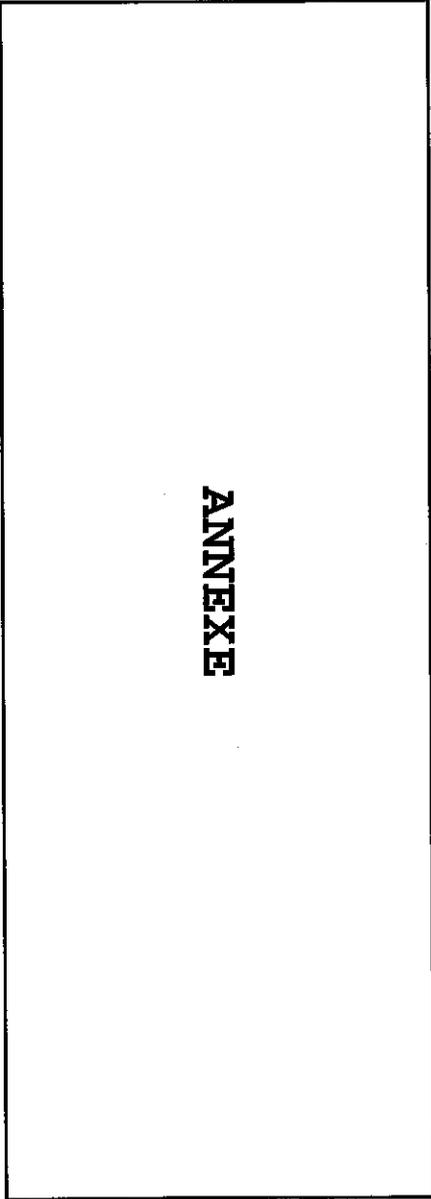
Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20130606-DCM05-2013-03-
DE
Date de télétransmission : 06/06/2013
Date de réception préfecture : 06/06/2013



06600 - PLAINE DES PALMISTES PRINCIPAL

COMPTE DE RESULTAT 2012

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N -
5- TOTALDES PRODUITS (I+III+V)	9 863 849,82	10 604 326,05
6- TOTALDES CHARGES (II+IV+VI)	9 154 260,73	8 911 550,93
RESULTAT DE L'EXERCICE (3-6)	709 589,09	1 692 775,12



104003

TRES. S. M. COMMUNICPALE ET HO
N° 104003-2013-03-
réception en préfecture : 06/06/2013
réception préfecture : 06/06/2013



06600 - PLAINES DES PALMISTES PRINCIPAL

OPÉRATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

I-5
Exercice 2012

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2012

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde Débit	Solde Créditeur			Solde Débit	Solde Créditeur

104003

TRES. S. M. COMMUNICPALE ET HO

06600 - PLAINE DES PALMISTES PRINCIPAL



Exercice 2012

Ag. de réception en préfecture : 06/06/2013
N° : 740065-20130606-DCM0003-2013-03-
Date de télétransmission : 06/06/2013
Date de réception préfecture : 06/06/2013

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2012

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde Débiteur	Solde Crédoiteur			Solde Débiteur	Solde Crédoiteur

EXECUTION BUDGETAIRE

06600 - PLAINE DES PALMISTES PRINCIPAL

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
révisions budgétaires totales (a)	9 358 145,99	10 478 078,37	19 836 224,36
titres de recettes émis (b)	4 064 609,61	10 126 781,12	14 191 390,73
réductions de titres (c)	0,00	261 821,69	261 821,69
recettes nettes (d = b - c)	4 064 609,61	9 864 959,43	13 929 569,04
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	9 358 145,99	10 478 078,37	19 836 224,36
Mandats émis (f)	4 080 989,99	9 161 870,34	13 242 860,33
Annulations de mandats (g)	3 482,28	6 500,00	9 982,28
Dépenses nettes (h = f - g)	4 077 507,71	9 155 370,34	13 232 878,05
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d-h) Excédent		709 589,09	696 690,99
(h-d) Déficit	12 898,10		



06600 - PLAINE DES PALMISTES PRINCIPAL

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

Accusé de réception en préfecture
 974-219740065-20130606-DCM05-2013-03-
 DE
 Date de télétransmission : 06/06/2013
 Date de réception préfecture : 06/06/2013

	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRÉCEDENT : 2011	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : L'EXERCICE 2012	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2012	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2012
- Budget principal					
Investissement	-720 155,19	0,00	-12 898,10	0,00	-733 053,29
fonctionnement	1 692 775,12	1 200 648,36	709 589,09	0,00	1 201 715,85
TOTAL I	972 619,93	1 200 648,36	696 690,99	0,00	468 662,56
I - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
II - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
COMPES FUNEBRES PLAINE PALMISTES					
Investissement					
fonctionnement	1 891,89	0,00	-64,58	0,00	1 827,31
Sous-Total	1 891,89	0,00	-64,58	0,00	1 827,31
PANCIER PLAINE DES PALMISTES					
Investissement	-18 030,00	0,00	18 030,00	0,00	0,00

null

06600 - PLAINE DES PALMISTES PRINCIPAL

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

Accusé de réception en préfecture
 974-219740065-20130606-DCM05-2013-03-
 DE
 Date de télétransmission : 06/06/2013
 Date de réception préfecture : 06/06/2013

	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRÉCEDENT : 2011	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2012	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2012	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RÉSULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2012
fonctionnement	31 449,51	18 030,00	8 445,00	0,00	21 864,51
Sous-Total	13 419,51	18 030,00	26 475,00	0,00	21 864,51
AUX PLAINE DES PALMISTES					
Investissement	-144 261,84	0,00	183 646,20	0,00	39 384,36
fonctionnement	310 992,13	0,00	13 580,55	0,00	324 572,68
Sous-Total	166 730,29	0,00	197 226,75	0,00	363 957,04
TOTAL III	182 041,69	18 030,00	223 637,17	0,00	387 648,86
TOTAL I + II + III	1 154 661,62	1 218 678,36	920 328,16	0,00	856 311,42

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20130606-DCM05-2013-03-
DE
Date de télétransmission : 06/06/2013
Date de réception préfecture : 06/06/2013

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20130606-DCM05-2013-03-
D
Date de télétransmission : 06/06/2013
Date de réception préfecture : 06/06/2013

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total Prévisions 3 = 1 + 2
16	Emprunts et dettes assimilées	175 000,00		175 000,00
20	Immobilisations incorporelles	652 119,00	767 623,46	1 419 742,46
204	Subventions d'équipement versées		11 000,00	11 000,00
21	Immobilisations corporelles	914 076,20	451 941,88	1 366 018,08
23	Immobilisations en cours	3 450 000,00	2 066 230,26	5 516 230,26
	SOUS-TOTAL	5 191 195,20	3 296 795,60	8 487 990,80
	TOTAL	5 191 195,20	3 296 795,60	8 487 990,80
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	150 000,00		150 000,00
	TOTAL	150 000,00		150 000,00
001	Solde d'exécution de la section d'invest	5 341 195,20	4 016 950,79	9 358 145,99
	TOTAL GENERAL	5 341 195,20	4 016 950,79	9 358 145,99

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20130606-DCM05-2013-03-
D.H.
Date de télétransmission : 06/06/2013
Date de réception préfecture : 06/06/2013

**ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES**

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 1	Emissions 2	Annulations 3	DEPENSES nettes 4 = 2 - 3	Solde prévisions/ réalisations 5 = 1 - 4
16	175 000,00	173 861,74		173 861,74	1 138,26
20	1 419 742,46	366 233,74		366 233,74	1 053 508,72
204	11 000,00	10 948,78		10 948,78	51,22
21	1 366 018,08	495 990,66		495 990,66	870 027,42
23	5 516 230,26	2 885 703,80		2 882 221,52	2 634 008,74
SOUS-TOTAL	8 487 990,80	3 932 738,72		3 929 256,44	4 558 734,36
TOTAL	150 000,00	148 251,27		148 251,27	1 748,73
040	150 000,00	148 251,27		148 251,27	1 748,73
TOTAL	150 000,00	148 251,27		148 251,27	1 748,73
001	720 155,19				720 155,19
TOTAL GENERAL	9 358 145,99	4 080 989,99	3 482,28	4 077 507,71	5 280 638,28



ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

Accusé de réception en préfecture
 974-219740065-20130606-DCM05-2013-03-
 Date de télétransmission : 06/06/2013
 Date de réception préfecture : 06/06/2013

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total Prévisions 3 = 1 + 2
10	Dotations fonds divers et réserves	710 000,00	1 180 648,36	1 890 648,36
13	Subventions d'investissement	3 480 195,20	2 886 302,43	6 366 497,63
16	Emprunts et dettes assimilées		300 000,00	300 000,00
204	Subventions d'équipement versées			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits de cessions (recettes)	200 000,00	-210 195,00	-10 195,00
	SOUS-TOTAL	4 390 195,20	4 156 755,79	8 546 950,99
	CHAPITRES REELIS VOTES SANS OPERATIONS			
	TOTAL	4 390 195,20	4 156 755,79	8 546 950,99
021	Virement de la section de fonctionnement	651 000,00	-350 000,00	301 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	300 000,00	210 195,00	510 195,00
	TOTAL	951 000,00	-139 805,00	811 195,00
	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	5 341 195,20	4 016 950,79	9 358 145,99
	TOTAL GENERAL			



Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20130606-DCM05-2013-03-
D.H.
Date de télétransmission : 06/06/2013
Date de réception préfecture : 06/06/2013

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 1	Emissions 2	Annulations 3	RECETTES nettes 4 = 2 - 3	Solde prévisions/ réalisations 5 = 1 - 4
10	1 890 648,36	1 955 597,02		1 955 597,02	-64 948,66
13	6 366 497,63	1 470 819,62		1 470 819,62	4 895 678,01
16	300 000,00	150 000,00		150 000,00	150 000,00
204		46 426,74		46 426,74	-46 426,74
27		190,09		190,09	-190,09
024	-10 195,00				-10 195,00
SOUS-TOTAL	8 546 950,99	3 623 033,47		3 623 033,47	4 923 917,52
TOTAL	8 546 950,99	3 623 033,47		3 623 033,47	4 923 917,52
021	301 000,00				301 000,00
040	510 195,00	441 576,14		441 576,14	68 618,86
TOTAL	811 195,00	441 576,14		441 576,14	369 618,86
TOTAL GENERAL	9 358 145,99	4 064 609,61		4 064 609,61	5 293 536,38

Accusé de réception en préfecture
 974-219740065-20130606-DCM05-2013-03-
 Date de télétransmission : 06/06/2013
 Date de réception préfecture : 06/06/2013



06600 - PLAINE DES PALMISTES PRINCIPAL

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total Prévisions 3 = 1 + 2
011	Charges à caractère général	1 350 000,00	424 915,29	1 774 915,29
012	Charges de personnel et frais assimilés	5 450 000,00	1 028 454,00	6 478 454,00
65	Autres charges de gestion courante	994 500,00	118 514,08	1 113 014,08
66	Charges financières	45 500,00	10 000,00	55 500,00
67	Charges exceptionnelles	85 000,00		85 000,00
68	Dotations aux Amortissements et aux prov		160 000,00	160 000,00
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	7 925 000,00	1 741 883,37	9 666 883,37
023	Virement à la section d'investissement	651 000,00	-350 000,00	301 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	300 000,00	210 195,00	510 195,00
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	951 000,00	-139 805,00	811 195,00
TOTAL GENERAL		8 876 000,00	1 602 078,37	10 478 078,37

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20130606-DCM05-2013-03-
Date de télétransmission : 06/06/2013
Date de réception préfecture : 06/06/2013

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 1	Emissions 2	Annulations 3	DEPENSES nettes 4 = 2 - 3	Solde prévisions/ réalisations 5 = 1 - 4
011	1 774 915,29	1 494 532,43		1 494 532,43	280 382,86
012	6 478 454,00	6 179 538,48		6 179 538,48	298 915,52
65	1 113 014,08	941 659,44		941 659,44	171 354,64
66	55 500,00	45 406,46		38 906,46	16 593,54
67	85 000,00	59 157,39		59 157,39	25 842,61
68	160 000,00				160 000,00
TOTAL	9 666 883,37	8 720 294,20	6 500,00	8 713 794,20	953 089,17
023	301 000,00				301 000,00
042	510 195,00	441 576,14		441 576,14	68 618,86
TOTAL	811 195,00	441 576,14		441 576,14	369 618,86
TOTAL GENERAL	10 478 078,37	9 161 870,34	6 500,00	9 155 370,34	1 322 708,03

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total Prévisions 3 = 1 + 2
013	Atténuations de charges			
70	Produits des services, du domaine et ven	100 000,00	440,00	100 440,00
73	Impôts et taxes	5 789 000,00	393 803,55	6 182 803,55
74	Dotations et participations	2 597 000,00	453 997,37	3 050 997,37
75	Autres produits de gestion courante	190 000,00	40 000,00	230 000,00
76	Produits financiers		2 567,34	2 567,34
77	Produits exceptionnels	50 000,00	219 143,35	269 143,35
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	8 726 000,00	1 109 951,61	9 835 951,61
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	150 000,00		150 000,00
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	150 000,00		150 000,00
002	Résultat de fonctionnement reporté		492 126,76	492 126,76
TOTAL GENERAL		8 876 000,00	1 602 078,37	10 478 078,37



Le Trésor Public ou Service de Soutien Local

06600 - PLAINE DES PALMISTES PRINCIPAL

Etat A4 / II-3
Exercice 2012
Page droite 29

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20130606-DCM05-2013-03-
Date de télétransmission : 06/06/2013
Date de réception préfecture : 06/06/2013

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 1	Emissions 2	Annulations 3	RECETTES nettes 4 = 2 - 3	Solde prévisions/ réalisations 5 = 1 - 4
013		1 109,61		1 109,61	-1 109,61
70	100 440,00	148 203,51		148 203,51	-47 763,51
73	6 182 803,55	6 539 395,66	154 312,00	6 385 083,66	-202 280,11
74	3 050 997,37	2 809 488,59	100 102,00	2 709 386,59	341 610,78
75	230 000,00	237 372,20	4 736,45	232 635,75	-2 635,75
76	2 567,34	2 584,69		2 584,69	-17,35
77	269 143,35	240 375,59	2 671,24	237 704,35	31 439,00
TOTAL	9 835 951,61	9 978 529,85	261 821,69	9 716 708,16	119 243,45
042	150 000,00	148 251,27		148 251,27	1 748,73
TOTAL	150 000,00	148 251,27		148 251,27	1 748,73
002	492 126,76				492 126,76
TOTAL GENERAL	10 478 078,37	10 126 781,12	261 821,69	9 864 959,43	613 118,94

06600 PLAINE DES PALMISTES PRINCIPAL
 ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

	Intitulé	Émission		Annulations	DEPENSES nettes 3 = 1 - 2
		1	2		
541	Emprunts en euros	172 110,41			172 110,4
5873	Autres dettes - Département	1 751,33			1 751,3
	OUS-TOTAL CHAPITRE 16	173 861,74			173 861,7
02	Frais liés à la réalisation des documents	7 630,80			7 630,8
031	Frais d'études	352 732,37			352 732,3
051	Concessions et droits similaires	5 870,57			5 870,5
	OUS-TOTAL CHAPITRE 20	366 233,74			366 233,7
04122	Bâtiments et installations	10 948,78			10 948,7
	OUS-TOTAL CHAPITRE 204	10 948,78			10 948,7
111	Terrains nus	248 635,80			248 635,8
181	Installations générales agencements et a	101 234,43			101 234,4
182	Matériel de transport	380,96			380,9
183	Matériel de bureau et matériel informati	22 025,09			22 025,0
184	Mobilier	57 765,00			57 765,0
188	Autres immobilisations corporelles	65 949,38			65 949,3
	OUS-TOTAL CHAPITRE 21	495 990,66			495 990,6
312	Terrains	358 987,52	3 482,28		355 505,2
313	Constructions	2 140 644,53			2 140 644,5
315	Installations matériels et outillage tec	386 071,75			386 071,7
	OUS-TOTAL CHAPITRE 23	2 885 703,80	3 482,28		2 882 221,5
	SOUS-TOTAL	3 932 738,72	3 482,28		3 929 256,4
	TOTAL	3 932 738,72	3 482,28		3 929 256,4
312	Terrains	31 215,34			31 215,3
313	Constructions	62 079,89			62 079,8

de réception en préfecture
 N° de récépissé : 9740065-20130606-DCM05-2013-03-
 Date de télétransmission : 06/06/2013
 Date de réception préfecture : 06/06/2013

de réception en préfecture : 06/06/2013
de réception en préfecture : 06/06/2013
de réception en préfecture : 06/06/2013

06600 PLAINE DES PALMISTES PRINCIPAL
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

	Intitulé	Émission 1	Annulations 2	RECETTES nettes 3 = 1 - 2
2222	Fonds compensation taxe valeur ajoutée (630 646,29		630 646,2
2223	Taxe locale d'équipement	36 756,00		36 756,0
2228	Autres fonds globalisés	87 546,37		87 546,3
268	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 200 648,36		1 200 648,3
OUS-TOTAL CHAPITRE 10	Dotations fonds divers et réserves	1 955 597,02		1 955 597,0
321	Etat et Etablissements Nationaux	31 592,67		31 592,6
322	Région	502 566,45		502 566,4
323	Département	108 246,40		108 246,4
3251	GFP de rattachement	793 983,73		793 983,7
332	Amendes de police	34 430,37		34 430,3
OUS-TOTAL CHAPITRE 13	Subventions d'investissement	1 470 819,62		1 470 819,6
541	Emprunts en euros	150 000,00		150 000,0
OUS-TOTAL CHAPITRE 16	Emprunts et dettes assimilées	150 000,00		150 000,0
241582	Bâtiments et installations	46 426,74		46 426,7
OUS-TOTAL CHAPITRE 204	Subventions d'équipement versées	46 426,74		46 426,7
766	Créances pour locations-acquisitions	190,09		190,0
OUS-TOTAL CHAPITRE 27	Autres immobilisations financières	190,09		190,0
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	3 623 033,47		3 623 033,4
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	3 623 033,47		3 623 033,4
32	Plus ou moins-values sur cessions d'immo	209 709,92		209 709,9
111	Terrains nus	485,08		485,0
805	Concessions et droits similaires brevet	2 709,03		2 709,0
3181	Installations générales agencements et a	1 384,00		1 384,0
3182	Matériel de transport	104 829,49		104 829,4

06600 PLAINE DES PALMISTES PRINCIPAL

ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

	Intitulé	Émission 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 - 2
042	Achats de prestations de services – autr	53 177,31		53 177,3
05	Achats de matériel – équipements et trav	73 059,67		73 059,6
0611	Achats non stockés de fournitures non st	20 535,46		20 535,4
0612	Achats non stockés de fournitures non st	14 080,57		14 080,5
0618	Autres fournitures non stockables	2 166,36		2 166,3
0621	Achats non stockés de combustibles	6 313,93		6 313,9
0622	Achats non stockés de carburants	51 235,72		51 235,7
0623	Achats non stockés d'alimentation	302 959,73		302 959,7
0628	Achats d'autres fournitures non stockées	6 586,85		6 586,8
0631	Achats non stockés de fournitures d'entr	18 726,21		18 726,2
0632	Achats non stockés de fournitures de pet	31 079,46		31 079,4
0636	Achats non stockés de vêtements de trava	25 656,16		25 656,1
064	Achats non stockés de fournitures admini	21 368,54		21 368,5
065	Achats non stockés de livres disques c	14 067,49		14 067,4
068	Achats non stockés d'autres matières et	2 978,77		2 978,7
11	Contrats prestations de services	277 859,05		277 859,0
135	Services extérieurs – locations mobilièr	45 037,21		45 037,2
1521	Services extérieurs – entretien et répar	20 402,82		20 402,8
1522	Services extérieurs – entretien et répar	41 736,41		41 736,4
1523	Services extérieurs – entretien et répar	15 483,77		15 483,7
1551	Services extérieurs – entretien et répar	31 944,51		31 944,5
1558	Services extérieurs – entretien et répar	8 442,89		8 442,8
156	Services extérieurs – maintenance	31 832,64		31 832,6
16	Primes d'assurance	99 677,65		99 677,6

de réception en préfecture : 06/06/2012
 Date de réception en préfecture : 06/06/2012
 Date de télétransmission : 06/06/2012
 Date de mise en ligne : 06/06/2012

06600 PLAINE DES PALMISTES PRINCIPAL
 ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS

SECTION DE FONCTIONNEMENT –DEPENSES

de réception en préfecture : 06/06/2012
 de télétransmission : 06/06/2012
 de réception préfecture : 06/06/2012

	Intitulé	Émission 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 - 2
182	Services extérieurs –divers –documenta	8 572,60		8 572,6
184	Services extérieurs –divers –versement	4 904,30		4 904,3
225	Indemnités au comptable et aux régisseur	1 553,93		1 553,9
226	Rémunération d'intermédiaireset honorai	7 069,75		7 069,7
227	Rémunération d'intermédiaireset honorai	21 113,85		21 113,8
231	Publicité publications relations publicu	8 938,18		8 938,1
232	Publicité publications relations publicu	42 483,63		42 483,6
236	Publicité publications relations publicu	9 485,67		9 485,6
237	Publicité publications relations publicu	15 382,97		15 382,9
247	Transports –transports collectifs	29 008,03		29 008,0
251	Déplacements missions et réceptions –vo	7 403,05		7 403,0
256	Déplacements missions et réceptions –mi	5 026,92		5 026,9
257	Déplacements missions et réceptions –ré	8 216,35		8 216,3
261	Frais d'affranchissement	8 648,38		8 648,3
262	Frais de télécommunications	63 089,11		63 089,1
281	Autres services extérieurs –concours di	3 047,86		3 047,8
3512	Impôts directs –taxes foncières	30 522,00		30 522,0
358	Autres droits administration des impôts	3 656,67		3 656,6
OUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	1 494 532,43		1 494 532,4
331	Versement de transport	67 575,00		67 575,0
332	Cotisations versées au FNAL	3 767,00		3 767,0
336	Cotisation au centre national et au cent	45 178,69		45 178,6
4111	Personnel titulaire –rémunération princ	1 106 469,25		1 106 469,2
4112	Personnel titulaire –nbi supplément fam	33 707,42		33 707,4

06600 PLAINE DES PALMISTES PRINCIPAL
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

104003
TRES. ST-BENOIT MUNICIPAL ET HO
de réception en préfecture : 06/06/2012
Date de télétransmission : 06/06/2012
Date de réception préfecture : 06/06/2012

N° de l'article puis de l'opération au chapitre	Intitulé	Émission		Annulations	DEPENSES nettes 3 = 1 - 2
		1	2		
4118	Personnel titulaire – autres indemnités	607 624,13			607 624,1
4131	Personnel non titulaire – rémunération	1 629 623,21			1 629 623,2
4168	Autres emplois d'insertion	1 124 584,41			1 124 584,4
451	Charges sécurité sociale et prévoyance c	622 477,54			622 477,5
453	Cotisations aux caisses de retraites	391 795,34			391 795,3
454	Charges sécurité sociale et prévoyance c	170 753,00			170 753,0
458	Charges sécurité sociale et prévoyance c	42 184,95			42 184,9
472	Autres charges sociales – prestations fami	6 938,55			6 938,5
4731	Autres charges sociales allocations chôm	11 095,83			11 095,8
475	Autres charges sociales – médecine du tr	14 303,68			14 303,6
478	Autres charges sociales diverses	79 237,50			79 237,5
4831	Cessation progressive d'actifs à l'âge	179 744,28			179 744,2
488	Autres charges de personnel	42 478,70			42 478,7
OUS-TOTAL CHAPITRE 012	Charges de personnel et frais assimilés	6 179 538,48			6 179 538,4
531	Indemnités des maîtres adjoints et consei	121 169,64			121 169,6
532	Frais de mission des maîtres adjoints et	2 035,50			2 035,5
533	Cotisations de retraite des maîtres adjoi	4 284,00			4 284,0
553	Contingents et participations obligatoir	109 321,00			109 321,0
57361	Caisse des Ecoles	40 000,00			40 000,0
57362	Centre communal d'actions sociales (CCA	40 000,00			40 000,0
574	Subventions de fonctionnement aux assoc	624 849,30			624 849,3
OUS-TOTAL CHAPITRE 65	Autres charges de gestion courante	941 659,44			941 659,4
5111	Intérêts réglés à l'échéance	39 906,46			39 906,4
5112	Intérêts – rattachement des icne	5 500,00		6 500,00	-1 000,0

06600 PLAINE DES PALMISTES PRINCIPAL
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

	Intitulé	Émission 1	Annulations 2	RECETTES nettes 3 = 1 - 2
419	Remboursements sur rémunérations du pers	1 109,61		1 109,6
	Atténuations de charges	1 109,61		1 109,6
OUS-TOTAL CHAPITRE 013				
3111	Utilisation du domaine - concession dans	1 316,69		1 316,6
367	Prestations services - redevances et dro	146 886,82		146 886,8
OUS-TOTAL CHAPITRE 70	Produits des services, du domaine et ven	148 203,51		148 203,5
3111	Taxes foncières et d'habitation	1 433 423,00	340,00	1 433 083,0
331	Taxes services publics et domaine - taxe	3 545,00		3 545,0
336	Taxes services publics et domaine - droi	17 376,00	20,00	17 356,0
372	Impôts et taxes d'outre-mer-taxes sur	901 252,00	51 883,00	849 369,0
373	Impôts et taxes d'outre-mer- octroi de	3 916 489,00	102 069,00	3 814 420,0
381	Taxe additionnelle aux droits de mutatio	188 044,66		188 044,6
388	Autres taxes diverses	79 266,00		79 266,0
OUS-TOTAL CHAPITRE 73	Impôts et taxes	6 539 395,66	154 312,00	6 385 083,6
411	Dotation globale fonctionnement (DGF) do	1 296 191,00	100 102,00	1 196 089,0
4121	Dotation de solidarité rurale	333 605,00		333 605,0
4127	Dotation nationale de péréquation	19 008,00		19 008,0
46	Dotation générale de décentralisation	11 264,86		11 264,8
4718	Autres participations de l'Etat	873 136,94		873 136,9
4751	Participations - GFP de rattachement	10 000,00		10 000,0
478	Participations - autres organismes	185 221,79		185 221,7
4833	Etat-Compensations au titre de la Contri	1 923,00		1 923,0
4834	Etat compensation au titre des exonérat	67 929,00		67 929,0
4835	Etat compensation au titre des exonétera	6 179,00		6 179,0
485	Dotation pour les titres sécurisés	5 030,00		5 030,0

réception en préfecture : 06/06/2012
 téléréalisation : 06/06/2012
 réception préfecture : 06/06/2012

06600 PLAINE DES PALMISTES PRINCIPAL
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

N° articles puis total par chapitre	Intitulé	Émission		Annulations	RECETTES nettes 3 = 1 - 2
		1	2		
OUS-TOTAL CHAPITRE 74	Dotations et participations	2 809 488,59	100 102,00	2 709 386,5	
2	Autres produits de gestion courante -re	77 837,20	4 736,45	73 100,7	
8	Produits divers de gestion courante	159 535,00		159 535,0	
OUS-TOTAL CHAPITRE 75	Autres produits de gestion courante	237 372,20	4 736,45	232 635,7	
11	Produits financiers -produits des partici	17,35		17,3	
11	Autres produits financiers	2 567,34		2 567,3	
11	Produits financiers	2 584,69		2 584,6	
11	Autres produits financiers	2 584,69		2 584,6	
11	Produits financiers	948,35		948,3	
OUS-TOTAL CHAPITRE 76	Produits exceptionnels mandats annulés (210 195,00		210 195,0	
73	Produits exceptionnels -produits des ce	29 232,24	2 671,24	26 561,0	
75	Produits exceptionnels divers	240 375,59	2 671,24	237 704,3	
788	Produits exceptionnels	9 978 529,85	261 821,69	9 716 708,1	
OUS-TOTAL CHAPITRE 77	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	148 251,27		148 251,2	
TOTAL	Travaux en régie -immobilisations corpo	148 251,27		148 251,2	
22	Opérations d'ordre de transfert entre se	148 251,27		148 251,2	
OUS-TOTAL OPERATION n° 042	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	148 251,27		148 251,2	
TOTAL	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNE	10 126 781,12	261 821,69	9 864 959,4	

COMPTABILITE
DES DENIERS ET VALEURS



06600 - PLAINE DES PALMISTES PRINCIPAL

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2012

Reçu de réception en préfecture
 N° 219740065-20130606-DCM05-2013-03-
 Date de télétransmission : 06/06/2013
 Date de réception préfecture : 06/06/2013

N° de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1021	Dotation		13 933 355,05						13 933 355,05		
10222	FCTVA		10 705 608,23			630 646,29		11 336 254,52		11 336 254,52	
10223	TLE		504 605,77			36 756,00		541 361,77		541 361,77	
10228	Autres fonds globalisés		124 250,78			87 546,37		211 797,15		211 797,15	
	Sous Total compte 1022		11 334 464,78			754 948,66		12 089 413,44		12 089 413,44	
	Sous Total compte 102		25 267 819,83			754 948,66		26 022 768,49		26 022 768,49	
	Excédit de fonctionnement capitalisé		28 872 700,05			1 200 648,36		30 073 348,41		30 073 348,41	
1068	Sous Total compte 106		28 872 700,05			1 200 648,36		30 073 348,41		30 073 348,41	
	Sous Total compte 10		54 140 519,88			1 955 597,02		56 096 116,90		56 096 116,90	
110	Report à nouveau solde créditeur			1 200 648,36				1 200 648,36			
	Sous Total compte 11			1 200 648,36				1 200 648,36			
	Résultat exercice excédit déficit		1 692 775,12					1 692 775,12			
12	Sous Total compte 12		1 692 775,12					1 692 775,12			
	Sous Total compte 12		1 692 775,12					1 692 775,12			
											0,00



06600 - PLAINE DES PALMISTES PRINCIPAL
 Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2012

de réception en préfecture
 19740065-20130606-DCM05-2013-03-
 Date de télétransmission : 06/06/2013
 Date de réception préfecture : 06/06/2013

Numéros de compte	Libelle du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit
1321	Etat et EPN	7 811	628,21			31 592,67		7 843 220,88		7 843 220,88	
1322	Région	3 635	772,08			502 566,45		4 138 338,53		4 138 338,53	
1323	Dépt	10 367	303,45			108 246,40		10 475 549,85		10 475 549,85	
13251	GFP de rattachement					793 983,73		998 836,53		998 836,53	
13258	Autres groupements							156 985,10		156 985,10	
	Sous Total compte 1325					793 983,73		1 155 821,63		1 155 821,63	
1327	Budget communautaire fonds structurel	2 404	463,22					2 404 463,22		2 404 463,22	
1328	Autres							130 022,56		130 022,56	
	Sous Total compte 132					1 436 389,25		26 147 416,67		26 147 416,67	
1332	Amendes de police					34 430,37		113 179,93		113 179,93	
	Sous Total compte 133					34 430,37		113 179,93		113 179,93	
1342	Fds affés équipt non transf amendes pol							46 226,00		46 226,00	
	Sous Total compte 134							46 226,00		46 226,00	

06600 - PLAINE DES PALMISTES PRINCIPAL

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2012

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes			
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit		
1382	Autres subv invest. non transf Région		569 072,82									569 072,82	
	Sous Total compte 138		569 072,82									569 072,82	
	Sous Total compte 13	25 405 075,80				1 72 110,41		1 72 110,41					779 498,76
1641	Emprunts en euros		801 609,17			1 72 110,41		1 72 110,41					779 498,76
	Sous Total compte 164		801 609,17			1 72 110,41		1 72 110,41					779 498,76
16873	Autres dettes - Dépt		3 502,71			1 751,33		1 751,33					1 751,38
	Sous Total compte 1687		3 502,71			1 751,33		1 751,33					1 751,38
16884	Int sur empls état crédit		6 500,00					6 500,00					5 500,00
	Sous Total compte 1688		6 500,00					6 500,00					5 500,00
	Sous Total compte 168		10 002,71			1 73 861,74		1 80 361,74					786 750,14
	Sous Total compte 16		811 611,88					2 861 149,12					2 861 149,12
181	Cpte liaison : affectation		2 861 149,12										2 861 149,12
	Sous Total compte 18		2 861 149,12					2 861 149,12					2 861 149,12



de réception en préfecture
 219740065-20130606-DCM05-2013-03-
 de télétransmission : 06/06/2013
 de réception préfecture : 06/06/2013

06600 – PLAINE DES PALMISTES PRINCIPAL
 Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2012

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit
192	Plus ou moins - valeurs cessions immo		877 885,63				209 709,92		1 087 595,55		1 087 595,55
	Sous Total compte 19		877 885,63				209 709,92		1 087 595,55		1 087 595,55
	Total classe 1	2 861 149,12		2 899 923,48		173 861,74		5 934 934,34		2 861 149,12	
		82 927 868,31		1 698 275,12		3 786 126,56		88 412 269,99		85 338 484,77	
202	Frais réalisation doc urb et num cada st	68 536,28				7 630,80		76 167,08		76 167,08	
2031	Frais d'études	1 345 766,43				352 732,37		1 698 498,80		1 698 498,80	
	Sous Total compte 203	1 345 766,43				352 732,37		1 698 498,80		1 698 498,80	
204122	Bâtiments et installations					10 948,78		10 948,78		10 948,78	
	Sous Total compte 20412					10 948,78		10 948,78		10 948,78	
2041582	Bâtiments et installations	57 386,00						57 386,00		57 386,00	
	Sous Total compte 204158	57 386,00						57 386,00		57 386,00	
	Sous Total compte 20415	57 386,00						57 386,00		57 386,00	
	Sous Total compte 2041	57 386,00						57 386,00		57 386,00	
	Sous Total compte 204	57 386,00						57 386,00		57 386,00	

06600 –PLAINNE DES PALMISTES PRINCIPAL
Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2012

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2051	Concessions et droits similaires	73 902,66				5 870,57		79 773,23		79 773,23	
	Sous Total compte 205	73 902,66				5 870,57		79 773,23		79 773,23	
	Sous Total compte 20	1 545 591,37				377 182,52		1 922 773,89		1 876 347,15	
2111	Terrains nus	755 719,58				248 635,80		1 004 355,38		1 003 870,30	
2112	Terrains de voirie	2 303,20						2 303,20		2 303,20	
2113	Terr aménagés autres que voirie	69 584,12						69 584,12		69 584,12	
2115	Terrains bâtis	176 760,94						176 760,94		176 760,94	
2116	Cimetières	23 889,37						23 889,37		23 889,37	
2118	Autres terrains	252 573,76						252 573,76		252 573,76	
	Sous Total compte 211	1 280 830,97				248 635,80		1 529 466,77		1 528 981,69	
2128	Autres agencet et aménagt terrains	439 420,90						439 420,90		439 420,90	
	Sous Total compte 212	439 420,90						439 420,90		439 420,90	
21311	Hôtel de ville	3 768 737,62						3 768 737,62		3 768 737,62	

Use de réception en préfecture
219740065-20130606-DCM05-2013-03-
Date de télétransmission : 06/06/2013
Date de réception préfecture : 06/06/2013

06600 -PLAINE DES PALMISTES PRINCIPAL
Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2012

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
21312	Batiments scolaires	2 343 720,03						2 343 720,03		2 343 720,03	
21316	Construct-batimentspubliques-equipem	205 978,59						205 978,59		205 978,59	
21318	Autres batiments publiques	6 801 132,37						6 801 132,37		6 801 132,37	
	Sous Total compte 2131	13 119 568,61						13 119 568,61		13 119 568,61	
2132	Immeubles de rapport	1 532 387,02						1 532 387,02		1 532 387,02	
2135	Instal gales agencé amégés const	752 599,93						752 599,93		752 599,93	
2138	Autres constructions	41 269,21						41 269,21		41 269,21	
	Sous Total compte 213	15 445 824,77						15 445 824,77		15 445 824,77	
2151	Réseaux de voirie	26 361 685,01						26 361 685,01		26 361 685,01	
2152	Installations de voirie	3 748 705,02						3 748 705,02		3 748 705,02	
21531	Réseaux adduction eau	1 115 156,40						1 115 156,40		1 115 156,40	
21534	Réseaux électrification	3 170 150,43						3 170 150,43		3 170 150,43	
21538	Autres réseaux	1 851 186,04						1 851 186,04		1 851 186,04	

06600 -PLAINE DES PALMISTES PRINCIPAL

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2012

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 2153	6 136 492,87						6 136 492,87		6 136 492,87	
21561	Matr outl incendie déf civ matr roulan	16 294,55						16 294,55		16 294,55	
	Sous Total compte 2156	16 294,55						16 294,55		16 294,55	
2158	Autres instal matr outl tech	331 857,75						331 857,75		331 857,75	
	Sous Total compte 215	36 595 035,20						36 595 035,20		36 595 035,20	
2161	Oeuvres et objets d'art	4 000,00						4 000,00		4 000,00	
	Sous Total compte 216	4 000,00						4 000,00		4 000,00	
21758	Autres instal matr outl tech	7 000,00						7 000,00		7 000,00	
	Sous Total compte 2175	7 000,00						7 000,00		7 000,00	
	Sous Total compte 217	7 000,00						7 000,00		7 000,00	
2181	Instal gales agencet armngts divers	459 481,57				101 234,43		560 716,00		560 716,00	
	Mat de transport	1 213 060,82				380,96		1 213 441,78		1 213 441,78	
2183	Mat bureau matr informatique	382 807,45				22 025,09		404 832,54		404 832,54	



06600 – PLAINE DES PALMISTES PRINCIPAL

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2012

Accusé de réception en préfecture
219740065-20130606-DCM0513-03-
Date de télétransmission : 06/06/2013
Date de réception préfecture : 06/06/2013

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit
2184	Mobilier	492 286,02				57 765,00		550 051,02		587 267,73	
				65 949,38		587 267,73		587 267,73			
2188	Autres immobilisations corporelles	521 318,35				247 354,86		3 316 309,07		3 316 309,07	
				247 354,86		3 316 309,07		3 316 309,07			
	Sous Total compte 218	3 068 954,21		495 990,66		485,08		57 337 056,71		485,08	
				495 990,66		485,08		57 337 056,71		485,08	
	Sous Total compte 21	56 841 066,05		390 202,86		3 482,28		3 456 127,07		3 452 644,79	
				390 202,86		3 482,28		3 456 127,07		3 452 644,79	
2312	Terrains	3 065 924,21				2 202 724,42		10 313 482,28		10 313 482,28	
						2 202 724,42		10 313 482,28		10 313 482,28	
2313	Constructions	8 110 757,86				441 027,79		11 065 195,68		11 065 195,68	
						441 027,79		11 065 195,68		11 065 195,68	
2315	Instal mat outill techn	10 624 167,89				3 033 955,07		24 834 805,03		24 831 322,75	
						3 033 955,07		24 834 805,03		24 831 322,75	
	Sous Total compte 231	21 800 849,96				3 482,28		3 482,28		24 831 322,75	
						3 482,28		3 482,28		24 831 322,75	
	Sous Total compte 23	21 800 849,96				3 482,28		105 286,00		105 286,00	
						3 482,28		105 286,00		105 286,00	
261	Titres de participation	105 286,00						556,44		556,44	
								556,44		556,44	
	Autres formes de participation	556,44						105 842,44		105 842,44	
								105 842,44		105 842,44	
266	Sous Total compte 26	105 842,44						4 421,22		4 231,13	
								4 421,22		4 231,13	
2766	Créances locations-acquisitions	4 421,22						190,09		190,09	
								190,09		190,09	



06600 - PLAINES DES PALMIESTES PRINCIPAL
Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2012

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 276	4 421,22				190,09		4 421,22	190,09	4 231,13	
	Sous Total compte 27	4 421,22				190,09		4 421,22	190,09	4 231,13	
2805	Concessions droits similaires brevet		67 343,63			2 709,03				70 052,66	
	Sous Total compte 280		67 343,63			2 709,03				70 052,66	
28181	Instal gales agencé amngés divers		4 821,00			1 384,00				6 205,00	
28182	Mat de transport		417 548,61			104 839,49				522 378,10	
28183	Mat bureau mat informatique		275 890,09			45 150,03				321 040,12	
28184	Mobilier		195 263,67			36 169,95				231 433,62	
28188	Amort autres immobilisationscorporel les		249 304,78			41 138,64				290 443,42	
	Sous Total compte 2818		1 142 828,15			228 672,11				1 371 500,26	
	Sous Total compte 281		1 142 828,15			228 672,11				1 371 500,26	
	Sous Total compte 28		1 210 171,78			231 381,14				1 441 552,92	
	Total classe 2	80 297 771,04	1 210 171,78			3 907 128,25	281 965,33	84 204 899,29	1 492 137,11	84 154 315,10	1 441 552,92



06600 - PLAINE DES PALMISTES PRINCIPAL
 Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre
 Arrêté à la date du 31/12/2012

de réception en préfecture
 219740065-20130606-DCM05-2013-03-
 Date de télétransmission : 06/06/2013
 Date de réception préfecture : 06/06/2013

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4011	Fournisseurs		207 200,27	1 533 077,46	1 435 544,43			1 533 077,46	1 642 744,70		109 667,24
40171	Fournisseurs - retenues de garantie		52 993,56						52 993,56		52 993,56
	Sous Total compte 4017		52 993,56						52 993,56		52 993,56
4041	Fournis immob		260 193,83	1 533 077,46	1 435 544,43			1 533 077,46	1 695 738,26		162 660,80
	Sous Total compte 401		260 193,83	3 611 635,56	3 612 552,41			3 611 635,56	3 615 126,79		3 491,23
40471	Fournis immob - retenues de garantie		108 388,17	5 434,17	32 895,50			5 434,17	141 283,67		135 849,50
	Sous Total compte 4047		108 388,17	5 434,17	32 895,50			5 434,17	141 283,67		135 849,50
	Sous Total compte 404		110 962,55	3 617 069,73	3 645 447,91			3 617 069,73	3 756 410,46		139 340,73
	Sous Total compte 40		371 156,38	5 150 147,19	5 080 992,34			5 150 147,19	5 452 148,72		302 001,53
4111	Redevables - amiable		367 407,94	260 535,31	179 201,93			627 943,25	179 201,93		448 741,32
4116	Redevables - contentieux		37 388,06	6 656,29	23 000,73			44 044,35	23 000,73		21 043,62
	Sous Total compte 411		404 796,00	267 191,60	202 202,66			671 987,60	202 202,66		469 784,94
4141	Locataires acquéreurs locat - amiable		19 697,58	57 374,69	59 763,34			77 072,27	59 763,34		17 308,93



06600 - PLAINE DES PALMISTES PRINCIPAL
Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2012

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4146	Locataires-acquéreurs/locat contentie ux	69 239,64		5 701,30	891,50			74 940,94	891,50	74 049,44	
	Sous Total compte 414	88 937,22		63 075,99	60 654,84			152 013,21	60 654,84	91 358,37	
	Sous Total compte 41	493 733,22		330 267,59	262 857,50			824 000,81	262 857,50	561 143,31	
421	Personnel - rémunérations dues		11 401,86	4 037 968,56	4 041 614,14			4 037 968,56	4 053 016,00		15 047,44
427	Personnel - oppositions			32 796,35	32 796,35			32 796,35	32 796,35		0,00
429	Deficit débets comptables et régisseu rs			27,00	27,00			27,00	27,00		0,00
	Sous Total compte 42		11 401,86	4 070 791,91	4 074 437,49			4 070 791,91	4 085 839,35		15 047,44
431	Sécurité sociale		550,00	2 048 746,98	2 048 247,52			2 048 746,98	2 048 797,52		50,54
437	Autres organismes sociaux			48 036,42	48 036,42			48 036,42	48 036,42		0,00
	Sous Total compte 43		550,00	2 096 783,40	2 096 283,94			2 096 783,40	2 096 833,94		50,54
44331	Opér particulières avec Département D éd			1 751,33	1 751,33			1 751,33	1 751,33		0,00
	Sous Total compte 4433			1 751,33	1 751,33			1 751,33	1 751,33		0,00
44352	Opér particul avec grp recettes amia ble			46 426,74	46 426,74			46 426,74	46 426,74		0,00

06600 – PLAINE DES PALMISTES PRINCIPAL
 Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2012

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit
44356	Opér partiel grp recettes contenteu x			46 426,74				46 426,74		46 426,74	
	Sous Total compte 4435			92 853,48	46 426,74			92 853,48	46 426,74	46 426,74	
44361	Opér part av Etat caisse écoles dépen ses			40 000,00	40 000,00			40 000,00	40 000,00		0,00
	Sous Total compte 4436			40 000,00	40 000,00			40 000,00	40 000,00		0,00
44371	Opér part av Etat col pub occas dépenses es			40 000,00	40 000,00			40 000,00	40 000,00		0,00
	Sous Total compte 4437			40 000,00	40 000,00			40 000,00	40 000,00		0,00
	Sous Total compte 443			174 604,81	128 178,07			174 604,81	128 178,07	46 426,74	
447	Autres impôts taxes versements assimi lés			139 180,81	139 205,81			139 180,81	139 205,81	46 401,74	25,00
	Sous Total compte 44			313 785,62	267 383,88			313 785,62	267 383,88		
451001	EAUX PLAINE DES PALMISTES	421 641,92		599 423,15	822 369,22			1 021 065,07	822 369,22	198 695,85	
451002	SPANC PLAINE DES PALMISTES		12 877,01	15,00	8 645,80			15,00	21 522,81		21 507,81
451003	POMPES FUNEBRES PLAINE PALMIST			77,78				77,78	1 905,09		1 827,31
	Sous Total compte 451	421 641,92	14 782,10	599 515,93	831 015,02			1 021 157,85	845 797,12	175 360,73	



06600 –PLAINNE DES PALMISTES PRINCIPAL
Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2012

Boite de réception en préfecture
N° : 219740065-20130606-DCM05-2013-03-
Date de télétransmission : 06/06/2013
Date de réception préfecture : 06/06/2013

N° de compte	Libelle du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4621	Créances cess immob – amiable	421 641,92	14 782,10	599 515,93	831 015,02			1 021 157,85	845 797,12	175 360,73	
	Sous Total compte 45										
4621	Sous Total compte 462			135 395,00	135 395,00			135 395,00	135 395,00		0,00
466	Excédit de versement			4 611,69	1 957,32			4 611,69	4 723,41		111,72
4671	Autr cptes créditeurs – créateurs div			762 910,29	760 508,97			762 910,29	764 104,16		1 193,87
46721	Débiteurs divers – amiable	57 614,64	3 595,19	320 175,08	225 127,67			377 789,72	225 127,67		152 662,05
46726	Débiteurs divers – contentieux	38 130,56		55 103,71	3 210,73			93 234,27	3 210,73		90 023,54
	Sous Total compte 4672	95 745,20		375 278,79	228 338,40			471 023,99	228 338,40		242 685,59
	Sous Total compte 467	95 745,20	3 595,19	1 138 189,08	988 847,37			1 233 934,28	992 442,56		241 491,72
	Sous Total compte 46	95 745,20	6 361,28	1 278 195,77	1 126 199,69			1 373 940,97	1 132 560,97		241 380,00
4711	Verst des régisseurs			77 947,83	77 947,83			77 947,83	77 947,83		0,00
4712	Virements réimputés			1 912,03	1 912,03			1 912,03	1 912,03		0,00
47131	Rael : verst contrib directes			1 433 423,00	1 433 423,00			1 433 423,00	1 433 423,00		0,00



06600 - PLAINE DES PALMISTES PRINCIPAL
Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2012

Cuse de réception en préfecture
19740065-20130606-DCM05-2013-03-
Date de télétransmission : 06/06/2013
Date de réception préfecture : 06/06/2013

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit
47132	Ract : verstr déf		1 529 694,00					1 529 694,00			0,00
47134	Ract : subv			1 683 417,83				1 683 417,83			0,00
47138	Ract : autres			6 991 920,48				6 991 920,48			0,00
	Sous Total compte 4713			11 638 455,31				11 638 455,31			0,00
47141	Excédent à réimputer - pers physiques			159 739,32				159 739,32			0,00
	Sous Total compte 47141			159 739,32				159 739,32			0,00
	Sous Total compte 4714			159 739,32				159 739,32			0,00
4718	Autres recettes à régulariser			2 388,58				2 388,58			0,00
	Sous Total compte 471			11 880 443,07				11 880 443,07			0,00
47211	DACR - rembst annuités emprunts			212 016,87				212 016,87			0,00
47218	DACR - autres dépenses		15 329,00	243 353,36				258 682,36			0,00
	Sous Total compte 4721		15 329,00	455 370,23				470 699,23			0,00
4728	DACR - autres dépenses à régul			212 104,56				212 104,56			5 985,52
				206 119,04				206 119,04			



06600 - PLAINE DES PALMISTES PRINCIPAL
Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2012

Accusé de réception en préfecture
219740065-20130606-DCM05-013-03-
Date de téltransmission : 06/06/2013
Date de réception préfecture : 06/06/2013

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 472	15 329,00		667 474,79	676 818,27			682 803,79	676 818,27	5 985,52	
	Frais de poursuites rattachés		80,00	80,00				80,00	80,00		0,00
4781	Sous Total compte 478		80,00	80,00				80,00	80,00	5 985,52	
	Sous Total compte 47	15 329,00	80,00	12 547 997,86	12 557 261,34			12 563 326,86	12 557 341,34	1 054 937,01	
	Total classe 4	1 026 449,34	404 331,62	26 387 485,27	26 296 431,20			27 413 934,61	26 700 762,82	341 765,22	0,00
	Cheques impayés	147,12		20,00	167,12			167,12	167,12		0,00
51172	Sous Total compte 5117	147,12		20,00	167,12			167,12	167,12		0,00
	Sous Total compte 511	147,12		20,00	167,12			167,12	167,12	31 090,77	0,00
	Compte au trésor	356 813,64		12 752 990,24	13 078 713,11			13 109 803,88	13 078 713,11		270 700,00
515	Sous Total compte 515	356 813,64		12 752 990,24	13 078 713,11			13 109 803,88	13 078 713,11		270 700,00
	Lignes de crédit de trésorerie			270 700,00				270 700,00			270 700,00
51931	Sous Total compte 5193			270 700,00				270 700,00			270 700,00
	Sous Total compte 519			270 700,00				270 700,00			270 700,00
	Sous Total compte 51	356 960,76		12 753 010,24	13 349 580,23			13 109 971,00	13 349 580,23		239 609,23

06600 – PLAINE DES PALMISTES PRINCIPAL

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2012

Accusé de réception en préfecture
N° 19740065-20130606-DCM05-13-03-
Date de télétransmission : 06/06/2013
Date de réception préfecture : 06/06/2013

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit
5411	Disponibilités chez régisseurs d'avancés	41,45		5 243,64	4 685,09			5 285,09	4 685,09	600,00	
	Sous Total compte 541	41,45		5 243,64	4 685,09			5 285,09	4 685,09	600,00	
	Sous Total compte 54	41,45		589 827,41	4 685,09			589 827,41	4 685,09		0,00
580	Opérations d'ordre budgétaires			23 753,24	23 753,24			23 753,24	23 753,24		0,00
584	Encaissements chèques par lecture optique			37 481,43	37 481,43			37 481,43	37 481,43		0,00
586	Opér fin budget p et bud annex rattachés			1 428,06	1 428,06			1 428,06	1 428,06		0,00
588	Autres virements internes			652 490,14	652 490,14			652 490,14	652 490,14	31 690,77	0,00
	Sous Total compte 58			13 410 744,02	652 490,14			13 767 746,23	652 490,14	31 690,77	0,00
	Total classe 5	357 002,21		14 006 755,46	14 006 755,46			14 006 755,46	14 006 755,46	53 177,31	270 700,00
6042	Achats prest serv autre que terr à anné nne					53 177,31		53 177,31		53 177,31	
	Sous Total compte 604					53 177,31		53 177,31		53 177,31	
605	Achats de matériel équipés trvx					73 059,67		73 059,67		73 059,67	
60611	Achats non stés fournit eau-assainist					20 535,46		20 535,46		20 535,46	

Date de réception en préfecture : 06/06/2013
Date de réception préfecture : 06/06/2013

06600 –PLAINE DES PALMISTES PRINCIPAL
Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2012

N° de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
60612	Achis non stksés fournit energie élect					14 080,57		14 080,57		14 080,57	
60618	Autres fournitures non stockables					2 166,36		2 166,36		2 166,36	
	Sous Total compte 6061					36 782,39		36 782,39		36 782,39	
60621	Achis non stksés combustibles					6 313,93		6 313,93		6 313,93	
60622	Achis non stksés carburants					51 235,72		51 235,72		51 235,72	
60623	Achis non stksés d'aliment					302 959,73		302 959,73		302 959,73	
60628	Achis autres fournit non stksées					6 586,85		6 586,85		6 586,85	
	Sous Total compte 6062					367 096,23		367 096,23		367 096,23	
60631	Achis non stksés fournit entretien					18 726,21		18 726,21		18 726,21	
60632	Achis non stksés fournit petit équrpt					31 079,46		31 079,46		31 079,46	
60636	Achis non stksés vêtements travail					25 656,16		25 656,16		25 656,16	
	Sous Total compte 6063					75 461,83		75 461,83		75 461,83	
6064	Achis non stksés fournit admin					21 368,54		21 368,54		21 368,54	



06600 - PLAINE DES PALMISTES PRINCIPAL
 Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2012

N° de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit
6065	Achats non stks livres-disques-casset les					14 067,49		14 067,49		14 067,49	
6068	Achats non stks autres mat et fourm					2 978,77		2 978,77		2 978,77	
	Sous Total compte 606					517 755,25		517 755,25		517 755,25	
	Sous Total compte 60					643 992,23		643 992,23		643 992,23	
611	Contrats prestations de services					277 859,05		277 859,05		277 859,05	
6135	Locations mobilières					45 037,21		45 037,21		45 037,21	
	Sous Total compte 613					45 037,21		45 037,21		45 037,21	
61521	Entretien et réparations de terrains					20 402,82		20 402,82		20 402,82	
61522	Entretien et réparations de bâtiments					41 736,41		41 736,41		41 736,41	
61523	Entretien réparations voies et réseau					15 483,77		15 483,77		15 483,77	
	Sous Total compte 6152					77 623,00		77 623,00		77 623,00	
61551	Entretien réparations matériel roulant					31 944,51		31 944,51		31 944,51	
61558	Entretien réparations autres mobilier					8 442,89		8 442,89		8 442,89	



06600 – PLAINE DES PALMISTES PRINCIPAL
Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2012

de réception en préfecture
06-219740065-20130606-DCM05-2013-03-
Date de télétransmission : 06/06/2013
Date de réception préfecture : 06/06/2013

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 6155					40 387,40		40 387,40		40 387,40	
6156	Maintenance					31 832,64		31 832,64		31 832,64	
	Sous Total compte 615					149 843,04		149 843,04		149 843,04	
616	Primes d'assurance					99 677,65		99 677,65		99 677,65	
6182	Divers doc générale et technique					8 572,60		8 572,60		8 572,60	
6184	Divers versé à organismes formation					4 904,30		4 904,30		4 904,30	
	Sous Total compte 618					13 476,90		13 476,90		13 476,90	
	Sous Total compte 61					585 893,85		585 893,85		585 893,85	
6225	Indemnités au comptable et régisseurs					1 553,93		1 553,93		1 553,93	
6226	Rémunération honoraires					7 069,75		7 069,75		7 069,75	
6227	Rémunération honoraires frais act co					21 113,85		21 113,85		21 113,85	
	Sous Total compte 622					29 737,53		29 737,53		29 737,53	
6231	Pub public relat publ annonces insert					8 938,18		8 938,18		8 938,18	

06600 – PLAINE DES PALMISTES PRINCIPAL
 Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2012

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6232	Pub public relat publ fêtes cérémonie \$					42 483,63		42 483,63		42 483,63	
6236	Pub public relat publ catalog imprimé \$					9 485,67		9 485,67		9 485,67	
6237	Pub public relat publ publications					15 382,97		15 382,97		15 382,97	
	Sous Total compte 623					76 290,45		76 290,45		76 290,45	
6247	Transports collectifs					29 008,03		29 008,03		29 008,03	
	Sous Total compte 624					29 008,03		29 008,03		29 008,03	
6251	Déplacs missions récep – voyage dépl cis					7 403,05		7 403,05		7 403,05	
6256	Déplacs missions récep –missions					5 026,92		5 026,92		5 026,92	
6257	Déplacs missions récep –réceptions					8 216,35		8 216,35		8 216,35	
	Sous Total compte 625					20 646,32		20 646,32		20 646,32	
6261	Frais d'affranchissement					8 648,38		8 648,38		8 648,38	
6262	Frais de télécommunications					63 089,11		63 089,11		63 089,11	
	Sous Total compte 626					71 737,49		71 737,49		71 737,49	

Date de réception en préfecture : 06/06/2013
 Date de télétransmission : 06/06/2013
 Date de réception préfecture : 06/06/2013

06600 – PLAINE DES PALMISTES PRINCIPAL

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2012

de réception en préfecture
 20120606-20130606-DCM05-2012-03-
 Date de télétransmission : 06/06/2013
 Date de réception préfecture : 06/06/2013

Numéro de compte	Libelle du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes		
		Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit	
6281	Aut serv extér concours divers					3 047,86		3 047,86			3 047,86	
	Sous Total compte 628					3 047,86		3 047,86			3 047,86	
	Sous Total compte 62					230 467,68		230 467,68			230 467,68	
	Verst de transport					67 575,00		67 575,00			67 575,00	
6331	Cotisations versées au FNAL					3 767,00		3 767,00			3 767,00	
6332	Cotis. centre national –centres gest					45 178,69		45 178,69			45 178,69	
6336	ion					116 520,69		116 520,69			116 520,69	
	Sous Total compte 633					116 520,69		116 520,69			116 520,69	
63512	Impôts directs – taxes foncières					30 522,00		30 522,00			30 522,00	
	Sous Total compte 6351					30 522,00		30 522,00			30 522,00	
6358	Autres droits administration des impôts					3 656,67		3 656,67			3 656,67	
	Sous Total compte 635					34 178,67		34 178,67			34 178,67	
	Sous Total compte 63					150 699,36		150 699,36			150 699,36	
64111	Persl titulaire_rémunération principale					1 106 469,25		1 106 469,25			1 106 469,25	



Accusé de réception en préfecture
N° 13-03-9740065-20130606-DCM05-2013-03-01
Date de télétransmission : 06/06/2013
Date de réception préfecture : 06/06/2013

06600 – PLAINE DES PALMISTES PRINCIPAL
Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2012

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
64112	Persl titulaire - NBI suppl famit indem rés					607 624,13		607 624,13		607 624,13	
64118	Personnel titulaire - autres indemnité és					1 747 800,80		1 747 800,80		1 747 800,80	
	Sous Total compte 6411					1 629 623,21		1 629 623,21		1 629 623,21	
64131	Persl non titulaire - rémunération					1 629 623,21		1 629 623,21		1 629 623,21	
	Sous Total compte 6413					1 124 584,41		1 124 584,41		1 124 584,41	
64168	Autres emplois d'insertion					1 124 584,41		1 124 584,41		1 124 584,41	
	Sous Total compte 6416										
6419	Rembst rémunérations du persel					4 502 008,42		4 502 008,42		4 500 898,81	
	Sous Total compte 641					1 109,61		1 109,61		1 109,61	
6451	Charges sécu cotisations URSSAF					622 477,54		622 477,54		622 477,54	
	Cotisations aux caisses de retraites					391 795,34		391 795,34		391 795,34	
6453	Charges sécu cotisations ASSEDIC					1 70 753,00		1 70 753,00		1 70 753,00	
6454	Charges sécu prévoyance cotisations					42 184,95		42 184,95		42 184,95	
6458											



06600 – PLAINE DES PALMISTES PRINCIPAL
 Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2012

Boite de réception en préfecture
 219740065-20130606-DCM05-2013-03-
 Date de télétransmission : 06/06/2013
 Date de réception préfecture : 06/06/2013

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit
	Sous Total compte 645					1 227 210,83		1 227 210,83		1 227 210,83	
6472	Autres charges sociales – prestations ami					6 938,55		6 938,55		6 938,55	
64731	Autres charges soc alloc chômage					11 095,83		11 095,83		11 095,83	
	Sous Total compte 6473					11 095,83		11 095,83		11 095,83	
6475	Autres charges sociales médecine trav ali					14 303,68		14 303,68		14 303,68	
6478	Autres charges sociales diverses					79 237,50		79 237,50		79 237,50	
	Sous Total compte 647					111 575,56		111 575,56		111 575,56	
64831	CPA aux agents					179 744,28		179 744,28		179 744,28	
	Sous Total compte 6483					179 744,28		179 744,28		179 744,28	
6488	Autres charges de personnel					42 478,70		42 478,70		42 478,70	
	Sous Total compte 648					222 222,98		222 222,98		222 222,98	
	Sous Total compte 64					6 063 017,79		6 063 017,79		6 061 908,18	
6531	Indemnités maîtres adjoints conseiller s					121 169,64		121 169,64		121 169,64	
	Sous Total compte 64					1 109,61		1 109,61		1 109,61	



Accusé de réception en préfecture
974 219740065-20130606-DCM05 013-03-
Date de téltransmission : 06/06/2013
Date de réception préfecture : 06/06/2013

06600 - PLAINE DES PALMISTES PRINCIPAL
Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre
Arrêté à la date du 31/12/2012

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes		
		Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit	
6532	Frais mission maitres adjs conseiller					2 035,50		2 035,50			2 035,50	
	\$					4 284,00		4 284,00			4 284,00	
6533	Cotisations retraite maitre adjs cons					127 489,14		127 489,14			127 489,14	
	eli					109 321,00		109 321,00			109 321,00	
	Sous Total compte 653					109 321,00		109 321,00			109 321,00	
6553	Cont particip service incendie					109 321,00		109 321,00			109 321,00	
	Sous Total compte 655					40 000,00		40 000,00			40 000,00	
657361	Caiss ecoles					40 000,00		40 000,00			40 000,00	
	CCAS					80 000,00		80 000,00			80 000,00	
657362						80 000,00		80 000,00			80 000,00	
	Sous Total compte 65736					80 000,00		80 000,00			80 000,00	
	Sous Total compte 6573					624 849,30		624 849,30			624 849,30	
6574	Subv fonct assoc et pers droit privé					704 849,30		704 849,30			704 849,30	
	Sous Total compte 657					941 659,44		941 659,44			941 659,44	
	Sous Total compte 65					39 906,46		39 906,46			39 906,46	
66111	Intérêts réglés à l'échéance											



06600 –PLAINNE DES PALMISTES PRINCIPAL
Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre
Arrêté à la date du 31/12/2012

Case de réception en préfecture
219740065-20130606-DCM05-2013-03
Date de télétransmission : 06/06/2013
Date de réception préfecture : 06/06/2013

N° du compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit
66112	Intérêts -rattachement des lene					5 500,00	6 500,00	5 500,00	6 500,00		1 000,00
	Sous Total compte 6611					45 406,46	6 500,00	45 406,46	6 500,00		38 906,46
	Sous Total compte 661					45 406,46	6 500,00	45 406,46	6 500,00		38 906,46
	Sous Total compte 66					45 406,46	6 500,00	45 406,46	6 500,00		38 906,46
6714	Charges except- bourses- prix					28 288,90		28 288,90			28 288,90
	Sous Total compte 671					28 288,90		28 288,90			28 288,90
673	Charges except titres annulés					30 868,49		30 868,49			30 868,49
675	Charges except vnc immob cédées					485,08		485,08			485,08
676	Diff sur réalisations (positives)					209 709,92		209 709,92			209 709,92
	Sous Total compte 67					269 352,39		269 352,39			269 352,39
6811	DA -immob					231 381,14		231 381,14			231 381,14
	Sous Total compte 681					231 381,14		231 381,14			231 381,14
	Sous Total compte 68					231 381,14		231 381,14			231 381,14



06600 – PLAINE DES PALMISTES PRINCIPAL
Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2012

de réception en préfecture
740065-20130606-DCM05-2013-03-
Date de télétransmission : 06/06/2013
Date de réception préfecture : 06/06/2013

N° du compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Total classe 6					9 161 870,34	7 609,61	9 161 870,34	7 609,61	9 156 370,34	2 109,61
70311	Concession dans circonscriptions (produit net)										
	Sous Total compte 70311										
	Sous Total compte 703					1 316,69	1 316,69	1 316,69	1 316,69	1 316,69	1 316,69
7067	Prest serv redev droits serv péni-seo										
	Sous Total compte 706					146 886,82	146 886,82	146 886,82	146 886,82	146 886,82	146 886,82
	Sous Total compte 70					148 203,51	148 203,51	148 203,51	148 203,51	148 203,51	148 203,51
722	Travaux en régie immob corp										
	Sous Total compte 72					148 251,27	148 251,27	148 251,27	148 251,27	148 251,27	148 251,27
73111	Taxes foncières et d'habitation										
	Sous Total compte 73111					340,00	1 433 423,00	340,00	1 433 423,00	1 433 083,00	1 433 083,00
	Sous Total compte 731					340,00	1 433 423,00	340,00	1 433 423,00	1 433 083,00	1 433 083,00
7331	Taxe enlèvement om										
	Sous Total compte 7331					3 545,00	3 545,00	3 545,00	3 545,00	3 545,00	3 545,00



Coussé de réception en préfecture
 N° 19740065-20130606-DCM05-2013-03-
 Date de télétransmission : 06/06/2013
 Date de réception préfecture : 06/06/2013

06600 – PLAINE DES PALMISTES PRINCIPAL
 Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2012

N° du compte	Libelle du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit
7336	Droits de place					20,00	17 376,00	20,00	17 376,00		17 356,00
	Sous Total compte 733			20,00	20 921,00	20,00	20 921,00	20,00	20 921,00		20 901,00
7372	Taxes sur les carburants			51 883,00	901 252,00	51 883,00	901 252,00	51 883,00	901 252,00		849 369,00
7373	Octroi de mer			102 069,00	3 916 489,00	102 069,00	3 916 489,00	102 069,00	3 916 489,00		3 814 420,00
	Sous Total compte 737			153 952,00	4 817 741,00	153 952,00	4 817 741,00	153 952,00	4 817 741,00		4 663 789,00
7381	Taxe addit droit mutation taxe pub fo nc				188 044,66		188 044,66		188 044,66		188 044,66
7388	Autres taxes diverses				79 266,00		79 266,00		79 266,00		79 266,00
	Sous Total compte 738				267 310,66		267 310,66		267 310,66		267 310,66
	Sous Total compte 73			154 312,00	6 539 395,66	154 312,00	6 539 395,66	154 312,00	6 539 395,66		6 385 083,66
7411	DGFotation forfaitaire			100 102,00	1 296 191,00	100 102,00	1 296 191,00	100 102,00	1 296 191,00		1 196 089,00
74121	Dotation de solidarité rurale				333 605,00		333 605,00		333 605,00		333 605,00
74127	Dotation nationale de péréquation				19 008,00		19 008,00		19 008,00		19 008,00
	Sous Total compte 7412				352 613,00		352 613,00		352 613,00		352 613,00



06600 – PLAINE DES PALMISTES PRINCIPAL
 Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2012

Numéros de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 741					100 102,00	1 648 804,00	100 102,00	1 648 804,00		1 548 702,00
746	Dotation générale de décentralisation						11 264,86		11 264,86		11 264,86
74718	Autres participations Etat						873 136,94		873 136,94		873 136,94
	Sous Total compte 7471						873 136,94		873 136,94		873 136,94
74751	Participations - GFP de rattachement						10 000,00		10 000,00		10 000,00
	Sous Total compte 7475						10 000,00		10 000,00		10 000,00
7478	Participations - autres organismes						185 221,79		185 221,79		185 221,79
	Sous Total compte 747					1 068 358,73		1 068 358,73		1 068 358,73	
74833	Etat-Compensations au titre de la CET						1 923,00		1 923,00		1 923,00
74834	Compens au titre exonérat tax foncier						67 929,00		67 929,00		67 929,00
	es						6 179,00		6 179,00		6 179,00
74835	Compens au titre exonérat de la th						76 031,00		76 031,00		76 031,00
	Sous Total compte 7483						76 031,00		76 031,00		76 031,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés						5 030,00		5 030,00		5 030,00



06600 –PLAINNE DES PALMISTES PRINCIPAL
 Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2012

N° du compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes		
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	
	Sous Total compte 748											
	Sous Total compte 74					100 102,00		100 102,00				
	Revenus des immeubles					2 809 488,59		2 809 488,59				2 709 386,59
752	Produits divers de gestion courante			4 736,45		77 837,20		4 736,45				73 100,75
758	Sous Total compte 75					159 535,00		159 535,00				159 535,00
761	Produits financiers – produits des parts							4 736,45				232 635,75
768	Autres produits financiers											17,35
	Sous Total compte 76					2 567,34		2 567,34				2 567,34
773	Mds annul exer antér ou déchéance qu ad											2 584,69
775	Produits des cessions d'immobilisations											948,35
778	Produits exceptionnels divers											210 195,00
	Sous Total compte 778					2 671,24		2 671,24				26 561,00
	Sous Total compte 77					29 232,24		29 232,24				26 561,00
	Sous Total compte 77					2 671,24		2 671,24				237 704,35

Date de réception en préfecture : 06/06/2013
 Date de télétransmission : 06/06/2013
 Date de réception préfecture : 06/06/2013

06600 - PLAINE DES PALMISTES PRINCIPAL
Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2012

Casa de réception en préfecture
14-219740065-20130606-DCM05-2013-03-06
Date de télétransmission : 06/06/2013
Date de réception préfecture : 06/06/2013

N° de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Total classe 7											
Total général		84 542 371,71	84 542 371,71	42 698 152,77	42 001 461,78	13 504 682,02	14 201 373,01	140 745 206,50	140 745 206,50	97 258 462,34	97 258 462,34

06600 - PLAINE DES PALMISTES PRINCIPAL
BALANCE DES VALEURS INACTIVES

Arrêté à la date du 31/12/2012



Accusé de réception en préfecture
974-219740005-20130606-DCM05-2013-03-
D.F.
Date de télétransmission : 06/06/2013
Date de réception préfecture : 06/06/2013

SIGNATURE DES COMPTES	DEBIT			CREDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
réfaisille	102 454,80	0,00	102 454,80	0,00	22 125,30	22 125,30	80 329,50	0,
ets	102 454,80	0,00	102 454,80	0,00	22 125,30	22 125,30	80 329,50	0,
le Total compte 861								
responsant	6 234,71	22 125,30	28 360,01	0,00	18 184,15	18 184,15	10 175,86	0,
ets	6 234,71	22 125,30	28 360,01	0,00	18 184,15	18 184,15	10 175,86	0,
le Total compte 862								
se en charge titre et valeur	0,00	18 184,15	18 184,15	108 689,51	0,00	108 689,51	0,00	90 505,
ets	0,00	18 184,15	18 184,15	108 689,51	0,00	108 689,51	0,00	90 505,
le Total compte 863								
TAUX	108 689,51	40 309,45	148 998,96	108 689,51	40 309,45	148 998,96	90 505,36	90 505,

PRESENTATION CROISEE
NATURE / FONCTION

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20130606-DCM05-013-03-
DE
Date de télétransmission : 06/06/2013
Date de réception préfecture : 06/06/2013

Section D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

	1	0	2	4	6	8	TOTAL
autres opérations non venables	Services généraux (sauf 01)	Enseignement & Formation	Sport & Jeunesse	Famille	Aménagement & Services urbains, Env		
runts et dettes assuili	157 678,63	16 183,11					173 861
obligations incorpore		301 227,99		47 035,44	17 970,31		366 233
entons d'équipement		10 948,78					10 948
obligations corporell	160 189,82	133 504,88	41 195,49	13 800,01	622,88	146 677,58	495 990
obligations en cours		40 652,22			1 573 071,04	753 767,77	2 882 221
atons d'ordre de tra						148 251,27	148 251
1 entre sections							
ENSES							
EXERCICE	317 868,45	502 516,98	555 925,98	13 800,01	1 620 729,36	1 066 666,93	4 077 507

Accusé de réception en préfecture
74-219740065-20130606-DCM05-13-03-013
Date de télétransmission : 06/06/2013
Date de réception préfecture : 06/06/2013

Section D'INVESTISSEMENT - RECETTES

	1 Opérations non ven d'habiles	0 Services généraux (sauf 01)	2 Enseignement & For mation	6 Famille	8 Aménagement & Serv ices urbains - Env	TOTAL
Autres recettes	1 868 050,65	87 546,37				1 955 597
Recettes d'investissem ent		343 048,44	296 482,15	735 113,41	96 175,62	1 470 819
Recettes et dettes assimi lées	150 000,00					150 000
Recettes d'équipement		46 426,74				46 426
Recettes immobilisations fi nancières		190,09				190
Recettes d'ordre de tra vaux	441 091,06	485,08				441 576
Recettes d'autres sections						
Recettes d'exercice	2 459 141,71	477 696,72	296 482,15	735 113,41	96 175,62	4 064 609



Accusé de réception en préfecture
74-219740065-20130606-DCM05-13-03-13
Date de télétransmission : 06/06/2013
Date de réception en préfecture : 06/06/2013

DE	1 Opérations non votées	0 Services généraux (sauf 01)	2 Enseignement & Formation	4 Sport & Jeunesse	6 Famille	8 Aménagement & Services urbains, Env	TOTAL
CHARGES	2 459 141,71	477 696,72	296 482,15		735 113,41	96 175,62	4 064 605
RESOURCES	317 868,45	502 516,98	555 925,98	13 800,01	1 620 729,36	1 066 666,93	4 077 501
DE	2 141 273,26	-24 820,26	-259 443,83	-13 800,01	-885 615,95	-970 491,31	-12 896

Accusé de réception en préfecture
74-219740065-20130606-DCM05-13-03-
11
Date de télétransmission : 06/06/2013
Date de réception en préfecture : 06/06/2013

Section DE FONCTIONNEMENT -DEPENSES

	0 opérations non ven dites	1 Services généraux (sauf 01)	2 Sécurité & salubri té publiques	3 Enseignement & For mation	4 Culture	5 Sport & Jeunesse	6 Interventions soci ales & santé	7 Familie	8 Aménagement & Serv ices urbains, Env	TOTAL
ges de personnel et f assimilés		5 094 619,14		211 372,01	82 909,54				790 637,79	6 179 538
es charges de gestion ante		830 327,44	31 332,00	40 000,00			40 000,00			941 659
ges financières	4 195,76	34 710,70								38 906
ges exceptionnelles		59 157,39								59 157
atons d'ordre de tra t entre sections	441 576,14									441 576
ENSES EXERCICE	445 772,36	6 769 956,11	31 332,00	601 940,52	109 589,56	10 551,06	40 000,00	1 810,44	1 144 418,29	9 155 370



ETAT DETAILLE

Accusé de réception en préfecture
74-219740065-20130606-DCM05-2013-03-
Date de télétransmission : 06/06/2013
Date de réception en préfecture : 06/06/2013

Section DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

	1	0	2	3	7	8	9	TOTAL
	11 Contributions non ven d'habitat	Services généraux (sauf 01)	Enseignement & For mation	Culture	Logement	Aménagement & Serv ices urbains, Env	Développement écon omique	
utis des services, du salire et ventes divers		40 787,93	107 415,58					148 203
is et taxes	1 985 082,00	4 382 645,66					17 356,00	6 385 083
ions et participatio	918 689,77	1 642 931,68	147 765,14					2 709 386
es produits de gestio nante	162 427,52	1 060,00		2 045,23	67 103,00			232 635
utis financiers		2 584,69						2 584
utis exceptionnels	27 509,35	210 195,00						237 704
utions d'ordre de tra t centre sections						148 251,27		148 251
ETTES EXERCICE	3 093 708,64	6 281 314,57	255 180,72	2 045,23	67 103,00	148 251,27	17 356,00	9 864 959



Accusé de réception en préfecture
74-219740065-20130606-DCM058-13-03-
Date de télétransmission : 06/06/2013
Date de réception en préfecture : 06/06/2013

	0 Préparations non ven tables	0 Services généraux (sauf 01)	1 Sécurité & salubr té publiques	2 Enseignement & For mation	3 Culture	4 Sport & jeunesse	5 Interventions soci ales & santé	6 Famille	7 gent	8 Aménagement & Serv ices urbains. Env.	9 Développement écon omique	TOTAL
ETTES												
ONCTIONNEMENT	3 093 708,64	6 281 314,57		255 180,72	2 045,23				67 103,00	148 251,27	17 356,00	9 864 955
EXERCICE												
ENSES												
ONCTIONNEMENT	445 772,36	6 769 956,11	31 332,00	601 940,52	109 589,56	10 551,06	40 000,00	1 810,44		1 144 418,29		9 155 370
EXERCICE												
DE	2 647 936,28	-488 641,54	-31 332,00	-346 759,80	-107 544,33	-10 551,06	-40 000,00	-1 810,44	67 103,00	-996 167,02	17 356,00	709 585

104003
TRES. ST-BENOITMUNICIPALE ET HOPITAUX



06600 PLAINE DES PALMISTES PRINCIPAL
PAGE DE SIGNATURES

Et a donné lieu aux observations suivantes
A Saint-Denis, le 15 MAR. 2013

A Pour le Directeur Régional des Finances Publiques
de La Réunion
le chef de service CEPL

[Signature]
Céline TRUONG
Inspectrice des Finances Publiques

Exercice 2012

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de PLAINE DES PALMISTES PRINCIPAL pendant l'année 2012 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

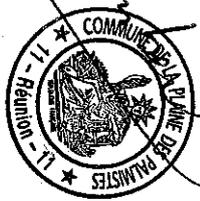
[Signature]
L'Inspecteur Divisionnaire
Jean-Luc CANTET

A St Benoît
le 15/03/2013

Vu par
émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats par l'organe délibérant.

A la Plaine
le 23/5/13

[Signature]
Commune de Plaine des Palmistes





**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU VINGT NEUF MAI DEUX MILLE
TREIZE**

**Affaire n° 4 : Examen compte de gestion 2012 – Budget
Annexe – Eau Potable**

NOTA. /. Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le 23 Mai 2013 et que le nombre de membres en exercice étant de **27**, le nombre de présents est de : **20**

Absents : **5**

Arrivé en cours de séance : **0**

Départ en cours de séance : **1**

Ont voté par procuration : **1**

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer



Le Maire

J. Lambert
Jean-Luc SAINT-LAMBERT

L'an deux mille treize à dix-sept heures trente le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc SAINT-LAMBERT.

PRESENTS: Jean-Luc SAINT-LAMBERT Maire – Toussaint GRONDIN 1er adjoint – Joëlle DELATRE 2ème adjointe – Christophe PADRE 3ème adjoint – Joseph Lucien BOYER 4ème adjoint - Mélissa MOGALIA 5ème adjointe – Sylvie K'BIDI 6ème adjointe – Eric CHAMBINA 7ème adjoint - Marie Jeanne JACQUIN – 8ème adjointe - André BEGE conseiller municipal – Marie Héliette THIBURCE conseillère municipale - André COCHARD – conseiller municipal - Jean-François ASSERPE – conseiller municipal - Marthe PAYET conseillère municipale – Marcel PAYET conseiller municipal - Aude BOYER conseillère municipale - Jean Marc ROBERT conseiller municipal - Magalie BOISSIER conseillère municipale - Marc Luc BOYER conseiller municipal - Jean-Claude ARHEL conseiller municipal.

ABSENTS: Eric MANDERE – Conseiller municipal Pasanti SEVOU – conseillère municipale - Sabrina FONTAINE – conseillère municipale – Frédérique VICTOIRE – conseillère municipale - Marie Micheline VELIA conseillère municipale

DEPART EN COURS DE SEANCE : Michel LALLEMAND conseiller municipal

ONT VOTÉ PAR PROCURATION: Agathe BUTCHLE à Marc Luc BOYER conseiller municipal.

SECRÉTAIRE : Mme DELATRE Joëlle

Affaire n°4 : Examen compte de gestion 2012 – Budget Annexe – Eau potable.

Le Maire rappelle à l'assemblée que le compte de gestion est le reflet de la comptabilité tenue par le Receveur municipal. Il précise que les comptes de gestion doivent être en concordance avec les comptes administratifs tenus par la Commune.

Le Maire informe l'assemblée que les résultats d'exécution des comptes de gestion (qui ne comprennent pas les restes à réaliser) se présentent de la manière suivante :

BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

A - Section d'investissement

	Résultat antérieur reporté 2011	Résultat Exercice 2012	Résultat de clôture de l'exercice 2012
Dépenses		270 826,41	
Recettes		454 472,61	
Excédent		183 646,20	39 384,36
Déficit	144 261,84		

B - Section de fonctionnement

	Résultat antérieur reporté 2011	Résultat Exercice 2012	Résultat de clôture de l'exercice 2012
Dépenses		666 104,43	
Recettes		679 684,98	
Excédent	310 992,13	13 580,55	324 572,68
Déficit			
soit un Excédent Global de			363 957,04

Dans la mesure où ces documents n'appellent d'observations particulières, il est demandé à l'assemblée de prendre acte des comptes de gestion.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer

Appelé en délibérer, le Conseil Municipal à la Majorité 17 pour et 3 abstentions.

- **prend** acte du compte de gestion du budget annexe de l'eau potable.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme



LE MAIRE
Jean-Luc Saint-Lambert
Jean-Luc SAINT-LAMBERT

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20130606-DCM05-2013-04-
DE
Date de télétransmission : 06/06/2013
Date de réception préfecture : 06/06/2013

104003

TRES. ST-BENOITMUNICIPALE ET HO

06601 EAUX PLAINE DES PALMISTES

ORIGINE DOCUMENT : Hescouarnec-cp

**Libellé du poste comptable : TRES. ST-BENOITMUNIC
Budget collectivité : EAUX PLAINE DES PALMISTES**

Filtre : Edition Provisoire : 0

Filtre : A Viser : 1

Filtre : Edition destinée au CDG sur chiffre étend

Accusé de réception en préfecture
974-21974005-2013060606CMO-2013-04-
DE
Date de transmission : 06/06/2013
Date de réception en préfecture : 06/06/2013

TRÉSOR PUBLIC

M. BRES ST-BENOIT MUNICIPAL ET HOPITAUX

N° COMMUNIQUE 104003

Date d'édition : 13/03/2013

IDENTIFIANT BUDGET 06601

N° de SIRET 21974006500053

EAUX PLAINE DES PALMISTES

COMPTE DE GESTION

EXERCICE 2012

PRÉSENTÉ À

La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)

M Jean-Luc CANTET

M Christian BOLARD

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION

DU 23/01/2012 AU 13/03/2013

DU 01/01/2012 AU 22/01/2012

SOMMAIRE

PAGES

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale		3
1 Bilan synthétique	Etat I-1	4
2 Bilan	Etat I-2	5
3 Compte de résultat synthétique	Etat I-3	13
4 Compte de résultat	Etat I-4	14
5 Annexe	Etat I-5	18
Etats des opérations pour compte de tiers		19
2EME PARTIE : Exécution budgétaire		21
1 Résultats budgétaires de l'exercice	Etat II-1	22
2 Résultats d'exécution	Etat II-2	23
3 Etat de consommation des crédits	Etat II-3	24
4 Etat de réalisation des opérations	Etat II-4	28
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs		33
1 Balance des comptes	Etat III-1	34
2 Situation des valeurs inactives	Etat III-2	51
4EME PARTIE : Page des signatures		52

SITUATION PATRIMONIALE



104003
 TRÉS. N° 139
 COMMUNICPALE ET HO

06601 -EAUX PLAINES DES PALMISTES
BILAN SYNTHÉTIQUE
 En milliers d'Euros

de réception en préfecture : 06/06/2013
 9740065-20130606-DCM-15-2013-04-
 de télétransmission : 06/06/2013
 de réception préfecture : 06/06/2013

ACTIF NET (1)		Total	PASSIF		Total
Immobilisations incorporelles (nettes)		141,13	Dotations		66,31
Terrains		0,00	Fonds globalisés		301,83
Constructions		2 947,56	Réserves		1 492,62
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers		4 439,36	Différences sur réalisations d'immobilisations		0,00
Immobilisations corporelles en cours		1 924,05	Report à nouveau		310,99
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées		0,00	Résultat de l'exercice		13,58
Autres immobilisations corporelles		117,20	Subventions transférables		4 077,27
Total immobilisations corporelles (nettes)		9 428,18	Subventions non transférables		0,00
Immobilisations financières		0,00	Droits de l'affectant, du concédant, del'affermant et du remettant		2 861,15
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ		9 569,30	Autres fonds propres		0,00
Stocks		0,00	TOTAL FONDS PROPRES		9 123,76
Créances		575,86	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		0,00
Valeurs mobilières de placement		0,00	Dettes financières à long terme		809,50
Disponibilités		0,00	Fournisseurs (2)		5,70
Autres actifs circulant		0,00	Autres dettes à court terme		206,09
TOTAL ACTIF CIRCULANT		575,86	Total dettes à court terme		211,79
Comptes de régularisations		0,00	TOTAL DETTES		1 021,29
TOTAL ACTIF		10 145,17	Comptes de régularisations		0,11
			TOTAL PASSIF		10 145,17

(1) Déduction faite des amortissements et provisions
 (2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice N+1

104002
 974-219740065-20130606-DCM05-2013-04-DE

Accusé de réception en préfecture
 Date de télétransmission : 06/06/2013
 Date de réception préfecture : 06/06/2013

104002
 TRÉVIER
 COMMUNE DE ST-BENOIT MUNICIPALITE ET HO

06601 -EAUX PLAINE DES PALMISTES

BILAN (en Euros)



I-2
 Exercice 2012



	EXERCICE N				EXERCICE N-1	
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET	NET	NET
ACTIF						
Frais d'établissement						
Frais d'études, de R & D	171 642,26	30 516,02	141 126,24	152 479,94		
Concessions, brevets, licences, marques...						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Terrains	3,00	0,00	3,00	3,00		
Constructions	3 965 068,56	1 017 509,08	2 947 559,48	3 046 686,19		
IMMOBILISE						
Constructions sur sol d'autrui						
Installations, mat et outillage techn	6 215 144,19	1 775 783,92	4 439 360,27	4 541 086,24		
Oeuvres d'art						
Autres immobilisations corporelles	159 314,98	42 114,49	117 200,49	113 499,80		
Immobilisations corporelles en cours	1 924 053,37	0,00	1 924 053,37	1 845 485,66		
Immob affectées à un serv non person						
Imm mis en conces, dispos et imm affect						
Terrains						
Constructions						
Constructions sur sol d'autrui						
Installations, mat et outill techniques						
MONTANT A REPORTER	12 435 226,36	2 865 923,51	9 569 302,85	9 699 240,83		

	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF				
REPORT	12 435 226,36	2 865 923,51	9 569 302,85	9 699 240,83
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
ACTIF				
Terrains				
Constructions				
Constructions sur sol d'autrui				
Insti, mat et outillage techniques				
IMMOBILISE				
Autres immobilisations corporelles				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres créances				
(SUITE)				
ACTIF IMMOBILISE TOTAL I	12 435 226,36	2 865 923,51	9 569 302,85	9 699 240,83



06601 –EAUX PLAINE DES PALMISTES

BILAN (en Euros)

104004
 974-219740065-20130606-DC-005-2013-04-
 DE
 Date de télétransmission : 06/06/2013
 Date de réception préfecture : 06/06/2013

	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF				
Matières premières et autres approvision				
En-cours de production biens et services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances				
Clients et comptes rattachés	430 885,82	0,00	430 885,82	454 437,81
Créances irrécouvrables ANV				
CIRCULANT				
Autres créances d'exploitation	99 512,08	0,00	99 512,08	104 554,33
Créances sur l'Etat et les coll public				
Créances sur les BA ou le BP				
Op pour le compte de tiers (créances)				
Autres créances diverses	45 462,33	0,00	45 462,33	50 469,32
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Avances de trésorerie				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT TOTAL II	575 860,23	0,00	575 860,23	609 461,46

104009

TRENTINENI STABENOTMUNICIPALE ET HO



06601 --EAUX PLAINE DES PALMISTES

BILAN (en Euros)

I-2
 Exercice 2012

GED

	ACTIF	EXERCICE N			EXERCICE N-1
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des obligations					
Dépenses à classer et à régulariser	3,13	0,00	3,13	1,24	
COMPTES DE Ecarts de conversion - Actif					
COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III	3,13	0,00	3,13	1,24	
TOTAL GENERAL (I + II + III)	13 011 089,72	2 865 923,51	10 145 166,21	10 308 703,53	
REGULARI					
SATION					

Accusé de réception en préfecture de
 974-219740065-20130606-DC05/2013-04-
 DE
 Date de télétransmission : 06/06/2013
 Date de réception préfecture : 06/06/2013

	PASSIF	EXERCICE N	EXERCICE N-1
FONDS PROPRES	Dotations	66 309,57	66 309,57
	Mise à dispos (chez le bénéficiaire)	0,00	2 861 149,12
	Affectation (par la coll de rattach)	2 861 149,12	0,00
	Ecart de réévaluation		
	Réserves	1 492 623,00	1 492 623,00
	Report à nouveau	310 992,13	303 641,49
	Résultat exercice	13 580,55	7 350,64
	Subventions d'investissement	4 077 272,89	3 975 230,46
	Provisions réglementées		
	Fonds globalisés	301 834,70	301 834,70
	Droits de l'affectant		
	FONDS PROPRES TOTAL I	9 123 761,96	9 008 138,98



06601 –EAUX PLAINES DES PALMISTES

BILAN (en Euros)

104000
 974-219740065-20130606-DC-05-2013-04-
 DE
 Date de télétransmission : 06/06/2013
 Date de réception préfecture : 06/06/2013

104000
 TRÉSOR MUNICIPAL ET HO

		EXERCICE N	EXERCICE N-1
PASSIF			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II			
PROVISIONS			
POUR RISQUES			
ET CHARGES			

BILAN (en Euros)



Accusé de réception en préfecture
974-219740055-20130606-DC
Date de téléransmission : 06/06/2013
Date de réception préfecture : 06/06/2013

		EXERCICE N-1	EXERCICE N-1
DETTES	Emprunts obligataires		
	Emprunts auprès des état de crédit	809 497,93	857 832,14
	Emprunts et dettes financières divers		
	Crédits et lignes de trésorerie		
	Avances		
	Fournisseurs et comptes rattachés	5 703,76	3 491,86
	Dettes fiscales et sociales	5 367,20	6 290,83
	Autres dettes d'exploitation		
	Fournisseurs d'immobilisations	0,00	5 102,71
	Dettes envers l'Etat et les coll public		
	Dettes envers les BA ou le BP	198 695,85	421 641,92
	Op pour le compte de tiers (dettes)		
	Autres dettes	2 025,82	1 774,90
	Produits constatés d'avance		
	DETTES TOTAL III	1 021 290,56	1 296 134,36



104001
 TRÉSOR MUNICIPAL ET HO

06601 - EAUX PLAINE DES PALMISTES

BILAN (en Euros)

Accusé de réception en préfecture
 974-219740065-20130606-DCM005-2013-04-
 DE
 Date de télétransmission : 06/06/2013
 Date de réception préfecture : 06/06/2013

	PASSIF	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Recettes à classer ou à régulariser		113,69	4 430,19
Ecart de conversion - Passif			
COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV		113,69	4 430,19
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		10 145 166,21	10 308 703,53

104003
 219740065-20130606-DCM-2013-04-

Date de réception en préfecture : 06/06/2013
 Date de réception préfecture : 06/06/2013



06601 -EAUX PLAINES DES PALMISTES

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

En milliers d'Euros

I-3
 Exercice 2012

GED

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues		
Produits des services	550,35	618,57
Autres produits	5,18	5,33
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	555,52	623,90
Traitements, salaires, charges sociales	261,27	233,32
Achats et charges externes	75,20	65,28
Participations et interventions		
Dotations aux amortissements et provisions	238,53	236,74
Autres charges	48,07	40,54
Charges courantes non financières	623,08	575,88
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	-67,56	48,02
Produits courants financiers		
Charges courantes financières	32,02	25,15
RESULTAT COURANT FINANCIER	-32,02	-25,15
RESULTAT COURANT	-99,58	22,87
Produits exceptionnels	124,16	0,07
Charges exceptionnelles	11,00	15,59
RESULTAT EXCEPTIONNEL	113,16	-15,52
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
RESULTAT DE L'EXERCICE	13,58	7,35



Le Trésor Public ou Service du Secteur Local

104003

TRÉSOR PUBLIC - COMMUNE DE BENOITMUNICIPALE ET HO

06601 -EAUX PLAINES DES PALMISTES

COMPTES DE RESULTAT 2012

Accusé de réception en préfecture de
974-219740065-20130606-DCM-15-2013-04-
DE
Date de télétransmission : 06/06/2013
Date de réception préfecture : 06/06/2013

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS		
Ventes de marchandises	42 881,81	64 058,57
Ventes d'eau	491 805,67	545 435,53
Prestations de services	15 661,51	9 080,50
Divers produits d'exploitation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits d'exploitation	5 175,00	5 325,00
TOTAL I	555 523,99	623 899,60
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES		
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achat mat prem et autres approvis		
Variation stock mat prem ,autr approvis		
Autres achats et charges externes	75 204,65	65 279,39
Impôts, taxes sur rémunérations	3 122,81	2 774,47
Autres impôts, taxes, et versis assimi	44 948,00	37 770,00



06601 -EAUX PLAINES DES PALMISTES

COMPTES DE RESULTAT 2012

104003

TRIBUTION COMMUNICALE ET HO

Accusé de réception en préfecture
 974-219740065-20130606-DCM-2013-04-
 DE
 Date de télétransmission : 06/06/2013
 Date de réception préfecture : 06/06/2013

POSTES	EXERCICE N-1	EXERCICE N-1
Salaires et traitements	185 897,22	169 077,74
Charges sociales	75 377,61	64 243,75
Dotations aux amort sur immob	238 530,18	236 735,57
Dotations aux dépréciations des immob		
Dotations dépréciations actifs circuli		
Dotations aux prov pour risques et charg		
Autres charges d'exploitation		
TOTAL II	623 080,47	575 880,92
1-RESULTAT D'EXPLOITATION(I-1D)	-67 556,48	48 018,68
PRODUITS COURANTS FINANCIERS		
Valeurs mob et créances de l'actimmob		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Gains de change		
Produits nets sur cessions de VMP		
TOTAL III		
CHARGES COURANTES FINANCIERES		
Dotat amort, dépréc et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	32 020,64	25 147,30



06601 -EAUX PLAINES DES PALMISTES

COMPTE DE RESULTAT 2012

104003
 TRES. SECTEUR MUNICIPAL ET HO
 Accusé de réception en préfecture
 974-219740065-20130606-DCM05-2013-04-
 DE
 Date de télétransmission : 06/06/2013
 Date de réception préfecture : 06/06/2013

	POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Pertes de change			
Charges nettes sur cessions de VMP		32 020,64	25 147,30
TOTAL IV		-32 020,64	-25 147,30
2-RESULTAT FINANCIER (III-IV)		-99 577,12	22 871,38
3-RESULTAT COURANT(I-II+III-IV)			
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Subventions exceptionnelles			
Autres opérations de gestion			
Produits des cessions d'immobilisations		124 160,99	70,22
Autres opérations en capital			
Reprises sur dépréciations et provisions			
Transferts de charges		124 160,99	70,22
TOTAL V			
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Subventions exceptionnelles		11 003,32	15 590,96
Autres opérations de gestion			
Val compt des immobilisations cédées			
Autres opérations en capital			
Dotat amort, dépréc et aux provisions		11 003,32	15 590,96
TOTAL VI			



Le Trésor Public au Service de Votre Maire

104003

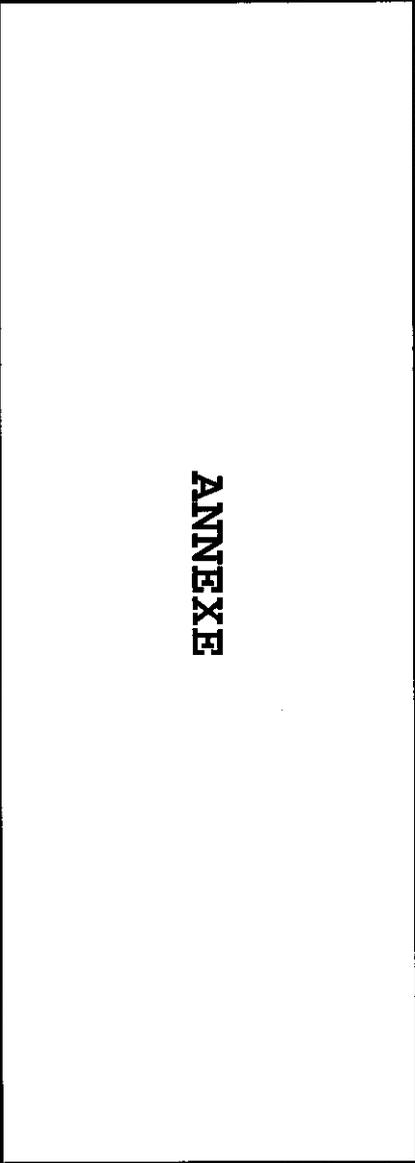
TRENTIN COMMUNICIPALE ET HO

06601 -EAUX PLAINES DES PALMISTES

COMPTE DE RESULTAT 2012

Accusé de réception en préfecture de
 974219740065-20130606-DCM05-2013-04-
 DE
 Date de télétransmission : 06/06/2013
 Date de réception préfecture : 06/06/2013

POSTES	EXERCICEN	EXERCICEN -1
4-RESULTATEXCEPTIONNEL (V-VI)	113 157,67	-15 520,74
5-TOTALES PRODUITS (I+II+V)	679 684,98	623 969,82
6-TOTALES CHARGES (III+IV+VI)	666 104,43	616 619,18
RESULTAT DE L'EXERCICE(S-6)	13 580,55	7 350,64



ANNEXE

104000
9740065-20130606-DCM05-2013-04-

COMMUNE DE PALMISTES
BENIOMUNICIPALE ET HO

06601 - EAUX PLAINE DES PALMISTES



1-5
Exercice 2012

Année de réception en préfecture : 06/06/2013
Date de télétransmission : 06/06/2013
Date de réception préfecture : 06/06/2013

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2012

OPÉRATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde Débit	Solde Crédi			Solde Débit	Solde Crédi

1040002
 TRÉSOTRÉNOITMUNICIPALE ET HO

06601 –EAUX PLAINES DES PALMISTES



1-5
 Exercice 2012

OPÉRATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2012

Accusé de réception en préfecture : 0740065-20130606-DCM05-2013-04-
 9740065-20130606-DCM05-2013-04-
 Date de télétransmission : 06/06/2013
 Date de réception préfecture : 08/06/2013

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde Débiteur	Solde Créditeur			Solde Débiteur	Solde Créditeur

EXECUTION BUDGETAIRE



06601 -EAUX PLAINES DES PALMISTES

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

104003
13-04-2013
Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20130606-DCM
DE
Date de télétransmission : 06/06/2013
Date de réception préfecture : 06/06/2013

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	805 413,83	1 027 011,30	1 832 425,13
Titres de recettes émis (b)	458 078,61	922 400,48	1 380 479,09
Réductions de titres (c)	3 606,00	242 715,50	246 321,50
Recettes nettes (d = b - c)	454 472,61	679 684,98	1 134 157,59
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	805 413,83	1 027 011,30	1 832 425,13
Mandats émis (f)	270 826,41	667 034,31	937 860,72
Annulations de mandats (g)	0,00	929,88	929,88
Dépenses nettes (h = f - g)	270 826,41	666 104,43	936 930,84
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	183 646,20	13 580,55	197 226,75
(h - d) Déficit			

06601 -EAUX PLAINE DES PALMISTES

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

Accusé de réception en préfecture
974-21-9740065-20130606-DCM05-2013-04-
DE
Date de télétransmission : 06/06/2013
Date de réception préfecture : 06/06/2013

	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRÉCEDENT : 2011	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : L'EXERCICE 2012	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2012	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2012
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
EAUX PLAINE DES PALMISTES					
Investissement	-144 261,84	0,00	183 646,20	0,00	39 384,36
Fonctionnement	310 992,13	0,00	13 580,55	0,00	324 572,68
Sous-Total	166 730,29	0,00	197 226,75	0,00	363 957,04
TOTAL III	166 730,29	0,00	197 226,75	0,00	363 957,04
TOTAL I + II + III	166 730,29	0,00	197 226,75	0,00	363 957,04

null

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20130606-DCM05-13-04-
D.F.
Date de télétransmission : 06/06/2013
Date de réception préfecture : 06/06/2013

06601-EAUX PLAINES DES PALMISTES



Etat A1 / II-3
Exercice 2012
Page gauche 24

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total Prévisions 3 = 1 + 2
16	Emprunts et dettes assimilées	55 000,00		55 000,00
20	Immobilisations incorporelles	70 000,00	13 157,39	83 157,39
21	Immobilisations corporelles	40 000,00	115 158,07	155 158,07
23	Immobilisations en cours	65 000,00	188 936,53	253 936,53
	SOUS-TOTAL	230 000,00	317 251,99	547 251,99
	TOTAL	230 000,00	317 251,99	547 251,99
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	113 900,00		113 900,00
	TOTAL	113 900,00		113 900,00
001	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		144 261,84	144 261,84
	Excédent ou déficit d'investissementrep	343 900,00	461 513,83	805 413,83
	TOTAL GENERAL	343 900,00	461 513,83	805 413,83

Accusé de réception en préfecture
 974-219740065-20130606-DCM05-13-04-
 Date de télétransmission : 06/06/2013
 Date de réception préfecture : 06/06/2013

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 1	Emissions 2	Annulations 3	DEPENSES nettes 4 = 2 - 3	Solde prévisions/ réalisations 5 = 1 - 4
16	55 000,00	48 334,21		48 334,21	6 665,79
20	83 157,39	3 904,31		3 904,31	79 253,08
21	155 158,07	26 120,18		26 120,18	129 037,89
23	253 936,53	78 567,71		78 567,71	175 368,82
SOUS-TOTAL	547 251,99	156 926,41		156 926,41	390 325,58
TOTAL	547 251,99	156 926,41		156 926,41	390 325,58
040	113 900,00	113 900,00		113 900,00	
TOTAL	113 900,00	113 900,00		113 900,00	
001	144 261,84				144 261,84
TOTAL GENERAL	805 413,83	270 826,41		270 826,41	534 587,42



06601-EAUX PLAINE DES PALMISTES

Etat A2 / II-3
Exercice 2012
Page gauche 25

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total Prévisions 3 = 1 + 2
13	Subventions d'investissement	43 000,00	283 858,96	326 858,96
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	43 000,00	283 858,96	326 858,96
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	43 000,00	283 858,96	326 858,96
021	Virement de la section d'exploitation(s)	60 900,00	177 654,87	238 554,87
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	240 000,00		240 000,00
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	300 900,00	177 654,87	478 554,87
001	Excédent ou déficit d'investissementrep			
TOTAL GENERAL		343 900,00	461 513,83	805 413,83



Accusé de réception en préfecture
 974-219740065-20130606-DCM05-13-04-
 D M L
 Date de télétransmission : 06/06/2013
 Date de réception préfecture : 06/06/2013

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

No chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 1	Emissions 2	Annulations 3	RECETTES nettes 4 = 2 - 3	Solde prévisions/ réalisations 5 = 1 - 4
13	326 858,96	215 942,43		215 942,43	110 916,53
SOUS-TOTAL	326 858,96	215 942,43		215 942,43	110 916,53
TOTAL	326 858,96	215 942,43		215 942,43	110 916,53
021	238 554,87				238 554,87
040	240 000,00	242 136,18	3 606,00	238 530,18	1 469,82
TOTAL	478 554,87	242 136,18	3 606,00	238 530,18	240 024,69
001					
TOTAL GENERAL	805 413,83	458 078,61	3 606,00	454 472,61	350 941,22

Accusé de réception en préfecture
 974-219740065-20130606-DCM05-13-04-
 D.M.
 Date de télétransmission : 06/06/2013
 Date de réception préfecture : 06/06/2013

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total Prévisions 3 = 1 + 2
011	Charges à caractère général	130 000,00	96 356,43	226 356,43
012	Charges de personnel et frais assimilés	230 000,00	40 000,00	270 000,00
66	Charges financières	20 000,00	12 100,00	32 100,00
67	Charges exceptionnelles	20 000,00		20 000,00
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	400 000,00	148 456,43	548 456,43
023	Virement à la section d'investissement	60 900,00	177 654,87	238 554,87
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	240 000,00		240 000,00
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	300 900,00	177 654,87	478 554,87
TOTAL GENERAL		700 900,00	326 111,30	1 027 011,30

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20130606-DCM0512013-04-DE
Date de télétransmission : 06/06/2013
Date de réception préfecture : 06/06/2013

**ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES**

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 1	Emissions 2	Annulations 3	DEPENSES nettes 4 = 2 - 3	Solde prévisions/ réalisations 5 = 1 - 4
011	226 356,43	120 152,65		120 152,65	106 203,78
012	270 000,00	264 397,64		264 397,64	5 602,36
66	32 100,00	32 020,64		32 020,64	79,36
67	20 000,00	11 003,32		11 003,32	8 996,68
TOTAL	548 456,43	427 574,25		427 574,25	120 882,18
023	238 554,87				238 554,87
042	240 000,00	239 460,06	929,88	238 530,18	1 469,82
TOTAL	478 554,87	239 460,06	929,88	238 530,18	240 024,69
TOTAL GENERAL	1 027 011,30	667 034,31	929,88	666 104,43	360 906,87



Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20130606-DCM05-2013-04-
DE
Date de télétransmission : 06/06/2013
Date de réception préfecture : 06/06/2013

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total Prévisions 3 = 1 + 2
70	Ventes de produits fabriqués prestations	584 000,00	10 000,00	594 000,00
75	Autres produits de gestion courante	3 000,00	1 275,00	4 275,00
77	Produits exceptionnels		3 844,17	3 844,17
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	587 000,00	15 119,17	602 119,17
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	113 900,00		113 900,00
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	113 900,00		113 900,00
002	Résultat d'exploitation reporté		310 992,13	310 992,13
TOTAL GENERAL		700 900,00	326 111,30	1 027 011,30



ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 1	Emissions 2	Annulations 3	RECETTES nettes 4 = 2 - 3	Solde prévisions/ réalisations 5 = 1 - 4
70	594 000,00	793 064,49	242 715,50	550 348,99	43 651,01
75	4 275,00	5 175,00		5 175,00	-900,00
77	3 844,17	10 260,99		10 260,99	-6 416,82
TOTAL	602 119,17	808 500,48	242 715,50	565 784,98	36 334,19
042	113 900,00	113 900,00		113 900,00	
TOTAL	113 900,00	113 900,00		113 900,00	
002	310 992,13				310 992,13
TOTAL GENERAL	1 027 011,30	922 400,48	242 715,50	679 684,98	347 326,32

06601 EAUX PLAINÉ DES PALMISTES
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

	Intitulé	Émission 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 - 2
1641	Emprunts en euros	48 334,21		48 334,21
	Emprunts et dettes assimilées	48 334,21		48 334,21
SOUS-TOTAL CHAPITRE 16		48 334,21		48 334,21
2031	Frais d'études	3 904,31		3 904,31
SOUS-TOTAL CHAPITRE 20	Immobilisations incorporelles	3 904,31		3 904,31
2183	Matériel de bureau et matériel informati	18 190,18		18 190,18
2188	Autres	7 930,00		7 930,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 21	Immobilisations corporelles	26 120,18		26 120,18
2315	Installations matériels et outillage tec	78 567,71		78 567,71
SOUS-TOTAL CHAPITRE 23	Immobilisations en cours	78 567,71		78 567,71
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	156 926,41		156 926,41
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	156 926,41		156 926,41
139118	Autres	113 900,00		113 900,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre se	113 900,00		113 900,00
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	113 900,00		113 900,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEM	270 826,41		270 826,41

Accusé de réception en préfecture
N° 40065-20130606-DCM05-2013-04
Date de télétransmission : 06/06/2013
Date de réception préfecture : 06/06/2013

104003

2013-04-

COMMUNICIPALE ET HO

Etat A6 / II-4
Exercice 201206601 EAUX PLAINES DES PALMIESTES
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	RECETTES nettes 3 = 1 - 2
13111	Agence de l'eau	162 719,21		162 719,21
13118	Autres	53 223,22		53 223,22
	Subventions d'investissement	215 942,43		215 942,43
	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	215 942,43		215 942,43
	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	215 942,43		215 942,43
	Amortissements frais d'études	10 712,00		10 712,00
28031	Amortissements frais de recherche et de	4 546,01		4 546,01
28032	Bâtiments d'exploitation	86 930,79		86 930,79
281311	Bâtiments d'exploitation	12 195,92		12 195,92
281351	Bâtiments d'exploitation	101 725,97		101 725,97
281531	Réseaux d'adduction d'eau	10 269,50	3 606,00	6 663,50
28182	Matériel de transport	11 897,25		11 897,25
28183	Matériel de bureau et matériel informati	1 194,00		1 194,00
28184	Mobilier	2 664,74		2 664,74
28188	Amortissements autres	242 136,18	3 606,00	238 530,18
	Opérations d'ordre de transfert entre se	242 136,18	3 606,00	238 530,18
	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	458 078,61	3 606,00	454 472,61
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEM			

de réception en préfecture : 06/06/2013
Date de réception en préfecture : 06/06/2013

06601 EAUX PLAINES DES PALMISTES
 ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
 SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

	Intitulé	Émission 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 - 2
604	Achats d'études – prestations de service	21 280,23		21 280,23
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	4 395,98		4 395,98
6062	Produits de traitement	1 196,10		1 196,10
6063	Autres fournitures d'entretien et de pet	5 364,30		5 364,30
611	Sous-traitance générale	18 028,09		18 028,09
6135	Locations mobilières	5 637,11		5 637,11
6152	Entretien et réparations sur biens immob	3 163,30		3 163,30
61551	Matériel roulant	1 790,05		1 790,05
6156	Maintenance	345,00		345,00
618	Divers	9 355,41		9 355,41
6231	Annonces et insertions	906,70		906,70
6251	Voyages et déplacements	895,00		895,00
6257	Réceptions	83,25		83,25
6262	Frais de télécommunications	2 764,13		2 764,13
6371	Redevance versée aux agences de l'eau au	44 948,00		44 948,00
	Charges à caractère général	120 152,65		120 152,65
	SOUS-TOTAL CHAPITRE 011			
6332	Cotisations versées au FNAL	174,00		174,00
6336	Cotisations au Centre National et aux Ce	2 948,81		2 948,81
6411	Salaires, appointements, commissions de	185 897,22		185 897,22
6451	Cotisations à l'URSSAF	52 662,00		52 662,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	9 015,84		9 015,84
6454	Cotisations aux ASSEDIC	10 240,00		10 240,00
6475	Médecine du travail pharmacie	872,27		872,27
6478	Autres charges sociales diverses	2 587,50		2 587,50

de réception en préfecture : 06/06/2013
 de réception en préfecture : 06/06/2013
 de réception en préfecture : 06/06/2013

06601 EAUX PLAINES DES PALMISTES
 ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

	Indtitulé	Émission 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 - 2
SOUS-TOTAL CHAPITRE 012	Charges de personnel et frais assimilés	264 397,64		264 397,64
66111	Intérêts réglés à l'échéance	32 020,64		32 020,64
SOUS-TOTAL CHAPITRE 66	Charges financières	32 020,64		32 020,64
673	Titres annulés exercices antérieurs	11 003,32		11 003,32
SOUS-TOTAL CHAPITRE 67	Charges exceptionnelles	11 003,32		11 003,32
TOTAL	DEPENSES REBELLES DE FONCTIONNEMENT	427 574,25		427 574,25
6811	Dotations aux Amortissements sur immobili	239 460,06	929,88	238 530,18
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre se	239 460,06	929,88	238 530,18
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	239 460,06	929,88	238 530,18
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNE	667 034,31	929,88	666 104,43

06601 EAUX PLAINE DES PALMISTES

ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

	Intitulé	Émission 1	Annulations 2	RECETTES nettes 3 = 1 - 2
70111	Ventes d'eau aux abonnés	734 060,34	242 254,67	491 805,67
7068	Prestations de services autres prestatio	15 661,51		15 661,51
7071	Compteurs	43 342,64	460,83	42 881,81
SOUS-TOTAL CHAPITRE 70	Ventes de produits fabriqués prestations	793 064,49	242 715,50	550 348,99
758	Produits divers de gestion courante	5 175,00		5 175,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 75	Autres produits de gestion courante	5 175,00		5 175,00
778	Autres produits exceptionnels	10 260,99		10 260,99
SOUS-TOTAL CHAPITRE 77	Produits exceptionnels	10 260,99		10 260,99
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	808 500,48	242 715,50	565 784,98
777	Quote-parties subventions d'investissem	113 900,00		113 900,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre se	113 900,00		113 900,00
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	113 900,00		113 900,00
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNE	922 400,48	242 715,50	679 684,98

Accusé de réception en préfecture
N° de téléréception : 06/06/2013
N° de téléréception préfecture : 06/06/2013

COMPTABILITE
DES DENIERS ET VALEURS

de réception en préfecture : 06/06/2012
 de téléransmission : 06/06/2012
 de réception préfecture : 06/06/2012

06601 –EAUX PLAINES DES PALMISTES
 Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2012

N° du compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1021	Dotation		66 309,57							66 309,57	
10228	Autres fonds globalisés		301 834,70							301 834,70	
	Sous Total compte 1022		301 834,70							301 834,70	
1027	Mise à disposition chez le bénéficiaire	2 861 149,12						2 861 149,12			0,00
	Sous Total compte 102	3 229 293,39		2 861 149,12				2 861 149,12			368 144,27
1064	Rés réglementées		531 349,34							531 349,34	
1068	Autres réserves		961 273,66							961 273,66	
	Sous Total compte 106		1 492 623,00							1 492 623,00	
	Sous Total compte 10	4 721 916,39		2 861 149,12				2 861 149,12			1 860 767,27
110	Report à nouveau solde créditeur		303 641,49		7 350,64					310 992,13	
	Sous Total compte 11		303 641,49		7 350,64					310 992,13	
12	Résultat exercice bénéf ou perte		7 350,64					7 350,64			0,00
	Sous Total compte 12		7 350,64		7 350,64			7 350,64			0,00

06601 –EAUX PLAINES DES PALMISTES

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2012

N° de compte	Libelle du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
13111	Agence de l'eau		66 788,45				162 719,21		229 507,66		229 507,66
13118	Autres										
	Sous Total compte 1311		4 156 811,21				53 223,22		4 210 034,43		4 210 034,43
1312	Région										
	Sous Total compte 131		4 223 599,66				215 942,43		4 439 542,09		4 439 542,09
1318	Autres										
	Sous Total compte 131		388 075,32						388 075,32		388 075,32
139118	Autres										
	Sous Total compte 13911		107 803,00				215 942,43		5 282 321,97		5 282 321,97
13912	Subv équipf transf –Région										
	Sous Total compte 13912		87 000,00						87 000,00		87 000,00
13913	Subv équipf transf –Dépt										
	Sous Total compte 1391		896 346,08						896 346,08		896 346,08
	Sous Total compte 139		1 091 149,08				113 900,00		1 205 049,08		1 205 049,08
	Sous Total compte 13		1 091 149,08				113 900,00		1 205 049,08		1 205 049,08
			5 066 379,54				215 942,43		5 282 321,97		4 077 272,89



de réception en préfecture : 201219740065-20130606-DCM05-2013-3-4-
de télétransmission : 06/06/2013
Date de réception préfecture : 06/06/2013

06601 –EAUX PLAINES DES PALMISTES
Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2012

N° du compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1641	Emprunts en euros		857 832,14			48 334,21		48 334,21	857 832,14		809 497,93
	Sous Total compte 164					48 334,21		48 334,21	857 832,14		809 497,93
	Sous Total compte 16		857 832,14			48 334,21		48 334,21	857 832,14		809 497,93
181	Cpte liaison : affectation			2 861 149,12					2 861 149,12		2 861 149,12
	Sous Total compte 18				2 861 149,12				2 861 149,12		2 861 149,12
	Total classe 1	1 091 149,08		2 868 499,76		162 234,21		4 121 883,05	2 861 149,12		1 205 049,08
2031	Frais d'études		145 007,89	2 868 499,76		215 942,43		14 041 562,39	11 124 728,42		
2032	Frais recherche et dev	22 730,06						148 912,20	148 912,20		
	Sous Total compte 203	167 737,95				3 904,31		22 730,06	22 730,06		
	Sous Total compte 20	167 737,95				3 904,31		171 642,26	171 642,26		
2115	Terrains bâtis	3,00						3,00	3,00		
	Sous Total compte 211	3,00						3,00	3,00		
21311	Batiments exploitation	3 477 231,70						3 477 231,70	3 477 231,70		

104903

TRRS. ST-BENOIT/MUNICIPALE ET HO



La Trésorerie Publique au Service de Sécurité Local

III-1

Exercice 2012

CEB

 réception en préfecture
 0065-20130606-DCM05-2013-00
 Date de transmission : 06/06/2013
 Date de réception préfecture : 06/06/2013

06601 –EAUX PLAINES DES PALMISTES
 Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre
 Arrêté à la date du 31/12/2012

N° de compte	Libelle du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit
	Sous Total compte 2131	3 477 231,70						3 477 231,70		3 477 231,70	
21351	Batiments exploitation	487 836,86						487 836,86		487 836,86	
	Sous Total compte 2135	487 836,86						487 836,86		487 836,86	
	Sous Total compte 213	3 965 068,56						3 965 068,56		3 965 068,56	
2151	Instal complexes spécial	111 586,04						111 586,04		111 586,04	
21531	Réseaux adduction eau	6 103 558,15						6 103 558,15		6 103 558,15	
	Sous Total compte 2153	6 103 558,15						6 103 558,15		6 103 558,15	
	Sous Total compte 215	6 215 144,19						6 215 144,19		6 215 144,19	
2182	Mat de transport	72 586,33						72 586,33		72 586,33	
2183	Mat bureau mat informatique	36 487,71				18 190,18		54 677,89		54 677,89	
2184	Mobilier	5 503,73						5 503,73		5 503,73	
2188	Autres	18 617,03				7 930,00		26 547,03		26 547,03	
	Sous Total compte 218	133 194,80				26 120,18		159 314,98		159 314,98	



de réception en préfecture
 9740065-20130606-DCM05-2013-013
 de télétransmission : 06/06/2013
 Date de réception préfecture : 06/06/2013

06601 -EAUX PLAINES DES PALMISTES
 Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2012

N° du compte	Libelle du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit
	Sous Total compte 21	10 313 410,55				26 120,18		10 339 530,73		10 339 530,73	
2315	Instal mat outil techn	1 845 485,66				78 567,71		1 924 053,37		1 924 053,37	
	Sous Total compte 231	1 845 485,66				78 567,71		1 924 053,37		1 924 053,37	
	Sous Total compte 23	1 845 485,66				78 567,71		1 924 053,37		1 924 053,37	
28031	Amort frais études		10 712,00			10 712,00		21 424,00		21 424,00	
28032	Amort frais recherche et dev		4 546,01			4 546,01		9 092,02		9 092,02	
	Sous Total compte 2803		15 258,01			15 258,01		30 516,02		30 516,02	
	Sous Total compte 280		15 258,01			15 258,01		30 516,02		30 516,02	
281311	Bâtiments exploitation		909 235,43			86 930,79		996 166,22		996 166,22	
	Sous Total compte 28131		909 235,43			86 930,79		996 166,22		996 166,22	
281351	Bâtiments exploitation		9 146,94			12 195,92		21 342,86		21 342,86	
	Sous Total compte 28135		9 146,94			12 195,92		21 342,86		21 342,86	
	Sous Total compte 2813		918 382,37			99 126,71		1 017 509,08		1 017 509,08	

06601 -EAUX PLAINES DES PALMISTES

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2012

N° du compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
28151	Instal complexes spécial		669 659,84								669 659,84
281531	Réseaux adduction eau		782 341,72			101 725,97					884 067,69
	Sous Total compte 28153		782 341,72			101 725,97					884 067,69
28155	Outilage industriel		205 071,76								205 071,76
281561	Serv distribution eau		10 671,43								10 671,43
	Sous Total compte 28156		10 671,43								10 671,43
28157	Amort agencet amérgat mat outil indust		6 313,20								6 313,20
	Sous Total compte 2815		1 674 057,95			101 725,97					1 775 783,92
28182	Mat de transport		6 663,50			3 606,00					16 933,00
28183	Mat bureau mat informatique		9 729,00			10 269,50					13 327,00
28184	Mobilier		1 194,00			11 897,25					21 626,25
28188	Amort autres		2 108,50			1 194,00					2 388,00
	Sous Total compte 2818		19 695,00			3 606,00					4 773,24
						26 025,49					42 114,49

de réception en préfecture
 219740065-20130606-DCM05-2013-04-33-04
 de télétransmission : 06/06/2013
 Date de réception préfecture : 06/06/2013

06601 -EAUX PLAINES DES PALMISTES
 Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2012

N° de compte	Libelle du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 281		2 612 135,32			3 606,00	226 878,17	3 606,00	2 839 013,49		2 835 407,49
	Sous Total compte 28					3 606,00		3 606,00			
	Total classe 2	12 326 634,16	2 627 393,33			112 198,20	242 136,18	12 438 832,36	2 869 529,51	12 435 226,36	2 865 923,51
	Fournisseurs										
4011	Sous Total compte 401		3 491,86	71 671,27	73 883,17			71 671,27	77 375,03		5 703,76
	Fournis immob										
4041	Sous Total compte 404		3 491,86	111 444,06	111 444,06			111 444,06	111 444,06		0,00
	Fournis immob - Retenues de garantie										
40471	Sous Total compte 4047		5 102,71	5 102,71				5 102,71	5 102,71		0,00
	Sous Total compte 404		5 102,71	116 546,77	111 444,06			116 546,77	116 546,77		0,00
	Sous Total compte 40			188 218,04	185 327,23			188 218,04	193 921,80		5 703,76
	Clients - amiable	348 662,61	8 594,57	771 048,73	803 303,15			1 119 711,34	803 303,15	316 408,19	
4111	Clients - contentieux	105 775,20		68 319,94	59 617,51			174 095,14	59 617,51	114 477,63	
4116	Sous Total compte 411	454 437,81		839 368,67	862 920,66			1 293 806,48	862 920,66	430 885,82	



de réception en préfecture
 19740065-20130606-DCM05-2013-04-
 de télétransmission : 06/06/2013
 Date de réception préfecture : 06/06/2013

06601 -EAUX PLAINES DES PALMISTES
 Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2012

N° du compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 41	454 437,81		839 368,67	862 920,66			1 293 806,48	862 920,66	430 885,82	
421	Personnel -rémunérations dues			153 828,65				153 828,65	153 828,65		0,00
427	Personnel -oppositions			1 250,00				1 250,00	1 250,00		0,00
	Sous Total compte 42			155 078,65	155 078,65			155 078,65	155 078,65		0,00
431	Sécurité sociale			106 673,34	106 673,34			106 673,34	106 673,34		0,00
437	Autres organismes sociaux			384,89	384,89			384,89	384,89		0,00
	Sous Total compte 43			107 058,23	107 058,23			107 058,23	107 058,23		0,00
44551	Etat -TVA à décaisser			3 408,00	3 408,00			3 408,00	3 408,00		0,00
	Sous Total compte 4455			3 408,00	3 408,00			3 408,00	3 408,00		0,00
44562	Etat -TVA déduict sur immobilisations			2 852,19	2 852,19			2 852,19	2 852,19		0,00
44566	TVA déduict sur autres biens et services	188,40		4 441,42	4 362,74			4 629,82	4 362,74	267,08	
44567	Etat -crédit de TVA à reporter	104 365,93		99 556,00	203 008,93			203 921,93	203 008,93	913,00	
	Sous Total compte 4456	104 554,33		106 849,61	210 223,86			211 403,94	210 223,86	1 180,08	



de réception en préfecture : 06/06/2013
 740065-20130606-DCM05-2013-04
 de télétransmission : 06/06/2013
 Date de réception préfecture : 06/06/2013

06601 -EAUX PLAINES DES PALMISTES
 Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre
 Arrêté à la date du 31/12/2012

N° du compte	Libelle du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
44571	Etat - TVA collectée		6 290,83	31 317,84	30 394,21			31 317,84	36 685,04		5 367,20
	Sous Total compte 4457		6 290,83	31 317,84	30 394,21			31 317,84	36 685,04		5 367,20
44583	Remb. taxes sur chiffre affaire dema ndé			98 332,00				98 332,00	98 332,00		98 332,00
	Sous Total compte 4458			98 332,00				98 332,00	98 332,00		98 332,00
	Sous Total compte 445	104 554,33		239 907,45	244 026,07			344 461,78	250 316,90		94 144,88
446	Agences de l'eau		6 290,83	44 948,00	44 948,00			44 948,00	44 948,00		0,00
447	Autres impôts taxes versements assimi lés			2 726,12	2 726,12			2 726,12	2 726,12		0,00
	Sous Total compte 44	104 554,33		287 581,57	291 700,19			392 135,90	297 991,02		94 144,88
451001			6 290,83	822 369,22	599 423,15			822 369,22	1 021 065,07		198 695,85
	Sous Total compte 451		6 290,83	822 369,22	599 423,15			822 369,22	1 021 065,07		198 695,85
	Sous Total compte 45		421 641,92	822 369,22	599 423,15			822 369,22	1 021 065,07		198 695,85
466	Excédit de versement			9 296,26	9 547,18			9 296,26	11 322,08		2 025,82
4671	Autr. ptes créditeurs - créditeurs divi rs		1 774,90	12 913,86	12 913,86			12 913,86	12 913,86		0,00

de réception en préfecture : 06/06/2012
740065-20130606-DCM05-2013
Date de télétransmission : 06/06/2012
Date de réception préfecture : 06/06/2012

06601 –EAUX PLAINES DES PALMISTES
Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2012

Numéro du compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit
46721	Débiteurs divers –amiable	973,39		12 124,96	12 138,46			13 098,35	12 138,46	959,89	
46726	Débiteurs divers –contentieux	49 495,93			4 993,49			49 495,93	4 993,49	44 502,44	
	Sous Total compte 4672	50 469,32		12 124,96	17 131,95			62 594,28	17 131,95	45 462,33	
	Sous Total compte 467	50 469,32		25 038,82	30 045,81			75 508,14	30 045,81	45 462,33	
	Sous Total compte 46	50 469,32	1 774,90	34 335,08	39 592,99			84 804,40	41 367,89	43 436,51	
4712	Virements réimputés			6 079,21	6 079,21			6 079,21	6 079,21		0,00
4713	Recettes perçues avant émission titre			260 465,47	260 465,47			260 465,47	260 465,47		0,00
471411	Excédent à réimputer –pers physiques			15 992,53	16 038,63			15 992,53	16 106,22		113,69
	Sous Total compte 47141		67,59	15 992,53	16 038,63			15 992,53	16 106,22		113,69
	Sous Total compte 4714		67,59	15 992,53	16 038,63			15 992,53	16 106,22		113,69
4718	Autres recettes à régulariser		69,10	1 629,57	1 560,47			1 629,57	1 629,57		0,00
	Sous Total compte 471		69,10	1 629,57	1 560,47			1 629,57	1 629,57		0,00
	Dép sans mandatement préalable		136,69	284 166,78	284 143,78			284 166,78	284 280,47		113,69
4721				85 564,20	85 564,20			85 564,20	85 564,20		0,00

06601 –EAUX PLAINE DES PALMISTES

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2012

N° de compte administratif	Libelle du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit
	Sous Total compte 472			85 564,20	85 564,20			85 564,20	85 564,20		
4751	Recevables sur rôle	282 893,87		508 272,84	85 564,20			791 166,71	85 564,20	246 477,55	0,00
4757	Produits sur rôle			533 425,37	544 689,16			533 425,37	544 689,16		
4758	TVA sur rôle		277 088,80	11 189,58	497 742,70			11 189,58	774 831,50		241 406,13
	Sous Total compte 475	282 893,87	5 805,07	1 052 887,79	10 455,93			1 335 781,66	16 261,00		5 071,42
4781	Frais de poursuites rattachés		282 893,87	1 052 887,79	1 052 887,79			1 335 781,66	1 335 781,66		0,00
4784	Arrondis sur déclaration de TVA	1,24	4 293,50	2,82	150,50			4 444,00	4 444,00		0,00
	Sous Total compte 478	1,24	4 293,50	4 446,82	0,93			4 448,06	0,93	3,13	
	Sous Total compte 47	282 895,11	4 293,50	1 427 065,59	151,43			1 709 960,70	4 444,93		3,13
	Total classe 4	892 356,57	287 324,06	3 861 075,05	1 422 747,20			4 753 431,62	1 710 071,26		110,56
51172	Cheques impayés		725 626,28	150,00	3 663 848,30			150,00	4 389 474,58		458 383,87
	Sous Total compte 5117		725 626,28	150,00	3 663 848,30			150,00	4 389 474,58		458 383,87
	Sous Total compte 511		150,00	150,00	150,00			150,00	150,00		0,00
	Sous Total compte 511		150,00	150,00	150,00			150,00	150,00		0,00

de réception en préfecture
740065-20130606-DCM05-2013-04-
Date de télétransmission : 06/06/2013
Date de réception préfecture : 06/06/2013

06601 - EAUX PLAINES DES PALMISTES
Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2012

N° du compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit
	Sous Total compte 51		150,00		150,00			150,00			
580	Opérations d'ordre budgétaires		356 966,06		356 966,06			356 966,06			0,00
588	Autres virements internes		11 068,81		11 068,81			11 068,81			0,00
	Sous Total compte 58		368 034,87		368 034,87			368 034,87			0,00
	Total classe 5		368 184,87		368 184,87			368 184,87			0,00
604	Achats études prestas serv équip trava ux				21 280,23			21 280,23			0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énerg ie)				4 395,98			4 395,98			0,00
6062	Produits de traitement				1 196,10			1 196,10			0,00
6063	Autres fournitures entretien et petit équipt				5 364,30			5 364,30			0,00
	Sous Total compte 606				10 956,38			10 956,38			0,00
	Sous Total compte 60				32 236,61			32 236,61			0,00
611	Sous-traitance générale				18 028,09			18 028,09			0,00
6135	Locations mobilières				5 637,11			5 637,11			0,00

Date de réception en préfecture : 06/06/2013
 N° de téléréception : 06/06/2013
 N° de téléréception préfecture : 06/06/2013

06601 – EAUX PLAINES DES PALMISTES
 Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2012

N° du compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 613					5 637,11		5 637,11		5 637,11	
6152	Entretien et réparations sur biens im mob					3 163,30		3 163,30		3 163,30	
61551	Mat roulant					1 790,05		1 790,05		1 790,05	
	Sous Total compte 6155					1 790,05		1 790,05		1 790,05	
6156	Maintenance					345,00		345,00		345,00	
	Sous Total compte 615					5 298,35		5 298,35		5 298,35	
618	Divers					9 355,41		9 355,41		9 355,41	
	Sous Total compte 61					38 318,96		38 318,96		38 318,96	
6231	Annonces et insertions					906,70		906,70		906,70	
	Sous Total compte 623					906,70		906,70		906,70	
6251	Voyages et déplacements					895,00		895,00		895,00	
6257	Receptions					83,25		83,25		83,25	
	Sous Total compte 625					978,25		978,25		978,25	



de réception en préfecture
219740065-20130606-DCM05-2013-04-
Date de télétransmission : 06/06/2013
Date de réception préfecture : 06/06/2013

06601 -EAUX PLAINE DES PALMISTES
Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2012

N° du compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit
6262	Frais de télécommunications										
	Sous Total compte 626					2 764,13		2 764,13		2 764,13	
	Sous Total compte 62					4 649,08		4 649,08		4 649,08	
6332	Cotisations versées au FNAL			174,00				174,00		174,00	
6336	Cotisations au Centre National et CGF PT			2 948,81				2 948,81		2 948,81	
	Sous Total compte 633			3 122,81				3 122,81		3 122,81	
6371	Redev versée agence eau prélèvement e au			44 948,00				44 948,00		44 948,00	
	Sous Total compte 637			44 948,00				44 948,00		44 948,00	
	Sous Total compte 63			48 070,81				48 070,81		48 070,81	
6411	Salaires,appointements,commissions ba se			185 897,22				185 897,22		185 897,22	
	Sous Total compte 641			185 897,22				185 897,22		185 897,22	
6451	Cotisations à l'URSSAF			52 662,00				52 662,00		52 662,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraite			9 015,84				9 015,84		9 015,84	

de réception en préfecture
19740065-20130606-DCM05-2013-04
de télétransmission : 06/06/2013
Date de réception préfecture : 06/06/2013

06601 -EAUX PLAINES DES PALMISTES
Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2012

N° du compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6454	Cotisations aux ASSEDIC					10 240,00		10 240,00		10 240,00	
	Sous Total compte 645					71 917,84		71 917,84		71 917,84	
6475	Médecine du travail pharmacie					872,27		872,27		872,27	
6478	Autres charges sociales diverses					2 587,50		2 587,50		2 587,50	
	Sous Total compte 647					3 459,77		3 459,77		3 459,77	
	Sous Total compte 64					261 274,83		261 274,83		261 274,83	
66111	Intérêts réglés à l'échéance					32 020,64		32 020,64		32 020,64	
	Sous Total compte 6611					32 020,64		32 020,64		32 020,64	
	Sous Total compte 661					32 020,64		32 020,64		32 020,64	
	Sous Total compte 66					32 020,64		32 020,64		32 020,64	
673	Titres annulés exercices antérieurs					11 003,32		11 003,32		11 003,32	
	Sous Total compte 67					11 003,32		11 003,32		11 003,32	
6811	DA -immob corpo et incorpo					239 460,06		239 460,06		238 530,18	
						929,88		929,88		929,88	

Reception en préfecture : 06/06/2013
 Téléréception en préfecture : 06/06/2013

06601 -EAUX PLAINES DES PALMISTES

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2012

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Solides	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 681		239 460,06				239 460,06		239 460,06		238 530,18
	Sous Total compte 68					239 460,06		239 460,06		238 530,18	
	Total classe 6					667 034,31		667 034,31		666 104,43	0,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés					242 254,67		242 254,67		242 254,67	491 805,67
	Sous Total compte 7011					242 254,67		242 254,67		242 254,67	491 805,67
	Sous Total compte 701					242 254,67		242 254,67		242 254,67	491 805,67
7068	Prest serv autres prestat service										15 661,51
	Sous Total compte 706										15 661,51
7071	Compteurs					460,83		460,83		460,83	42 881,81
	Sous Total compte 707					460,83		460,83		460,83	42 881,81
	Sous Total compte 70					242 715,50		242 715,50		242 715,50	42 881,81
758	Produits divers de gestion courante					793 064,49		793 064,49		793 064,49	550 348,99
	Sous Total compte 75					5 175,00		5 175,00		5 175,00	5 175,00
						5 175,00		5 175,00		5 175,00	5 175,00



06601 -EAUX PLAINES DES PALMISTES

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2012

de réception en préfecture : 219740065-20130606-DCM05-2013-04-
 de télétransmission : 06/06/2013
 de réception préfecture : 06/06/2013

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes											
		Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit										
777	Quote part subv invest virée au résul 1																				
778	Autres produits exceptionnels							113 900,00		113 900,00											
	Sous Total compte 77					10 260,99		124 160,99		124 160,99										10 260,99	
	Total classe 7					242 715,50		922 400,48		242 715,50											0,00
	Total général	14 310 139,81		7 097 759,68		1 184 182,22		22 592 081,71		22 592 081,71											15 128 720,78
			14 310 139,81		6 900 532,93		1 381 408,97		22 592 081,71		22 592 081,71										15 128 720,78



06601 –EAUX PLAINES DES PALMISTES

BALANCE DES VALEURS INACTIVES

Arrêté à la date du 31/12/2012

104003-
TRES. ST-RENOI MUNICIPAL ET HO
Accusé de réception en préfecture
974-219741-65-20130606-DCM05-2-13-04-
DE
Date de télétransmission : 06/06/2013
Date de réception préfecture : 06/06/2013

DESIGNATION DES COMPTES	DEBIT			CREDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

068003
M. RES. ST-BENOIT MUNICIPAL ET HOPITAUX



06601 EAUX PLAINE DES PALMISTES
PAGE DE SIGNATURES

Et a donné lieu aux observations suivantes.
A Saint-Denis, le 14 Mars 2013

Exercice 2012

Pour le Directeur Régional des Finances Publiques
de la Région
le chef de service CEPL

Céline TRUONG
Inspectrice des Finances Publiques

A , le

Vu et certifié par le comptable supérieur qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de EAUX PLAINE DES PALMISTES pendant l'année 2012 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

Jean-Luc CANTET
Inspecteur Divisionnaire
le 14/03 2013

Vu par
émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats

A la Plaine

le 29/5/13



**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU VINGT NEUF MAI DEUX MILLE
TREIZE**

**Affaire n° 5 : Examen compte de gestion 2012 – Budget
Annexe – SPANC**

NOTA. /. Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le 23 Mai 2013 et que le nombre de membres en exercice étant de **27**, le nombre de présents est de : **20**

Absents : **5**

Arrivé en cours de séance : **0**

Départ en cours de séance : **1**

Ont voté par procuration : **1**

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer



le Maire

Jean-Luc SAINT-LAMBERT

L'an deux mille treize à dix-sept heures trente le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc SAINT-LAMBERT.

PRESENTS: Jean-Luc SAINT-LAMBERT Maire – Toussaint GRONDIN 1er adjoint – Joëlle DELATRE 2ème adjointe – Christophe PADRE 3ème adjoint – Joseph Lucien BOYER 4ème adjoint - Mélissa MOGALIA 5ème adjointe – Sylvie K'BIDI 6ème adjointe – Eric CHAMBINA 7ème adjoint - Marie Jeanne JACQUIN – 8ème adjointe - André BEGE conseiller municipal – Marie Héliette THIBURCE conseillère municipale - André COCHARD – conseiller municipal - Jean-François ASSERPE – conseiller municipal - Marthe PAYET conseillère municipale – Marcel PAYET conseiller municipal - Aude BOYER conseillère municipale - Jean Marc ROBERT conseiller municipal - Magalie BOISSIER conseillère municipale - Marc Luc BOYER conseiller municipal - Jean-Claude ARHEL conseiller municipal.

ABSENTS: Eric MANDERE – Conseiller municipal Pasanti SEVOU – conseillère municipale - Sabrina FONTAINE – conseillère municipale – Frédérique VICTOIRE – conseillère municipale - Marie Micheline VELIA conseillère municipale

DEPART EN COURS DE SEANCE : Michel LALLEMAND conseiller municipal

ONT VOTÉ PAR PROCURATION: Agathe BUTCHLE à Marc Luc BOYER conseiller municipal.

SECRÉTAIRE : Mme DELATRE Joëlle

Affaire n°5 : Examen compte de gestion 2012 – Budget Annexe – SPANC.

Le Maire rappelle à l'assemblée que le compte de gestion est le reflet de la comptabilité tenue par le Receveur municipal. Il précise que les comptes de gestion doivent être en concordance avec les comptes administratifs tenus par la Commune.

Le Maire informe l'assemblée que les résultats d'exécution des comptes de gestion (qui ne comprennent pas les restes à réaliser) se présentent de la manière suivante :

BUDGET ANNEXE D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

A - Section d'investissement

	Résultat antérieur reporté 2011	Résultat Exercice 2012	Résultat de clôture de l'exercice 2012
Dépenses			
Recettes		18 030,00	
Excédent		18 030,00	0,00
Déficit	18 030,00		

B - Section de fonctionnement

	Résultat antérieur reporté 2011	Résultat Exercice 2012	Résultat de clôture de l'exercice 2012
Dépenses			
Recettes		8 445,00	
Excédent	13 419,51	8 445,00	21 864,51
Déficit			
soit un Excédent global de			21 864,51

Dans la mesure où ces documents n'appellent d'observations particulières, il est demandé à l'assemblée de prendre acte des comptes de gestion.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer

Appelé en délibérer, le Conseil Municipal à la Majorité 17 pour et 3 abstentions.

- **prend** acte du compte de gestion du budget annexe du SPANC.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.



Pour copie conforme
LE MAIRE

Jean-Luc SAINT-LAMBERT

104003

TRES. ST-BENOITMUNICIPALE ET HO

06602 SPANC PLAINES DES PALMISTES

ORIGINE DOCUMENT : criviere1-cp

Libellé du poste comptable : TRES. ST-BENOITMUNIC
Budget collectivité : SPANC PLAINES DES PALMISTES

Filtre : Edition Provisoire : 0

Filtre : A Viser : 1

Filtre : Edition destinée au CDG sur chiffre étend

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20130606-DCM05-2013-05-
DE
Date de télétransmission : 06/06/2013
Date de réception préfecture : 06/06/2013

TRÉSOR PUBLIC

IDENTIFIANT BUDGET 06602

TRES. ST-BENOITMUNICIPALE ET HOPITAUX

N° de SIRET 21974006500061

N° CODIQUE 104003

Date d'édition : 21/02/2013

SPANC PLAINNE DES PALMISTES

**COMPTE DE GESTION
EXERCICE 2012**

PRÉSENTÉ À

La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)

M Jean-Luc CANTET

M Christian BOLARD

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION

DU 23/01/2012 AU 21/02/2013

DU 01/01/2012 AU 22/01/2012

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20130606-DCM05-2013-05-
DE
Date de télétransmission : 06/06/2013
Date de réception préfecture : 06/06/2013



104003

TRES. ST-BENOITMUNICIPALE ET HO

Date d'édition : 21/02/2013

V384.012.037

Population :

Nomenclature M49

Vote par

Nature

Exercice 2012

SOMMAIRE

	PAGES
1ERE PARTIE : Situation patrimoniale	3
1 Bilan synthétique	4
Etat I-1	Etat I-1
2 Bilan	5
Etat I-2	Etat I-2
3 Compte de résultat synthétique	13
Etat I-3	Etat I-3
4 Compte de résultat	14
Etat I-4	Etat I-4
5 Annexe	18
Etats des opérations pour compte de tiers	Etat I-5
Etat I-5	19
2EME PARTIE : Exécution budgétaire	21
1 Résultats budgétaires de l'exercice	22
Etat II-1	Etat II-1
2 Résultats d'exécution	23
Etat II-2	Etat II-2
3 Etat de consommation des crédits	24
Etat II-3	Etat II-3
4 Etat de réalisation des opérations	28
Etat II-4	Etat II-4
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs	32
1 Balance des comptes	33
Etat III-1	Etat III-1
2 Situation des valeurs inactives	36
Etat III-2	Etat III-2
4EME PARTIE : Page des signatures	37

Accusé de réception en préfecture
 974-219740065-20130606-DCM05-2013-05-
 DE
 Date de télétransmission : 06/06/2013
 Date de réception préfecture : 06/06/2013

SITUATION PATRIMONIALE



06602 - SPANC PLAINES DES PALMISTES

BILAN SYNTHÉTIQUE

En milliers d'Euros

ACTIF NET (1)	Total	PASSIF	Total
Immobilisations incorporelles (nettes)	0,00		
Terrains	0,00	Dotations	0,00
Constructions	0,00	Fonds globalisés	0,00
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	0,00	Réserves	18,03
Immobilisations corporelles en cours	0,00	Différences sur réalisations d'immobilisations	0,00
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	Report à nouveau	13,42
Autres immobilisations corporelles	18,03	Résultat de l'exercice	8,45
Total immobilisations corporelles (nettes)	18,03	Subventions transférables	0,00
Immobilisations financières	0,00	Subventions non transférables	0,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	18,03	Droits de l'affectant, du concédant, del'affermant et du remettant	0,00
		Autres fonds propres	0,00
Stocks	0,00	TOTAL FONDS PROPRES	39,89
Créances	21,86	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0,00
Valeurs mobilières de placement	0,00	Dettes financières à long terme	
Disponibilités	0,00	Fournisseurs (2)	0,00
Autres actifs circulant	0,00	Autres dettes à court terme	0,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT	21,86	Total dettes à court terme	0,00
Comptes de régularisations	0,00	TOTAL DETTES	0,00
		Comptes de régularisations	0,00
TOTAL ACTIF	39,89	TOTAL PASSIF	39,89

Procure de réception en préfecture
 974-219740065-20130606-DCM06-2013-05-4
 Date de télétransmission : 06/06/2013
 Date de réception préfecture : 06/06/2013
 HEL046-110111.v1

(1) Déduction faite des amortissements et provisions

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice N+1

ACTIF	EXERCICE N			EXERCICE N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	
Frais d'établissement				
Frais d'études, de R & D				
Concessions, brevets, licences, marques...				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Terrains				
Constructions				
IMMOBILISE				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations, mat et outillage techn				
Oeuvres d'art				
Autres immobilisations corporelles	18 030,00	0,00	18 030,00	18 030,00
Immobilisations corporelles en cours				
Immob affectées à un serv non person				
Imm mis en conces, dispos et imm affect				
Terrains				
Constructions				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations, mat et outil techniques				
MONTANT A REPORTER	18 030,00	0,00	18 030,00	18 030,00

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20130606-D-2013-05-
DE
Date de télétransmission : 06/06/2013
Date de réception préfecture : 06/06/2013

BILAN (en Euros)

	ACTIF	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
	REPORT	18 030,00	0,00	18 030,00	18 030,00
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
ACTIF	Terrains				
	Constructions				
	Constructions sur sol d'autrui				
	Inst, mat et outillage techniques				
IMMOBILISE	Autres immobilisations corporelles				
	Participations et créances rattachées				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
(SUITE)	Autres créances				
	ACTIF IMMOBILISE TOTAL I	18 030,00	0,00	18 030,00	

Adresse de réception en préfecture
 974219740065-20130606-DCM05-2013-05-
 Date de télétransmission : 06/06/2013
 Date de réception préfecture : 06/06/2013



06602 - SPANC PLAINE DES PALMISTES

BILAN (en Euros)

104003

TRES. ST-BENOITMUNICIPALE ET HO

	ACTIF	EXERCICE N		EXERCICE N-1
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	
	Matières premières et autres approvision			
	En- cours de production biens et services			
	Produits intermédiaires et finis			
ACTIF	Marchandises			
	Avances			
	Clients et comptes rattachés	356,70	0,00	356,70
	Créances irrécouvrables ANV			557,50
CIRCULANT	Autres créances d'exploitation			
	Créances sur l'Etat et les coll public			
	Créances sur les BA ou le BP	21 507,81	0,00	21 507,81
	Op pour le compte de tiers (créances)			12 877,01
	Autres créances diverses			
	Valeurs mobilières de placement			
	Disponibilités			
	Avances de trésorerie			
	Charges constatées d'avance			
	ACTIF CIRCULANT TOTAL II	21 864,51	0,00	21 864,51

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20130606-DCM05-2013-05-
DE
Date de télétransmission : 06/06/2013
Date de réception en préfecture : 06/06/2013

104003

TRES. ST-BENOITMUNICIPALE ET HO



06602 -SPANC PLAINE DES PALMISTES

BILAN (en Euros)

I-2

Exercice 2012

ACTIF	EXERCICE N			EXERCICE N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	
Charges à répartir sur plusieurs exercic				
Primes de remboursement des obligations				
Dépenses à classer et à régulariser				
COMPTES DE Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III				
TOTAL GENERAL (I + II + III)	39 894,51	0,00	39 894,51	31 464,51
REGULARI				
SATION				

Accusé de réception en préfecture
 974-219740065-20130606-DCM05-2013-05-
 DE
 Date de télétransmission : 06/06/2013 ∞
 Date de réception préfecture : 06/06/2013



06602 - SPANC PLAINES DES PALMISTES

BILAN (en Euros)

	PASSIF	EXERCICE N	EXERCICE N-1
FONDS	Dotations		
	Mise à dispos (chez le bénéficiaire)		
	affection (par la coll de rattach)		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves	18 030,00	0,00
	Report à nouveau	13 419,51	29 437,46
	Résultat exercice	8 445,00	2 012,05
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Fonds globalisés		
Droits de l'affectant			
FONDS PROPRES TOTAL I	39 894,51	31 449,51	
PROPRES			

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20130606-DCM05-2013-05-
DE
Date de rétransmission : 06/06/2013
Date de réception préfecture : 06/06/2013



BILAN (en Euros)

PASSIF		EXERCICE N	EXERCICE N-1
PROVISIONS	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
POUR RISQUES	PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II		
ET CHARGES			

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20130606-DCM05-2013-05-DE
Date de rétransmission : 06/06/2013
Date de réception préfecture : 06/06/2013

104003

TRES. ST-BENOITMUNICIPALE ET HO



06602 - SPANC PLAINE DES PALMISTES

BILAN (en Euros)I-2
Exercice 2012

GED

	PASSIF	EXERCICE N	EXERCICE N-1
DETTES	Emprunts obligataires		
	Emprunts auprès des étab de crédit		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Crédits et lignes de trésorerie		
	Avances		
	Fournisseurs et comptes rattachés		
	Dettes fiscales et sociales		
	Autres dettes d'exploitation		
	Fournisseurs d'immobilisations		
	Dettes envers l'Etat et les coll public		
	Dettes envers les BA ou le BP		
	Op pour le compte de tiers (dettes)		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance		
	DETTES TOTAL III		

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20130606-DCM05-2013-05-
DE
Date de téléransmission : 06/06/2013
Date de réception préfecture : 06/06/2013

11

HELC46-110111.v1



06602 - SPANC PLAINE DES PALMISTES

BILAN (en Euros)

104003
TRES. ST-BENOITMUNICIPALE ET HO

	PASSIF	EXERCICE N	EXERCICE N-1
COMPTES DE	Recettes à classer ou à régulariser	0,00	15,00
	Ecart de conversion -Passif		
REGULARI	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV	0,00	15,00
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	39 894,51	31 464,51
SATON			

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20130606-DCM05-2013-05-
DE
Date de télétransmission : 06/06/2013
Date de réception préfecture : 06/06/2013

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

En milliers d'Euros

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues		
Produits des services	8,45	8,97
Autres produits		
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	8,45	8,97
Traitements, salaires, charges sociales		
Achats et charges externes		
Participations et interventions	0,00	3,98
Dotations aux amortissements et provisions		
Autres charges		
Charges courantes non financières	0,00	3,98
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	8,45	4,98
Produits courants financiers		
Charges courantes financières		
RESULTAT COURANT FINANCIER		
RESULTAT COURANT	8,45	4,98
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles	0,00	0,97
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0,00	0,97
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
RESULTAT DE L'EXERCICE	8,45	2,01

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20130606-DCM05-2013-05-
DE
Date de télétransmission : 06/06/2013
Date de réception préfecture : 06/06/2013

06602 -- SPANC PLAINE DES PALMISTES

COMpte DE RESULTAT 2012

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS		
Ventes de marchandises		
Ventes d'eau		
Prestations de services		
Divers produits d'exploitation	8 445,00	8 965,00
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits d'exploitation		
TOTAL I	8 445,00	8 965,00
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES		
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achat mat prem et autres approvis		
Variation stock mat prem ,autr approvis		
Autres achats et charges externes		
Impôts, taxes sur rémunérations		
Autres impôts, taxes, et versis assimil		

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20130606800005-2013-05-
DE
Date de télétransmission : 06/06/2013
Date de réception préfecture : 06/06/2013

06602 - SPANC PLAINES DES PALMISTES

COMpte DE RESULTAT 2012

104003

TRES. ST-BENOITMUNICIPALE ET HO

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amort sur immob		
Dotations aux dépréciations des immob		
Dotations dépréciations actifs circul		
Dotations aux prov pour risques et charg		
Autres charges d'exploitation		
TOTAL II		3 982,95
1-RESULTAT D'EXPLOITATION(I-II)	8 445,00	4 982,05
PRODUITS COURANTS FINANCIERS		
Valeurs mob et créances de l'actimmob		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Gains de change		
Produits nets sur cessions de VMP		
TOTAL III		
CHARGES COURANTES FINANCIERES		
Dotat amort, dépréc et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20130606-DCM05-2013-05
DE
Date de télétransmission : 06/06/2013
Date de réception préfecture : 06/06/2013

06602 - SPANC PLAINES DES PALMISTES

COMpte DE RESULTAT 2012

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N -1
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de VMP		
TOTAL IV		
2-RESULTAT FINANCIER (III-IV)		
3-RESULTAT COURANT (I-II+III-IV)	8 445,00	4 982,05
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Subventions exceptionnelles		
Autres opérations de gestion		
Produits des cessions d'immobilisations		
Autres opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Subventions exceptionnelles		
Autres opérations de gestion		
Val compt des immobilisations cédées		
Autres opérations en capital		
Dotat amort, dépréc et aux provisions		
TOTAL VI		2970,00

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20130606-DCM05-2013-05
DE
Date de télétransmission : 06/06/2013
Date de réception préfecture : 06/06/2013

ANNEXE



06602 - SPANCP LAINE DES PALMISTES

OPÉRATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2012

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde Débiteur	Solde Créditeur			Solde Débiteur	Solde Créditeur

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20130606-DCM05-2013-05-
DE
Date de téléransmission : 06/06/2013
Date de réception préfecture : 06/06/2013

EXECUTION BUDGETAIRE

06602 - SPANC PLAINE DES PALMISTES

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	<i>SECTION D'INVESTISSEMENT</i>	<i>SECTION DE FONCTIONNEMENT</i>	<i>TOTAL DES SECTIONS</i>
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	18 030,00	166 419,51	184 449,51
Titres de recettes émis (b)	18 030,00	8 530,00	26 560,00
Réductions de titres (c)	0,00	85,00	85,00
Recettes nettes (d = b - c)	18 030,00	8 445,00	26 475,00
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	18 030,00	166 419,51	184 449,51
Mandats émis (f)	0,00	0,00	0,00
Annulations de mandats (g)	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (h = f - g)	0,00	0,00	0,00
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	18 030,00	8 445,00	26 475,00
(h - d) Déficit			

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20130606-DCM05-2013-05-
DE
Date de télétransmission : 06/06/2013
Date de réception préfecture : 06/06/2013

06602 - SPANC PLAINE DES PALMISTES

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT: 2011	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT: EXERCICE 2012	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2012	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2012
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
SPANC PLAINE DES PALMISTES					
Investissement	-18 030,00	0,00	18 030,00	0,00	974,00
Fonctionnement	31 449,51	18 030,00	8 445,00	0,00	480,51
Sous-Total	13 419,51	18 030,00	26 475,00	0,00	1464,51
TOTAL III	13 419,51	18 030,00	26 475,00	0,00	1464,51
TOTAL I + II + III	13 419,51	18 030,00	26 475,00	0,00	1464,51

null

Accusé de réception en préfecture
 Date de transmission : 06/06/2013
 Date de réception en préfecture : 06/06/2013



06602 - SPANC PLAINE DES PALMISTES

Etat A1 / II-3

Exercice 2012

Page gauche 24

GED

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total Prévisions 3 = 1 + 2
001	Excédent ou déficit d'investissementrep		18 030,00	18 030,00
TOTAL GENERAL			18 030,00	18 030,00

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20130606-DCM05-2013-05-
DE
Date de télétransmission : 06/06/2013
Date de réception préfecture : 06/06/2013

06602 - SPANC PLAINE DES PALMISTES

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total Prévisions 3 = 1 + 2
10	Dotations fonds divers et réserves			
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS		18 030,00	18 030,00
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT		18 030,00	18 030,00
TOTAL GENERAL			18 030,00	18 030,00

Accusé de réception en préfecture
97421974006520130606-DCM05-2013-05-DE
Date de télétransmission : 06/06/2013
Date de réception préfecture : 06/06/2013



06602 - SPANC PLAINES DES PALMISTES

Etat A2 / II-3

Exercice 2012

Page droite 25

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 1	Emissions 2	Annulations 3	RECETTES nettes 4 = 2 - 3	Solde prévisions/ réalisations 5 = 1 - 4
10	18 030,00	18 030,00		18 030,00	
SOUS-TOTAL	18 030,00	18 030,00		18 030,00	
TOTAL	18 030,00	18 030,00		18 030,00	
TOTAL GENERAL	18 030,00	18 030,00		18 030,00	

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20130606-DCM05-2013-05-
DE
Date de télétransmission : 06/06/2013
Date de réception préfecture : 06/06/2013

Page 35
Page 3

HEL246-110111.v1



06602 - SPANC PLAINNE DES PALMISTES

Etat A3 / II-3
Exercice 2012

Page gauche 26

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total Prévisions 3 = 1 + 2
011	Charges à caractère général	153 000,00	13 419,51	166 419,51
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	153 000,00	13 419,51	166 419,51
TOTAL GENERAL		153 000,00	13 419,51	166 419,51

Accusé de réception en préfecture
 974-219740065-20130606-DCM05-2013-05-05
 DE
 Date de télétransmission : 06/06/2013
 Date de réception préfecture : 06/06/2013



ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 1	Emissions 2	Annulations 3	DEPENSES nettes 4 = 2 - 3	Solde prévisions/ réalisations 5 = 1 - 4
011	166 419,51				166 419,51
TOTAL	166 419,51				166 419,51
TOTAL GENERAL	166 419,51				166 419,51

Accusé de réception en préfecture
 974-219740065-20130606-DCM05-2013-005-
 DE
 Date de télétransmission : 06/06/2013
 Date de réception préfecture : 06/06/2013

**ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
 SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES**

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total Prévisions 3 = 1 + 2
70	Ventes de produits fabriqués prestations	153 000,00		153 000,00
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	153 000,00		153 000,00
002	Résultat d'exploitation reporté		13 419,51	13 419,51
TOTAL GENERAL		153 000,00	13 419,51	166 419,51

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 1	Emissions 2	Annulations 3	RECETTES nettes 4 = 2 - 3	Solde prévisions/ réalisations 5 = 1 - 4
70	153 000,00	8 530,00	85,00	8 445,00	144 555,00
TOTAL	153 000,00	8 530,00	85,00	8 445,00	144 555,00
002	13 419,51				13 419,51
TOTAL GENERAL	166 419,51	8 530,00	85,00	8 445,00	157 974,51

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20130606-DCM05-2013-05-
DE
Date de télétransmission : 06/06/2013
Date de réception préfecture : 06/06/2013

PAGE 8/7

HEL246-110111.v4

06602 SPANC PLAINES DES PALMISTES

ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS

SECTION D'INVESTISSEMENT -DEPENSES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émission 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 - 2
SOUS-TOTAL				
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT			
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEM			

Accusé de réception en préfecture
97421974006520130606-DCM05-2013-05-
DE
Date de télétransmission : 06/06/2013
Date de réception préfecture : 06/06/2013

06602 SPANC PLAINES DES PALMISTES

ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émission 1	Annulations 2	RECETTES nettes 3 = 1 - 2
1068	Autres réserves	18 030,00		18 030,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRE 10	18 030,00		18 030,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	18 030,00		18 030,00
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	18 030,00		18 030,00
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEM	18 030,00		18 030,00

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20130606-DCM05-2013-05-
DE
Date de télétransmission : 06/06/2013
Date de réception préfecture : 06/06/2013



ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émission 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 - 2
SOUS-TOTAL				
TOTAL				
	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT			
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNE			

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20130606-DCM05-2013-05-
DE
Date de télétransmission : 06/06/2013
Date de réception préfecture : 06/06/2013

COMPTABILITE

DES DENIERS ET VALEURS

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20130606-DCM05-2013-05-
DE
Date de télétransmission : 06/06/2013
Date de réception préfecture : 06/06/2013

Page 32

HELMAG-110111.V1

06602 - SPANC PLAINE DES PALMISTES

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2012

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1068	Autres réserves						18 030,00		18 030,00		18 030,00
	Sous Total compte 106						18 030,00		18 030,00		18 030,00
	Sous Total compte 10						18 030,00		18 030,00		18 030,00
110	Report à nouveau solde créditeur		29 437,46		2 012,05				18 030,00		13 419,51
	Sous Total compte 11		29 437,46		2 012,05				18 030,00		13 419,51
12	Résultat exercice bénéf ou perte		2 012,05		2 012,05				2 012,05		0,00
	Sous Total compte 12		2 012,05		2 012,05				2 012,05		0,00
	Total classe 1		31 449,51		2 012,05		18 030,00		51 491,56		31 449,51
2182	Mat de transport	18 030,00							18 030,00		18 030,00
	Sous Total compte 218	18 030,00							18 030,00		18 030,00
	Sous Total compte 21	18 030,00							18 030,00		18 030,00
	Total classe 2	18 030,00							18 030,00		18 030,00
4111	Clients - amiable			85,00	85,00				85,00		85,00

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20130606-DCM05-2013-05-
DE
Date de télétransmission : 06/06/2013
Date de réception préfecture : 06/06/2013

06602 - SPANC PLAINE DES PALMISTES

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2012

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4116	Clients -contentieux	557,50			200,80			557,50	200,80	356,70	
	Sous Total compte 411	557,50		85,00	285,80			642,50	285,80	356,70	
	Sous Total compte 41	557,50		85,00	285,80			642,50	285,80	356,70	
451002		12 877,01		8 645,80	15,00			21 522,81	15,00	21 507,81	
	Sous Total compte 451	12 877,01		8 645,80	15,00			21 522,81	15,00	21 507,81	
	Sous Total compte 45	12 877,01		8 645,80	15,00			21 522,81	15,00	21 507,81	
4713	Recettes perçues avant émission titres			8 445,00				8 445,00			0,00
4718	Autres recettes à régulariser			15,00				15,00			0,00
	Sous Total compte 471			8 460,00	15,00			8 460,00	15,00		0,00
4781	Frais de poursuites rattachés		15,00	30,00				30,00			0,00
	Sous Total compte 478		15,00	30,00				30,00			0,00
	Sous Total compte 47		15,00	8 490,00	15,00			8 490,00			0,00
	Total classe 4	13 434,51	15,00	17 220,80	8 775,80			30 655,31	8 790,80	21 864,51	0,00

 Accusé de réception en préfecture
 974-219740065-20130606-DCM05-2013-05-
 DE
 Date de télétransmission : 06/06/2013
 Date de réception en préfecture : 06/06/2013

06602 - SPANC PLAINE DES PALMISTES

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2012

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7062	Redevance d'assainissement non collectif					85,00	8 530,00	85,00	8 530,00		8 445,00
	Sous Total compte 706					85,00	8 530,00	85,00	8 530,00		8 445,00
	Sous Total compte 70					85,00	8 530,00	85,00	8 530,00		8 445,00
	Total classe 7					85,00	8 530,00	85,00	8 530,00	0,00	8 445,00
	Total général	31 464,51		37 262,85	10 787,85	85,00	26 560,00	68 812,36	68 812,36	39 894,51	39 894,51

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20130606-DCM05-2013-05
DE
Date de rélétransmission : 06/06/2013
Date de réception préfecture : 06/06/2013

104003

TR. ST-BENOIT MUNICIPAL ET HOPITAUX



06602 SPANCPAINE DES PALMISTES
PAGE DE SIGNATURES

Et a donné lieu aux observations suivantes.
A Saint-Denis, le 05 MARS 2013

Exercice 2012

Pour le Directeur Régional des Finances Publiques
de la Réunion
le chef de service CEPL

Céline TRUONG
Inspectrice des Finances Publiques

, le

A

Vu et certifié par le comptable supérieur qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de SPANCPAINE DES PALMISTES pendant l'année 2012 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

A *Sr Benoît*, le 5 Mars 2013
L'inspecteur Divisionnaire

Jean-Luc CANTET

Vu par
émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le 29/3/2013 par l'organe délibérant.

A la Plaine
Saint-Denis

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20130606-DC/05/05/2013-05-
DE
Date de télétransmission : 06/06/2013
Date de réception préfecture : 06/06/2013



**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU VINGT NEUF MAI DEUX MILLE
TREIZE**

**Affaire n° 6 : Examen compte de gestion 2012 – Budget
Annexe – Pompes Funèbres**

NOTA. /. Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le 23 Mai 2013 et que le nombre de membres en exercice étant de **27**, le nombre de présents est de : **20**

Absents : 5

Arrivé en cours de séance : 0

Départ en cours de séance : 1

Ont voté par procuration : 1

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer



Le Maire

Jean-Luc Saint-Lambert
Jean-Luc SAINT-LAMBERT

L'an deux mille treize à dix-sept heures trente le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc SAINT-LAMBERT.

PRESENTS: Jean-Luc SAINT-LAMBERT Maire – Toussaint GRONDIN 1er adjoint – Joëlle DELATRE 2ème adjointe – Christophe PADRE 3ème adjoint – Joseph Lucien BOYER 4ème adjoint - Mélissa MOGALIA 5ème adjointe – Sylvie K'BIDI 6ème adjointe – Eric CHAMBINA 7ème adjoint - Marie Jeanne JACQUIN – 8ème adjointe - André BEGE conseiller municipal – Marie Héliette THIBURCE conseillère municipale - André COCHARD – conseiller municipal - Jean-François ASSERPE – conseiller municipal - Marthe PAYET conseillère municipale – Marcel PAYET conseiller municipal - Aude BOYER conseillère municipale - Jean Marc ROBERT conseiller municipal - Magalie BOISSIER conseillère municipale - Marc Luc BOYER conseiller municipal - Jean-Claude ARHEL conseiller municipal.

ABSENTS: Eric MANDERE – Conseiller municipal Pasanti SEVOU – conseillère municipale - Sabrina FONTAINE – conseillère municipale – Frédérique VICTOIRE – conseillère municipale - Marie Micheline VELLA conseillère municipale

DEPART EN COURS DE SEANCE : Michel LALLEMAND conseiller municipal

ONT VOTÉ PAR PROCURATION: Agathe BUTCHLE à Marc Luc BOYER conseiller municipal.

SECRÉTAIRE : Mme DELATRE Joëlle

Affaire n°6 : Examen compte de gestion 2012 – Budget Annexe – Pompes Funèbres.

Le Maire rappelle à l'assemblée que le compte de gestion est le reflet de la comptabilité tenue par le Receveur municipal. Il précise que les comptes de gestion doivent être en concordance avec les comptes administratifs tenus par la Commune.

Le Maire informe l'assemblée que les résultats d'exécution des comptes de gestion (qui ne comprennent pas les restes à réaliser) se présentent de la manière suivante :

BUDGET ANNEXE DU SERVICE EXTERIEUR DES POMPES FUNEBRES

A - Section d'investissement

	Résultat antérieur reporté 2011	Résultat Exercice 2012	Résultat de clôture de l'exercice 2012
Dépenses			
Recettes			
Excédent			
Déficit			

B - Section de fonctionnement

	Résultat antérieur reporté 2011	Résultat Exercice 2012	Résultat de clôture de l'exercice 2012
Dépenses		64,58	
Recettes			
Excédent	1 891,89		1 827,31
Déficit		64,58	
soit un Excédent global de			1 827,31

Dans la mesure où ces documents n'appellent d'observations particulières, il est demandé à l'assemblée de prendre acte des comptes de gestion.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer

Appelé en délibérer, le Conseil Municipal à la Majorité 17 pour et 3 abstentions.

- **prend** acte du compte de gestion du budget annexe des Pompes Funèbres.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme

LE MAIRE



Jean-Luc SAINT-LAMBERT

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20130606-DCM05-2013-06-
DE
Date de télétransmission : 06/06/2013
Date de réception préfecture : 06/06/2013

104003

TRES. ST-BENOITMUNICIPALE ET HO

06603 POMPES FUNEBRES PLAINE PALMIST

ORIGINE DOCUMENT : criviere1-cp

Libellé du poste comptable : TRES. ST-BENOITMUNIC
Budget collectivité : POMPES FUNEBRES PLAINE PALMI

Filtre : Edition Provisoire : 0

Filtre : A Viser : 1

Filtre : Edition destinée au CDG sur chiffre étend

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-2013-06-06-2013-06-06-2013-06-06-2013
DE
Date de transmission : 06/06/2013
Date de réception en préfecture : 06/06/2013

BRESSOR PUBLIC
M. RES ST-BENOIT MUNICIPAL ET HOPITAUX

IDENTIFIANT BUDGET 06603
N° de SIRET 21974006500111

N° CDDIQUE 104003
Agir édition : 21/02/2013

POMPES FUNEBRES PLAINE PALMIS

**COMPTE DE GESTION
EXERCICE 2012**

PRÉSENTÉ À

La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)

M Jean-LUC CANTET

M Christian BOLARD

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION

DU 23/01/2012 AU 21/02/2013

DU 01/01/2012 AU 22/01/2012



Population :
Nomenclature M4 spic

Vote par Nature

Exercice 2012

PAGES

SOMMAIRE

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20130606-CEM05-2013-06-DE
Date de télétransmission : 07/06/2013
Date de réception en préfecture : 06/06/2013

104008
TRENTIN BENOIT MUNICIPALITE ET HO
Date d'édition : 21/02/2013
V388012007

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale	3
1 Bilan synthétique	Etat I-1 4
2 Bilan	Etat I-2 5
3 Compte de résultat synthétique	Etat I-3 13
4 Compte de résultat	Etat I-4 14
5 Annexe	18
Etats des opérations pour compte de tiers	Etat I-5 19
2EME PARTIE : Exécution budgétaire	21
1 Résultats budgétaires de l'exercice	Etat II-1 22
2 Résultats d'exécution	Etat II-2 23
3 Etat de consommation des crédits	Etat II-3 24
4 Etat de réalisation des opérations	Etat II-4 28
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs	32
1 Balance des comptes	Etat III-1 33
2 Situation des valeurs inactives	Etat III-2 35
4EME PARTIE : Page des signatures	36

SITUATION PATRIMONIALE



104083

TRÉSOR MUNICIPAL ET HO

06603 -POMPES FUNEBRES PLAINE PALMIST

BILAN SYNTHÉTIQUE

En milliers d'Euros

ACTIF NET (1)	Total	PASSIF	Total
Immobilisations incorporelles (nettes)	0,00	Dotations	0,00
Constructions	0,00	Fonds globalisés	0,00
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	0,00	Réserves	0,00
Immobilisations corporelles en cours	0,00	Différences sur réalisations d'immobilisations	0,00
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	Report à nouveau	1,89
Autres immobilisations corporelles	0,00	Résultat de l'exercice	-0,06
Total immobilisations corporelles (nettes)	0,00	Subventions transférables	0,00
Immobilisations financières	0,00	Subventions non transférables	0,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	0,00	Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermant et du remettant	0,00
Stocks	0,00	Autres fonds propres	0,00
Créances	1,83	TOTAL FONDS PROPRES	1,83
Valeurs mobilières de placement	0,00	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0,00
Disponibilités	0,00	Dettes financières à long terme	0,00
Autres actifs circulant	0,00	Fournisseurs (2)	0,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1,83	Autres dettes à court terme	0,00
Comptes de régularisations	0,00	Total dettes à court terme	0,00
TOTAL ACTIF	1,83	TOTAL DETTES	0,00
		Comptes de régularisations	0,00
		TOTAL PASSIF	1,83

(1) Déduction faite des amortissements et provisions
 (2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice N+1



06603 - POMPES FUNEBRES PLAINE PALMIST

BILAN (en Euros)

104603
 974-219740065-20130606-DC005013-06-
 DE
 Date de télétransmission : 06/06/2013
 Date de réception préfecture : 06/06/2013

104603
TRÉS. SP. BENOITMUNICIPALE ET HO

	EXERCICE N		EXERCICE N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	
ACTIF			
Frais d'établissement			
Frais d'études de R&D			
Concessions, brevets, licences, marques..			
Fonds commercial, droit au bail			
Autres immobilisations incorporelles			
Immobilisations incorporelles en cours			
Terrains en toute propriété			
IMMOBILISE			
Constructions en toute propriété			
Constructions sur sol autrui en tte pro			
Installations, mat outil techn en tte pro			
Oeuvres d'art			
Autres immob corpor en tte pro			
Immo corpo en cours en tte prop			
Immobilisations affectées en tte prop			
Immobilisations mises en concession			
Terrains reçus mis à disposition			
Constructions reçues mises à dispo			
Constructions sur sol autrui mise à disp			
MONTANT A REPORTER			



BILAN (en Euros)
06603 -POMPES FUNEBRES PLAINE PALMIST

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20130606-DCM05013-06-
DE
Date de télétransmission : 06/06/2013
Date de réception préfecture : 06/06/2013

	ACTIF	EXERCICE N		EXERCICE N-1
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	
	REPORT			
	Instal mat et outil techn mis à dispos			
	Autres immob corpo mise à disp			
	ACTIF			
	Immobilisation en cours mise à dispo			
	Terrains reçus en affect ou concess			
	Constructions reçues en affect ou conc			
	Constructions sur sol d'autrui			
	IMMOBILISE			
	Installation matériels outillage techn			
	Autres immobilisations corporelles			
	Participations et créances rattachées			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts			
	(SUITE)			
	Autres créances			
	ACTIF IMMOBILISE TOTAL I			



06603 –POMPES FUNEBRES PLAINE PALMIST

BILAN (en Euros)

104003
 TRÉSORERIE BENOIT MUNICIPAL ET HO

Accusé de réception en préfecture
 974-219740065-20130606-DC-205-2013-06-
 DE
 Date de télétransmission : 06/06/2013
 Date de réception préfecture : 06/06/2013

	EXERCICE N			EXERCICE N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	
ACTIF				
Matières premières et autres appro				
En cours de production biens et services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances				
Clients et comptes rattachés				
Créances irrécouvrables ANV				
CIRCULANT				
Autres créances d'exploitation				
Créances sur l'état et coll pub				
Créances sur les BA ou le BP	1 827,31	0,00	1 827,31	1 905,09
Opérations pour le cpte de tiers				
Autres créances diverses				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Avances de trésorerie				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT TOTAL II	1 827,31	0,00	1 827,31	1 905,09

06603 - POMPES FUNEBRES PLAINE PALMIST
BILAN (en Euros)

	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF				
Charges à répartir sur plusieurs exerc				
Primes de remboursement oblig				
Dépenses à classer et à régulariser				
COMPTES DE Ecart de conversion Actif				
COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III				
TOTAL GENERAL (I + II + III)	1 827,31	0,00	1 827,31	1 905,09
REGULARI				
SATION				

104603
 974-219740065-20130606-DC05-05-13-06-
 DE
 Date de téléransmission : 06/06/2013
 Date de réception préfecture : 06/06/2013

 104603
 DEPT. SECT. BENOITMUNICIPALE ET HO

104003
 TRRS. SG BENOITMUNICIPALE ET HO
 974219740065-20130606-DC005-2013-06-DE
 Date de télétransmission : 06/06/2013
 Date de réception préfecture : 06/06/2013

06603 - POMPES FUNEBRES PLAINE PALMIST

BILAN (en Euros)

	PASSIF	EXERCICEN	EXERCICEN-1
	Dotations		
	Mise à disposition (chez bénéficiaire)		
	Affectation par coll rattachement		
FONDS	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	1 891,89	-277,30
	Résultat exercice	-64,58	2 169,19
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Fonds globalisés		
	Droits de l'affectant		
	FONDS PROPRES TOTAL I	1 827,31	1 891,89
PROPRES			

104003
 974-219740065-20130606-DC050513-06-
 DE
 Date de télétransmission : 06/06/2013
 Date de réception préfecture : 06/06/2013

TRIPS. S. BENOIT MUNICIPAL ET HO



06603 – POMPES FUNEBRES PLAINE PALMIST

BILAN (en Euros)

I-2
 Exercice 2012



PASSIF

	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II		
PROVISIONS		
POUR RISQUES		
ET CHARGES		

104093
 TR 23. 03 BENOIT MUNICIPAL ET HO
 DE 974-219740065-20130606-DC2005-2013-06-
 Date de télétransmission : 06/06/2013
 Date de réception préfecture : 06/06/2013

I-2
 Exercice 2012

06603 – POMPES FUNEBRES PLAINE PALMIST
BILAN (en Euros)

PASSIF

	EXERCICE N	EXERCICE N-1
DETTES		
Emprunts obligataires		
Emprunts auprès des étab crédit		
Emprunts et dettes financières		
Crédits et lignes de trésorerie		
Avances		
Fournisseurs et comptes rattachés	0,00	13,20
Dettes fiscales et sociales		
Autres dettes d'exploitation		
Fournisseurs d'immobilisations		
Dettes envers l'Etat et collect pub		
Dettes fiscales impôts sur les bénéfices		
Dettes envers les BA ou le BP		
Opérations pour compte de tiers		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
DETTES TOTAL III	0,00	13,20



COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

En milliers d'Euros

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Produits des services	0,00	5,00
Autres produits		
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	0,00	5,00
Traitements, salaires, charges sociales		
Achats et charges externes	0,06	2,83
Participations et interventions		
Dotations aux amortissements et provisions		
Autres charges		
Charges courantes non financières	0,06	2,83
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	-0,06	2,17
Produits courants financiers		
Charges courantes financières		
RESULTAT COURANT FINANCIER		
RESULTAT COURANT	-0,06	2,17
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES		
RESULTAT DE L'EXERCICE	-0,06	2,17



06603 - POMPES FUNEBRES PLAINE PALMIST

COMPTÉ DE RESULTAT 2012

104003
 974-219740065-20130606-DCM065-2013-06-
 DE
 Date de télétransmission : 06/06/2013
 Date de réception préfecture : 06/06/2013

POSTES	EXERCICEN	EXERCICEN -1
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS		
Ventes de marchandises		
Prestations de services		
Divers produits d'exploitation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		5 000,00
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits d'exploitation		
TOTAL I		5 000,00
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES		
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achat mat prem et autres approuvs		
Variat stock mat prem,autres approuvs		
Autres achats et charges externes	64,58	2 830,81
Impôts, taxes sur rémunérations		
Autres impôts, taxes, et versis assimil		
Salaires et traitements		



104003
 974-219740065-20130606-DCM65-2013-06-
 TRUSTE COMMUNICALE ET HO
 Date de téltransmission : 06/06/2013
 Date de réception préfecture : 06/06/2013

06603 -POMPES FUNEBRES PLAINE PALMIST

COMPTE DE RESULTAT 2012

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Charges sociales		
Dotations aux amort sur immob		
Dotations aux dépréciations des immob		
Dotations dépréciations actifs cirul		
Dotations aux prov pour risques et charg		
Autres charges d'exploitation		
TOTAL II	64,58	2 830,81
1-RESUL TAITD'EXPL OITATION(I-II)	-64,58	2 169,19
PRODUITS COURANTS FINANCIERS		
Valeurs mobilières et créances actif		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Gains de change		
Produits nets sur cession de VMP		
TOTAL III		
CHARGES COURANTES FINANCIERES		
Dotat amort , dépréc et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Pertes de change		

104083
 974-219740065-20130606-DCM05-2013-06-
 DE
 Date de téléransmission : 06/06/2013
 Date de réception préfecture : 06/06/2013

104083
 TR 05-2013
 COMMUNE DE SAINTE-MARIE-MUNICIPALE ET HO



Exercice 2012
 I-4

06603 - POMPES FUNEBRES PLAINE PALMIST
COMPTE DE RESULTAT 2012

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Charges nettes sur cessions de VMP		
TOTAL IV		
2-RESULTAT FINANCIER (III-IV)		
3-RESULTAT COURANT (II+III-IV)	-64,58	2 169,19
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Subventions exceptionnelles		
Autres opérations de gestion		
Produits des cessions d'immobilisations		
Autres opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Subventions exceptionnelles		
Autres opérations de gestion		
Valeur comptable des immob cédées		
Autres opérations en capital		
Dotat amort, dépréc et aux provisions		
TOTAL VI		
4-RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		



06603 - POMPES FUNEBRES PLAINE PALMIST

COMPTE DE RESULTAT 2012

104003
 974-219740065-20130606-DCM05-2013-06-
 DE
 Date de téltransmission : 06/06/2013
 Date de réception préfecture : 06/06/2013

104003
TRÉSOR MUNICIPAL ET HO

POSTES		EXERCICE N	EXERCICE N-1
5-TOTALES PRODUITS (I+III+V)			5 000,00
6-TOTALES CHARGES (II+IV+VI)		64,58	2 830,81
Impôts sur les bénéfices			
RESULTAT DE L'EXERCICE(5-6)		-64,58	2 169,19
RESULTAT DE L'EXERCICE(5-6)			

ANNEXE



06603 - POMPES FUNEBRES PLAINE PALMIST

OPÉRATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

104093
13-06-
MUNICIPALE ET HO

A compter de réception en préfecture : 06/06/2013
Date de réception préfecture : 06/06/2013
Date de réception : 06/06/2013
Date de téléransmission : 06/06/2013
9740065-20130606-DCM

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2012

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde Débiteur	Solde Crédoiteur			Solde Débiteur	Solde Crédoiteur



Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2012

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde Débit	Solde Crédo			Solde Débit	Solde Crédo

EXECUTION BUDGETAIRE



104003
 TRRS 91-51-0101 MUNICIPALITE ET HO
 06603 - POMPES FUNEBRES PLAINE PALMIST

06603 - POMPES FUNEBRES PLAINE PALMIST

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

Accusé de réception en préfecture
 974-219740065-20130606-DCM-15-2013-06-
 DE
 Date de télétransmission : 06/06/2013
 Date de réception préfecture : 06/06/2013

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	0,00	3 391,89	3 391,89
Titres de recettes émis (b)	0,00	0,00	0,00
Réductions de titres (c)	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (d = b - c)	0,00	0,00	0,00
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	0,00	3 391,89	3 391,89
Mandats émis (f)	0,00	64,58	64,58
Annulations de mandats (g)	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (h = f - g)	0,00	64,58	64,58
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	0,00		
(h - d) Déficit	0,00	64,58	64,58

06603 -POMPES FUNEBRES PLAINE PALMIST

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

104003-9-
104003
TRES ST-BENOITMUNICIPALE ETHO
Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20130606-DCM05-2013
DE
Date de télétransmission : 06/06/2013
Date de réception préfecture : 06/06/2013

	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT: 2011	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT: L'EXERCICE 2012	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2012	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2012
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
POMPES FUNEBRES PLAINE PALMIST					
Investissement					
Fonctionnement	1 891,89	0,00	-64,58	0,00	1 827,31
Sous-Total	1 891,89	0,00	-64,58	0,00	1 827,31
TOTAL III	1 891,89	0,00	-64,58	0,00	1 827,31
TOTAL I + II + III	1 891,89	0,00	-64,58	0,00	1 827,31

null

104063
Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20130606-DCM052013006-
 E
 F
Date de télétransmission : 06/06/2013
Date de réception préfecture : 06/06/2013

104063
TRESORIER COMMUNICIPALE ET HO



06603 - POMPES FUNEBRES PLAINE PALMIST

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total Prévisions 3 = 1 + 2
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT			
TOTAL GENERAL				

Accusé de réception en préfecture
 974-219740065-20130606-DCM05-13006-
 D.M.
 Date de télétransmission : 06/06/2013
 Date de réception préfecture : 06/06/2013



06603 - POMPES FUNEBRES PLAINE PALMIST

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 1	Emissions 2	Annulations 3	DEPENSES nettes 4 = 2 -3	Solde prévisions/ réalisations 5 = 1 -4
TOTAL					
TOTAL GENERAL					

Accusé de réception en préfecture
 974-219740065-20130606-DCM05-201306-
 Date de télétransmission : 06/06/2013
 Date de réception préfecture : 06/06/2013

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total Prévisions 3 = 1 + 2
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT			
TOTAL GENERAL				



ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20130606-DCM05-201306-
DE
Date de télétransmission : 06/06/20
Date de réception préfecture : 06/06/2013

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 1	Emissions 2	Annulations 3	RECETTES nettes 4 = 2 - 3	Solde prévisions/ réalisations 5 = 1 - 4
TOTAL					
TOTAL GENERAL					

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20130606-DCM05-2013-06-
DE
Date de télétransmission : 06/06/2013
Date de réception préfecture : 06/06/2013

104003
TRÈS-LE-NONIMUNICIPALE ETHO

06603 - POMPES FUNEBRES PLAINE PALMIST



Etat A3 / II-3
Exercice 2012
Page gauche 26

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

No chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total Prévisions 3 = 1 + 2
011	Charges à caractère général	1 500,00	1 891,89	3 391,89
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 500,00	1 891,89	3 391,89
TOTAL GENERAL		1 500,00	1 891,89	3 391,89



Le Trésor Public ou Service du Secteur Local

06603 – POMPES FUNEBRES PLAINE PALMIST

Etat A3 / II-3

Exercice 2012

Page droite 26

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 1	Emissions 2	Annulations 3	DEPENSES nettes 4 = 2 - 3	Solde prévisions/ réalisations 5 = 1 - 4
011	3 391,89	64,58		64,58	3 327,31
TOTAL	3 391,89	64,58		64,58	3 327,31
TOTAL GENERAL	3 391,89	64,58		64,58	3 327,31

104003
0101806

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20130606-DCM05-001806-
DE
Date de télétransmission : 06/06/2013
Date de réception préfecture : 06/06/2013

COMMUNE DE BENOITMUNICIPALE ET HO



06603 – POMPES FUNEBRES PLAINE PALMIST

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total Prévisions 3 = 1 + 2
70	Ventes de produits fabriqués prestations	1 500,00		1 500,00
	TOTAL	1 500,00		1 500,00
002	Résultat d'exploitation reporté		1 891,89	1 891,89
	TOTAL GENERAL	1 500,00	1 891,89	3 391,89





Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20130606-DCM05-2013-006-
DE
Date de télétransmission : 06/06/2013
Date de réception préfecture : 06/06/2013

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 1	Emissions 2	Annulations 3	RECETTES nettes 4 = 2 - 3	Solde prévisions/ réalisations 5 = 1 - 4
70	1 500,00				1 500,00
TOTAL	1 500,00				1 500,00
002	1 891,89				1 891,89
TOTAL GENERAL	3 391,89				3 391,89



06603 POMPES FUNEBRES PLAINE PALMIST

ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° articles puis Répartition au chapitre	Intitulé	Émission 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 - 2
SOUS-TOTAL				
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEM			

Accusé de réception en préfecture : 974-219740065-20130606-DCM05-2013-06-104003
 Date de télérmission : 06/06/2013
 Date de réception préfecture : 06/06/2013

104083

TRIES SAINT-BENOIT MUNICIPALITE ET HO

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20130606-DCM0552013-06-
Date de télétransmission : 06/06/2013
Date de réception préfecture : 06/06/2013



06603 POMPES FUNEBRES PLAINE PALMIST

ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

Etat A6 / II-4
Exercice 2012

N° articles puis Date de réalisation au chapitre	Intitulé	Émission 1	Annulations 2	RECETTES nettes 3 = 1 - 2
SOUS-TOTAL				
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT			
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEM			

104063

TR. 08 ST. 01 COMMUNAUTE MUNICIPALE ETHIO

Accusé de réception en préfecture : 06/06/2013
 974-219740065-20130606-DCM06-201306-
 N° de télétransmission : 06/06/2013
 Date de réception préfecture : 06/06/2013



06603 POMPES FUNEBRES PLAINE PALMIST

ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

Etat A8 / II-4
 Exercice 2012

N° articles puis réalisation au chapitre	Intitulé	Émission 1	Annulations 2	RECETTES nettes 3 = 1 - 2
SOUS-TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT			
TOTAL	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT			

COMPTABILITE
DES DENIERS ET VALEURS



06603 –POMPES FUNEBRES PLAINE PALMIST

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2012

104003
TRES. ST BENOITMUNICIPALE ET HO
de réception en préfecture : 06/06/2013
740065-20130606-DCM05-2
de télértransmission : 06/06/2013
de réception préfecture : 06/06/2013

N° de compte	Libelle du compte	Balance d'entrées		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
110	Report à nouveau solde créditeur			277,30	2 169,19			277,30	2 169,19		1 891,89
119	Report à nouveau solde débiteur	277,30				277,30		277,30			0,00
	Sous Total compte 11	277,30		277,30	2 446,49			554,60	2 446,49		1 891,89
12	Résultat exercice benef ou perte			2 169,19				2 169,19			0,00
	Sous Total compte 12			2 169,19				2 169,19			0,00
	Total classe 1	277,30		2 446,49				2 723,79	4 615,68		1 891,89
	Fournisseurs			2 169,19				2 169,19			0,00
4011				77,78	64,58			77,78	77,78		0,00
	Sous Total compte 401			77,78	64,58			77,78	77,78		0,00
	Sous Total compte 40			77,78	64,58			77,78	77,78		0,00
451003				1 905,09	77,78			1 905,09	77,78		1 827,31
	Sous Total compte 451			1 905,09	77,78			1 905,09	77,78		1 827,31
	Sous Total compte 45			1 905,09	77,78			1 905,09	77,78		1 827,31
	Total classe 4	1 905,09	13,20	77,78	142,36			1 982,87	155,56		1 827,31



La Trésorerie Publique au Service du Secteur Local

06603 –POMPES FUNEBRES PLAINE PALMIST

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2012

 104003
 de réception en préfecture
 9740065-20130606-DCM05-2013
 de télértransmission : 06/06/2013
 de réception préfecture : 06/06/2013

6063	Autres fournis entretien et petit équ ipt	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit
	Sous Total compte 606					64,58		64,58		64,58	
	Sous Total compte 60					64,58		64,58		64,58	
	Total classe 6					64,58		64,58		64,58	0,00
	Total général	2 182,39	2 182,39	2 524,27	2 588,85	64,58		4 771,24		1 891,89	1 891,89

164803
M. B. ST-BENOIT MUNICIPAL ET HOPITAUX



06603 POMPES FUNEBRES PLAINE PALMIST

PAGE DE SIGNATURES

Et a donné lieu aux observations suivantes.
A Saint-Denis, le 20 FEV 2013

Pour le Directeur Régional des Finances Publiques
de La Réunion
Le chef de service CSEPL

Céline TRUONG
Inspectrice des Finances Publiques

Vu et certifié par le comptable supérieur qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

A , le

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de POMPES FUNEBRES PLAINE PALMIST pendant l'année 2012 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

A Saint Benoît, le 4 Mars 2013

L'Inspecteur Délégué

Jean-Luc CANTET

Vu par qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le 29/5/2013 par l'organe délibérant

A la Plaine le 29/5/2013

A la Plaine
Saint-Benoît





**DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION
COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES**

**-----
EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU VINGT NEUF MAI DEUX MILLE
TREIZE**

**Affaire n° 7 : Compte Administratif 2012 – Budget
Principal**

NOTA. /. Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le 23 Mai 2013 et que le nombre de membres en exercice étant de **27**, le nombre de présents est de : **19**

Absents : **5**

Arrivé en cours de séance : **0**

Départ en cours de séance : **2**

Ont voté par procuration : **1**

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer

L'an deux mille treize à dix-sept heures trente le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc SAINT-LAMBERT.

PRESENTS: Toussaint GRONDIN 1er adjoint – Joëlle DELATRE 2ème adjointe – Christophe PADRE 3ème adjoint – Joseph Lucien BOYER 4ème adjoint – Mélissa MOGALIA 5ème adjointe – Sylvie K'BIDI 6ème adjointe – Eric CHAMBINA 7ème adjoint – Marie Jeanne JACQUIN – 8ème adjointe – André BEGE conseiller municipal – Marie Héliette THIBURCE conseillère municipale – André COCHARD – conseiller municipal – Jean-François ASSERPE – conseiller municipal – Marthe PAYET conseillère municipale – Marcel PAYET conseiller municipal – Aude BOYER conseillère municipale – Jean Marc ROBERT conseiller municipal – Magalie BOISSIER conseillère municipale – Marc Luc BOYER conseiller municipal – Jean-Claude ARHEL conseiller municipal.

ABSENTS: Eric MANDERE – Conseiller municipal Pasanti SEVOU – conseillère municipale – Sabrina FONTAINE – conseillère municipale – Frédérique VICTOIRE – conseillère municipale – Marie Micheline VELIA conseillère municipale

DEPART EN COURS DE SEANCE : Michel LALLEMAND conseiller municipal – Jean-Luc SAINT-LAMBERT Maire

ONT VOTÉ PAR PROCURATION: Agathe BUTCHLE à Marc Luc BOYER conseiller municipal.

SECRÉTAIRE : Mme DELATRE Joëlle



Le Maire

Jean-Luc Saint-Lambert
Jean-Luc SAINT-LAMBERT

Affaire n°7 : Compte Administratif 2012 – Budget Principal

Le Compte administratif termine le cycle budgétaire et ce, en retraçant son exécution.

Par ailleurs, le Compte administratif permet de :

- arrêter les comptes et de déterminer les résultats.
- analyser l'évolution des dépenses et des recettes,
- comparer les réalisations par rapport aux prévisions budgétaires,

Il doit être présenté par le Maire au plus tard le 30 juin de l'exercice suivant, auquel il s'applique.

Le Compte administratif est établi en fin d'exercice par le Maire. Il retrace les mouvements effectifs de dépenses et recettes de la collectivité. Il permet aussi de mesurer la performance budgétaire au travers des taux de réalisation, comme indiqué ci-dessous :

Budget principal 2012 (avec RAR)		
Section de fonctionnement		
Dépenses		
Inscription	Réalisation	Taux de réalisation
10 267 883,37	9 155 370,34	89,16%
Recettes		
Inscription	Réalisation	Taux de réalisation
10 267 883,37	9 864 959,43	96,08%
Section d'investissement		
Dépenses		
Inscription	Réalisation	Taux de réalisation
9 358 145,99	5 619 846,93	60,05%
Recettes		
Inscription	Réalisation	Taux de réalisation
9 358 145,99	5 827 265,59	62,27%

L'analyse du Compte administratif du budget principal fait ressortir les agrégats suivants :

A) Section de fonctionnement

➤ *Le résultat*

Le résultat de la section de fonctionnement est obtenu par différence entre les titres de recette et les mandats de paiement comptabilisés en mouvements réels et d'ordre. Il correspond au solde des opérations de l'exercice, auquel il convient d'ajouter la reprise du résultat antérieur reporté.

Ainsi pour l'exercice 2012, le résultat cumulé d'exécution constaté à la clôture de l'exercice s'élève à :

Recettes réelles (a)	9 716 708,16	Dépenses réelles (c)	8 713 794,20
recettes d'ordre (b)	148 251,27	Dépenses d'ordre (d)	441 576,14
Résultat de l'exercice (e) = (a)+(b)-(c)-(d)			709 589,09
Excédent reporté (f)			492 126,76
RESULTAT CUMULE D'EXECUTION = (e)+(f)			1 201 715,85

➤ Evolution du résultat cumulé

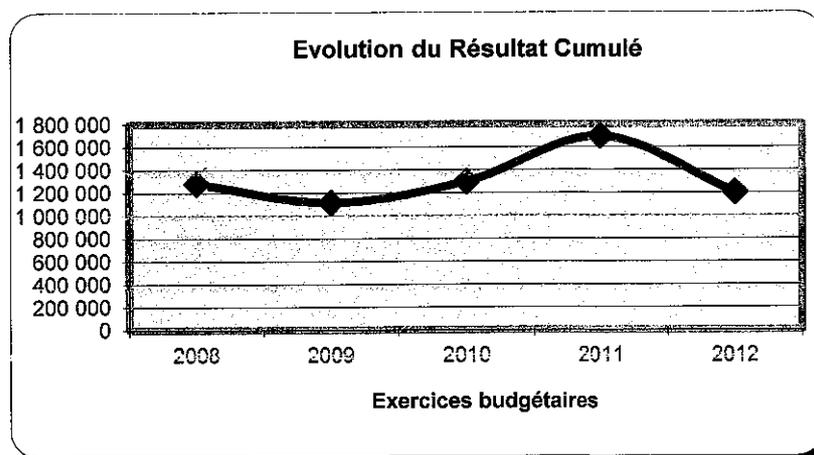
La section de fonctionnement dégage un résultat cumulé de 1 201 715,85 € en baisse par rapport à l'exercice 2011, puisqu'il passe de 1 692 775,12 € à 1 201 715,85 €, soit une diminution de l'ordre de 30%.

Cette diminution du résultat s'explique pour l'essentiel par la reprise en régie des nouvelles compétences exercées auparavant par le milieu associatif telles que, la gestion du théâtre Guy Agénor ou encore la crèche les Fanjans.

Néanmoins, la conjugaison d'une hausse des charges de fonctionnement et d'une diminution des recettes de fonctionnement a permis à la collectivité de réaliser un résultat positif, signe d'une gestion raisonnée des deniers publics.

Il est rappelé que les opérations d'ordre (amortissement, cessions d'actifs...) contrairement aux opérations réelles ne donnent pas lieu à des mouvements de trésorerie. Elles alimentent l'autofinancement.

Ce résultat doit être affecté en priorité à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.



➤ *Analyse de l'évolution des Recettes et Dépenses de fonctionnement*

- Recettes de fonctionnement

RECETTES RELLES DE FONCTIONNEMENT		
	2011	2012
Atténuation de charges (013)	23 548,29	1 109,61
évolution en % (par an)		-95,29%
Produit des services et du domaine (70)	273 815,26	148 203,51
évolution en % (par an)		-45,87%
Impôts et taxes (73)	6 285 359,13	6 385 083,66
évolution en % (par an)		1,59%
Dotations, subventions (74)	2 805 641,87	2 709 386,59
évolution en % (par an)		-3,43%
Produits de gestion courante (75)	236 939,16	232 635,75
évolution en % (par an)		-1,82%
Produits Financiers (76)	1 701,73	2 584,69
évolution en % (par an)		51,89%
Produits Exceptionnels (77)	905 357,84	237 704,35
évolution en % (par an)		-73,74%
TOTAL	10 532 363,28	9 716 708,16

Les recettes réelles totales annuelles de l'exercice 2012 s'élèvent à 9 716 708,16 € contre 10 532 363,28 € en 2011, **soit une diminution de 8%** entre les exercices 2011 et 2012.

L'essentiel des ressources courantes de la Commune se résume à la fiscalité et aux participations de l'Etat. Les recettes fiscales représentent 67% des recettes totales du budget principal de la collectivité.

Conformément aux dispositions de l'article 72-2 de la Constitution du 4 octobre 1958, les ressources fiscales représentent donc une part déterminante de l'ensemble de nos recettes.

Au niveau des participations de l'Etat

Les participations et les dotations de l'Etat représentent 30% des recettes réelles de fonctionnement. L'évolution de ces produits sur l'exercice 2012 est en baisse de 4% par rapport au précédent exercice.

Dotations et subventions		
	2011	2012
DGF (7411, 74121 et 74127)	1 624 479,52	1 548 702,00
DGD (746)	4 223,08	11 264,86
TOTAL	1 628 702,60	1 559 966,86

Cela s'explique en partie par la participation des collectivités territoriales à la politique de réduction du déficit public national et ce, afin de respecter le Pacte de Stabilité et de Croissance de l'Union Européenne.

Au niveau de la fiscalité directe

	2011	2012
Contributions directes (7311)	1 329 737,00	1 433 083,00

Le produit des impositions directes progresse de (+) 7 % par rapport à l'année précédente. L'évolution résulte uniquement de la revalorisation annuelle des bases d'imposition, par les services de l'Etat et de l'élargissement du périmètre de l'assiette fiscale compte tenu de l'attractivité du territoire.

Evolution des bases fiscales (bases effectives)

	Bases 2011	Bases 2012	Evolution 2011/2012
Taxe d'habitation	3 014 320	3 332 303	10,54%
Taxe foncière bâti	2 560 784	2 733 830	6,75%
Taxe foncière non bâti	24 109	24 529	1,74%

Au niveau de la fiscalité indirecte

	2011	2012
Taxes sur les carburants (7372)	879 711,00	849 369,00
Octroi de mer (7373)	3 963 972,22	3 814 420,00
Total	4 843 683,22	4 663 789,00

La fiscalité indirecte représente (+) de 70% du montant total du produit des impositions perçues par la collectivité.

Néanmoins, le produit de l'octroi de mer et de la taxe sur les carburants est en diminution de 3% par rapport à l'exercice 2011. Les différentes actions menées par la Région Réunion en faveur du maintien du pouvoir d'achat des ménages (subventionnement de la bouteille de gaz et régulation du prix des carburants) sur 2012 pourraient expliquer en partie ce recul de la fiscalité indirecte dans le budget de la collectivité.

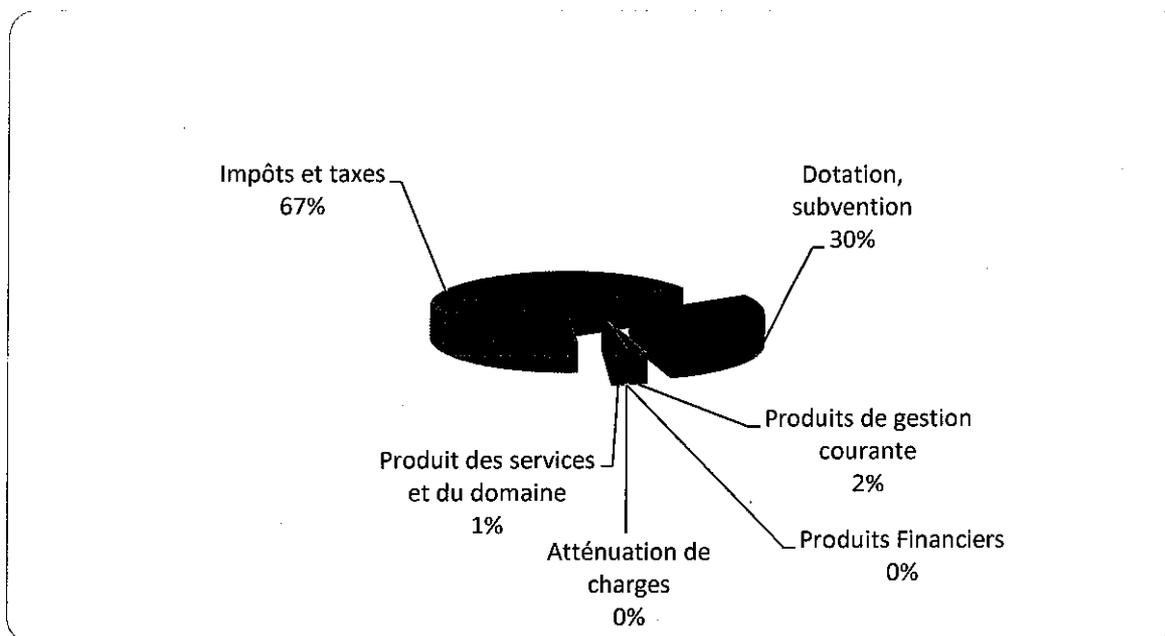
Par ailleurs, il est à rappeler que les discussions menées actuellement auprès du Parlement et de la Commission Européenne devraient aboutir, après 2014, à la sauvegarde du système actuel de l'octroi de mer.

Produit des services

	2011	2012
Repas des cantines (7067)	132 265,24	146 886,82

Cette ressource est en augmentation de (+) 11% entre 2011 et 2012, nonobstant la décision de la municipalité d'exonérer les rationnaires de l'école maternelle de la participation des familles à la confection des repas.

Structure des recettes



- Dépenses de fonctionnement

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

	2011	2012
Charges à caractère général (011)	1 313 928,24	1 494 532,43
évolution en % (par an)		13,75%
Charges de personnel (012)	5 458 169,64	6 179 538,48
évolution en % (par an)		13,22%
Charges de gestion courante (65)	1 024 830,75	941 659,44
évolution en % (par an)		-8,12%
Charges financières (66)	46 424,16	38 906,46
évolution en % (par an)		-16,19%
Charges exceptionnelles (67)	27 119,43	59 157,39
évolution en % (par an)		118,14%
TOTAL	7 870 472,22	8 713 794,20

Les dépenses de fonctionnement connaissent **une augmentation globale de 10%** par rapport au précédent exercice.

Les dépenses de la section de fonctionnement sont essentiellement marquées par le poids prééminent des dépenses de personnels qui représentent 71% de l'ensemble des dépenses réelles de fonctionnement.

Cette augmentation des charges de personnel de l'ordre de 13% entre 2011 et 2012, s'explique par la reprise en régie communale de la gestion du théâtre Guy Agénor et de la crèche les Fanjans.

Le poste charges à caractère général connaît une augmentation de l'ordre de 13% entre 2011 et 2012. Cette augmentation s'explique par la volonté de la municipalité de renforcer la dynamique territoriale des différents quartiers de la Commune au travers d'une politique offensive de soutien au tissu associatif.

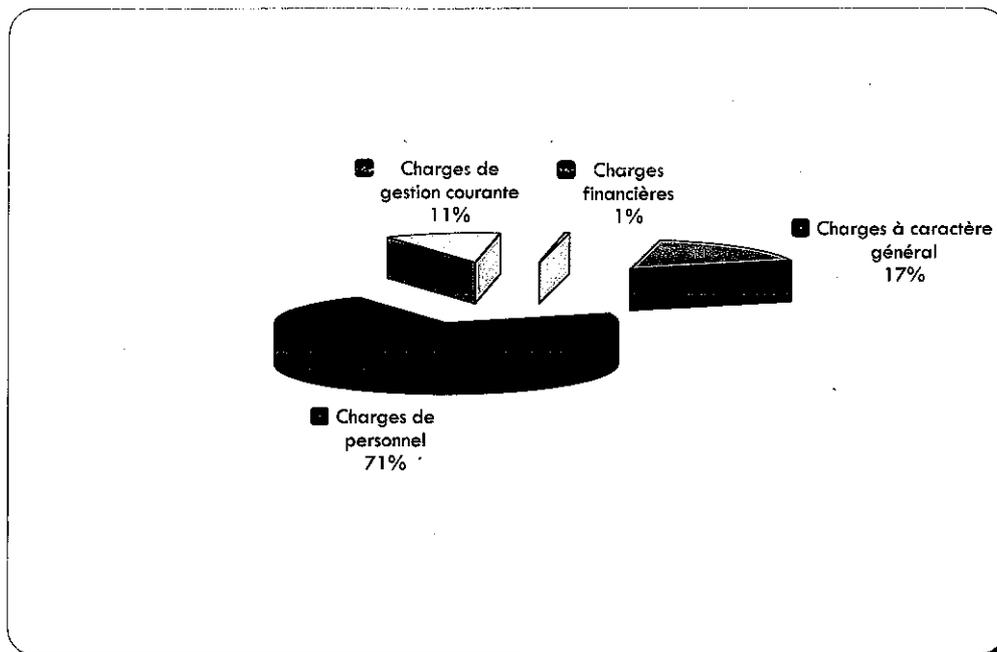
Par ailleurs, la Commune s'est toutefois engagée en faveur des politiques publiques suivantes :

- Interventions sociales : 40 000 € pour le CCAS
- Enseignement et formation : 40 000 € pour la Caisse des écoles

Les charges financières

Les charges financières sont en diminution de (-) 16% entre 2011 et 2012. Cette tendance baissière dénote la volonté de la municipalité de poursuivre sa politique de désendettement de la collectivité, débutée depuis le début de la présente mandature.

Structure des dépenses



B) Section d'investissement

➤ *Le solde d'exécution*

Le solde d'exécution est constitué par le cumul du solde des émissions de titres et de mandats de l'exercice, comptabilisés en mouvements réels et d'ordre et du résultat reporté. Ce solde d'exécution, complété des restes à réaliser en recettes et en dépenses, fait ressortir un besoin ou un excédent de financement. Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, les restes à réaliser correspondent, d'une part, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et d'autre part, aux dépenses engagées non mandatées.

Recettes réelles (a)	3 623 033,47	Dépenses réelles (c)	3 929 256,44
recettes d'ordre (b)	441 576,14	Dépenses d'ordre (d)	148 251,27
Déficit reporté (e) =			720155,19
SOLDE D'EXECUTION (f) =(a)+(b)-(c)-(d)+(e)			-733 053,29
Restes à réaliser (g)	1 762 655,98	Restes à réaliser (h)	1 542 339,22
Besoin de financement = (f)+(g)-(h)			-512 736,53

- Recettes d'investissement réelles

RECETTES INVESTISSEMENT (hors RAR et Réserves)		
	2011	2012
Subvention d'investissement (13)	1 889 964,69	1 470 819,62
évolution en % (par an)		-22,18%
Emprunts (16)		150 000,00
Subvention d'équipement versé (204)		46 426,74
Dotations, fonds divers (10) hors 1068)	749 578,49	754 948,66
évolution en % (par an)		0,72%
Autres subventions (138)		
Autres immobilisations financières (27)		190,09
TOTAL	2 639 543,18	2 422 385,11

Les recettes réelles d'investissement sont composées principalement de subventions (61%) dotations et participations (31%) et des emprunts (6%).

Sur l'exercice 2012, les recettes sont en recul de 8% par rapport à l'exercice précédent.

Par ailleurs, la Commune a eu recours à l'emprunt, pour un montant de 150 000 € afin d'assurer le financement global de la section d'investissement.

- Dépenses d'équipement (hors RAR et hors dette)

	2011	2012
Immobilisations incorporelles (20)	307 642,37	366 233,74
évolution en % (par an)		19,05%
Subvention d'équipement (204)		10 948,78
évolution en % (par an)		
Immobilisations corporelles (21)	1 129 434,89	495 990,66
évolution en % (par an)		-56,09%
Immobilisations en cours (23)	3 434 550,76	2 882 221,52
évolution en % (par an)	-	-16,08%
Travaux en régie	95 511,06	148 251,27
TOTAL	4 967 139,08	3 903 645,97

Les équipements bruts (compte 20,21 et 23)

Ces crédits ont été consacrés pour partie à :

- ❖ Immobilisations incorporelles : 366 233,74
- ❖ Immobilisations corporelles : 495 990,66
- ❖ Immobilisations en cours : 2 882 221,52

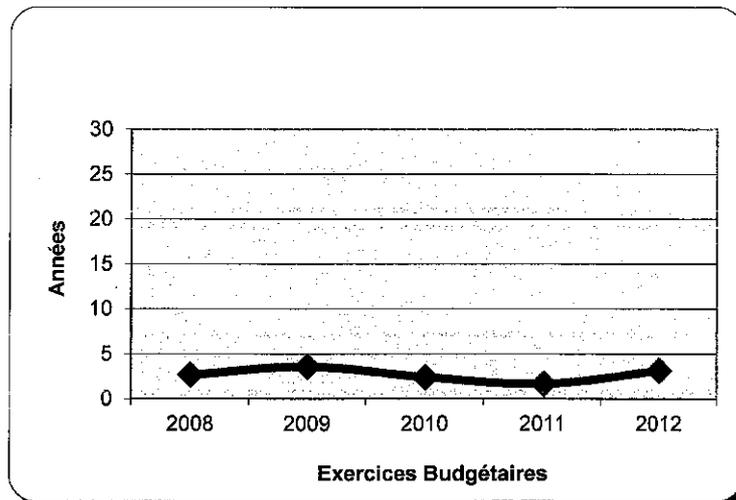
➤ *L'endettement*

Au 31/12/2012, l'encours de la dette s'établit à 849 905, 61. Le montant des débours en capital s'élève à 173 861,74.

Le taux d'endettement s'apprécie par le rapport entre l'encours de la dette et les recettes réelles de fonctionnement. Pour l'exercice 2012, il est de 8, 74 %. Cela signifie que La Commune aurait ainsi besoin de 8, 74 % des recettes réelles de fonctionnement pour rembourser l'intégralité de sa dette.

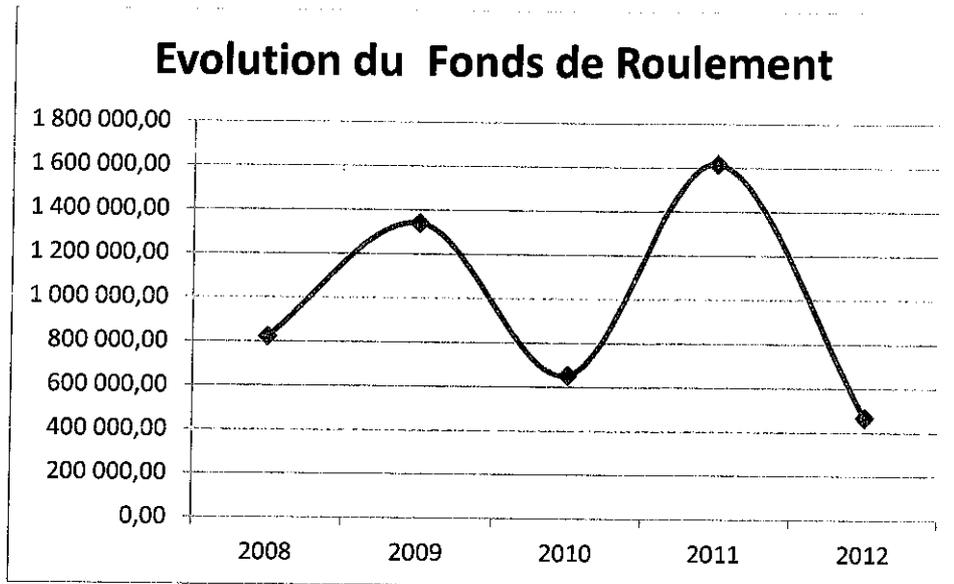
Capacité de désendettement (ou ratio dynamique de désendettement)

Le ratio dynamique de désendettement (stock de la dette rapporté à l'épargne brute) est un indicateur de la solvabilité de notre collectivité pour son endettement futur. Il indique la durée de remboursement de la dette en y consacrant la totalité de l'épargne brute. Le niveau de cet indicateur s'établit à hauteur de 3 années pour la collectivité alors que le seuil critique est fixé aux alentours de 11-12 ans.



➤ *Le Fonds de Roulement*

Le fonds de roulement est égal à la différence entre les financements disponibles à plus d'un an (dotations et réserves, les subventions, les emprunts) et les immobilisations (les investissements réalisés et en cours de réalisation). Cette différence correspond, en comptabilité budgétaire, à la somme des excédents définitifs que la Commune a dégagé au cours du présent exercice. Au 31/12/2012, le fonds de roulement s'élevait à 468 662,56 €.



Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer

Appelé en délibérer, le Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur GRONDIN Toussaint 1^{er} adjoint à la Majorité 16 pour et 3 abstentions. Le Maire ne participe pas au vote.

- **adopte** le compte administratif 2012 du budget principal,
- **autorise** le Maire, ou l'élu délégué aux finances, à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme

LE MAIRE



Jean-Luc Saint-Lambert
Jean-Luc SAINT-LAMBERT

REPUBLIQUE FRANCAISE

Ville de La Plaine des Palmistes

(1)

POSTE COMPTABLE DE

M14

Compte Administratif

voté par nature

ANNEE

2012

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte etc ...).

SOMMAIRE

pages		Jointes	Sans objet
	I Informations générales		
	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
	B - Modalités de vote du budget		
	II Présentation générale du budget		
	A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser		
	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III Vote du budget		
	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles		
	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles		
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV - Annexes		
	A - Eléments du bilan		
	A1 - Présentation croisée par fonction (1)		
	A2.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition par prêteur		
	A2.2 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		
	A2.3 - Etat de la dette - Autres dettes		
	A2.4 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux		
	A2.5 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		
	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		
	A2.7 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier		
	A2.8 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie		
	A2.9 - Etat de la dette - Répartition de l'encours (typologie)		
	A3 - Méthode utilisée pour les amortissements		
	A4 - Etat des provisions		
	A5 - Etalement des provisions		
	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		
	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		
	A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct. (2)		
	A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest. (2)		
	A7.2.1 - Etat des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)		
	A7.2.2 - Etat des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)		
	A7.3.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonc. (4)		
	A7.3.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Invest. (4)		
	A8 - Etat des charges transférées		
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		
	A10.1 - Variation du patrimoine (article R.2313-3 du CGCT) - Entrées		
	A10.2 - Variation du patrimoine (article R.2313-3 du CGCT) - Sorties		
	A10.3 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées		
	A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties		
	A11 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale		
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		
	B1.2 - Etat des contrats de crédit-bail		
	B1.3 - Etat des contrats de partenariat public-privé		
	B1.4 - Etat des autres engagements donnés		
	B1.5 - Etat des engagements reçus		
	B1.6 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions		
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		
	C - Autres éléments d'informations		
	C1.1 - Etat du personnel		
	C1.2 - Actions de formation des élus		
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhèrent la commune ou l'établissement		
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		
	C3.5 Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes		
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		
	D2 - Arrêté et signatures		

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf article R. 2313-3 du CGCT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

Commune _____ Ville de La Plaine des Palmistes	BUDGET 2012
--	------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	5 150
Nombre de résidences secondaires (article R 2313-1 <i>in fine</i>)	685,00
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère	CIREST
.....	
.....	

Informations fiscales (N-2) (1)					
	Potentiel fiscal et financier		Valeurs par hab. pour la commune (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
	Fiscal	Financier		Fiscal	Financier
3 taxes	1 246 882,00				
Taxe professionnelle	758 160,00				
4 Taxes	2 005 042,00	3 184 497,00			

Informations financières - ratios (2)		Valeurs communales	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 693,00	952
2	Produit des impositions directes/population	278,00	467
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 887,00	1177
4	Dépenses d'équipement brut/population	754,00	318
5	Encours de dette/population	165,00	936
6	DGF/population	301,00	225
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	70,92%	53,5%
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)		79,5%
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)		89,6%
9	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	91,52%	88,20%
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	39,95%	27%
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	8,75%	79,5%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf articles L 2313-1, L2313-2, R 2313-1, R2313-2 et R 5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R 2313-7, R 5211-15 et R 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE (1)

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (2),
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement (2).
- avec ou sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3 ;
- avec ou sans vote formel sur chacun des chapitres (3).

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont : (3)

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n°du).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget - primitif ou cumulé - de l'exercice précédent (3).

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (3) :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget

(2) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(3) Rayer la mention inutile.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	9 155 370,34	G	9 864 959,43
	Section d'investissement	B	4 077 507,71	H	4 064 609,61

REPORTS DE L'EXERCICE N- 1	Reports en section de fonctionnement (002)	C		I	492 126,76
	Reports en section d'investissement (001)	D	720 155,19	J	

(si déficit)

(si excédent)

=

=

TOTAL (réalisations + reports)	=A+B+C+D	13 953 033,24	=G+H+I + J	14 421 695,80
---------------------------------------	----------	----------------------	---------------	----------------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1(1)	Section de fonctionnement	E		K	
	Section d'investissement	F	1 542 339,22	L	1 762 655,98
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=E+F	1 542 339,22	=K+L	1 762 655,98

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	=A+C+E	9 155 370,34	=G+H+K	10 357 086,19
	Section d'investissement	=B+D+F	6 340 002,12	=H+J+L	5 827 265,59
	TOTAL CUMULE	=A+B+C+D+E+F	15 495 372,46	=G+H+I +J+K+L	16 184 351,78

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. /art	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	L
13	Sub. Des investissements		1 762 655,98
20	Immob. Incorporelles	437 940,75	
21	Immob. corporelles	190 869,79	
23	Constructions	913 528,68	

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 774 915,29	1 494 532,43			280 382,86
012	Charges de personnel et frais assimilés	6 478 454,00	6 179 538,48			298 915,52
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	1 113 014,08	941 659,44			171 354,64
656	Frais de fonct. Des groupes d'élus					
Total des dépenses de gestion courante		9 366 383,37	8 615 730,35			750 653,02
66	Charges financières	55 500,00	39 906,46	-1 000,00		16 593,54
67	Charges exceptionnelles	85 000,00	59 157,39			25 842,61
68	Dotations aux provisions (1)	160 000,00				160 000,00
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		9 666 883,37	8 714 794,20	-1 000,00		953 089,17
023	Virement à la section d'investissement (2)	301 000,00				
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (2)	300 000,00	441 576,14			-141 576,14
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.(2)					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		601 000,00	441 576,14			-141 576,14
TOTAL		10 267 883,37	9 156 370,34	-1 000,00		811 513,03

Pour information (3)

D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuation de charges		1 109,61			-1 109,61
70	Produits des services, du domaine et ventes.	100 440,00	148 203,51			-47 763,51
73	Impôts et taxes	6 182 803,55	6 385 083,66			-202 280,11
74	Dotations et participations	3 050 997,37	2 709 388,59			341 610,78
75	Autres produits de gestion courante	230 000,00	232 635,75			-2 635,75
Total des recettes de gestion courante		9 564 240,92	9 476 419,12			87 821,80
76	Produits financiers	2 567,34	2 584,69			-17,35
77	Produits exceptionnels	58 948,35	237 704,35			-178 756,00
78	Reprises sur provisions (1)					
Total des recettes réelles de fonctionnement		9 625 756,61	9 716 708,16			-90 951,55
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (2)	150 000,00	148 251,27			1 748,73
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (2)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		150 000,00	148 251,27			1 748,73
TOTAL		9 775 756,61	9 864 959,43			-89 202,82

Pour information (3)

R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1

492 128,76

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(4) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagement (lotissement, ZAC ...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
3	Stocks (4)				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 419 742,46	366 233,74	437 940,75	615 567,97
204	Subventions d'équipement versées	11 000,00	10 948,78		51,22
21	Immobilisations corporelles	1 366 018,08	495 990,66	190 869,79	679 157,63
22	Immobilisations reçues en affectation (5)				
23	Immobilisations en cours	5 516 230,26	2 882 221,52	913 528,68	1 720 480,06
	Total des opérations d'équipement				
	Total des dépenses d'équipement	8 312 990,80	3 755 394,70	1 542 339,22	3 015 256,88
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées	175 000,00	173 861,74		1 138,26
18	Compte de liaison : affectation ... (6)				
26	Particip., créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
	Total des dépenses financières	175 000,00	173 861,74		1 138,26
45..1	Total des opé. Pour compte de tiers (7)				
	Total des dépenses réelles d'investissement	8 487 990,80	3 929 256,44	1 542 339,22	3 016 395,14
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (2)	150 000,00	148 251,27		1 748,73
041	Opérations patrimoniales (2)				
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	150 000,00	148 251,27		1 748,73
	TOTAL	8 637 990,80	4 077 507,71	1 542 339,22	3 018 143,87

Pour information (3)				
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	720 155,19			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
3	Stocks (4)				
13	Subventions d'investissement	6 366 497,63	1 470 819,62	1 762 655,98	3 133 022,03
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	300 000,00	150 000,00		150 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
204	Subventions d'équipement versées		46 426,74		-46 426,74
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation (5)				
23	Immobilisations en cours				
	Total des recettes d'équipement	6 666 497,63	1 667 246,36	1 762 655,98	3 236 595,29
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	690 000,00	754 948,66		-64 948,66
1068	Excédents de fonct. capitalisés (8)	1 200 648,36	1 200 648,36		
138	Autres sub. d' invest. non transférables				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation à ...				
26	Particip., créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières		190,09		-190,09
024	Produits des cessions	200 000,00			
	Total des recettes financières	2 090 648,36	1 955 787,11		-65 138,75
45..2	Total des opé. pour le compte de tiers (7)				
	Total des recettes réelles d'investissement	8 757 145,99	3 623 033,47	1 762 655,98	3 171 456,54
021	Virement de la section de fonctionnement (2)	301 000,00			
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (2)	300 000,00	441 576,14		-141 576,14
041	Opérations patrimoniales (2)				
	Total des recettes d'ordre d'investissement	601 000,00	441 576,14		-141 576,14
	TOTAL	9 358 145,99	4 064 609,61	1 762 655,98	3 029 880,40

Pour information (3)				
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 494 532,43		1 494 532,43
012	Charges de personnel et frais assimilés	6 179 538,48		6 179 538,48
014	Atténuation de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	941 659,44		941 659,44
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières	38 906,46		38 906,46
67	Charges exceptionnelles	59 157,39	210 195,00	269 352,39
68	Dotations aux amortissements et provisions		231 381,14	231 381,14
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
	Dépenses de fonctionnement - Total	8 713 794,20	441 576,14	9 155 370,34

Pour information			
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)	173 861,74		173 861,74
18	Compte de liaison : affectation (8)			
	Total des opérations d'équipement			
19	Différences sur réalisations d'immobilisations			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	366 233,74		366 233,74
204	Subventions d'équipements versés	10 948,78		10 948,78
21	Immobilisations corporelles (6)	495 990,66		495 990,66
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)	2 882 221,52	148 251,27	3 030 472,79
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciations des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciations des stocks et en-cours (5)</i>			
45..1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciations des comptes de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciations des comptes financiers (5)</i>			
010	Stocks			
	Dépenses d'investissement - Total	3 929 256,44	148 251,27	4 077 507,71

Pour information			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1			720 155,19

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 (2) Voir liste des opérations d'ordre.
 (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
 (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
 (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (6) Hors chapitres "opérations d'équipement"
 (7) Seul le total des opérations par compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).
 (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
 (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.
 En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges	1 109,61		1 109,61
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	148 203,51		148 203,51
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie		148 251,27	148 251,27
73	Impôts et taxes	6 385 083,66		6 385 083,66
74	Dotations et participations	2 709 386,59		2 709 386,59
75	Autres produits de gestion courante	232 635,75		232 635,75
76	Produits financiers	2 584,69		2 584,69
77	Produits exceptionnels	237 704,35		237 704,35
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
Recettes de fonctionnement - Total		9 716 708,16	148 251,27	9 864 959,43

Pour information			
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1			492 126,76

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	754 948,66		754 948,66
13	Subventions d'investissement	1 470 819,62		1 470 819,62
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	150 000,00		150 000,00
18	Compte de liaison : affectation			
19	Différences sur réalisations d'immobilisation		209 709,92	209 709,92
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	46 426,74		46 426,74
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles		485,08	485,08
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières	190,09		190,09
28	Amortissements des immobilisations		231 381,14	231 381,14
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)			
45.2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)			
010	Stocks			
Recettes d'investissement - Total		2 422 385,11	441 576,14	2 863 961,25

Pour information			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1			

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 774 915,29	1 494 532,43			280 382,86
6042	Achat prestation de service	103 920,24	53 177,31			50 742,93
605	Achat matér.,équip,trav.	75 000,00	73 059,67			1 940,33
60611	Eau et assainissement	25 000,00	20 535,46			4 464,54
60612	Electricite	54 000,00	14 080,57			39 919,43
60618	Autres fournitures	5 000,00	2 166,36			2 833,64
60621	Combustible	6 000,00	6 313,93			-313,93
60622	Carburants	40 000,00	51 235,72			-11 235,72
60623	Alimentation	250 500,00	303 744,86			-53 244,86
60628	Autres fournitures	3 200,00	6 586,85			-3 386,85
60631	Fourn d'entretien	19 500,00	18 726,21			773,79
60632	Petits equipements	53 650,00	31 079,46			22 570,54
60633	Fournitures de voiries	1 000,00				1 000,00
60636	Vetements de travail	48 500,00	25 656,16			22 843,84
6064	Fournitures administratives	20 000,00	20 583,41			-583,41
6065	Livres bibliotheque	11 348,81	14 067,49			-2 718,68
6068	Fournitures diverses	36 300,00	2 978,77			33 321,23
611	Contrat prestation service	293 909,00	277 859,05			16 049,95
6135	Locations mobilières	48 000,00	45 037,21			2 962,79
61521	Entretien des terrains	25 500,00	20 402,82			5 097,18
61522	Entretien batiments	51 000,00	41 736,41			9 263,59
61523	Entretien voies et reseaux	25 000,00	15 483,77			9 516,23
61551	Entret materiel roulant	45 000,00	31 944,51			13 055,49
61558	Entretien autres biens	18 000,00	8 442,89			9 557,11
6156	Maintenance materiels	35 000,00	31 945,39			3 054,61
616	Primes assurances	90 000,00	99 677,65			-9 677,65
6182	Doc generale et technique	6 720,24	8 274,67			-1 554,43
6184	Frais de sejour er de stage	5 000,00	5 202,23			-202,23
62 (2)						
6225	Ind gestion rm/regie	1 700,00	1 553,93			146,07
6226	Honoraires	15 000,00	6 957,00			8 043,00
6227	Frais actes et contentieux	20 000,00	21 113,85			-1 113,85
6231	Annonces et insertions	10 000,00	8 938,18			1 061,82
6232	Fetes et ceremonies	58 017,00	42 483,63			15 533,37
6236	Catalogues et imprimes	8 500,00	9 485,67			-985,67
6237	Publications	51 500,00	15 382,97			36 117,03
6247	Transports collectifs	56 100,00	29 008,03			27 091,97
6251	Voyages/deplacements	8 000,00	7 403,05			596,95
6256	Frais mission stage agent	3 000,00	5 026,92			-2 026,92
6257	Receptions	32 000,00	8 216,35			23 783,65
6261	Frais affranchissement	7 000,00	8 648,38			-1 648,38
6262	Frais telecommunications	75 000,00	63 089,11			11 910,89
6281	Cotisations municipales	3 050,00	3 047,86			2,14
63512	Taxes foncieres	30 000,00	30 522,00			-522,00
6358	Autres impots et taxes		3 656,67			-3 656,67
012	Charges de personnel et frais assimilés	6 478 454,00	6 179 538,48			298 915,52
6331	Versement de transport	62 000,00	67 575,00			-5 575,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6332	Fnal 0,10 %	3 400,00	3 767,00			-367,00
6336	Cot au cnfpt et au cdg	42 000,00	45 178,69			-3 178,69
64111	Remuneration pers titulaire	2 078 454,00	1 106 469,25			971 984,75
64112	Nbi supplement familiale	34 000,00	33 707,42			292,58
64118	Autres indemnites	550 000,00	607 624,13			-57 624,13
64131	Rem pers journ permanent	1 450 000,00	1 629 623,21			-179 623,21
64168	Remuneration ces	956 600,00	1 124 584,41			-167 984,41
6451	Cot ss patronale tit	530 000,00	622 477,54			-92 477,54
6453	Cot caisse de retraite	365 000,00	391 795,34			-26 795,34
6454	Cotisations aux assedic	155 000,00	170 753,00			-15 753,00
6458	Cotisations autres organ.sociaux	25 000,00	42 184,95			-17 184,95
6472	Alloc familiale tit	17 000,00	6 938,55			10 061,45
64731	Alloc. chômage versées direct.		11 095,83			-11 095,83
6475	Medecine du travail	12 000,00	14 303,68			-2 303,68
6478	Autres charges sociales diverses	68 000,00	79 237,50			-11 237,50
64831	Autres indemnites aux agents	90 000,00	179 744,28			-89 744,28
6488	Autres charges de personnel	40 000,00	42 478,70			-2 478,70
014	Atténuation de produits					
65	Autres charges de gestion courante	1 113 014,08	941 659,44			171 354,64
6531	Indemnites elus cot ouv	125 215,68	121 169,64			4 046,04
6532	Frais mission maire/adj	2 500,00	2 035,50			464,50
6533	Cot irc pat indemnites elus	2 800,00	4 284,00			-1 484,00
6541	Pertes sur creances irrecouvrables	40 000,00				40 000,00
6553	Cot service incendie	105 000,00	109 321,00			-4 321,00
657361	Subvention caisse des ecoles	41 500,00	40 000,00			1 500,00
657362	Subv. ccas	140 000,00	40 000,00			100 000,00
6574	Subventions associations		7 433,10			-7 433,10
6574AC	Subvent° a anciens combattants	1 100,00	1 100,00			
6574AC	Subvent° aci goyaviers	8 326,20				8 326,20
6574AD	Subvent° a ass des communes	1 106,00				1 106,00
6574AD	Subvent° a adil	2 871,00				2 871,00
6574AH	Subventions a ahppp	4 000,00	4 000,00			
6574AM	Subvent° a amdr	2 670,00				2 670,00
6574AM	Subvent° a amf	270,00				270,00
6574AN	Subvent° a angar la music	1 200,00	1 200,00			
6574AR	Subvent° a amicale regimentaire	3 000,00	3 000,00			
6574AR	Subvent° a ass arums	3 000,00	3 000,00			
6574CA	Subvent° a capp	40 000,00	40 000,00			
6574CA	Subvent° a caue	3 319,00				3 319,00
6574CE	Subvent° a club energy	1 400,00	1 400,00			
6574CS	Subvent° a club sourire	2 900,00	2 900,00			
6574CS	Subvent° a cspp	45 000,00	49 140,00			-4 140,00
6574D	Subventions omjl ctre aere	180 000,00	144 000,00			36 000,00
6574EM	Subvention ecole de musique	85 000,00	105 000,00			-20 000,00
6574GC	Subvent° a goju ryu	3 000,00	3 000,00			

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6574H	Subventions omjl mini creche	64 000,00	64 000,00			
6574J	Subventions oms	119 000,00	119 000,00			
6574JO	Subvent° a ass joli coeur	1 900,00	1 900,00			
6574JR	Subvent° a just roller	3 500,00	3 500,00			
6574KD	Subvent° a karate do	4 000,00	4 000,00			
6574MA	Subvent° a mail arts bourbon	2 000,00	2 000,00			
6574ML	Subvent° a mission locale est	6 076,20	6 076,20			
6574MP	Subvent° aux merveilles plaines	1 900,00	1 900,00			
6574SC	Subvent° a scouts et guides	1 000,00	1 000,00			
6574SP	Subvent° a speed badminton	300,00	300,00			
6574T	Subventions au domaine des tourelles	31 000,00	23 000,00			8 000,00
6574TA	Subvent° a ass taïdo	2 400,00	2 400,00			
6574TE	Subvent° a tennis club palmiplainois	900,00	900,00			
6574UN	Subvent° a unss	3 000,00	3 000,00			
6574US	Subvent° a usep	6 000,00	6 000,00			
6574VF	Subvent° a villages fleuris	160,00				160,00
6574VT	Subvent° a vtt randonnees	700,00	700,00			
6574Z	Subvention au kaf	20 000,00	20 000,00			
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus					
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES						
(a) = (011+012+014+65+656)		9 366 383,37	8 615 730,35			750 653,02

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
66	Charges financières (b)	55 500,00	33 406,46	5 500,00		16 593,54
668	Autres charges financières	10 000,00				10 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	5 500,00	39 906,46			-34 406,46
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	40 000,00	-6 500,00	5 500,00		41 000,00
	Calcul du 66112 (2) Montant des ICNE de l'exercice= Montant de l'exercice N-1=					
67	Charges exceptionnelles (c)	85 000,00	59 157,39			25 842,61
6714	Bourses et prix	35 000,00	28 288,90			6 711,10
673	Titres annulés	50 000,00	30 868,49			19 131,51
68	Dotations aux provisions (d) (3)	160 000,00				160 000,00
6815	Dotat° aux provisions p/risques et charg	160 000,00				160 000,00
022	Dépenses imprévues (e)					
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		9 666 883,37	8 708 294,20	5 500,00		953 089,17

023	Virement à la section d'investissement	301 000,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4), (5), (6)	300 000,00	441 576,14			-141 576,14
675	Valeurs compt.immob.fin.		485,08			-485,08
676	Diff s/réalizations		209 709,92			-209 709,92
6811	Dotations amortissement	300 000,00	231 381,14			68 618,86
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		601 000,00	441 576,14			-141 576,14

043	Opé; d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.(7)					
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		601 000,00	441 576,14			-141 576,14

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		10 267 883,37	9 149 870,34	5 500,00		811 513,03
--	--	----------------------	---------------------	-----------------	--	-------------------

Pour information	
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de compte 66112 sera négatif.
 (3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
 (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF-042 = RI 040*.
 (5) Dont 675 et 676
 (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuation des charges		1 109,61			-1 109,61
6419	Rbt remuneration pers		1 109,61			-1 109,61
70	Produits des services, du domaine et ventes ...	100 440,00	148 203,51			-47 763,51
70311	Concessions cimetiére	440,00	1 316,69			-876,69
7067	Regie cantine	100 000,00	146 886,82			-46 886,82
73	Impôts et taxes	6 182 803,55	6 385 083,66			-202 280,11
73111	Contributions directes	1 395 723,00	1 433 083,00			-37 360,00
7331	Taxe d'enl.ordures ménag	4 000,00	3 545,00			455,00
7336	Regie marche forain	15 000,00	17 356,00			-2 356,00
7372	Taxe sur carburant	844 225,00	849 369,00			-5 144,00
7373	Octroi de mer	3 814 000,00	3 814 420,00			-420,00
7381	Taxe d'enregistrement	39 256,55	188 044,66			-148 788,11
7388	Autres taxes diverses	70 599,00	79 286,00			-8 667,00
74	Dotations et participations	3 050 997,37	2 709 386,59			341 610,78
7411	Dotation forfaitaire	1 196 089,00	1 196 089,00			
74121	Dotation aménagement	333 605,00	333 605,00			
74127	Dotation nationale perequation	110 000,00	19 008,00			90 992,00
746	Dotat° globale decentralisation	6 163,64	11 264,86			-5 101,22
74718	Autres participations	920 000,00	873 136,94			46 863,06
7473	Subvention département	7 866,00				7 866,00
74751	Participation groupements collectivite		10 000,00			-10 000,00
7478	Participation caf pars	400 659,73	185 221,79			215 437,94
74833	Etat comp. taxe professionnelle	2 000,00	1 923,00			77,00
74834	Etat comp taxes foncieres	30 875,00	67 929,00			-37 054,00
74835	Etat comp taxe habitation	43 739,00	6 179,00			37 560,00
7485	Dotation p/titres securises		5 030,00			-5 030,00
75	Autres produits de gestion courante	230 000,00	232 635,75			-2 635,75
752	Revenus des immeubles	75 000,00	73 100,75			1 899,25
758	Produits gestion courante	155 000,00	159 535,00			-4 535,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES						
(a) = 70+73+74+75+013		9 564 240,92	9 476 419,12			87 821,80

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
76	Produits financiers (b)	2 567,34	2 584,69			-17,35
761	Prod. de participations		17,35			-17,35
768	Autres prod financiers	2 567,34	2 567,34			
7621	Intérêts encaissés à l'échéance					
7622	Intérêts - Rattachement des ICNE					
	Calcul du 7622					
	Montant des ICNE de l'exercice=					
	Montant de l'exercice N-1=					
77	Produits exceptionnels (c)	58 948,35	237 704,35			-178 756,00
773	Mandats annulés	948,35	948,35			
775	Pdts des cessions immob		210 195,00			-210 195,00
7788	Produits exceptionnels divers	58 000,00	26 561,00			31 439,00
78	Reprises sur provisions (d) (2)					
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		9 625 756,61	9 716 708,16			-90 951,55

042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3), (4), (5)	150 000,00	148 251,27			1 748,73
722	Travaux en regie	150 000,00	148 251,27			1 748,73
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (6)					
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		150 000,00	148 251,27			1 748,73

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		9 775 756,61	9 864 959,43			-89 202,82
--	--	---------------------	---------------------	--	--	-------------------

Pour information	
R 002 Excédent de fonctionnement reporté N-1	492 126,76

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires;

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DJ 040.

(4) Dont 776

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	1 419 742,46	366 233,74	437 940,75	615 567,97
202	Etudes revision plu	15 261,62	7 630,80	7 630,82	
2031	Frais d'études et de recherches	1 389 480,84	352 732,37	419 778,92	616 969,55
205	Concessions et droits similaires	15 000,00	5 870,57	10 531,01	-1 401,58
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	11 000,00	10 948,78		51,22
20412	Fds de concours	11 000,00	10 948,78		51,22
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 366 018,08	495 990,66	190 869,79	679 157,63
2111	Terrains nus	290 474,34	248 635,80	10 416,00	31 422,54
2181	Installations générales	103 269,18	101 234,43	9 816,20	-7 781,45
2182	Matériel de transport	200 000,00	380,96	146 868,80	52 750,24
2183	Matériel bureau & informatique	363 209,59	22 025,09	23 186,82	317 997,68
2184	Mobilier	70 553,25	57 765,00		12 788,25
2188	Autres immobilisations	338 511,72	65 949,38	581,97	271 980,37
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)				
23	Immobilisations en cours (hors opération)	5 516 230,26	2 882 221,52	913 528,68	1 720 480,06
2312	Aménagement terrains	627 968,89	355 505,24	114 790,32	157 673,13
2313	Constructions - immobilisations en cours	3 408 564,33	2 140 644,53	563 623,89	704 295,91
2315	Installat° techniques	1 479 697,24	386 071,75	235 114,47	858 511,02
	Opérations d'équipement n°... (2)				
Total des dépenses d'équipement		8 312 990,80	3 755 394,70	1 542 339,22	3 015 256,88

10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées	175 000,00	173 861,74		1 138,26
1641	Remboursement d'emprunts	175 000,00	172 110,41		2 889,59
16873	Aep prog. 88 zone artisanale		1 751,33		-1 751,33
18	Compte de liaison : affectation à				
26	Participations et créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
Total des dépenses financières		175 000,00	173 861,74		1 138,26

45...1..	Opé. pour compte de tiers n°... (3)				
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers					

TOTAL DES DEPENSES REELLES	8 487 990,80	3 929 256,44	1 542 339,22	3 016 395,14
-----------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
040	Opérations d'ordre transfert entre sections (2)	150 000,00	148 251,27		1 748,73
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>				
15 ...	Provisions pour risques et charges (3)				
29,,,	Provisions pour dépréciation des immobilisations(3)				
39,,,	Provisions pour dépréciation des stocks en cours (3)				
49...	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (3)				
59...	Provisions pour dépréciation des comptes financiers (3)				
	Charges transférées (4)	150 000,00	148 251,27		1 748,73
2312	Aménagement terrains		31 215,34		-31 215,34
2313	Constructions - immobilisations en cours		62 079,89		-62 079,89
2315	Installat° techniques	150 000,00	54 956,04		95 043,96
041	Opérations patrimoniales (5)				
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		150 000,00	148 251,27		1 748,73

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	8 637 990,80	4 077 507,71	1 542 339,22	3 018 143,87
---	--------------	--------------	--------------	--------------

Pour information	
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	720 155,19

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.
 (3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;
 (4) Dont 192
 (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/Art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement	6 366 497,63	1 470 819,62	1 762 655,98	3 133 022,03
1321	Subventions de l'état	420 567,40	31 592,67	99 467,00	289 507,73
1322	Subventions région	2 261 708,18	502 566,45	769 572,60	989 569,13
1323	Subvent° département	2 048 078,95	108 246,40	295 287,95	1 644 544,60
1325	Subvent° de groupements de collectivités	1 314 113,10		598 328,43	715 784,67
13251	Subvent° de groupements de collectivités	160 000,00	793 983,73		-633 983,73
1326	Dsc dotation de solidarité	100 000,00			100 000,00
1327	Etat et établissements nationaux	27 600,00			27 600,00
1332	Amendes de police	34 430,00	34 430,37		-0,37
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	300 000,00	150 000,00		150 000,00
1641	Remboursement d'emprunts	300 000,00	150 000,00		150 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		46 426,74		-46 426,74
2041582	Subventions équipement		46 426,74		-46 426,74
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
Total des recettes d'équipement		6 666 497,63	1 667 246,36	1 762 655,98	3 236 595,29

10	Dotations, fonds divers et réserves	1 890 648,36	1 955 597,02		-64 948,66
10222	F.c.t.v.a	630 000,00	630 646,29		-646,29
10223	Taxes aménagement	60 000,00	36 756,00		23 244,00
10228	Etat et établissements nationaux		87 546,37		-87 546,37
1068	Prélèvements/recettes fonct	1 200 648,36	1 200 648,36		
138	Autres subventions d'investis. non transférables				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation à				
26	Participations et créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières		190,09		-190,09
024	Produits des cessions d'immobilisation	200 000,00			
024	Produits des cessions	200 000,00			

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/Art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
Total des recettes financières		2 090 648,36	1 955 787,11		-65 138,75

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°... (2)				
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers					

TOTAL DES RECETTES REELLES	8 757 145,99	3 623 033,47	1 762 655,98	3 171 456,54
-----------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
021	Virement de la section de fonctionnement	301 000,00			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2) (3)	300 000,00	441 576,14		-141 576,14
192	Différence sur cession		209 709,92		-209 709,92
2111	Terrains nus		485,08		-485,08
2805	Concessions & droits sim		2 709,03		-2 709,03
28181	Instal géné agencements et aménag divers		1 384,00		-1 384,00
28182	Amortissement matériel de transport		104 829,49		-104 829,49
28183	Materiel de bureau & informatique		45 150,03		-45 150,03
28184	Mobilier		36 169,95		-36 169,95
28188	Autres (immobilisations corporelles)	300 000,00	41 138,64		258 861,36
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		601 000,00	441 576,14		-141 576,14
041	Opérations patrimoniales (4)				
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		601 000,00	441 576,14		-141 576,14
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		9 358 145,99	4 064 609,61	1 762 655,98	3 029 880,40

Pour information
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.
 (3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;
 (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1)

LIBELLE :

POUR INFORMATION

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES			A			B
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C			D
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées				
	Autres				

Solde du financement (5)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

- (1) Ouvrir un cadre par opération
- (2) Rayer la mention inutile.
- (3) Détailler les articles conformément au plan des comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice
- (5) Indiquer le signe algébrique

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		
A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)		

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
FONCTIONNEMENT													
	DEPENSES	452 271,90	7 496 572,36		603 054,92	109 589,56	10 551,06	40 000,00	2 840,56		1 147 125,86		9 862 006,32
	Réalisations (3)	452 271,90	7 487 719,79		602 041,39	109 589,56	10 551,06	40 000,00	1 810,44		1 144 671,43		9 848 655,57
6042	Achat prestation de service		40 074,04			1 243,90					73 059,67		53 177,31
605	Achat matér. équip. trav.										19 191,35		73 059,67
60611	Eau et assainissement		1 344,11								9 899,86		20 535,46
60612	Electricité		4 180,71		1 218,22								14 080,57
60618	Autres fournitures		911,55		5 496,57				36,59				2 166,36
60621	Combustible		817,36										6 313,93
60622	Carburants		30 814,13								20 421,59		51 235,72
60623	Alimentation		3 090,34		299 566,77				1 087,75				303 744,86
60628	Autres fournitures		847,96		3 028,89				583,01		2 126,99		6 586,85
60631	Fourn d'entretien		5 954,43		4 029,73	8,04			103,09		8 630,92		18 726,21
60632	Petits équipements		7 612,64		772,88						22 693,94		31 079,46
60636	Vêtements de travail		2 023,38		3 208,58						20 424,20		25 656,16
6064	Fournitures administratives		16 590,68			3 992,73							20 583,41
6065	Livres bibliothèque					14 067,49							14 067,49
6068	Fournitures diverses		2 978,77										2 978,77
611	Contrat prestation service		218 304,06		20 361,09	917,91	9 298,45				28 977,54		277 859,05
6135	Locations mobilières		25 006,28								20 030,93		45 037,21
61521	Entretien des terrains						1 252,61				19 150,21		20 402,82
61522	Entretien bâtiments										41 736,41		41 736,41
61523	Entretien voies et reseaux										15 483,77		15 483,77
61551	Entret materiel roulant		7 276,72								24 667,79		31 944,51
61558	Entretien autres biens		150,40		2 918,65						5 373,84		8 442,89
6156	Maintenance matériels		23 330,13								8 615,26		31 945,39
616	Primes assurances		99 877,65										99 877,65
6182	Doc generale et technique		4 624,72										8 274,67
6184	Frais de séjour et de stage		5 202,23			3 648,95							5 202,23
6225	Ind gestion mn/regie		1 553,93										1 553,93
6226	Honoraires		6 957,00										6 957,00
6227	Frais actes et contentieux		21 113,85										21 113,85
6231	Annonces et insertions		8 938,18										8 938,18
6232	Fetes et ceremonies		40 465,63		2 018,00								42 483,63
6236	Catalogues et imprimes		9 485,87										9 485,87
6237	Publications		15 382,97										15 382,97
6247	Transports collectifs		18 158,03		8 050,00	2 800,00							29 008,03
6251	Voyages/deplacements		7 403,05								1 690,00		7 403,05
6256	Frais mission stage agent		3 336,92										5 026,92
6257	Receptions		8 216,35										8 216,35
6261	Frais affranchissement		8 648,38										8 648,38

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6262	Frais telecommunications		63 089,11										63 089,11
6281	Colisations municipales		3 047,86										3 047,86
6331	Versement de transport		56 193,44		2 490,35	686,04					8 205,17		67 575,00
6332	Fnal 0,10 %		3 134,56		138,45	38,16					455,83		3 767,00
6336	Cot au crifit et au cdg		34 491,96		2 338,28	644,27					7 704,18		45 178,69
63512	Taxes foncieres		30 522,00										30 522,00
6358	Autres impots et taxes		3 656,67										3 656,67
64111	Remuneration pers titulaire		833 795,28		17 119,76	38 107,72					217 446,49		1 106 469,25
64112	Nbi supplement familiale		25 361,67		31,20	6 862,16					1 452,39		33 707,42
64118	Autres indemnites		465 712,12		9 020,74	20 006,59					112 894,68		607 624,13
64131	Rem pers jour permanent		1 258 186,52		121 737,86						249 698,83		1 629 623,21
64168	Remuneration ces		1 124 584,41										1 124 584,41
6451	Cot ss patronale tit		482 172,65		37 855,73	4 497,83					97 951,33		622 477,54
6453	Cot caisse de retraite		303 241,51		9 164,80	11 051,25					68 337,78		391 795,34
6454	Colisations aux assedic		147 372,75		7 858,12						15 522,13		170 753,00
6458	Colisations autres organ.sociaux		42 184,95										42 184,95
6472	Alloc familiale tit		6 938,55										6 938,55
6473	Allocations de chômage		11 085,83										11 085,83
64731	Alloc. chômage versées direct.		8 529,03										8 529,03
6475	Medecine du travail		11 142,46		691,72	190,52					2 278,98		14 303,68
6478	Autres charges sociales diverses		66 787,50		2 925,00	825,00					8 700,00		79 237,50
64831	Autres indemnites aux agents		179 744,28										179 744,28
6488	Autres charges de personnel		42 478,70										42 478,70
6531	Indemnites elus cot ouv		121 169,64										121 169,64
6532	Frais mission maire/adj		2 035,50										2 035,50
6533	Cot irc pat indemnites elus		4 284,00										4 284,00
6553	Cot service incendie		109 321,00		40 000,00								109 321,00
657361	Subvention caisses des ecoles							40 000,00					40 000,00
657362	Subv. ccas												
6574	Subventions associations		624 849,30										624 849,30
6574AC	Subvent* a anciens combattants		1 100,00										1 100,00
6574AH	Subventions a atppp		4 000,00										4 000,00
6574AN	Subvent* a anjar la music		1 200,00										1 200,00
6574AR	Subvent* a amicale regimenteraire		6 000,00										6 000,00
6574AR	Subvent* a ass anuims		3 000,00										3 000,00
6574CA	Subvent* a capp		40 000,00										40 000,00
6574CE	Subvent* a club energy		1 400,00										1 400,00
6574CS	Subvent* a club sourire		52 040,00										52 040,00
6574CS	Subvent* a cspp		49 140,00										49 140,00
6574D	Subventions omj ctre aere		144 000,00										144 000,00
6574EM	Subvention ecole de musique		105 000,00										105 000,00

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6574GC	Subvent* a goju ryu		3 000,00										3 000,00
6574H	Subventions onji mini creche		64 000,00										64 000,00
6574J	Subventions oms		124 400,00										124 400,00
6574JO	Subvent* a ass joll coeur		1 900,00										1 900,00
6574JR	Subvent* a juet roller		3 500,00										3 500,00
6574KD	Subvent* a karate do		4 000,00										4 000,00
6574MA	Subvent* a maili arts bourbon		2 000,00										2 000,00
6574ML	Subvent* a mission locale est		6 078,20										6 078,20
6574MP	Subvent* aux merveilles plaines		1 900,00										1 900,00
6574SP	Subvent* a speed badminton		300,00										300,00
6574T	Subventions au domaine des tourelles		26 300,00										26 300,00
6574TA	Subvent* a ass taïdo		2 400,00										2 400,00
6574TE	Subvent* a tennis club palmyrainois		900,00										900,00
6574UN	Subvent* a uniss		3 000,00										3 000,00
6574US	Subvent* a usep		6 000,00										6 000,00
6574VT	Subvent* a vti randonnees		700,00										700,00
6574Z	Subvention au kaf		20 000,00										20 000,00
66111	Interets regles a echeance	5 195,76	34 710,70										39 906,46
66112	icne	5 500,00											5 500,00
6714	Bourses et prix		28 288,90										28 288,90
673	Titres annules		30 868,49										30 868,49
675	Valeurs compl.immob.fin.	485,08											485,08
676	Diff s/réalisations	209 709,92											209 709,92
6811	Dotations amortissement	231 381,14											231 381,14
Restes à réaliser au 31/12			8 652,57		1 013,53				1 030,22		2 454,43		13 350,75
RECETTES			6 213 519,94	2 845,23	255 180,72	2 845,23	70 255,52	17 356,00	1 030,22	70 255,52	148 251,27	17 356,00	10 284 343,17
002	Résultat de fonctionnement reporté		6 213 519,94		255 180,72	2 845,23	70 255,52	17 356,00	1 030,22	70 255,52	148 251,27	17 356,00	10 237 916,43
6419	Rbt remuneration pers		1 109,61										1 109,61
70311	Concessions cimetièrre		1 316,69										1 316,69
7067	Regie cantine		39 471,24		107 415,58								146 886,82
722	Travaux en regie										148 251,27		148 251,27
7311	Contributions directes	1 433 083,00											1 433 083,00
73111	Contributions directes	372 957,00											372 957,00
7331	Taxe d'enl.ordures menag	3 545,00											3 545,00
7336	Regie marche forain												
7372	Taxe sur carburant	71 574,00	777 795,00									17 356,00	849 369,00

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
7373	Octroi de mer	397 614,00	3 416 806,00										3 814 420,00
7381	Taxe d'enregistrement		188 044,66										188 044,66
7388	Autres taxes diverses	79 266,00											79 266,00
7411	Dotations forfaitaire	100 102,00	1 095 987,00										1 196 089,00
74121	Dotations aménagement		333 605,00										333 605,00
74127	Dotations nationale perequation	3 801,60	15 206,40										19 008,00
746	Dotat' globale decentralisation	3 264,86	8 000,00										11 264,86
74718	Autres participations	873 136,94											873 136,94
74751	Participation groupements collectivite		10 000,00										10 000,00
7478	Participation cat pars		37 456,65		147 765,14								185 221,79
74833	Etat comp. taxe professionnelle		1 923,00										1 923,00
74834	Etat comp taxes foncieres		67 929,00										67 929,00
74835	Etat comp taxe habitation	6 179,00											6 179,00
7485	Dotations p/finances securises		5 030,00										5 030,00
752	Revenus des immeubles					2 845,23							2 845,23
758	Produits gestion courante	158 475,00	1 080,00										159 555,00
761	Prod. de participations		17,35							70 255,52			70 255,52
768	Autres prod financiers		2 567,34										2 567,34
773	Mandats annules	948,35											948,35
775	Prod. des cessions immob		210 195,00										210 195,00
7788	Produits exceptionnels divers	26 581,00											26 581,00
	Restes à réaliser au 31/12	46 426,74											46 426,74
	SOLDE	3 124 662,59	-1 283 052,42		-347 874,20	-106 744,33	-10 551,06	-40 000,00	-2 840,66	70 255,52	-998 874,59	17 356,00	422 336,85

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)

(2)	Libellé	Non ventilables 01	INVESTISSEMENT										TOTAL	
			0	1	2	3	4	5	6	7	8	9		
			Services généraux des administrations (sauf 01)	Sécurité et salubrité publiques	Enseignement et formation	Culture	Sport et jeunesse	Interventions sociales et santé	Famille	Logement	Aménagement et services urbains, environnement	Action économique		
	DEPENSES													
	Réalisations (3)	1 054 206,75	508 720,77	13 800,01	555 925,98				1 620 729,36		1 044 280,03			4 797 662,90
001	Solde executé si reporté	1 054 206,75	508 720,77	13 800,01	555 925,98				1 620 729,36		1 044 280,03			4 797 662,90
1641	Remboursement d'emprunts	720 155,19												720 155,19
16873	Aep prog. 88 zone artisanale	172 110,41												172 110,41
202	Etudes revision plu	1 751,33	7 630,80											1 751,33
2031	Frais d'études et de recherches		287 726,62											287 726,62
20412	Fds de concours		10 948,78						47 035,44		17 970,31			7 630,80
205	Concessions et droits similaires		5 870,57											5 870,57
2111	Terrains nus	180 189,82	65 389,73											382 732,37
2181	Installations générales													10 948,78
2182	Matériel de transport		380,96											380,96
2183	Matériel bureau & informatique		22 025,09											22 025,09
2184	Mobilier		15 946,63		41 195,49				622,88					57 765,00
2188	Autres immobilisations		52 149,37					13 800,01						65 949,38
2312	Aménagement terrains		19 645,49		254 888,26						112 186,83			386 720,58
2313	Constructions - immobilisations en cours		21 006,73		259 842,23				1 573 071,04		348 804,42			2 202 724,42
2315	Installat° techniques										441 027,79			441 027,79
	Restes à réaliser au 31/12													
	RECETTES													
	Réalisations (3)	2 546 688,08	390 150,35		296 482,15				735 113,41		96 175,62			4 064 609,61
10222	F.c.t.v.a	2 546 688,08	390 150,35		296 482,15				735 113,41		96 175,62			4 064 609,61
10223	Taxes aménagement	630 646,29												630 646,29
10228	Etat et établissements nationaux	36 756,00												36 756,00
1088	Prélèvt s/recettes fonct	87 546,37												87 546,37
1321	Subventions de l'état	1 200 648,36												1 200 648,36
1322	Subventions region		29 366,42											29 366,42
1323	Subvent° département		237 295,01		171 322,07						2 226,25			31 592,67
13251	Subvent° de groupements de collectivités		30 246,40		78 000,00						93 949,37			502 566,45
1332	Amenités de police		11 710,24		47 160,08									108 246,40
1641	Remboursement d'emprunts	150 000,00	34 430,37						735 113,41					793 983,73
192	Différence sur cession	209 709,92												34 430,37
2041582	Subventions équipement		46 426,74											150 000,00
2111	Terrains nus		485,08											209 709,92
2766	Creances pour locations		190,09											46 426,74
2805	Concessions & droits sim	2 709,03												485,08
28181	Instal génè agencements et aménag divers	1 384,00												190,09
28182	Amortissement matériel de transport	104 829,49												2 709,03
														1 384,00
														104 829,49

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
28183	Matériel de bureau & informatique	45 150,03											45 150,03
28184	Mobilier	36 169,95											36 169,95
28188	Autres (immobilisations corporelles)	41 138,64											41 138,64
	Restes à réaliser au 31/12	1 492 481,33	-118 570,42		-259 443,83		-13 800,01		-885 615,95		-948 104,41		-733 053,29
	SOLDE												

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexes (L.2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique).

Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a. 1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002).

Les Lignes de reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

ELEMENTS DU BILAN		IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		A1 - 0

FONCTION 0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES
 (sauf 01 opérations non ventilables)

(2)	Libellé	Sous-fonction 02 Administration générale										TOTAL
		020 Administration générale de la collectivité	021 Assemblée locale (autre que groupes d'élus)	022 Administration générale de l'Etat	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux associations	026 Cimetières et pompes funèbres	03 Justice		04 Coopération décentralisée, actions européennes et internationales	
		041 Subv. globale	048 Autres actions coop. decent.									

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	5 965 323,70	125 453,64	218 141,49	1 187 653,53	7 496 572,36
Réalisations (3)	5 964 923,10	125 453,64	209 689,52	1 187 653,53	7 487 719,79
6042 Achat prestation de service	28 096,91		11 977,13		40 074,04
60611 Eau et assainissement	1 344,11				1 344,11
60612 Electricité	4 180,71				4 180,71
60618 Autres fournitures	911,55				911,55
60621 Combustible	817,36				817,36
60622 Carburants	30 814,13				30 814,13
60623 Alimentation	2 859,34		231,00		3 090,34
60628 Autres fournitures	847,96				847,96
60631 Fourm d'entretien	5 144,25		810,18		5 954,43
60632 Petits équipements	7 612,64				7 612,64
60636 Vêtements de travail	2 023,38				2 023,38
6064 Fournitures administratives	16 590,68				16 590,68
6068 Fournitures diverses	2 978,77				2 978,77
611 Contrat prestation service	51 831,32		166 472,74		218 304,06
6135 Locations mobilières	22 809,15		2 197,13		25 006,28
61551 Entret matériel roulant	7 276,72				7 276,72
61558 Entretien autres biens	150,40				150,40
6156 Maintenance matériels	23 330,13				23 330,13
616 Primes assurances	99 677,65				99 677,65
6182 Doc générale et technique	4 624,72				4 624,72
6184 Frais de séjour er de stage	5 202,23				5 202,23
6225 Ind gestion mri/regie	1 553,93				1 553,93
6226 Honoraires	6 957,00				6 957,00
6227 Frais actes et contentieux	21 113,85				21 113,85
6231 Annonces et insertions	8 938,18				8 938,18
6232 Fetes et ceremonies	19 084,01		21 381,62		40 465,63
6236 Catalogues et imprimés	5 205,95		4 279,72		9 485,67
6237 Publications	15 382,97				15 382,97

ELEMENTS DU BILAN		IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		A1 - 0

FONCTION 0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES
 (sauf 01 opérations non ventilables)

(2)	Libellé	Sous-fonction 02 Administration générale										TOTAL	
		020 Administration générale de la collectivité	021 Assemblée locale (autre que groupes d'élus)	022 Administration générale de l'Etat	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux associations	026 Cimetières et pompes funèbres	03 Justice	04 Coopération décentralisée, actions européennes et internationales			
										041 Subv. globale	048 Autres actions coop. decent.		
6247	Transports collectifs												18 156,03
6251	Voyages/déplacements	7 403,05											7 403,05
6256	Frais mission stage agent	3 336,92											3 336,92
6257	Receptions	8 216,35											8 216,35
6261	Frais affranchissement	8 648,38											8 648,38
6262	Frais telecommunications	63 089,11											63 089,11
6281	Cotisations municipales	3 047,86											3 047,86
6331	Versement de transport	56 193,44											56 193,44
6332	Fnal 0,10 %	3 134,56											3 134,56
6336	Cot au cript et au cdg	34 491,96											34 491,96
63512	Taxes foncieres	30 522,00											30 522,00
6358	Autres impots et taxes	3 656,67											3 656,67
64111	Remuneration pers titulaire	833 795,28											833 795,28
64112	Nbi supplement familiale	25 361,67											25 361,67
64118	Autres indemnites	465 712,12											465 712,12
64131	Rem pers journ permanent	1 258 186,52											1 258 186,52
64168	Remuneration ces	1 124 584,41											1 124 584,41
6451	Cot ss patronale tit	482 172,65											482 172,65
6453	Cot caisse de retraite	303 241,51											303 241,51
6454	Cotisations aux assedic	147 372,75											147 372,75
6458	Cotisations autres organ sociaux	42 184,95											42 184,95
6472	Alloc familiale tit	6 938,55											6 938,55
6473	Allocations de chômage	11 095,83											11 095,83
64731	Alloc. chômage versées direct.	8 529,03											8 529,03
6475	Medecine du travail	11 142,46											11 142,46
6478	Autres charges sociales diverses	66 787,50											66 787,50
64831	Autres indemnites aux agents	179 744,28											179 744,28
6488	Autres charges de personnel	42 478,70											42 478,70
6531	Indemnites elus cot ouv			121 169,64									121 169,64
6532	Frais mission maire/adj	2 035,50											2 035,50
6533	Cot irc pat indemnites elus			4 284,00									4 284,00

ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
IV	A1 - 0

FONCTION 0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES
 (sauf 01 opérations non ventilables)

(2)	Libellé	020 Administration générale de la collectivité	021 Assemblée locale (autre que groupes d'élus)	022 Administration générale de l'Etat	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux associations	026 Cimetières et pompes funèbres	03 Justice	04 Coopération décentralisée, actions européennes et internationales			TOTAL
										041 Subv. globale	045 Autres actions coop. décent.		
6553	Cot service incendie	109 321,00											109 321,00
6574	Subventions associations	67 270,00					557 579,30						624 849,30
6574AC	Subvent° a anciens combattants						1 100,00						1 100,00
6574AH	Subventions a anppp						4 000,00						4 000,00
6574AN	Subvent° a angar la music						1 200,00						1 200,00
6574AR	Subvent° a amicale regimentaire						6 000,00						6 000,00
6574AR	Subvent° a ass arjms						3 000,00						3 000,00
6574CA	Subvent° a capp						40 000,00						40 000,00
6574CE	Subvent° a club energy						1 400,00						1 400,00
6574CS	Subvent° a club sourire						52 040,00						52 040,00
6574CS	Subvent° a cspp						49 140,00						49 140,00
6574D	Subventions omj citre aere						144 000,00						144 000,00
6574EM	Subvention ecole de musique						105 000,00						105 000,00
6574GQ	Subvent° a goju ryu						3 000,00						3 000,00
6574H	Subventions omj mini creche	64 000,00											64 000,00
6574J	Subventions omis												124 400,00
6574JO	Subvent° a ass joli coeur						1 900,00						1 900,00
6574JR	Subvent° a just roller						3 500,00						3 500,00
6574KD	Subvent° a karate do						4 000,00						4 000,00
6574MA	Subvent° a mailit arts bourbon						2 000,00						2 000,00
6574ML	Subvent° a mission locale est						6 076,20						6 076,20
6574MP	Subvent° aux merveilles plaines						1 900,00						1 900,00
6574SC	Subvent° a scouts et guides						1 000,00						1 000,00
6574SP	Subvent° a speed badminton						300,00						300,00
6574T	Subventions au domaine des tourelles						26 300,00						26 300,00
6574TA	Subvent° a ass taïdo						2 400,00						2 400,00
6574TE	Subvent° a tennis club palmyrainois						900,00						900,00
6574UN	Subvent° a urss						3 000,00						3 000,00
6574US	Subvent° a usep						6 000,00						6 000,00
6574VT	Subvent° a vti randonnees						700,00						700,00
6574Z	Subvention au kaf						20 000,00						20 000,00

ELEMENTS DU BILAN		IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		A1 - 0

FONCTION 0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES
 (sauf 01 opérations non ventilables)

(2)	Libellé	Sous-fonction 02 Administration générale										TOTAL										
		020 Administration générale de la collectivité	021 Assemblée locale (autre que groupes d'étus)	022 Administration générale de l'Etat	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux associations	026 Cimetières et pompes funèbres	03 Justice	04 Coopération décentralisée, actions européennes et internationales												
66111	Intérêts règles a echéance	34 710,70																				34 710,70
6714	Bourses et prix	28 288,90																				28 288,90
673	Tifres annuels	30 868,49																				30 868,49
	Restes à réaliser au 31/12	400,60						8 451,97														8 852,57

RECETTES																						
Réalizations (3)																						
		6 212 419,92																				6 213 519,94
6419	Rbt remuneration pers	6 212 419,92																				6 213 519,94
70311	Concessions cimetièrre	1 109,61																				1 109,61
7067	Regie cantine	216,67																				1 316,69
7372	Taxe sur carburant	39 471,24																				39 471,24
7373	Taxe sur carburant	777 795,00																				777 795,00
7373	Ocroi de mer	3 416 806,00																				3 416 806,00
7381	Taxe d'enregistrement	188 044,66																				188 044,66
7411	Dotat' forfaitaire	1 095 987,00																				1 095 987,00
74121	Dotat' forfaitaire	333 605,00																				333 605,00
74127	Dotat' nationale perequation	15 206,40																				15 206,40
746	Dotat' globale decentralisation	8 000,00																				8 000,00
74751	Participation groupements collectivite	10 000,00																				10 000,00
7478	Participation cat pars	37 456,65																				37 456,65
74833	Etat comp. taxe professionnelle	1 923,00																				1 923,00
74834	Etat comp taxes foncieres	67 929,00																				67 929,00
7485	Dotat' pitrtes securises	5 030,00																				5 030,00
758	Produits gestion courante	1 060,00																				1 060,00
761	Prod. de participatons	17,35																				17,35
768	Autres prod financiers	2 567,34																				2 567,34
775	Pdts des cessions immob	210 195,00																				210 195,00
	Restes à réaliser au 31/12																					
	SOLDE	247 096,22						-125 453,64														-1 187 653,53
																						1 100,02
																						-1 283 052,42

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		A1 - 1

FONCTION 1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

(2)	Libellé	Sous-fonction 11 Sécurité intérieure					12 Hygiène et salubrité publique	TOTAL
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendie, secours	114 Autres services de protection civile		

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	
Réalisations (3)	
Restes à réaliser au 31/12	

RECETTES	
Réalisations (3)	
Restes à réaliser au 31/12	
SOLDE	

INVESTISSEMENT

DEPENSES	
Réalisations (3)	
Restes à réaliser au 31/12	

RECETTES	
Réalisations (3)	
Restes à réaliser au 31/12	
SOLDE	

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		A1 - 2

FONCTION 2 ENSEIGNEMENT - FORMATION

(2)	Libellé	20 Services communs				Sous-fonction 21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	Sous-fonction 25	
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	214 Ecoles secondaires	251 Hébergement et restauration scolaires	252 Transports scolaires						
FONCTIONNEMENT													
	DEPENSES	86 838,20	61 582,93	65 475,24								389 158,55	
	Réalisations (3)												
	60618 Autres fournitures	86 838,20	61 582,93	65 475,24								388 145,02	
	60621 Combustible											1 218,22	
	60623 Alimentation											5 496,57	
	60628 Autres fournitures											299 566,77	
	60631 Fourn d'entretien						899,35					3 028,89	
	60632 Petits équipements											3 130,38	
	60636 Vêtements de travail											772,88	
	611 Contrat prestation service											2 708,42	
	61558 Entretien autres biens											6 353,36	
	6232 Fetes et ceremonies											2 818,65	
	6247 Transports collectifs												
	6331 Versement de transport	1 068,20	646,38									775,77	
	6332 Fnal 0,10 %	59,40	35,91									43,14	
	6336 Cot au cnfpt et au cdg	1 002,82	607,02									728,44	
	64111 Remuneration pers titulaire		17 119,76										
	64112 Nbi supplement familiale		31,20										
	64118 Autres indemnites		9 020,74										
	64131 Rem pers jour permanent	59 575,74	18 891,93									43 270,19	
	6451 Cot ss patronale tit	17 538,35	7 579,24									12 738,14	
	6453 Cot caisse de retraite	2 051,17	5 592,22									1 521,41	
	6454 Cotisations aux assedic	3 895,83	1 204,02									2 758,27	
	6475 Medecine du travail	298,69	179,51									215,52	
	6478 Autres charges sociales diverses	1 350,00	675,00									900,00	
	657361 Subvention caisse des ecoles			40 000,00									
	Restes à réaliser au 31/12											1 013,53	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 2

FONCTION 2 ENSEIGNEMENT - FORMATION

(2)	Libellé	Sous-fonction 25 Services annexes de l'enseignement			TOTAL
		253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres serv.ann.	
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES					
	Réalisations (3)				603 054,92
	60618 Autres fournitures				602 041,39
	60621 Combustible				1 218,22
	60623 Alimentation				5 496,57
	60628 Autres fournitures				299 566,77
	60631 Fourm d'entretien				3 028,89
	60632 Petits équipements				4 029,73
	60636 Vêtements de travail				772,88
	611 Contrat prestation service				3 208,58
	61558 Entretien autres biens				20 361,09
	6232 Fêtes et ceremonies				2 918,65
	6247 Transports collectifs				2 018,00
	6331 Versement de transport				8 050,00
	6332 Fnal 0,10 %				2 490,39
	6336 Cot au crifpt et au cdg				138,45
	64111 Remuneration pers titulaire				2 338,28
	64112 Nbi supplement familiale				17 119,76
	64118 Autres indemnités				31,20
	64131 Rem pers jourm permanent				9 020,74
	6451 Cot ss patronale tit				121 737,86
	6453 Cot caisse de retraite				37 855,73
	6454 Cotisations aux assedic				9 164,80
	6475 Medecine du travail				7 858,12
	6478 Autres charges sociales diverses				691,72
	657361 Subvention caisse des ecoles				2 925,00
	Restes à réaliser au 31/12				40 000,00
					1 013,53

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		A1 - 2

FONCTION 2 ENSEIGNEMENT - FORMATION

(2)	Libellé	20 Services communs	Sous-fonction 21 Enseignement du premier degré				22 Enseignement du second degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	Sous-fonction 25	
			211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaires				252 Transports scolaires	
	RECETTES										
	Réalisations (3)					255 180,72					
7067	Regie cantine					255 180,72					
7478	Participation caf pars					107 415,58					
						147 765,14					
	Restes à réaliser au 31/12										
	SOLDE										-389 158,55

INVESTISSEMENT

	DEPENSES										
	Réalisations (3)					22 411,40					278 626,32
2184	Mobilier		254 888,26			22 411,40					278 626,32
2312	Aménagement terrains		254 888,26			6 733,65					34 461,84
2313	Constructions - Immobilisations en cours					15 677,75					244 164,48
	Restes à réaliser au 31/12										

	RECETTES										
	Réalisations (3)										296 482,15
1322	Subventions region										296 482,15
1323	Subvent" département										171 322,07
13251	Subvent" de groupements de collectivités										78 000,00
											47 160,08
	Restes à réaliser au 31/12										
	SOLDE										17 855,83

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		A1 - 2

FONCTION 2 ENSEIGNEMENT - FORMATION

(2)	Libellé	Sous-fonction 25 Services annexes de l'enseignement			TOTAL
		253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres serv.ann.	
RECETTES					
	Réalisations (3)				255 180,72
7067	Regie cantine				255 180,72
7478	Participation cat.pars				107 415,58
					147 765,14
	Restes à réaliser au 31/12				
	SOLDE				-347 874,20

INVESTISSEMENT					
DEPENSES					
	Réalisations (3)				555 925,98
2184	Mobilier				555 925,98
2312	Aménagement terrains				41 195,49
2313	Constructions - immobilisations en cours				254 888,26
					259 842,23
	Restes à réaliser au 31/12				

RECETTES					
	Réalisations (3)				296 482,15
1322	Subventions region				296 482,15
1323	Subvent° département				171 322,07
13251	Subvent° de groupements de collectivités				78 000,00
					47 160,08
	Restes à réaliser au 31/12				
	SOLDE				-259 443,83

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

IV
A1 - 3

FONCTION 3 CULTURE

(2)	Libellé	30 Services communs	Sous-fonction 31 Expression artistique					Sous-fonction 32 Conservation et diffusion des patrimoines				33 Action culturelle	TOTAL	
			311 Expression musicale, et autres activités artist.	312 Arts plastiques et autres activités artist.	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel				
FONCTIONNEMENT														
	DEPENSES													
	Réalisations (3)													109 589,56
	6042 Achat prestation de service									109 589,56				109 589,56
	60631 Fourm d'entretien								1 243,90					1 243,90
	6064 Fournitures administratives								8,04					8,04
	6065 Livres bibliothèque								3 982,73					3 982,73
	611 Contrat prestation service								14 067,49					14 067,49
	6182 Doc generale et technique								917,91					917,91
	6247 Transports collectifs								3 649,95					3 649,95
	6331 Versement de transport								2 800,00					2 800,00
	6332 Fnal 0,10 %								686,04					686,04
	6336 Cot au cnfpt et au cdg								38,16					38,16
	64111 Remuneration pers titulaire								644,27					644,27
	64112 Nbi supplement familiale								38 107,72					38 107,72
	64118 Autres indemnités								6 862,16					6 862,16
	6451 Cot ss patronale ift								20 006,59					20 006,59
	6453 Cot caisse de retraite								4 497,83					4 497,83
	6475 Medecine du travail								11 051,25					11 051,25
	6478 Autres charges sociales diverses								190,52					190,52
	Restes à réaliser au 31/12								825,00					825,00

RECETTES														
	Réalisations (3)													2 845,23
	752 Revenus des immeubles								2 845,23					2 845,23
	Restes à réaliser au 31/12													
	SOLDE													-106 744,33

INVESTISSEMENT														
	DEPENSES													
	Réalisations (3)													

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

IV
A1 - 3

FONCTION 3 CULTURE

(2)	Libellé	30 Services communs		Sous-fonction 31 Expression artistique				Sous-fonction 32 Conservation et diffusion des patrimoines				33 Action culturelle	TOTAL	
				311 Expression musicale,	312 Arts plastiques et autres activités artist.	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel			
	Restes à réaliser au 31/12													
RECETTES														
	Réalisations (3)													
	Restes à réaliser au 31/12													
	SOLDE													

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 4

FONCTION 4 SPORTS ET JEUNESSE

(2)	Libellé	40 Services communs	Sous-fonction 41 Sports				Sous-fonction 42 Jeunesse			TOTAL
			411 Salles de sports, gymnase	412 Stades	413 Piscines	414 Autres éqipt sportifs et de loisirs	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	1 252,61					9 298,45			10 551,06
Réalisations (3)									10 551,06
611 Contrat prestation service	1 252,61					9 298,45			10 551,06
61521 Entretien des terrains	1 252,61					9 298,45			9 298,45
Restes à réaliser au 31/12									1 252,61

RECETTES									
Réalisations (3)									
Restes à réaliser au 31/12									
SOLDE									-10 551,06

INVESTISSEMENT

DEPENSES	13 800,01								13 800,01
Réalisations (3)									13 800,01
2188 Autres immobilisations	13 800,01								13 800,01
Restes à réaliser au 31/12									13 800,01

RECETTES									
Réalisations (3)									
Restes à réaliser au 31/12									
SOLDE									-13 800,01

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 5

FONCTION 5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(2)	Libellé	Détail de la sous-fonction 51 Santé				Détail de la sous-fonction 52 Interventions sociales				TOTAL
		510 Services communs	511 Dispensaires et autres étabts sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Serv.à caract. social pour handicap. et inadaptés	522 Actions en faveur de l'enfance et de l'adolescence	523 Actions en faveur des personnes en difficultés	524 Autres services	

FONCTIONNEMENT											
DEPENSES											
	Réalisations (3)										40 000,00
	657362 Subv. ccas										40 000,00
	Restes à réaliser au 31/12										40 000,00

RECETTES											
	Réalisations (3)										
	Restes à réaliser au 31/12										
	SOLDE										-40 000,00

INVESTISSEMENT											
DEPENSES											
	Réalisations (3)										
	Restes à réaliser au 31/12										

RECETTES											
	Réalisations (3)										
	Restes à réaliser au 31/12										
	SOLDE										

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		A1 - 6

FONCTION 6 FAMILLE							
(2)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	TOTAL

FONCTIONNEMENT							
DEPENSES							
	Réalisations (3)					2 840,66	2 840,66
	60618 Autres fournitures					1 810,44	1 810,44
	60623 Alimentation					36,59	36,59
	60628 Autres fournitures					1 087,75	1 087,75
	60631 Fourn d'entretien					583,01	583,01
						103,09	103,09
	Restes à réaliser au 31/12					1 030,22	1 030,22

RECETTES							
	Réalisations (3)						
	Restes à réaliser au 31/12					-2 840,66	-2 840,66

INVESTISSEMENT							
DEPENSES							
	Réalisations (3)					1 620 729,36	1 620 729,36
	2031 Frais d'études et de recherches					1 620 729,36	1 620 729,36
	2184 Mobilier					47 035,44	47 035,44
	2313 Constructions - immobilisations en cours					622,88	622,88
						1 573 071,04	1 573 071,04
	Restes à réaliser au 31/12						

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		A1 - 6

FONCTION 6 FAMILLE

(2)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	TOTAL
	RECETTES					735 113,41	735 113,41
Réalisations (3)						735 113,41	735 113,41
13251	Subvent° de groupements de collectivités					735 113,41	735 113,41
	Restes à réaliser au 31/12						
	SOLDE					-885 615,95	-885 615,95

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)		A1 - 7

FONCTION 7 LOGEMENT

(2)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	TOTAL
-----	---------	---------------------------	---------------------------------	----------------------------------	--	-------

FONCTIONNEMENT

FONCTIONNEMENT						
DEPENSES						
Réalizations (3)						
Restes à réaliser au 31/12						

RECETTES						
Réalizations (3)						
752	Revenus des immeubles		70 255,52			70 255,52
Restes à réaliser au 31/12						
SOLDE						
70 255,52						

INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT						
DEPENSES						
Réalizations (3)						
Restes à réaliser au 31/12						

RECETTES						
Réalizations (3)						
Restes à réaliser au 31/12						
SOLDE						

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		A1 - 8

FONCTION 8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(2)	Libellé	Détail de la sous-fonction 81 Services urbains								822											
		810 Services communs	811 Eaux et assainissement	812 Collecte et traitement des ord.ménag.	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers	820 Services communs		821 Equipements annexes de voirie	822 Voirie communales et routes									
	DEPENSES		19 191,35								1 046 342,97									960,00	
	Réalisations (3)		19 191,35																		960,00
6042	Achat prestation de service																				
605	Achat matér.,équip.,trav.																				
60611	Eau et assainissement		19 191,35																		
60612	Electricite																				
60622	Carburants																				
60628	Autres fournitures																				
60631	Fourn d'entretien																				
60632	Petits equipements																				
60636	Vetements de travail																				
611	Contrat prestation service																				
6135	Locations mobilières																				
61521	Entretien des terrains																				
61522	Entretien batiments																				
61523	Entretien voies et reseaux																				
61551	Entret matiel roulant																				
61558	Entretien autres biens																				
6156	Maintenance matériels																				
6256	Frais mission stage agent																				
6331	Versement de transport																				
6332	Fnal 0,10 %																				
6336	Cot au cnrpt et au odg																				
64111	Remuneration pers titulaire																				
64112	Nbi supplement familiale																				
64118	Autres indemnités																				
64131	Rem pers journ permanent																				
6451	Cot ss patronate tit																				
6453	Cot caisse de retraite																				
6454	Cotisations aux assedic																				
6475	Medecine du travail																				
6478	Autres charges sociales diverses																				

FONCTIONNEMENT

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
 PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

IV

A1 - 8

FONCTION 8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(2)	Libellé	Détail de la sous-fonction 82				Détail de la sous-fonction 83 Environnement			TOTAL
		823 Espaces verts verts urbains	824 Autres opérations d'aménagt urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Actions spécif.de lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel		
FONCTIONNEMENT									
	DEPENSES								
	Réalisations (3)			80 631,54					1 147 125,86
6042	Achat prestation de service			80 631,54					1 144 671,43
605	Achat matér., équip. trav.								11 859,37
60611	Eau et assainissement								73 059,67
60612	Electricité								19 191,35
60622	Carburants								9 899,86
60628	Autres fournitures								20 421,59
60631	Fourn d'entretien								2 126,99
60632	Petits équipements								8 630,92
60636	Vêtements de travail			7 636,81					22 693,94
611	Contrat prestation service			11 909,12					20 424,20
6135	Locations mobilières								28 977,54
61521	Entretien des terrains								20 030,33
61522	Entretien bâtiments								19 150,21
61523	Entretien voies et réseaux								41 736,41
61551	Entret matériel roulant								15 483,77
61558	Entretien autres biens								24 667,79
6156	Maintenance matériels								5 373,84
6256	Frais mission siège agent								8 615,26
6331	Versement de transport			752,44					1 690,00
6332	Fnal 0, 10 %			41,80					8 205,17
6336	Cot au cript et au cdg			705,46					455,83
64111	Remuneration pers titulaire								7 704,18
64112	Nbi supplement familiale								217 446,49
64118	Autres indemnités								1 452,39
64131	Rem pers journ permanent								112 884,68
6451	Cot ss patronale tit			41 969,64					249 698,83
6453	Cot caisse de retraite			12 355,65					97 951,33
6454	Cotisations aux assedic			1 475,24					68 337,78
6475	Medecine du travail			2 675,35					15 522,13
6478	Autres charges sociales diverses			209,03					2 278,98
				900,00					8 700,00

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		A1 - 8

FONCTION 8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(2)	Libellé	Détail de la sous-fonction 81 Services urbains									
		810 services communs	811 Eaux et assainissement	812 Collecte et traitement des ord.ménag.	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers	820 Services communs	821 Equipements annexes de voirie	822 Voirie communales et routes
	Restes à réaliser au 31/12							2 454,43			

RECETTES		
Réalisations (3)		148 251,27
722 Travaux en régie		148 251,27
Restes à réaliser au 31/12		148 251,27
SOLDE		-998 091,70

INVESTISSEMENT		
Réalisations (3)		134 747,71
2031 Frais d'études et de recherches		134 747,71
2111 Terrains nus		
2181 Installations générales		
2312 Aménagement terrains		
2313 Constructions - immobilisations en cours		
2315 Installat° techniques		
Restes à réaliser au 31/12		174 813,84

DEPENSES		
Réalisations (3)		709 592,94
1321 Subventions de l'état		709 592,94
1322 Subventions region		
Restes à réaliser au 31/12		23 056,25

RECETTES		
Réalisations (3)		96 175,62
1321 Subventions de l'état		96 175,62
1322 Subventions region		2 226,25
Restes à réaliser au 31/12		93 949,37
SOLDE		-613 417,32

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
IV	A1 - 8

FONCTION 8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(2)	Libellé	Détail de la sous-fonction 82				Détail de la sous-fonction 83 Environnement			TOTAL
		823 Espaces verts verts urbains	824 Autres opérations d'aménagt urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Actions spécif de lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel		
	Restes à réaliser au 31/12								2 454,43

RECETTES			
Réalisations (3)			148 251,27
722 Travaux en régie			148 251,27
Restes à réaliser au 31/12			148 251,27
SOLDE		-80 631,54	-98 874,59

DEPENSES			
Réalisations (3)		25 125,54	1 044 280,03
2081 Frais d'études et de recherches		25 125,54	1 044 280,03
2111 Terrains nus		17 970,31	17 970,31
2181 Installations générales			23 056,25
2312 Aménagement terrains			101 234,43
2313 Constructions - immobilisations en cours		7 155,23	112 186,83
2315 Installat° techniques			348 804,42
Restes à réaliser au 31/12			441 027,79
INVESTISSEMENT			

RECETTES			
Réalisations (3)			96 175,62
1321 Subventions de l'état			96 175,62
1322 Subventions région			2 226,25
Restes à réaliser au 31/12			93 949,37
SOLDE		-25 125,54	-948 104,41

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
A1 - 9

FONCTION 9 ACTION ECONOMIQUE

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agr. et aux ind. agro-alimentaires	93 Aides à l'énergie, aux ind.manuf. et au BTP	94 Aides au commerce et aux serv. marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux serv. publics (hors santé, éducat., justice)	TOTAL
-----	---------	---------------------------------	------------------------	--	---	--	-------------------------	--	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES									
	Réalisations (3)								
	Restes à réaliser au 31/12								
RECETTES									
	Réalisations (3)		17 356,00						17 356,00
	7336 Régie marche forain		17 356,00						17 356,00
	Restes à réaliser au 31/12								
	SOLDE		17 356,00						17 356,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES									
	Réalisations (3)								
	Restes à réaliser au 31/12								
RECETTES									
	Réalisations (3)								
	Restes à réaliser au 31/12								
	SOLDE								

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETTE SUR EMPRUNT - REPARTITION PAR PRETEURS	A2.1
DETTE POUR FINANCER D'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.2
AUTRES DETTES	A2.3

A2.1 - DETTE SUR EMPRUNT - REPARTITION PAR PRETEURS (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
TOTAL	1 900 652,56	869 554,86	211 087,78	38 122,08	172 965,70
Auprès des organisme de droit privé					
Caisses de Crédit Agricole	128 305,51	37 634,72	14 499,02	2 994,44	11 504,58
Caisse des Dépôts et Consignations					
Caisses d'Epargne/Crédit Foncier					
Dexia Crédit Local	1 372 347,05	656 948,90	133 862,73	33 380,61	100 482,12
Société Générale					
BNP					
NATEXIS - Banques Populaires					
Crédit mutuel - CIC					
Organismes d'assurance					
BFT	400 000,00	174 971,24	62 726,03	1 747,03	60 979,00
Auprès des organisme de droit public					
(3)					
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)					
(3)					

(1) Pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (CLTR, OCLT, PCTM, ...), seules les opérations comptabilisées au compte 16441 "opérations afférentes à l'emprunt" doivent être inscrites;

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(3) A détailler en tant que de besoin selon la nature du prêteur.

A2.2 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
TOTAL					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge un emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

A2.3 - AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restant
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX	A2.4

A2.4 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX

Emprunts ventilés par type de taux (taux au 31/12/N) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Montant Initial de l'emprunt	Capital restant dû au 1/01/N	Capital restant dû au 31/12/N	Niveau du taux à la date de vote du budget (5)	Intérêts à payer de l'exercice (6)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts à taux fixe sur la durée de vie du contrat							
	Dexia	457 347,05	203 878,14	169 414,06	5,60%	10 880,01	19,93%
	Dexia	915 000,00	453 070,76	387 052,72	5,25%	22 500,60	3,07%
	Crca	128 305,51	37 634,72	26 130,15	8,60%	2 994,44	45,54%
TOTAL		1 500 652,56	694 583,62	582 596,93		36 375,05	68,54%
Emprunts à taux indexé sur la durée du contrat (2)							
	BFT	400 000,00	174 971,24	113 992,24	0,009821%	1 747,03	13,80%
	CRCA	150000	0	150000	2,784%		17,64%
TOTAL		550 000,00	174 971,24	724 971,24		1 747,03	31,45%
Emprunts avec plusieurs tranches de taux (3)							
TOTAL							
Emprunts avec options (4)							
TOTAL							
TOTAL GENERAL							

(1) Répartir les emprunts selon le type de taux au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

(2) Préciser si les emprunts sont à taux préfixé ou post-fixé, éventuellement garanti par un cap ou un tunnel.

(3) Emprunts dont le passage d'un type d'indice à un autre est prédéterminé dans le contrat.

(4) Emprunts offrant la possibilité de modifier les conditions financières en cours de contrat (passage d'un taux fixe à un taux indexé ou changement du mode d'amortissement).

(5) Indiquer le niveau du taux après opération d'échange éventuelle. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année précédente. Pour les emprunts à taux révisables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année;

(6) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES

IV
A2.5

A2.5 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature de la dette	Année de mobilisation et profil d'amortis. de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt ou de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (6)		Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice en(7)		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux (5)	Index (4)	Taux (3)		Index (4)	en(7)		en capital
TOTAL GENERAL					2050652,56	849905,61									169649,3	5457,7		
163 Emprunts obligataires (total)																		
164 Emprunts auprès d'établissements de crédits (total)					2050652,56	849905,61									169649,3	5457,7		
1641 Emprunts en euros (8)					1500652,56	582596,93									111986,7	4748,45		
Emprunts Dexia	15/12/2002	const	inv	CLF	915000	387052,72	4 ans 11 mois	trim	fixe	5,3806	fixe	eu		22500,6	66018,04	1 749,80		
Emprunts Dexia	31/12/2001	prog	inv	CLF	457347,05	189414,06	4 ans	trim	fixe	5,8374	fixe	eu		10880,01	34464,08	2 424,50		
Emprunts Crca	30/09/1997	const	réaméngt	crca	128305,51	26130,15	1 ans 8 mois	sem	fixe	8,7872	fixe	eu		2994,44	11504,58	574,15		
1643 Emprunts en devises (hors zone €)																		
16441 Opérations afférentes à l'emprunt CRCA	31/12/2012	const			550000	(9)								1747,03	57662,56	709,25		
BFT	28/05/2007	durée ajust	ligne très		150000			annuelle		révis	révisable	eu		0	0	11,6		
165 Dépôts et cautionnements reçus					400000	174971,24	3 ans 4 mois			rév	0,9957	révisable	eu	1747,03	57662,56	697,65		
Total des dépôts et cautionnements reçus																		
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières																		
168 Autres emprunts et dettes assimilées																		
1681 Autres emprunts																		
1682 Bons à moyen terme négociables																		
1687 Autres dettes																		

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autre à préciser.
 (2) Indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle.
 (3) Indiquer le type d'index, le préfixe ou post-fixé pour les taux variables.
 (4) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois ...).
 (5) Taux annuel, tous frais compris.
 (6) Il s'agit des opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget pour l'act annexé au budget primitif.
 (7) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6911 "intérêts révisés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 689.
 (8) Répondre la répartition des emprunts selon la répartition du type de taux du tableau A5 (taux fixe, taux variable, emprunts avec plusieurs tranches de taux, emprunts avec options).
 (9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

IV
A2.6

A2.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Catégories et intitulés d'emprunts	Année de mobilisation et profil d'amortis. de l'emprunt (2)		Objet de l'emprunt	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (3)	Taux initial		Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (7)		Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice en (8) en intérêts capital	ICNE de l'exercice
	Année	Profil							Taux (4)	Index (5)	Taux (4)	Index (5)			
Total des dépenses au c/166															
Refinancement de la dette															
...															
...															
...															
Total des recettes au c/166															
Refinancement de la dette															
...															
...															
...															

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédits, suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
 (2) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestrial, M pour mensuel, X pour autre à préciser.
 (3) Indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle.
 (4) Indiquer taux fixe, préfixé ou postfixé pour les taux variables.
 (5) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois ...).
 (6) Taux annuel, tous frais compris.
 (7) Taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget.
 (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 56111 "intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
INSTRUMENTS DE COUVERTURE DU RISQUE FINANCIER	A2.7
CREDITS DE TRESORERIE	A2.8

A2.7 - ETAT DES CONTRATS DE COUVERTURE DU RISQUE FINANCIER AU 31/12/N

Emprunt couvert	Montant de la dette couverte	Nature de l'instrument prévu par le contrat de couverture	Organisme cocontractant	Date de départ de l'instrument	Date de fin du contrat de couverture	Primes payées pour l'achat d'option, le cas échéant	Primes reçues pour la vente d'option	Charge et produits constatés depuis l'origine du contrat	
								Charges (1)	Produits (2)
RISQUES FINANCIERS RELATIFS AUX TAUX D'INTERETS									
RISQUES FINANCIERS RELATIFS AUX CHANGES									

(1) Charges comptabilisées depuis l'origine du contrat au compte 668.

(2) Produits comptabilisés depuis l'origine du contrat au compte 768.

A2.8 - CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature de la trésorerie (2)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (3)	Montant maximum autorisé au 1/1/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N	Montant restant du au 31/12/N	Intérêts mandatés en N-1 (compte 6615)
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						

(1) Circulaire n° NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer le nom des organismes prêteurs.

(3) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision du maire de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par le conseil municipal (l'article L. 2122-2 du CGCT).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION DE L'ENCOURS (TYPOLOGIE)

IV

A2.9

Structures	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Indices sous-jacents						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	5 100% 849905,61 0 0%	0 0% 0 0 0%	0 0% 0 0 0%	0 0% 0 0 0%	0 0% 0 0 0%	0 0% 0 0 0%
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	0 0%	0 0%	0 0%	0 0%	0 0%	0 0%
(C) Option d'échange (swaption)	0 0%	0 0%	0 0%	0 0%	0 0%	0 0%
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	0 0%	0 0%	0 0%	0 0%	0 0%	0 0%
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	0 0%	0 0%	0 0%	0 0%	0 0%	0 0%
(F) Autres types de structures	0	0	0	0	0	0

ELEMENTS DU BILAN	IV
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3
ETAT DES PROVISIONS	A4
ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL	Délibération du
AMORTISSEMENT	Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT) :	
	Durée :	
	Logiciels 2 ans	11/03/2004
	Frais d'études 5 ans	
	Véhicules 5 ans	
	Camions 8 ans	
	Mobilier 5 ans	
	matériel de bureau 5 ans	
	Matériel informatique 3 ans	
	Matériel classique 6 ans	
	réseaux eau potable 60 ans	
	station de traitement 60 ans	
	réservoirs 60 ans	

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges et contentieux						
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour garanties d'emprunt						
Autres provisions pour risques						
Provisions pour grosses réparations						
.....						
Provisions pour dépréciation (2)						
- des immobilisations						
- des stocks						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges et contentieux						
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour garanties d'emprunt						
Autres provisions pour risques						
Provisions pour grosses réparations						
.....						
Provisions pour dépréciation (2)						
- des immobilisations						
- des stocks						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
TOTAL GENERAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provisions pour litiges et contentieux au titre du procès ...; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...)

A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

A6.1 - DETAIL DES DEPENSES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts	Réalisations (mandats émis)	Crédits à annuler
DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D		325 000,00	322 113,01	2 886,99
HORS CHARGES TRANSFEREES (II) = A+B+C		175 000,00	173 861,74	1 138,26
16	Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)	175 000,00	173 861,74	1 138,26
163	Emprunts obligataires			
1641	Emprunts en euros	175 000,00	172 110,41	2 889,59
1643	Emprunts en devises			
16441	Opérations afférentes à l'emprunt			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
16873	Aep prog. 88 zone artisanale		1 751,33	-1 751,33
Autres dépenses financières (sous-total) (B)				
10	Reversement de dotations et fonds divers			
13	Remboursement de subventions			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues		(2)	

Transferts entre sections = C+ D		150 000,00	148 251,27	1 748,73
040	Reprises sur autofinancement antérieur (C)			
Charges transférées (D) = E + F + G		150 000,00	148 251,27	1 748,73
Travaux en régie (E)		150 000,00	148 251,27	1 748,73
2312	Aménagement terrains		31 215,34	-31 215,34
2313	Constructions - immobilisations en cours		62 079,89	-62 079,89
2315	Installat° techniques	150 000,00	54 956,04	95 043,96
Charges à répartir sur plusieurs exercices (F)				
Stocks et en-cours (G)				

Dépenses	Op. de l'exercice	Solde d'exécution (3)	CUMUL
	I	D001	IV
	322 113,01	720 155,19	1 042 268,20

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Les dépenses imprévues ne donnent pas lieu à l'émission de mandats (chapitres sans réalisation).

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV
A6.2

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2 - DETAIL DES RECETTES

Art.(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts	Réalisations (titres émis)	Crédits à annuler
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b+c+d		1 291 000,00	1 196 714,89	94 285,11
Ressources propres externes (a)		690 000,00	754 948,66	-64 948,66
10222	FCTVA	630 000,00	630 646,29	-646,29
10223	TLE	60 000,00	36 756,00	23 244,00
10224	Versement au titre du P.L.D.			
10225	Participation pour dépassement du COS.			
10228	Autres fonds globalisés		87 546,37	-87 546,37
Autres recettes financières (b)			190,09	-190,09
138	Autres subv. d'invest. Non transf.			
165	Dépôts et cautionnements			
261	Titres de participation			
2766	Creances pour locations		190,09	-190,09
Transferts entre sections (c)		300 000,00	441 576,14	-141 576,14
9	Provisions pour dépréciation des ... (2)			
15	Provisions pour risques et charges ... (2)			
192	Différence sur cession		209 709,92	-209 709,92
2111	Terrains nus		485,08	-485,08
2805	Concessions & droits sim		2 709,03	-2 709,03
28181	Instal géné agencements et aménag divers		1 384,00	-1 384,00
28182	Amortissement matériel de transport		104 829,49	-104 829,49
28183	Matériel de bureau & informatique		45 150,03	-45 150,03
28184	Mobilier		36 169,95	-36 169,95
28188	Autres (immobilisations corporelles)	300 000,00	41 138,64	258 861,36
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	301 000,00	(3)	301 000,00

	Op. de l'exercice	Solde d'exécution	Affectation c/1068	CUMUL
Recettes	III	R001	R1068	V
	1 196 714,89		1 200 648,36	2 397 363,25

	Déficit (I)-(III)	Excédent (III)-(I)	Résultat hors charges transférées = III-II (4)
Solde des op. financières		874 601,88	1 022 853,15

	Montant	
Dépenses financières (IV)	IV	1 042 268,20
Recette financières (V)	V	2 397 363,25
Solde (recettes - dépenses)	VI = V - IV (4)	1 355 095,05
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées (D) (5)	VI - c/2763 - D (4)	1 206 843,78

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (3) Le virement de la section de fonctionnement ne donne pas lieu à l'émission de mandats (chapitres sans réalisation)
 (4) Indiquer le signe algébrique.
 (5) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES	
D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION DE FONCTIONNEMENT	
	A7.1.1

(en application de l'article L.2224-11 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants gérant les services de distribution d'eau et d'assainissement)

.....(1)

A7.1.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général		70	Prod. Des services, du domaine et ventes div.	
012	Charges de personnel et frais assimilés		73	Impôts et taxes	
65	Autres charges de gestion courante		74	Dotations et participations	
66	Charges financières		75	Autres produits de gestion courante	
67	Charges exceptionnelles		76	Produits financiers	
68	Dotations aux provisions (3)		77	Produits exceptionnels	
014	Atténuation de produits		78	Reprises sur provisions (3)	
			013	Atténuation de charges	
Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles		

042	Opé. d'ordre de transfert entre sections		042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.		043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.	
023	Virement à la section d'investissement				
Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL		

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.1.2

(en application de l'article L.2224-11 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants gérant les services de distribution d'eau et d'assainissement)

.....(1)

A7.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves		10	Dotations, fonds divers et réserves	
13	Subventions d'équipement		13	Subventions d'équipement	
16	Emprunts et dettes assimilées		16	Emprunts et dettes assimilées	
20	Immobilisations incorporelles (hors opé.)		20	Immobilisations incorporelles	
204	Subventions d'équipement versées		204	Subventions d'équipement versées	
21	Immobilisations corporelles (hors opé.)		21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affect. (hors opé)		22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisation en cours (hors opé.)		23	Immobilisation en cours	
26	Particip. et créances rattachées à des particip.		26	Particip. et créances rattachées à des particip.	
27	Autres immobilisations financières		27	Autres immobilisations financières	
Opérations d'équipement n° ... (1 ligne par opé.)					
...					
45..1	Opé. c/ de tiers n° (1 ligne par opé.)		45..2	Opé. c/ de tiers n° (1 ligne par opé.)	
020	Dépenses imprévues		024	Produits des cessions	
Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles		
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections		040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales		041	Opérations patrimoniales	
Total des dépenses d'ordre			021	Virement de la section de fonctionnement	
			Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL DE DEPENSES			TOTAL GENERAL DE RECETTES		

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES	
ASSUJETTIS A LA TVA - SECTION DE FONCTIONNEMENT	
	A7.2.1

(Article R. 2313-3 du CGCT - Services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

.....(1)

A7.1.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général		70	Prod. des services, du domaine et ventes div.	
012	Charges de personnel et frais assimilés		73	Impôts et taxes	
65	Autres charges de gestion courante		74	Dotations et participations	
66	Charges financières		75	Autres produits de gestion courante	
67	Charges exceptionnelles		76	Produits financiers	
68	Dotations aux provisions (3)		77	Produits exceptionnels	
014	Atténuation de produits		78	Reprises sur provisions (3)	
			013	Atténuation de charges	
Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles		

042	Opé. d'ordre de transfert entre sections		042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.		043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.	
023	Virement à la section d'investissement				
Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL		

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires conformément au plan de comptes appliqué par le service.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES	A7.2.2
ASSUJETTIS A LA TVA - SECTION D'INVESTISSEMENT	

(Article R. 2313-3 du CGCT - Services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

.....(1)

A7.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves		10	Dotations, fonds divers et réserves	
13	Subventions d'équipement		13	Subventions d'équipement	
16	Emprunts et dettes assimilées		16	Emprunts et dettes assimilées	
20	Immobilisations incorporelles (hors opé.)		20	Immobilisations incorporelles	
204	Subventions d'équipement versées		204	Subventions d'équipement versées	
21	Immobilisations corporelles (hors opé.)		21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affect. (hors opé.)		22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisation en cours (hors opé.)		23	Immobilisation en cours	
26	Particip. et créances rattachées à des particip.		26	Particip. et créances rattachées à des particip.	
27	Autres immobilisations financières		27	Autres immobilisations financières	
Opérations d'équipement n° ... (1 ligne par opé.)					
...					
45..1	Opé. c/ de tiers n° (1 ligne par opé.)		45..2	Opé. c/ de tiers n° (1 ligne par opé.)	
Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles		
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections		040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales		041	Opérations patrimoniales	
Total des dépenses d'ordre			021	Virement de la section de fonctionnement	
			Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL DE DEPENSES			TOTAL GENERAL DE RECETTES		

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires conformément au plan de comptes appliqué par le service.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général		Recettes issues de la TEOM		
			7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	
			Dotations et participations reçues		
			74		
012	Charges de personnel et frais assimilés		Autres recettes de fonctionnement éventuelles		
			70	Prod. Des services, du domaine et vente div.	
65	Autres charges de gestion courante		75	Autres produits de gestion courante	
66	Charges financières		76	Produits financiers	
67	Charges exceptionnelles		77	Produits exceptionnels	
68	Dotations aux provisions (3)		78	Reprises sur provisions (3)	
014	Atténuation de charges		013	Atténuation de produits	
022	Dépenses imprévues (3)				
Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles		
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections		042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	
023	Virement à la section d'investissement (4)				
Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL		

- (1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT
 (2) Détailler les chapitres budgétaires par articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.
 (4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées			Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
16			16		
	Acquisitions d'immobilisations			Dotations et subventions reçues	
20			10		
21			13		
22					
23					
26					
27					
	Opérations d'équipement n°... (1 ligne par opé.)				
	Autres dépenses éventuelles			Autres recettes éventuelles	
10			20		
13			21		
....			22		
			23		
			26		
			27		
45...1	Opé. c/ de tiers (Total)		45..2	Opé. c/ de tiers (Total)	
020	Dépenses imprévues		024	Produits des cessions	
Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles		
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections		040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales		041	Opérations patrimoniales	
			021	Virement de la section de fonctionnement (3)	
Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL		

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT

(2) Détailler les chapitres budgétaires par articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20130613-DCM05-2013-07-2
-DE
Date de télétransmission : 13/06/2013
Date de réception préfecture : 13/06/2013

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV-ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I-(II+III)

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)
 Date de la délibération :

Intitulé de l'opération N° :

DEPENSES REELLES 45...1

DEPENSES REELLES (nature des travaux)	Cumul des réalisations avant l'exercice	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits à annuler	Cumul des réalisations

RECETTES REELLES 45...2

RECETTES REELLES	Cumul des réalisations avant l'exercice	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits à annuler	Cumul des réalisations
- Financement par le mandant et par d'autres tiers						
Financement par le mandataire						
Financ. par empr. à la charge du tiers (contrepartie D 2763)						

(1) Ouvrir un cadre par opération.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

Date de la délibération : **A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

Intitulé de l'opération N° :												
DEPENSES REELLES 45...1						RECETTES REELLES 45...2						
DEPENSES REELLES (nature des travaux)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser N-1	Crédits à annuler	Cumul des réalisations	RECETTES REELLES	Cumul des réalisations avant l'exercice	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser N-1	Crédits à annuler	Cumul des réalisations
						- Financement par le mandant et par d'autres tiers						
						Financement par le mandataire						
						empr. à la charge du tiers (contrepartie D						

(1) Ouvrir un cadre par opération.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGTC) - ENTREES	A10.1
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGTC) - SORTIES	A10.2

A10.1 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATION

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisition à titre onéreux				
Acquisition à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL				

A10.2 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATION

Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amorts. Antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Acquisition à titre onéreux							
Acquisition à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Divers							
TOTAL GENERAL							

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES	A10.3
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES	A10.4

A10.3 - ETAT DES ENTREES DES IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisition à titre onéreux				
Acquisition à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL				

A10.4 - ETAT DES SORTIES DES IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amorts. Antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Acquisition à titre onéreux							
Acquisition à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Divers							
TOTAL GENERAL							

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN - EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES
 DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE**

**FONDS EUROPEENS RECUS ET REVERSES PAR LA COLLECTIVITE GESTIONNAIRE
 (reproduire l'annexe par fonds européen géré)**

Libellé du fonds européen géré :

I - AU TITRE DES MESURES GERES SOUS FORME DE SUBVENTIONS GLOBALES

RECETTES (fonds versés par l'Etat à la collectivité gestionnaire)

Objet	Article (1)	Montant
TOTAL		

DEPENSES (aides communautaires versées directement aux bénéficiaires)

En cas de recouvrement de sommes indues, les faire apparaître en dépenses négatives

Titre de la mesure	Bénéficiaires (nom de l'entreprise, de l'association, de la collectivité gestionnaire*)	Libellé de l'opération	Article (1)	Montant
Total des aides versées par la collectivité gestionnaire				

DEPENSES JUSTIFIEES PAR LES BENEFICIAIRES (2)

Titre de la mesure	Bénéficiaires (nom de l'entreprise, de l'association, de la collectivité gestionnaire**)	Libellé de l'opération	Emetteurs (3)	Date d'acquiescement de la facture	Montant

II - AU TITRE DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE***

Montant des recettes		Dépenses d'assistance technique justifiées par l'organisme intermédiaire (2)				
Article (1)	Montant	Mesure	Libellé de l'opération	Emetteurs (3)	Date d'acquiescement de la facture	Montant
TOTAL		TOTAL				

- (1) A détailler conformément au plan de comptes
 (2) Les informations sont extraites de PRESAGE
 (3) Les justificatifs aux dépenses peuvent provenir de plusieurs émetteurs pour la même opération
 (*) La collectivité gestionnaire peut être bénéficiaire des fonds lorsqu'elle est maître d'ouvrage
 (**) Hors dépenses d'assistance technique
 (***) Dans ce cas, la collectivité gestionnaire est bénéficiaire des fonds

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)	Année	Profil	Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (6)		Nature de l'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
										Taux (3)	Index (4)	Taux (5)	Taux (3)	Index (4)			En intérêts (8)	En capital
Totaux généraux																		
						6 537 125,35	5 280 358,41										185 897,12	395 813,57
Totaux pour les emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
						0,00	0,00										0,00	0,00
Totaux pour les emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
						0,00	0,00										0,00	0,00
Totaux pour les emprunts contractés pour des opérations de logement aidés par l'Etat																		
						0,00	0,00										0,00	0,00
Totaux pour les autres emprunts																		
2010	P	DETTE GARANTIE	261006-SEMAC - GARANTIE D'EMPRUNT - VOIRIE - RHI 1er VILLAGE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION S	1 600 000,00	977 541,01	2 ans	A	R	REVISAB LE	1,857	R	REVISAB LE	1,850	I		23 895,02	314 081,98
2009	CDC	DETTE GARANTIE	261006-4SEMAC - GARANTIE D'EMPRUNT - 27 LLS-ZAC CLOS RENAISSANCE -SEMAC	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION S	189 600,00	182 193,69	35 ans, 1 mois	A	R	REVISAB LE	3,298	R	REVISAB LE	3,300	T		6 078,47	2 002,46
						6 537 125,35	5 280 358,41										185 897,12	395 813,57

Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (6)			Nature de l'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
Année	Profil								Taux (3)	Index (4)	Actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
2009	P	DETTE GARANTIE	291006-SEMAMAC - GARANTIE - RHI D'EMPRUNT - RHI 1er VILLAGE - 23 LLS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION S	259 394,10	240 939,16	45 ans, 1 mois	A	V	REVISAB LE	5,098	V	REVISAB LE	5,100		12 524,96	4 648,31	
2008	CDC	DETTE GARANTIE	291006-3SEMAMAC - EMPRUNT GARANTIE-SEMA C-28 LLS-RHI 1er VILLAGE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION S	859 471,90	829 513,22	35 ans, 1 mois	A	V	REVISAB LE	3,801	V	REVISAB LE	3,800		31 833,47	8 209,57	
2008	CDC	DETTE GARANTIE	291006-2SEMAMAC - EMPRUNT GARANTIE-SEMA C-28 LLS-RHI 1er VILLAGE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION S	278 205,90	273 592,02	44 ans, 1 mois	A	R	REVISAB LE	3,797	R	REVISAB LE	3,800		10 446,14	1 306,22	
2007	CDC	DETTE GARANTIE	SEMAMAC1121749 - PRET RHI 1er VILLAGE - 23 LLS / GARANTIE SEMAMAC	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION S	259 394,10	251 664,10	42 ans, 10 mois	A	R	REVISAB LE	5,102	R	REVISAB LE	5,100		12 922,54	1 699,95	
2007	CDC	DETTE GARANTIE	SEMAMAC1120239 - PRET CLOS RENAISSANCE 1-27 LLS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION S	189 600,00	177 827,54	34 ans, 10 mois	A	R	REVISAB LE	3,801	R	REVISAB LE	3,800		6 853,71	2 533,85	
2004	EP	DETTE GARANTIE	GCDC200401 - CLOS RENAISSANCE 27 LLS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION S	629 969,00	523 306,56	25 ans, 2 mois	A	F	FIXE	2,948	F	FIXE	2,950		15 829,17	13 275,52	
2001	P	DETTE GARANTIE	GCDC200101 - 40 LLS LIGNE 500	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION S	2 271 490,35	1 823 761,11	23 ans, 4 mois	A	F	FIXE	3,501	F	FIXE	3,500		65 513,64	48 057,12	

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser.
 (2) Annuelle, trimestrielle ou mensuelle.
 (3) Indiquer F pour taux fixe, R pour préfixé ou V pour post-fixé pour les taux variables.
 (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget pour l'état annexé au budget primitif, le taux constaté sur l'exercice pour l'état annexé au compte administratif.

(7) Indiquer la nature de l'emprunt : taux fixe sur toute la durée (F), indexé sur toute la durée (I), avec des tranches (T) ou avec options (O).

(8) Annuité due au titre du contrat initial et comptabilisée à l'article 6611 et annuité due au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisée à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.2
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.3
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.4
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS	B1.5

B1.2 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée Durée contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)
	Mobilier									
	Immobilier									
	Mobilier									
	Immobilier									
	Mobilier									
	Immobilier									

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.
 (2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

B1.3 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invst.(1)	Somme nette des parts invest.(2)

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 1/1/N (budget primitif et supplémentaire) ou au 31/12/N (compte administratif).
 (2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

B1.4 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités						
	8018 Autres engagements donnés						
	Au profit d'organismes publics						
	Au profit d'organismes privés						
	TOTAL						

B1.5 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	TOTAL						
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)						
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)						
	8028 Autres engagements reçus						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises						
	Engagements reçus des entreprises						

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.6

B1.6 - LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
 (article L. 2313-1 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestation en nature
Personne de droit privé		
Associations		
Entreprises		
Personnes physiques		
Autres		
Personne de droit public		
Etat		
Régions		
Départements		
Communes		
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC ...)		
Autres		
TOTAL GENERAL		

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
 (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
 (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Montant des CP			
Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercice au-delà de N+1)

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

Montant des CP			
Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercice au-delà de N+1)

IV - ANNEXES	IV
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

			Code grevé
Chapitre	Article	Libellé de	Total général
Total général			

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (Année N)	C1.1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIE (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	dont : TEMPS NON COMPLET
Directeur général des services	A			
Directeur général adjoint des services	A			
Collaborateur de cabinet				
FILIERE ADMINISTRATIVE (1)				
TECHNIQUE (2)				
SOCIALE (3)				
MEDICO-SOCIALE (4)				
MEDICO-TECHNIQUE (5)				
SPORTIVE (6)				
CULTURELLE (7)				
ANIMATION (8)				
POLICE MUNICIPALE (9)				
EMPLOIS NON CITES (10)				
TOTAL GENERAL (1+2+3+4+5+6+7+8+9+10)				

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (Année N)	C1.2

C1.2 - ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14 du CGCT.

TABLEAU DES EFFECTIFS au 31/12/2012

FILIERES	GRADES	Cat.	POSTES PREVUS			POSTES POURVUS						POSTES	
			TC	TNC	TOTAL	Titulaire		Intégré		Contract.		Total	Disponibles
						TC	TNC	TC	TNC	TC	TNC		
DIRECTION	Directeur Général des Services	A				1						1	0
	Total			0		1	0	0	0	0	0	1	0
CABINET	Collaborateur du cabinet	A				1						1	0
	Total			0		1	0	0	0	0	0	1	0
ADMINISTRATIVE	Attaché Principal	A				1						1	1
	Attaché	A				1				3		4	0
	Rédacteur principal 1ère classe	B				1						1	0
	Rédacteur Principal 2ème classe	B				1						1	0
	Rédacteur	B				6	1					7	2
	Adjoint Adm Principal 1ère Classe	C										0	1
	Adjoint Adm Principal 2ème Classe	C										0	1
	Adjoint Administratif 1ère Classe	C								4		4	1
	Adjoint Administratif 2ème classe	C				11	8			2		21	2
Total				17	18	0	9	0	0	0	38	8	
TECHNIQUE	Ingénieur Principal	A										0	1
	Ingénieur	A				1						1	1
	Technicien Principal de 1ère classe	B				1						1	0
	Technicien	B				1				4		5	0
	Agent de Maîtrise	C						1				1	0
	Adjoint technique 1ère cl	C				5						5	2
	Adjoint technique 2ème cl	C				15	3	40	4	9	1	72	15
Total				20	23	3	40	4	9	1	80	19	
SANITAIRE & SOCIALE	Assistant socio-éducatif	B								1		1	0
	Auxiliaire puériculture princ. 1ère classe	C										0	1
	Auxiliaire puériculture princ. 2ème classe	C										0	1
	Auxiliaire de puériculture de 1ère classe	C							1			1	2
	ATSEM principale de 2ème classe	C				1						1	0
	ATSEM de 1ère classe	C				1		2	3			6	1
Total				0	2	0	2	3	0	0	9	6	
SPORTIVE	Educateur Activités Physiques et Sportives	B								1		1	1
	Opérateur Activités Physiques et Sportives	C				1						1	0
	Total				1	0	0	0	0	0	0	2	1
ANIMATION	Adjoint d'animation princ. 1ère classe	C										0	1
	Adjoint d'Animation 1ère classe	C				1						1	1
	Adjoint d'Animation de 2ème classe	C						5				5	1
	Total				1	0	5	0	0	0	0	6	3
CULTURELLE	Attaché de conservation du patrimoine	A								0		0	1
	Assistant Cons. patr. princ. de 2ème Cl	B				1						1	0
	Assistant de conservation	B										0	1
	Adjoint du patrimoine 2ème classe	C				1						1	2
	Total				2	0	0	0	0	0	0	2	4
POLICE MUNICIPALE	Chef de police municipale	C				1						1	0
	Brigadier-chef principal	C										0	1
	Brigadier	C				1						1	0
	Gardien	C				2						2	0
	Total				4	0	0	0	0	0	0	4	1
TOTAL			161	29	190	56	3	57	7	24	2	149	41

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (Année N)	C1.1

AGENTS NON TITULAIRES (emplois pourvus)	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)	CONTRAT (4)
Personnels CUI-CAE 10	C	Administratif	106 510,00	
Personnels CUI-CAE 150	C	Technique	1 597 650,00	
Personnels CUI-CAE 69	C	Environnement	734 919,00	
TOTAL GENERAL 229			2 439 079,00	

(1) CATEGORIES : A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 Janvier 1984)

FIN : Financier

TECH : Technique et informatique (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

ENV : Environnement (dont espaces verts et aménagement rural)

COM : Communication

S : Social (dont aide sociale)

Ms : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel (dont enseignement)

ANIM : Animation

RS : Restauration scolaire

ENT : Entretien

CAB : Collaborateurs de cabinet (article 110 de la loi du 26 Janvier 1984)

(3) REMUNERATION :

Référence à un indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts.

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 Janvier 1984 modifiée).

3-1 : article 3, 1er alinéa : *remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité ...) ou pour faire face temporairement à la vacance d'un emploi.*

3-2 : article 3, 2ème alinéa : *besoin saisonnier ou occasionnel.*

3-3 : article 3, 4ème alinéa : *emplois permanents à temps non complet (- 31H30) dans les communes de - 2000 habitants.*

38 : article 38 : *travailleurs handicapés catégorie C.*

47 : article 47.

110 : article 110.

A : autres (préciser).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à(1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Désignation du service public (3)				
Détention d'un part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000€ ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme ...	Ecole de musique		Association	85 000,00
	OMJL		Association	178 000,00
	OMS		Association	119 000,00
Autres				

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).



**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU ONZE JANVIER DEUX MIL
DOUZE**

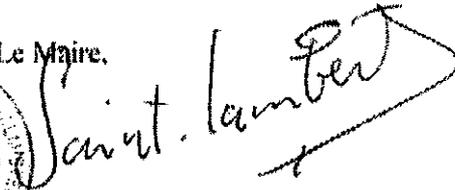
Affaire n°8 : Attribution de subventions aux associations

NOTA./. Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le 3 janvier 2012 et que le nombre de membres en exercice étant de 27, le nombre de présents est de : 15

Absents : 10

Ont voté par procuration : 2

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer

Le Maire,

Jean-Luc SAINT-LAMBERT

L'an deux mil douze à neuf heures le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc SAINT-LAMBERT.

PRESENTS : Jean-Luc SAINT-LAMBERT - Maire
- Toussaint GRONDIN - 1er adjoint - Joëlle DELATRE - 2ème adjointe - Mélissa MOGALIA - 5ème adjointe - Sylvie K'BIDI - 6ème adjointe - Eric CHAMBINA - 7ème adjoint - Marie Jeanne JACQUIN - 8ème adjointe - André BEGE - conseiller municipal - André COCHARD - conseiller municipal - Jean-François ASSERPE - conseiller municipal - Marthe PAYET - conseillère municipale - Marcel PAYET - conseiller municipal - Magalie BOISSIER - conseillère municipale - Marc Luc BOYER - conseiller municipal - Jean-Claude ARHEL - conseiller municipal - Héliette THIBURCE - conseillère municipale - Aude BOYER - Conseillère municipale

ABSENTS : Joseph Lucien BOYER - 4ème adjoint
- Eric MANDERE - Conseiller municipal - Sabrina FONTAINE - conseillère municipale - Frédérique VICTOIRE - conseillère municipale - Marie Micheline VELIA - conseillère municipale - Pasanti SEVOU - conseillère municipale - Marc Luc BOYER - conseiller municipal - Jean-Claude ARHEL - conseiller municipal - Michel LALLEMAND conseiller municipal - Agathe BUTCHLE conseillère municipale

ONT VOTÉ PAR PROCURATION : Jean-Marc ROBERT - conseiller municipal à Jean Luc SAINT-LAMBERT - Christophe PADRE - 3ème adjoint à Toussaint GRONDIN

SECRETARE : Mme DELATRE Joëlle

Affaire n°8 : Attribution de subventions aux associations

Présentation générale

Conformément aux dispositions prévues par le Code général des collectivités Territoriales, et notamment son article L 2311-7, il est proposé au Conseil Municipal l'attribution de subventions aux associations pour l'année 2012 comme suit :

	ASSOCIATIONS	REPARTITIONS
1	AHPPP	4 000,00 €
2	AMICALE REGIMENTAIRE	3 000,00 €
3	ANCIENS COMBATTANTS	1 100,00 €
4	ASSOCIATION VTT, RANDONNEE	700,00 €
5	CLUB ATHLETISME DE LA PLAINE DES PALMISTES	40 000,00 €
6	CLUB DU SOURIRE	2 900,00 €
7	CLUB GYM ENERGY	1 400,00 €
8	CLUB SPORTIF DE LA PLAINE DES PALMISTES	40 000,00 €
10	DOMAINE DES TOURELLES	23 000,00 €
11	ECOLE DE MUSIQUE	85 000,00 €
12	GOJU RYU	3 000,00 €
13	JOLI CŒUR	1 900,00 €
14	JUST ROLLER PALMIPLAINOIS	3 500,00 €
15	KAF	20 000,00 €
16	KARATE DO	4 000,00 €
17	L'ANGAR LA MISIC	1 200,00 €
18	LES ARUMS	3 000,00 €
19	LES MERVEILLES DE LA PLAINE	1 900,00 €
20	MAILL'ARTS DE BOURBON	2 000,00 €
21	OMJL	178 000,00 €
22	OMS	119 000,00 €

23	SCOUTS ET GUIDES DE LA REUNION	1 000,00 €
24	SPEED BADMINTON	300,00 €
25	TAI DO	2 400,00 €
26	TENNIS CLUB PALMIPLAINOIS	900,00 €
27	UNSS	3 000,00 €
28	USEP	6 000,00 €
29	AMDR	2 670,00 €
30	AMF	270,00 €
31	Association des petites villes de France	1 106,00 €
32	ADIL	2 871,00 €
33	CAUE	3 319,00 €
34	Mission Locale de l'Est	6 076,20 €
35	Villages fleuries	160,00 €

Cette attribution restera conditionnée :

- à la signature d'une convention annuelle pour les associations bénéficiant d'une subvention égale ou supérieure à 23 000 €
- à la justification de la réalisation des actions financées par la collectivité

Appelé à en délibérer, le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- **Valide** le montant des subventions aux associations conformément aux propositions ci-dessus
- **Autorise** le Maire à signer les conventions avec les associations bénéficiant d'une subvention égale ou supérieure à 23 000 €
- **Autorise** le Maire ou en son absence l'adjoint délégué à signer tout document relatif à cette affaire

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.



Pour copie conforme,
Le Maire

Saint-Lambert
Jean-Luc SAINT LAMBERT

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
LISTES DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS	C3.1
LISTES DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.2
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISEES DANS UN B.A.	C3.3
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.	C3.4

C3.1 - LISTES DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT (1)
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autre organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité traditionnelle ou sans fiscalité propre.

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé/Objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
CCAS CE Régies personnalisées					

(1) ou créés par l'établissement public ou le groupement.

C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISEES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé/Objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie à seule autonomie financière Lotissement Service social et médico-social					

C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé/Objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 - BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations -mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	9 358 145,99	4 797 662,90		4 560 483,09
RECETTES	9 358 145,99	4 064 609,61		5 293 536,38
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	10 267 883,37	9 161 870,34	13 350,75	1 092 662,28
RECETTES	10 267 883,37	10 357 086,19	46 426,74	-135 629,56

(1) Y compris les rattachements.

2 - BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations -mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles,,régies personnalisées ... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

**3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES
(avant la neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations -mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	9 358 145,99	4 797 662,90		4 560 483,09
RECETTES	9 358 145,99	4 064 609,61		5 293 536,38
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	10 267 883,37	9 161 870,34	13 350,75	1 092 662,28
RECETTES	10 267 883,37	10 357 086,19	46 426,74	-135 629,56
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	19 626 029,36	13 959 533,24	13 350,75	5 653 145,37
TOTAL GENERAL DES RECETTES	19 626 029,36	14 421 695,80	46 426,74	5 157 906,82

(1) Y compris les rattachements.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

**4 - FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf liste
des principales opérations en annexe de la M14) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations -mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(1) Y compris les rattachements.

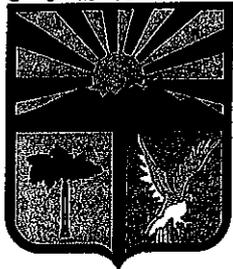
**5 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES
(après la neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations -mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				
TOTAL GENERAL DES DEPENSES				
TOTAL GENERAL DES RECETTES				

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(1) Y compris les rattachements.

C O M M U N E



LA PLAINE DES PALMISTES

Etat des restes à réaliser 2012

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

articles	libellé	RAR
202-541	Révision du PLU	7 630,82
2031-456	Etudes préopérationnelles	28 302,23
2031-529	Etudes crèche	6 822,48
2031-542	Programmation études école 1er village	232 485,67
2031-550	Aménagt délaissé Café Grègue	19 310,29
2031-561	Etudes AMO prog° CEFA	132 858,25
205-374	Acq° logiciels	10 531,01
chap 20	Immobilisat° incorporelles	437 940,75
2111-523	Frais d'arpentage	10 416,00
2181-442	Equipt restaurant scolaire	9 816,20
2182-207	Acq° matériels roulants	146 868,80
2183-374	Informatisat° des services	23 186,82
2188-208	Equipt matériels divers services	581,97
chap 21	Immobilisat° corporelles	190 869,79
2312-345	signalisation routière	585,90
2312-460	Intervent° abords espaces publics	5 265,60
2312-530	Aménagt cours des écoles	14 784,46
2312-546	Sécurisat° abords cité scolaire	94 154,36
2312	aménagt de terrains	114 790,32
2313-273	intervent° sur bâtiments cnx	9 533,74
2313-437	réhabilitat° ex arast	402,98
2313-442	aménagt restaurant scolaire	228 258,37
2313-529	Aménagt crèche	270 819,07
2313-542	Ecole 1er village	24 687,82
2313-563	Aménagt couverture entre les 2 écoles	19 679,51
2313-571	Toiture école Claire Hénou	10 242,40
2313	aménagt de bâtiments	563 623,89
2315-247	Eclairage public	48 804,29
2315-344	intervent° s/voiries communales	19 299,84
2315-451	Aménagt rues Croix Rouge/Crochet/Patu	157 494,89
2315-543	Aménagt rue de la Croix Rouge	9 515,45
2315	Aménagt de réseaux	235 114,47
total		1 542 339,22

Fait à la Plaine des Palmistes, le 14 mars 2013

Le Maire,



DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D1
D2

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases (N-1)	Taux appliqués par décision du conseil municipal	Variation de taux/N-1	Produit voté par le conseil municipal	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	3 332 303,00	10,55%	15,68%	0	502 701,00	6,36%
TFPB	2 733 830,00	6,76%	32,59%	0	883 189,00	5,83%
TFPNB	24 529,00	1,74%	40,30%	0	9 833,00	1,21%
Taxe professionnelle					
TOTAL	6 090 662,00	8,78%				5,98%

D2 - ARRETE - SIGNATURES

Saint-Lambert

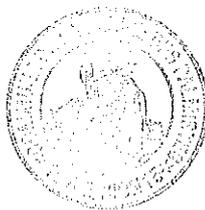
Nombre de membres en exercice 27
 Nombre de membres présents 19
 Nombre de suffrages exprimés 19
 VOTES : Pour 16
 Contre
 Abstentions 3

Date de convocation : 23/5/2013

Présenté par le Maire (1),
 A la Plaine des Palmistes le 29 Mai 2013

Le Maire (1),
 Délibéré par le Conseil Municipal (2), réunion en session ordinaire
 A le 29 Mai 2013

Les membres du Conseil Municipal (2)



Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le

A le

[Handwritten signatures of council members]

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme;
 (2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.

Ville



**DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION
COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES**

**-----
EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU VINGT NEUF MAI DEUX MILLE
TREIZE**

**Affaire n° 8 : Compte Administratif 2012 – Budget
Annexe – Eau Potable**

NOTA. /. Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le 23 Mai 2013 et que le nombre de membres en exercice étant de 27, le nombre de présents est de : **19**

Absents : **5**

Arrivé en cours de séance : **0**

Départ en cours de séance : **2**

Ont voté par procuration : **1**

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer

L'an deux mille treize à dix-sept heures trente le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc SAINT-LAMBERT.

PRESENTS: Toussaint GRONDIN 1er adjoint – Joëlle DELATRE 2ème adjointe – Christophe PADRE 3ème adjoint – Joseph Lucien BOYER 4ème adjoint – Mélissa MOGALIA 5ème adjointe – Sylvie K'BIDI 6ème adjointe – Eric CHAMBINA 7ème adjoint – Marie Jeanne JACQUIN – 8ème adjointe – André BEGE conseiller municipal – Marie Héliette THIBURCE conseillère municipale – André COCHARD – conseiller municipal – Jean-François ASSERPE – conseiller municipal – Marthe PAYET conseillère municipale – Marcel PAYET conseiller municipal – Aude BOYER conseillère municipale – Jean Marc ROBERT conseiller municipal – Magalie BOISSIER conseillère municipale – Marc Luc BOYER conseiller municipal – Jean-Claude ARHEL conseiller municipal.

ABSENTS: Eric MANDERE – Conseiller municipal Pasanti SEVOU – conseillère municipale – Sabrina FONTAINE – conseillère municipale – Frédérique VICTOIRE – conseillère municipale – Marie Micheline VELIA conseillère municipale

DEPART EN COURS DE SEANCE : Michel LALLEMAND conseiller municipal – Jean-Luc SAINT-LAMBERT Maire

ONT VOTÉ PAR PROCURATION: Agathe BUTCHLE à Marc Luc BOYER conseiller municipal.

SECRÉTAIRE : Mme DELATRE Joëlle



Le Maire

Jean-Luc SAINT-LAMBERT

Affaire n°8 : Compte Administratif 2012 – Budget Annexe – Service des Eaux

Le Compte administratif termine le cycle budgétaire et ce, en retraçant son exécution.

Par ailleurs, le Compte administratif permet de :

- arrêter les comptes et de déterminer les résultats.
- analyser l'évolution des dépenses et des recettes,
- comparer les réalisations par rapport aux prévisions budgétaires,

Il doit être présenté par le Maire au plus tard le 30 juin de l'exercice suivant, auquel il s'applique.

Le Compte administratif est établi en fin d'exercice par le Maire. Il retrace les mouvements effectifs de dépenses et recettes de la collectivité. Il permet aussi de mesurer la performance budgétaire au travers des taux de réalisation, comme indiqué ci-dessous :

Budget annexe de l'eau potable 2012 (avec RAR)		
Section de fonctionnement		
Dépenses		
Inscription	Réalisation	Taux de réalisation
1 027 011,30	666 104,43	64,86%
Recettes		
Inscription	Réalisation	Taux de réalisation
1 027 011,30	679 684,98	66,18%
Section d'investissement		
Dépenses		
Inscription	Réalisation	Taux de réalisation
805 413,83	359 407,74	44,62%
Recettes		
Inscription	Réalisation	Taux de réalisation
805 413,83	471 368,61	58,53%

A) Section de fonctionnement

➤ *Le résultat*

Le résultat de la section de fonctionnement est obtenu par différence entre les titres de recette et les mandats de paiement comptabilisés en mouvements réels et d'ordre. Il correspond au solde des opérations de l'exercice, auquel il convient d'ajouter la reprise du résultat antérieur reporté.

Ainsi pour l'exercice 2012, le résultat cumulé d'exécution constaté à la clôture de l'exercice s'élève à :

Recettes réelles (a)	565 784,98	Dépenses réelles (c)	427 574,25
recettes d'ordre (b)	113 900,00	Dépenses d'ordre (d)	238 530,18
Résultat de l'exercice (e) = (a)+(b)-(c)-(d)			13 580,55
Excédent reporté (f)			310 992,13
RESULTAT CUMULE D'EXECUTION = (e)+(f)			324 572,68

La section de fonctionnement dégage un résultat cumulé de 324 572,68 € en augmentation de 4% par rapport au résultat de l'exercice 2011.

Il est rappelé que les opérations d'ordre (amortissement, cessions d'actifs...) contrairement aux opérations réelles ne donnent pas lieu à des mouvements de trésorerie. Elles alimentent l'autofinancement.

Ce résultat doit être affecté en priorité à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

B) Section d'investissement

➤ *Le solde d'exécution*

Le solde d'exécution est constitué par le cumul du solde des émissions de titres et de mandats de l'exercice, comptabilisés en mouvements réels et d'ordre et du résultat reporté. Ce solde d'exécution, complété des restes à réaliser en recettes et en dépenses, fait ressortir un besoin ou un excédent de financement.

Recettes réelles (a)	215 942,43	Dépenses réelles (c)	156 926,41
recettes d'ordre (b)	238 530,18	Dépenses d'ordre (d)	113 900,00
Déficit reporté (e) =			144 261,84
SOLDE D'EXECUTION (f) = (a)+(b) -(c)-(d)+(e)			39 384,36
Restes à réaliser (g)	16 896,00	Restes à réaliser (h)	88 581,53
Besoin de financement = (f)+(g)-(h)			-32 301,17

➤ *Le fonds de roulement*

Le fonds de roulement est égal à la différence entre les financements disponibles à plus d'un an (dotations et réserves, les subventions, les emprunts) et les immobilisations (les investissements réalisés et en cours de réalisation). Cette différence correspond, en comptabilité budgétaire, à la somme des excédents définitifs que la Commune a dégagé au cours du présent exercice. Au 31/12/2012, le fonds de roulement s'élevait à 363 957,04 €, en augmentation de 8,75% par rapport à 2011.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer

Appelé en délibérer, le Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur GRONDIN Toussaint 1^{er} adjoint à la Majorité 16 pour et 3 abstentions. Le Maire ne participe pas au vote.

- **adopte** le compte administratif 2012 du budget annexe de l'eau potable,
- **autorise** le Maire, ou l'élu délégué aux finances, à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme

LE MAIRE



Jean-Luc Lambert
Jean-Luc SAINT-LAMBERT

REPUBLIQUE FRANCAISE

Numéro SIRET	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Ville de La Plaine des Palmistes
---------------------	---

POSTE COMPTABLE DE : **SAINT-BENOIT**

SERVICE PUBLIC LOCAL SERVICE DES EAUX

M4 (1)

COMPTE ADMINISTRATIF

BUDGET : (2) M4 - Services publics locaux

ANNEE 2012

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M4, M41, M42, M43, M44 ou M49.
(2) indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20130613-DCM05-2013-08-
DE
Date de télétransmission : 13/06/2013
Date de réception préfecture : 13/06/2013

SOMMAIRE

pages		Jointes	Sans objet
	I Informations générales Modalités de vote du compte administratif		
	II Présentation générale du compte administratif A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres B1 - Balance générale du compte administratif - Dépenses B2 - Balance générale du compte administratif - Recettes		
	III Vote du compte administratif A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - Articles A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - Articles B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses B2 - Section d'investissement - Détail des recettes B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV - Annexes		
	A - Eléments du bilan		
	A1.1 - Etat de la dette - Autres dettes A1.2 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux A1.3 - Etat de la dette - répartition par nature de dette A1.4 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture A1.6 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie A1.7 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de la dette A1.8 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations A3.2 - Etalement des provisions A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes A5.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement (1) A5.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif (1) A6 - Etat des charges transférées A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers A8.1 - Variation du patrimoine (article R2313-3 du CGCT) - Entrées A8.2 - Variation du patrimoine (article R2313-3 du CGCT) - Sorties A9.1 - Variation du patrimoine (article L 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées A9.2 - Variation du patrimoine (article L 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties A10 - Etat des travaux en régie		
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie B1.2 - Calcul du ratio d'endettement B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget B1.4 - Etat des contrats crédit-bail B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé B1.6 - Etat des autres engagements donnés B1.7 - Etat des engagements reçus B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		
	C - Autres éléments d'informations		
	C1.1 - Etat du personnel titulaire au 31/12/N C1.2 - Etat du personnel non titulaire au 31/12/N C1.3 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie C2 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier (2) C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) C4 - Présentation agrégée du budget principal du SPIC et des budgets annexes		
	D Arrêté et signatures		
	D - Arrêté et signatures		

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation (1),
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
 - avec ou sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3 (2).

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

- III - Les provisions sont : (3)
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
 - budgétaires (délibération n°du).

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Indiquer "avec" ou "sans" les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n°du).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 666 104,43	G 679 684,98	G-A 13 580,55
	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1068)	B 270 826,41	H 454 472,61	H-B 183 646,20

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1				
	Reports en section d'exploitation (002)	C	I 310 992,13	
	Reports en section d'investissement (001)	D 144 261,84	J	

(si déficit) (si excédent)

= =

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P=A+B+C+D 1 081 192,68	Q=G+H+I+J 1 445 149,72	=Q-P 363 957,04

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1(2)		Section d'exploitation	E	K
		Section d'investissement	F 88 581,53	L 16 896,00
		TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=E+F 88 581,53	=K+L 16 896,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	=A+C+E 666 104,43	=G+I+K 990 677,11	324 572,68
	Section d'investissement	=B+D+F 503 669,78	=H+J+L 471 368,61	-32 301,17
	TOTAL CUMULE	=A+B+C+D+E +F 1 169 774,21	=G+H+I+J +K+L 1 462 045,72	292 271,51

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. /art	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E	K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 88 581,53	L 16 896,00
13	Subv d'investissement		16 896,00
20	Immobilisations incorporelles	9 755,02	
23	Immobilisations en cours	78 826,51	

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes et + si les recettes sont supérieures aux dépenses

(2) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de

Chap. /art	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
-----------------------	----------------	--	---------------------------------

l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF						II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES						A2
DEPENSES D'EXPLOITATION						
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	226 356,43	120 152,65			106 203,78
012	Charges de personnel et frais assimilés	270 000,00	264 397,64			5 602,36
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante					
Total des dépenses de gestion courante		496 356,43	384 550,29			111 806,14
66	Charges financières	32 100,00	32 020,64			79,36
67	Charges exceptionnelles	20 000,00	11 003,32			8 996,68
68	Dotations aux provisions (2)					
69	Impôts sur les bénéficiaires et assimilés (3)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles d'exploitation		548 456,43	427 574,25			120 882,18
023	Virement à la section d'investissement (4)	238 554,87				
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (4)	240 000,00	238 530,18			1 469,82
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. Fonct (uniquement M44) (4)					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		478 554,87	238 530,18			1 469,82
TOTAL		1 027 011,30	666 104,43			122 352,00

Pour information (3)						
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION						
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuation de charges					
70	Vente de produits fabriqués, prestations ...	594 000,00	550 348,99			43 651,01
73	Produits issus de la fiscalité (5)					
74	Subventions d'exploitation					
75	Autres produits de gestion courante	4 275,00	5 175,00			-900,00
Total des recettes de gestion courante		598 275,00	555 523,99			42 751,01
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	3 844,17	10 260,99			-6 416,82
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (2)					
Total des recettes réelles d'exploitation		602 119,17	565 784,98			36 334,19
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	113 900,00	113 900,00			
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (4)					
Total des recettes d'ordre d'exploitation		113 900,00	113 900,00			
TOTAL		716 018,17	679 684,98			36 334,19

Pour information (3)						
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		310 982,13				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	83 157,39	3 904,31	9 755,02	69 498,06
21	Immobilisations corporelles	155 158,07	26 120,18		129 037,89
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours	236 422,67	50 625,88	60 657,75	125 139,04
	Total des opérations d'équipement	17 513,86	27 941,83	18 168,76	-28 596,73
	Total des dépenses d'équipement	492 251,99	108 592,20	88 581,53	295 078,26
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées	55 000,00	48 334,21		6 665,79
18	Compte de liaison : affectation ... (3)				
26	Particip., créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
	Total des dépenses financières	55 000,00	48 334,21		6 665,79
45..1	Total des op. Pour compte de tiers (4)				
	Total des dépenses réelles d'investissement	547 251,99	156 926,41	88 581,53	301 744,05
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (2)	113 900,00	113 900,00		
041	Opérations patrimoniales (2)				
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	113 900,00	113 900,00		
	TOTAL	661 151,99	270 826,41	88 581,53	301 744,05

Pour information				
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	144 261,84			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	326 858,96	215 942,43	16 896,00	94 020,53
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)				
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des recettes d'équipement	326 858,96	215 942,43	16 896,00	94 020,53
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 106)				
106	Réserves (5)				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation à ... (3)				
26	Particip., créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
	Total des recettes financières				
45..2	Total des op. pour le compte de tiers (7)				
	Total des recettes réelles d'investissement	326 858,96	215 942,43	16 896,00	94 020,53
021	Virement de la section d'exploitation (2)	238 554,87			
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (2)	240 000,00	238 530,18		1 469,82
041	Opérations patrimoniales (2)				
	Total des recettes d'ordre d'investissement	478 554,87	238 530,18		1 469,82
	TOTAL	805 413,83	454 472,61	16 896,00	95 490,35

Pour information				
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

- (1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.
(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.
(3) A servir uniquement, en dépenses, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	120 152,65		120 152,65
012	Charges de personnel et frais assimilés	264 397,64		264 397,64
014	Atténuation de produits			
60	Achats et variations de stocks (3)			
65	Autres charges de gestion courante			
66	Charges financières	32 020,64		32 020,64
67	Charges exceptionnelles	11 003,32		11 003,32
68	Dotation aux amortissements, aux dépréciations et prov.		238 530,18	238 530,18
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)			
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
Dépenses d'exploitation - Total		427 574,25	238 530,18	666 104,43

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	666 104,43
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement		113 900,00	113 900,00
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)	48 334,21		48 334,21
18	Compte de liaison : affectation (8)			
	Total des opérations d'équipement	27 941,83		27 941,83
20	Immobilisations incorporelles (6)	3 904,31		3 904,31
21	Immobilisations corporelles (6)	26 120,18		26 120,18
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)	50 625,88		50 625,88
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations (reprises)			
29	Dépréciations des immobilisations			
39	Dépréciations des stocks et en-cours			
45..1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3...	Stocks			
Dépenses d'investissement - Total		156 926,41	113 900,00	270 826,41

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE N-1	144 261,84
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	415 088,25
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 (2) Voir liste des opérations d'ordre.
 (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 (4) Ce chapitre n'existe pas en M49.
 (5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (6) Hors chapitres "opérations d'équipement"
 (7) Seul le total des opérations par compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - TITRES EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges			
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	550 348,99		550 348,99
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
72	Production immobilisée			
73	Produits issus de la fiscalité (7)			
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante	5 175,00		5 175,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	10 260,99	113 900,00	124 160,99
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
	Recettes d'exploitation - Total	565 784,98	113 900,00	679 684,98

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	310 992,13
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	990 677,11
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement	215 942,43		215 942,43
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires			
15	Provisions pour risques et charges (4)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation			
19	Différences sur réalisations d'immobilisation			
20	Immobilisations incorporelles (5)			
21	Immobilisations corporelles (5)			
22	Immobilisations reçues en affectation (5)			
23	Immobilisations en cours (5)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		238 530,18	238 530,18
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (4)			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (4)			
45.2	Opérations pour compte de tiers (6)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3...	Stocks			
	Recettes d'investissement - Total	215 942,43	238 530,18	454 472,61

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	
---	--

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	
------------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	454 472,61
--	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 (2) Voir liste des opérations d'ordre.
 (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 (4) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.
 (5) Hors chapitres "opérations d'équipement"
 (6) Seul le total des opérations par compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
 (7) Ce chapitre existe uniquement en M41, en M43 et en M44.

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III	
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES					A1	
Chap/	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
art (1)			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	226 356,43	120 162,85			106 203,78
604	Achats études prest.services equip. trav	14 905,00	19 627,27			-4 722,27
6042	Prestations de services	550,00	1 652,96			-1 102,96
6061	Fourn. non stockables (eau, énergie ...)	3 000,00	4 395,98			-1 395,98
6062	Produits de traitement	6 009,62	1 196,10			4 813,52
6063	Fourn. d'entretien & petits équipements	2 000,00	1 396,18			603,82
60632	Fourn. de petits équipements	4 585,64	3 968,12			617,52
6068	Autres matières et fournitures	500,00				500,00
611	Sous traitance générale	22 400,00	18 028,09			4 371,91
6135	Locations mobilières	113 986,62	5 637,11			108 349,51
6137	Red. droit de passage et servitudes dive	500,00				500,00
6152	Entretien bâtiments	2 204,30	2 314,30			-110,00
61523	Entretien voies et réseaux	50,00	849,00			-799,00
61551	Entretien matériels roulants	2 000,00	1 790,05			209,95
61558	Entretien autres biens mobiliers	700,00				700,00
6156	Maintenance	1 000,00	345,00			655,00
618	Divers	1 800,00	1 720,62			79,38
6182	Documentation générale	200,00	190,00			10,00
6184	Versements a des organismes de formatio?	7 500,00	7 444,79			55,21
62 (2)						1 363,55
6231	Annonces & insertions	2 270,25	906,70			
6251	Voyages et déplacements	895,00	895,00			16,75
6257	Receptions	100,00	83,25			500,00
6261	Frais postaux	500,00				135,87
6262	Frais de telecommunications	2 900,00	2 764,13			
634 (3)						
6371	Redevances versées pr les pré. d' eau	35 800,00	44 948,00			-9 148,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	270 000,00	264 397,64			5 602,36
6332	Cotisations f.n.a.l	300,00	174,00			126,00
6336	Cotisations c.d.g	3 000,00	2 948,81			51,19
6411	Salaires, appointements, commissions	202 000,00	185 897,22			16 102,78
6414	Autres indemnités ihts	5 500,00				5 500,00
6415	Nbi supplément familial	3 000,00				3 000,00
6451	Cotisations a l' urssaf	35 000,00	52 662,00			-17 662,00
6453	Cotisations caisses de retraites	16 500,00	9 015,84			7 484,16
6454	Cotisation assedic	600,00	10 240,00			-9 640,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	600,00	872,27			-272,27
6478	Cheque déjeuner	3 500,00	2 587,50			912,50
014	Atténuation de produits (4)					
739 (4)						
65	Autres charges de gestion courante					

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES						
(a) = (011+012+014+65)		496 356,43	384 550,29			111 806,14
66	Charges financières (b) (5)	32 100,00	32 020,64			79,36
66111	Intérêts emprunts et dettes	24 100,00	32 020,64			-7 920,64
66112	ICNE	8 000,00				8 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	20 000,00	11 003,32			8 996,68
673	Titres annulés s/ex. antérieur	20 000,00	11 003,32			8 996,68
68	Dotations aux provisions (d) (6)					
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (7)					
022	Dépenses imprévues (f)					
TOTAL DES DEPENSES REELLES =						
a+b+c+d+e+f		548 456,43	427 574,25			120 882,18

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(3) Ce compte est uniquement ouvert en M41.

(4) Ce compte est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M49.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
023	Virement à la section d'investissement	238 554,87				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (8), (9)	240 000,00	238 530,18			1 469,82
6811	Dot. amort. s/immob. incorp. & corporell	240 000,00	238 530,18			1 469,82
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		478 554,87	238 530,18			1 469,82

043	Opé; d'ordre à l'intérieur de la section de fonct. (10)					
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		478 554,87	238 530,18			1 469,82

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		1 027 011,30	666 104,43			122 352,00
---	--	--------------	------------	--	--	------------

Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1	
---	--

Détail du calcul des ICNE au compte 66112(5)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) Sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.
 (3) Ce compte est uniquement ouvert en M41.
 (4) Ce compte est uniquement ouvert en M43 et en M44.
 (5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
 (6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
 (7) Ce chapitre n'existe pas en M48.
 (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
 (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.
 (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuation des charges					
699	Produits - Reports en arrière des déficits (2)					
70	Produits des services, du domaine et ventes ...	594 000,00	550 348,99			43 651,01
70111	Vente de l'eau aux abonnés	530 000,00	491 805,67			38 194,33
7068	Frais de remise en eau	9 000,00	15 661,51			-6 661,51
7071	Vente de prod. fabriques, prest. de serv	55 000,00	42 881,81			12 118,19
73	Produits issus de la fiscalité (3)					
74	Subventions d'exploitation					
75	Autres produits de gestion courante	4 275,00	5 175,00			-900,00
758	Produits divers de gestion courante	4 275,00	5 175,00			-900,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		598 275,00	555 523,99			42 751,01
76	Produits financiers (b)					
77	Produits exceptionnels (c)	3 844,17	10 260,99			-6 416,82
778	Autres produits exceptionnels	3 844,17	10 260,99			-6 416,82
78	Reprises sur provisions (d) (4)					
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		602 119,17	565 784,98			36 334,19

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cet article n'existe pas en M49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE043 = DE043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	113 900,00	113 900,00			
777	Quote part subv. inv. viree cpte resulta	113 900,00	113 900,00			
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. d'exploit.. (5)					
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		113 900,00	113 900,00			

TOTAL DES RECETTES D' EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	716 019,17	679 684,98			36 334,19
--	-------------------	-------------------	--	--	------------------

Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté N-1	310 992,13
--	-------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) Cet article n'existe pas en M49.
 (3) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.
 (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
 (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE043 = DE043.
 (6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

SECTION D' INVESTISSEMENT

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	83 157,39	3 904,31	9 755,02	69 498,08
2031	Frais d'études	83 157,39	3 904,31	9 755,02	69 498,08
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	155 158,07	26 120,18		129 037,89
2182	Matériel de transport	28 693,03			28 693,03
2183	Matériel informatique	108 465,04	18 190,18		90 274,86
2188	Acquis ^o matériels divers	18 000,00	7 930,00		10 070,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)				
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	236 422,67	50 625,88	60 657,75	125 139,04
2315	Installat ^o mat. et outillage technique	236 422,67	50 625,88	60 657,75	125 139,04
	Opérations d'équipement n°... (1 ligne par opé.) (3)	17 513,86	27 941,83	18 168,76	-28 596,73
102	Reparations reseaux	17 513,86	27 941,83	18 168,76	-28 596,73
Total des dépenses d'équipement		492 251,99	108 692,20	88 581,53	295 078,26

10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées	55 000,00	48 334,21		6 665,79
1641	Emprunts	55 000,00	48 334,21		6 665,79
18	Compte de liaison : affectation à				
26	Participations et créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
Total des dépenses financières		55 000,00	48 334,21		6 665,79

45...1..	Opé. pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé.) (4)				
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers					

TOTAL DES DEPENSES REELLES	547 251,99	156 926,41	88 581,53	301 744,05
-----------------------------------	-------------------	-------------------	------------------	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
040	<i>Opérations d'ordre transfert entre sections (5)</i>	113 900,00	113 900,00		
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (6)</i>	113 900,00	113 900,00		
13913	<i>Subvention d'investissement</i>	113 900,00	113 900,00		
15 ...	<i>Provisions pour risques et charges</i>				
29...	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>				
39...	<i>Provisions pour dépréciation des stocks en cours</i>				
49...	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers</i>				
59...	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers</i>				
	Charges transférées				
041	<i>Opérations patrimoniales (7)</i>				
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		113 900,00	113 900,00		

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	661 151,99	270 826,41	88 581,53	301 744,05
---	-------------------	-------------------	------------------	-------------------

Pour information	
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	144 261,84

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
 (3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
 (4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
 (6) Les comptes 15...2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/Art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'Investissement	326 858,96	215 942,43	16 896,00	94 020,53
1311	Subvention état -ole renouvel. rés. aep	166 858,96	55 942,43	16 896,00	94 020,53
13111	Agence de l'eau	160 000,00	160 000,00		
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)				
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
Total des recettes d'équipement		326 858,96	215 942,43	16 896,00	94 020,53

10	Dotations, fonds divers et réserves				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation à				
26	Participations et créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
Total des recettes financières					

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°... (3)				
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers					

TOTAL DES RECETTES RÉELLES		326 858,96	215 942,43	16 896,00	94 020,53
-----------------------------------	--	-------------------	-------------------	------------------	------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les titres émis et les restes à réaliser au 31/12.
 (3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
021	Virement de la section de fonctionnement	238 554,87			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3) (4)	240 000,00	238 530,18		1 469,82
28031	Amortissement immo incorporelles		10 712,00		-10 712,00
28032	Amortissement frais r.d		4 546,01		-4 546,01
281311	Amort. bat. d'exploitation	138 335,00	86 930,79		51 404,21
281351	Amortissement		12 195,92		-12 195,92
281531	Amortissement reseau adduction d'eau	101 665,00	101 725,97		-60,97
28182	Amortissement		6 663,50		-6 663,50
28183	Amortissement		11 897,25		-11 897,25
28184	Amortissement acquisition mobilier		1 194,00		-1 194,00
28188	Amortissement		2 664,74		-2 664,74
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		478 554,87	238 530,18		1 469,82
041	Opérations patrimoniales (5)				
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		478 554,87	238 530,18		1 469,82
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		805 413,83	454 472,61	16 896,00	95 490,35

Pour information
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les titres émis et les restes à réaliser au 31/12.
 (3) Voir annexe IV-A1.7 pour le détail des opérations pour compte de tiers
 (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
 (5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1102

LIBELLE : Reparations reseaux

POUR VOTE (Chapitre) (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES			A			B
		17 513,86	27 941,83	18 168,76	-28 596,73	82 759,94
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	17 513,86	27 941,83	18 168,76	-28 596,73	82 759,94
2315	Installat° mat. et outillage technique	17 513,86	27 941,83	18 168,76	-28 596,73	82 759,94

RECETTES (répartition)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
(Pour information)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
RECETTES			C			D
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
	Autres					

Solde du financement (5)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A -27 941,83	D-B -82 759,94

- (1) Ouvrir un cadre par opération et dont le numéro doit être au moins égal à 10.
 (2) Rayer la mention inutile.
 (3) Détailler les articles conformément au plan des comptes appliqué par la régie.
 (4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice
 (5) Indiquer le signe algébrique

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.1

A1.1 - AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	
A1.2	

A1.2 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

Emprunts ventilés par type de taux (taux au 31/12/N) (1) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Type d'indices (3)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (4)	Taux maximal (4)	Coût de sortie (5)	Taux après couverture éventuelle	Capital restant d'0 au 31/12/N	Niveau du taux à la date de vote du budget (6)	Intérêts payés au cours de l'exercice (7)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (8)	% par type de taux selon le capital restant d'0
Emprunts à taux fixe ou taux variable sur la durée du contrat A														
REAMENAG. CRCA -VILLE	CRCA	14 595,93								2 972,54	8,500000	340,66		0,357048176
Emprunt DEXIA -EAU	CLF	457347,05								169 414,06	5,693300	10 880,01		20,34925724
SCE DES EAUX	AFD	850000,00								660 145,31	3,200000	0,00		79,29369456
TOTAL A		1121942,98								832 631,91		11220,66		100,0000000
Barrière simple B														
TOTAL B														
Option d'échange C														
TOTAL C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
TOTAL D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
TOTAL E														
Autres types de structures F														
TOTAL F														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F) selon le classement de la charte de bonne conduite au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couverte et la part non couverte.

(3) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1: Indice zone euro / 2: Indices Inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3: Ecart indice zone euro

/ 4: Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5: Ecart d'indices hors zone euro / 6: Autres indices.

(4) Montant, Index ou formule.

(5) Coût de sortie : Indiquer le montant à acquitter pour le remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N incluant les pénalités éventuelles de remboursement anticipé.

(6) Indiquer le niveau du taux après opérations d'échange éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'exercice.

(7) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 666.

(8) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

Accusé de réception en préfecture
 974-219740065-20130613-DCM05-2013-08-DE
 Date de télétransmission : 13/06/2013
 Date de réception préfecture : 13/06/2013

IV - ANNEXES										IV - ANNEXES											
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE										ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE											
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE										REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (suite)											
A1.3 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 168)										A1.3 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 168)											
N°	Nature (Pour chaque ligne, indiquer le caractère de dette)	Comptes préfixes ou chiffres de comptes	Date de la signature	Date d'émission ou date de mobilisation	Date du premier remise	Nominal (1)	Type de laux d'émission (2)	Taux d'intérêt (3)	Taux total (4)	Dettes actuelles	Phonésie des valeur sements	Profil d'amortissement (5)	Possibilité de rachat anticipé partiel (6)	Code de série (10)	Couverture ONV ? (8)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt (9)	Emplois au 31/12/2012		CNE de l'emprunt	
																		Capital restant dû au 31/12/2012	Taux d'intérêt		Capital
164	Emprunt auprès d'établissements de crédit (hors)					1 121 842,26												58 724,19	11 220,88	7 847,01	
	Subventions d'équipement	AGE	07/03/01			670 000,00												21 981,26	5 457,20		
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales	CECA	31/03/01			457 247,05												34 484,05	10 680,01	2 424,50	
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales	CECA	30/03/07			14 595,95												1 348,75	340,92	65,31	
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales																				
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales																				
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales																				
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales																				
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales																				
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales																				
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales																				
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales																				
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales																				
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales																				
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales																				
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales																				
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales																				
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales																				
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales																				
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales																				
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales																				
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales																				
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales																				
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales																				
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales																				
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales																				
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales																				
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales																				
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales																				
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales																				
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales																				
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales																				
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales																				
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales																				
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales																				
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales																				
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales																				
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales																				
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales																				
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales																				
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales																				
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales																				
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales																				
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales																				
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales																				
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales																				
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales																				
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales																				
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales																				
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales																				
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales																				
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales																				
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales																				
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales																				
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales																				
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales																				
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales																				
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales																				
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales																				
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales																				
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales																				
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales																				
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales																				
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales																				
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales																				
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales																				
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales																				
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales																				
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales																				
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales																				
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales																				
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales																				
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales																				
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales																				
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales																				
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales																				
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales																				
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales																				
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales																				
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales																				
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales																				
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales																				
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales																				
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales																				
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales																				
	Emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales																				

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

Catégories et intitulés d'emprunts (Pour chaque ligne, indiquer un numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amortis. de l'emprunt (2)		Objet de l'emprunt	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (3)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (7)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice en intérêts et capital	ICNE de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (4)	Index (5)	Taux (6)	Index (5)	Taux (4)	Index (5)				Niveau de taux
Total des dépenses au c/ 166																		
Refinancement de la dette																		
...																		
...																		
...																		
Total des recettes au c/166																		
Refinancement de la dette																		
...																		
...																		
...																		

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédits, suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
 (2) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autre à préciser.
 (3) Indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle.
 (4) Indiquer taux fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables.
 (5) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois ...).
 (6) Taux annuel, tous frais compris.
 (7) Taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget.
 (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

Emprunts couverts (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Notionnel de référence		Instrument de couverture							Primes éventuelles				
	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin de contrat	Organisme co-contradant	Type d'instrument de couverture (1)	Nature de la couverture (change ou taux)	Montant de la dette couverte pour N	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Référence de taux de l'instrument (2)	Date de règlement	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)														
Taux variable (total)														
Taux complexe (total)														
Total														

(1) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).

(2) Indiquer la nature du taux (fixe, variable, complexe) et, le cas échéant, l'indice de référence (ex: taux variable EURIBOR 12M).

Accusé de réception en préfecture
 974-219740065-20130613-DCM05-2013-08-
 DE
 Date de télétransmission : 13/06/2013
 Date de réception préfecture : 13/06/2013

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (suite)	
	A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (suite)

Emprunts couverts (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence taux avant couverture (1)	Effet de l'instrument de couverture					
		Référence du taux après couverture		Charges et Produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (2)	
		Taux payé	Taux reçu	Charges c/688	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)							
Taux variable (total)							
Taux complexe (total)							
Total							

(1) Indiquer le type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable ; C : complexe et, le cas échéant, l'indice de référence (ex : taux variable EURIBOR 12M).

(2) Catégorie d'emprunt (Exemple A-1. Cf la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCE 1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)	A1.6

A1.6 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 1/1/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant du au 31/12/N	Intérêts mandatés en N-1 (compte 6615)
				Intérêts	Remboursement du tirage		
5191 Avances du Trésor							
5192 Avances de trésorerie							
51931 Lignes de trésorerie							
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt							
5194 Billets de trésorerie							
5198 Autres crédits de trésorerie							
519 Crédits de trésorerie (total)							

(1) Circulaire n° NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision du maire de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L. 2122-2 du CGCT).

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A1.7

A1.7 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices Inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0	0	0	0	0
	Montant en euros	832 531,91	0	0	0	0
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					

(1) Cette annexe retracce le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A1.8

A1.8 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée en années		Taux						Nominal		Profil d'amortissement (3)		Dette en capital au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)		
			Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial		Contrat renégocié		Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial	Contrat renégocié	Intérêts	Capital					
					FRC (1)	Index (2)	FRC (1)	Index (2)									Taux actu-riel	Taux actu-riel	
TOTAL																			

(1) Indiquer : F : fixe ; V : variable ; C : complexe (C'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(2) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : EURIBOR 3 mois).

(3) Indiquer C pour amortissement constant annuel, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres.

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20130613-DCM05-2013-08-DE
Date de réception en mission : 3/06/2013
Date de réception préfecture : 3/06/2013

ELEMENTS DU BILAN	IV
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1
ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délégation du
Biens de faible valeur			
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	

A3.1 - ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des provisions et dépréciations constituées au 31/12/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Montant des reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
---	--	-------------------------	--	---	--	-------

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES

Provisions réglementées et amortissements dérogatoires						
Amortissements dérogatoires						
Provisions spéciale de réévaluation						
Autres provisions réglementées						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges et contentieux						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
.....						
Provisions pour dépréciation (2)						
- des immobilisations						
- des stocks de matières premières et de produits et des en-cours de production						
TOTAL BUDGETAIRE						

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES

Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges et contentieux						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
.....						
Provisions pour dépréciation (2)						
- des stocks d'autres approvisionnements et de marchandises						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
TOTAL SEMI-BUDGETAIRE						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision ou de la dépréciation.

A3.2 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (années)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

A4.1 - DETAIL DES DEPENSES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits votés (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à Réaliser au 31/12	Crédits annulés
DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D		168 900,00	162 234,21		6 665,79
HORS CHARGES TRANSFEREES (II) = A+B+C		168 900,00	162 234,21		6 665,79
16	Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)	55 000,00	48 334,21		6 665,79
163	Emprunts obligataires				
1641	Emprunts en euros	55 000,00	48 334,21		6 665,79
1643	Emprunts en devises				
16441	Opérations afférentes à l'emprunt				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
Autres dépenses financières (sous-total) (B)					
10	Dotations, fonds divers et réserves (versements)				
13	Subventions d'investissement (remboursements)				
26	Participations et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				

Transferts entre sections = C+ D		113 900,00	113 900,00		
040	Reprises sur autofinancement antérieur (C)(1)	113 900,00	113 900,00		
13913	Subvention d'investissement	113 900,00	113 900,00		
Charges transférées (D) = E + F + G (1)					
Travaux en régie (E)					
Charges à répartir sur plusieurs exercices (F)					
Stocks et en-cours (G)					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

Détail des comptes 16449 et 166 en dépenses

Art	Libellé	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie				
166	Refinancement de dette				
	Total				

Ville de La Plaine des Palmistes ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	IV A4.2
--	------------------------------

A4.2 - DETAIL DES RECETTES

Art.(1)	Libellé (1)	Crédits votés (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) (III)=a+b+c+d		478 554,87	238 530,18		1 469,82
Ressources propres externes (a)					
Autres recettes financières (b)					
Transferts entre sections (c)		240 000,00	238 530,18		1 469,82
9	Provisions pour dépréciation des ... (2)				
15	Provisions pour risques et charges ... (2)				
28031	Amortissement immo incorporelles		10 712,00		-10 712,00
28032	Amortissement frais r.d		4 546,01		-4 546,01
281311	Amort. bat. d'exploitation	138 335,00	86 930,79		51 404,21
281351	Amortissement		12 195,92		-12 195,92
281531	Amortissement reseau adduction d'eau	101 665,00	101 725,97		-60,97
28182	Amortissement		6 663,50		-6 663,50
28183	Amortissement		11 897,25		-11 897,25
28184	Amortissement acquisition mobilier		1 194,00		-1 194,00
28188	Amortissement		2 664,74		-2 664,74
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	238 554,87			

D001	Déficit d'investissement reporté	144 261,84
------	----------------------------------	------------

R001	Excédent d'investissement reporté
R 1064	Réserves réglementées (affectation des plus-values de cessions)
R 1068	Excédent de fonctionnement capitalisé

	Montant
Dépenses financières (IV)	I 162 234,21
Recette financières (V)	III 238 530,18
Solde (recettes - dépenses)	IV = III-I (3) 76 295,97
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées (D) (4) (5)	IV + c/2763 + D (3) 76 295,97
Résultats hors charges transférées	III-II 76 295,97

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) Hors comptes 10229, 10259 et 1068.
 (3) Indiquer le signe algébrique.
 (4) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.
 (5) Il s'agit des dépenses réelles au compte 2763.

Autres ressources financières ne faisant pas partie des ressources propres (c/16449 et c/166)

Art	Libellé	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie				
166	Refinancement de dette				
	Total				

IV ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT	A5.1
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF	A5.2

Service.....(1) (en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1 ou A5.2 - SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général		013	Atténuation de charges	
012	Charges de personnel et frais assimilés		73	Impôts et taxes	
014	Atténuation de produits		74	Subventions d'exploitation	
65	Autres charges de gestion courante		75	Autres produits de gestion courante	
66	Charges financières		76	Produits financiers	
67	Charges exceptionnelles		77	Produits exceptionnels	
68	Dotations aux prov. et aux dépréciations (4)		78	Reprises sur prov. et sur dépréciations (4)	
022	Dépenses imprévues				
Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles		

042	Opé. d'ordre de transfert entre sections		042		0
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation		043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation	
023	Virement à la section d'investissement				
Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre		
D 002 (5)			R 002 (5)		
TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES		

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L.2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Date de transmission : 13/06/2013
Date de réception : 13/06/2013

IV ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES
SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES
SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF

A5.1

A5.2

Service.....(1) (en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1 ou A5.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
10	Dotations, fonds divers et réserves		10	Dotations, fonds divers et réserves	
13	Subventions d'équipement		106	Réserves	
16	Emprunts et dettes assimilées		13	Subventions d'équipement	
18	Compte de liaison : affectation à ...		18	Compte de liaison : affectation à ...	
20	Immobilisations incorporelles (hors opé.)		16	Emprunts et dettes assimilées	
21	Immobilisations corporelles (hors opé.)		20	Immobilisations incorporelles	
22	Immobilisations reçues en affect. (hors opé.)		21	Immobilisations corporelles	
23	Immobilisation en cours (hors opé.)		22	Immobilisations reçues en affectation	
26	Particip. et créances rattachées à des particip.		23	Immobilisation en cours	
27	Autres immobilisations financières		26	Particip. et créances rattachées à des particip.	
Opérations d'équipement n° ... (1 ligne par opé.)			27		
020	Dépenses imprévues				
45..1	Opé. c/ de tiers n° (1 ligne par opé.)		45..2	Opé. c/ de tiers n° (1 ligne par opé.)	
Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles		
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections		040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales		041	Opérations patrimoniales	
Total des dépenses d'ordre			021	Virement de la section de fonctionnement	
D 001 (4)			Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL DE DEPENSES			R 001 (4)		
TOTAL GENERAL DE DEPENSES			TOTAL GENERAL DE RECETTES		

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L.2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A7
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	

A6 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I-(II+III)

A7 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

Date de la délibération :

Intitulé de l'opération N° :

DEPENSES 4581

DEPENSES REELLES (nature des travaux)	Cumul des réalisations avant l'exercice	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits annulés	Cumul des réalisations
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)						

RECETTES 4582

RECETTES REELLES	Cumul des réalisations avant l'exercice	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits à annuler	Cumul des réalisations
- Financement par le tiers						
- Financement par d'autres tiers						
040 Financement par le service (contrepartie 6742)						
041 Financ. par empr. à la charge du tiers (2763)						

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGTC) - ENTREES	A8.1
VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGTC) - SORTIES	A8.2

A8.1 - ETAT DES ENTREEES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisition à titre onéreux				
Acquisition à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL				

A8.2 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATION

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amorts. Antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cession à titre onéreux							
Cession à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Divers							
TOTAL GENERAL							

**ELEMENTS DU BILAN
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS**

A8.3

A8.3 - OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DES PATRIMOINES (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES	A9.1
VARIATION DES PATRIMOINES (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES	A9.2

A9.1 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisition à titre onéreux				
Acquisition à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL				

A9.2 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. Antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cession à titre onéreux							
Cession à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Divers							
TOTAL GENERAL							

Date de transmission : 13/06/2013
Date de signature : 13/06/2013**IV-ANNEXES****IV****ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE****A10****SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Article (1)	Libellé (1)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général		
012	Charges de personnel et frais assimilés		
65	Autres charges de gestion courante		
66	Charges financières		
67	Charges exceptionnelles		
68	Dotations aux amortissements		
014	Atténuation de produits		
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections		
	TOTAL GENERAL		I

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	
21	Immobilisations corporelles	
23	Immobilisations en cours	
45...	Opérations pour compte de tiers	
	TOTAL GENERAL	

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement et par immobilisation ou par opération

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

RATIO

	Montant
Recettes 042 (I)	
Recettes réelles de fonctionnement	
Recettes 042/recettes réelles de fonctionnement	0,00%

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS		
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE		B1.1

B1.1 - EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)	Année	Profil	Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (6)			Nature de l'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice en capital	
										Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en (8)	intérêts
Totaux généraux																			
Totaux pour les emprunts contractés par des collectivités																			
des EP																			
Totaux pour les emprunts autes que ceux contractés par des collectivités ou des EP																			
Totaux pour les emprunts contractés pour les opérations de logement aidés par l'état																			
Totaux pour les autres emprunts ou des EP (hors logements sociaux)																			

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser.

(2) Indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle.

(3) Indiquer taux fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables.

(4) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau de taux, indiquer pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget pour l'état annexé au budget primitif, le taux constaté sur l'exercice pour l'état annexé au compte administratif.

(7) Indiquer la nature de l'emprunt : taux fixe sur toute la durée (F), indexé sur toute la durée (I), avec des tranches (T) ou avec options (O).

(8) Annuité due au titre du contrat initial et comptabilisée à l'article 6611 et annuité due au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisée à l'article 668.

IV ANNEXES

IV

**ENGAGEMENTS HORS BILAN
CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT**

B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT

Calcul du ratio de l'article L.2252-1 du CGCT	Valeur	Pour mémoire : recettes réelles de fonctionnement
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)		
+ Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)		
+ Annuité nette de la dette de l'exercice (2)		
- Provisions pour garanties d'emprunts		
TOTAL		

(1) Hors opérations visées par l'article L.2252-1 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

IV ANNEXES

IV

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
 SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

B1.3

B1.3 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
- (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
- (3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.4 B1.5 B1.6 B1.7

B1.4 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	
	Mobilier										
	Immobilier										
	Mobilier										
	Immobilier										
	Mobilier										
	Immobilier										

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.
 (2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

B1.5- ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP	Date de fin du contrat de PPP

B1.6 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités						
	8018 Autres engagements donnés						
	Au profit d'organismes publics						
	Au profit d'organismes privés						
	TOTAL						

B1.7 - ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	TOTAL						
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)						
	8028 Autres engagements reçus						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises						
	Engagements reçus des entreprises						

C O M M U N E



LA PLAINE DES PALMISTES

SERVICE DES EAUX
RESTES A REALISER (à reporter sur le budget 2013)
EXERCICE 2012

IMPUTATION	LIBELLES	RESTES A REALISER TTC
	DEPENSES	
2031-3	Etudes forage Bras-Piton	2 875,25
2031-23	Sectorisation	6 879,77
Chapitre 20		9 755,02
2315-14	Renouv. réparations matériel station traitement	40 120,94
2315-21	Raccordement forage Bras-Piton	2 161,62
2315-25	Renouvellement compteurs	6 768,39
2315-100	Forage Bras-Piton -Génie Civil	11 606,80
23152-102	Grosses réparations réseaux	18 168,76
Chapitre 23		78 826,51
	TOTAL	88 581,53
	RECETTES	
1311-100	Subv. ETAT pour équipement Forage Bras-Piton	6 336,00
	Subv. OLE pour équipement Forage Bras-Piton	10 560,00
	TOTAL	16 896,00

Plaine des Palmistes le 14 mars 2013

Le Maire,

D - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice 27
Nombre de membres présents 20
Nombre de suffrages exprimés 21
VOTES : Pour 18
 Contre
 Abstentions 3

Date de convocation : 23.5.2013

Présenté par le Maire (1),
A la Plaine des Palmistes le 29 Mai 2013
(1)

Délibéré par l'assemblée (2) délibérante (2), réunion en session ordinaire
A le 29 Mai 2013

Les membres de l'assemblée délibérante de la Commune (2)

Saint-Lambert

Certifié exécutoire par (1).....(1), compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le ...
A le

Mr Fogel

CAHAU

(1) Indiquer le "Président du conseil d'administration" ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général ...

(2) IL'assemblée délibérante étant :

Belabry *AR* *EAU* *du Pays* *SK*
Boon *47*



Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20130606-DCM05-2013-09-
DE
Date de télétransmission : 06/06/2013
Date de dépôt en préfecture : 06/06/2013

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION
COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU VINGT NEUF MAI DEUX MILLE
TREIZE**

**Affaire n° 9 : Compte Administratif 2012 – Budget
Annexe – SPANC**

NOTA. /. Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le 23 Mai 2013 et que le nombre de membres en exercice étant de 27, le nombre de présents est de : 19

Absents : 5

Arrivé en cours de séance : 0

Départ en cours de séance : 2

Ont voté par procuration : 1

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer



Le Maire

Jean-Luc SAINT-LAMBERT

L'an deux mille treize à dix-sept heures trente le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc SAINT-LAMBERT.

PRESENTS: Toussaint GRONDIN 1er adjoint – Joëlle DELATRE 2ème adjointe – Christophe PADRE 3ème adjoint – Joseph Lucien BOYER 4ème adjoint – Mélissa MOGALIA 5ème adjointe – Sylvie K'BIDI 6ème adjointe – Eric CHAMBINA 7ème adjoint – Marie Jeanne JACQUIN – 8ème adjointe – André BEGE conseiller municipal – Marie Héliette THIBURCE conseillère municipale – André COCHARD – conseiller municipal – Jean-François ASSERPE – conseiller municipal – Marthe PAYET conseillère municipale – Marcel PAYET conseiller municipal – Aude BOYER conseillère municipale – Jean Marc ROBERT conseiller municipal – Magalie BOISSIER conseillère municipale – Marc Luc BOYER conseiller municipal – Jean-Claude ARHEL conseiller municipal.

ABSENTS: Eric MANDERE – Conseiller municipal Pasanti SEVOU – conseillère municipale – Sabrina FONTAINE – conseillère municipale – Frédérique VICTOIRE – conseillère municipale – Marie Micheline VELIA conseillère municipale

DEPART EN COURS DE SEANCE : Michel LALLEMAND conseiller municipal – Jean-Luc SAINT-LAMBERT Maire

ONT VOTÉ PAR PROCURATION: Agathe BUTCHLE à Marc Luc BOYER conseiller municipal.

SECRETARIE : Mme DELATRE Joëlle

Affaire n°9 : Compte Administratif 2012 – Budget Annexe – SPANC.

Le Compte administratif termine le cycle budgétaire et ce, en retraçant son exécution.

Par ailleurs, le Compte administratif permet de :

- arrêter les comptes et de déterminer les résultats.
- analyser l'évolution des dépenses et des recettes,
- comparer les réalisations par rapport aux prévisions budgétaires,

Il doit être présenté par le Maire au plus tard le 30 juin de l'exercice suivant, auquel il s'applique.

Le Compte administratif est établi en fin d'exercice par le Maire. Il retrace les mouvements effectifs de dépenses et recettes de la collectivité. Il permet aussi de mesurer la performance budgétaire au travers des taux de réalisation, comme indiqué ci-dessous :

A) Section de fonctionnement

➤ *Le résultat*

Le résultat de la section de fonctionnement est obtenu par différence entre les titres de recette et les mandats de paiement comptabilisés en mouvements réels et d'ordre. Il correspond au solde des opérations de l'exercice, auquel il convient d'ajouter la reprise du résultat antérieur reporté.

Ainsi pour l'exercice 2012, le résultat cumulé d'exécution constaté à la clôture de l'exercice s'élève à :

Recettes réelles (a)	8 445,00	Dépenses réelles (c)	
recettes d'ordre (b)		Dépenses d'ordre (d)	
Résultat de l'exercice (e) = (a)+(b)-(c)-(d)		8 445,00	
Excédent reporté (f)		13 419,51	
RESULTAT CUMULE D'EXECUTION = (e)+(f)		21 864,51	

La section de fonctionnement dégage un résultat cumulé de 21 864,51 € en diminution de 30% par rapport au résultat de l'exercice 2011.

Il est rappelé que les opérations d'ordre (amortissement, cessions d'actifs...) contrairement aux opérations réelles ne donnent pas lieu à des mouvements de trésorerie. Elles alimentent l'autofinancement.

Ce résultat doit être affecté en priorité à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

B) Section d'investissement

➤ *Le solde d'exécution*

Le solde d'exécution est constitué par le cumul du solde des émissions de titres et de mandats de l'exercice, comptabilisés en mouvements réels et d'ordre et du résultat reporté. Ce solde d'exécution, complété des restes à réaliser en recettes et en dépenses, fait ressortir un besoin ou un excédent de financement.

Recettes réelles (a)	18 030,00	Dépenses réelles (c)	
recettes d'ordre (b)		Dépenses d'ordre (d)	
Déficit reporté (e) =			18 030,00
SOLDE D'EXECUTION (f) = (a)+(b)-(c)-(d)+(e)			0,00
Restes à réaliser (g)		Restes à réaliser (h)	
Besoin de financement = (f)+(g)-(h)			0,00

➤ *Le fonds de roulement*

Le fonds de roulement est égal à la différence entre les financements disponibles à plus d'un an (dotations et réserves, les subventions, les emprunts) et les immobilisations (les investissements réalisés et en cours de réalisation). Cette différence correspond, en comptabilité budgétaire, à la somme des excédents définitifs que la Commune a dégagé au cours du présent exercice. Au 31/12/2012, le fonds de roulement s'élevait à 21 864,51 €.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer

Appelé en délibérer, le Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur GRONDIN Toussaint 1^{er} adjoint à la Majorité 16 pour et 3 abstentions. Le Maire ne participe pas au vote.

- **adopte** le compte administratif 2012 du budget annexe du service public d'assainissement non collectif,
- **autorise** le Maire, ou tout adjoint délégué, à signer les documents se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme

LE MAIRE



Jean-Luc Saint-Lambert
Jean-Luc SAINT-LAMBERT

SOMMAIRE

Date de télétransmission : 06/06/2013
Date de réception préfecture : 06/06/2013

pages		Jointes	Sans objet
	I Informations générales Modalités de vote du compte administratif		
	II Présentation générale du compte administratif A1 - Vue d'ensemble - Sections A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres B1 - Balance générale du compte administratif - Dépenses B2 - Balance générale du compte administratif - Recettes		
	III Vote du compte administratif A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - Articles A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - Articles B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses B2 - Section d'investissement - Détail des recettes B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV - Annexes		
	A - Eléments du bilan		
	A1.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition par prêteur A1.2 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux A1.3 - Autres dettes A1.4 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes A1.5 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement A1.6 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier A1.7 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie A1.8 - Etat de la dette - Répartition de l'encours (typologie) A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations A3.2 - Etalement des provisions A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes A5.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement (1) A5.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif (1) A6 - Etat des charges transférées A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers A8.1 - Variation du patrimoine (article R2313-3 du CGCT) - Entrées A8.2 - Variation du patrimoine (article R2313-3 du CGCT) - Sorties A9.1 - Variation du patrimoine (article L 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées A9.2 - Variation du patrimoine (article L 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties		
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie B1.2 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget B1.3 - Etat des contrats crédit-bail B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé B1.5 - Etat des autres engagements donnés B1.6 - Etat des engagements reçus B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		
	C - Autres éléments d'informations		
	C1.1 - Etat du personnel au 31/12/N C1.2 - Etat du personnel non titulaire au 31/12/N C1.3 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie C2 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier (2) C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) C4 - Présentation agrégée du budget principal du SPIC et des budgets annexes		
	D Arrêté et signatures		
	D - Arrêté et signatures		

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I - INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation (1),
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
 - avec ou sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3 (2).

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

- III - Les provisions sont : (2)
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
 - budgétaires (délibération n°du).

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".
(2) Rayer la mention inutile.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF
VUE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	G 8 445,00	G-A 8 445,00
	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1068)	B	H 18 030,00	H-B 18 030,00

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Reports en section d'exploitation (002)	C	I 13 419,51
	Reports en section d'investissement (001)	D 18 030,00	J

(si déficit)

(si excédent)

= =

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 18 030,00	Q=G+H+I+J 39 894,51	=Q-P 21 864,51

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1(2)	Section d'exploitation	E	K
	Section d'investissement	F	L
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=E+F	=K+L

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	=A+C+E	=G+I+K 21 864,51	21 864,51
	Section d'investissement	=B+D+F 18 030,00	=H+J+L 18 030,00	
	TOTAL CUMULE	=A+B+C+D+E +F 18 030,00	=G+H+I+J +K+L 39 894,51	21 864,51

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. /art	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E	K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	L

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes et + si les recettes sont supérieures aux dépenses

(2) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D' EXPLOITATION - CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	166 419,51				166 419,51
012	Charges de personnel et frais assimilés					
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante					
Total des dépenses de gestion courante		166 419,51				166 419,51
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations aux provisions (2)					
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (3)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles d'exploitation		166 419,51				166 419,51
023	Virement à la section d'investissement (4)					
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (4)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. Fonct (uniquement M44) (4)					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation						
TOTAL		166 419,51				166 419,51

Pour information (3)						
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuation de charges					
70	Vente de produits fabriqués, prestations ...	153 000,00	8 445,00			144 555,00
73	Produits issus de la fiscalité (5)					
74	Subventions d'exploitation					
75	Autres produits de gestion courante					
Total des recettes de gestion courante		153 000,00	8 445,00			144 555,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (2)					
Total des recettes réelles d'exploitation		153 000,00	8 445,00			144 555,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (4)					
Total des recettes d'ordre d'exploitation						
TOTAL		153 000,00	8 445,00			144 555,00

Pour information (3)						
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		13 419,51				

- (1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.
- (2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (3) Ce chapitre n'existe pas en M49.
- (4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.
- (5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.
- (6) A servir uniquement, en dépenses, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (7) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (8) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des opérations d'équipement				
	Total des dépenses d'équipement				
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées				
18	Compte de liaison : affectation ... (6)				
26	Particip., créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
	Total des dépenses financières				
45.1	Total des opé. Pour compte de tiers (7)				
	Total des dépenses réelles d'investissement				
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)				
041	Opérations patrimoniales (4)				
	Total des dépenses d'ordre d'investissement				
TOTAL					

Pour information					
D 001	Solde d'exécution négatif reporté de N-1	18 030,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)				
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des recettes d'équipement				
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 106)				
106	Réserves (8)	18 030,00	18 030,00		
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation à ... (6)				
26	Particip., créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
	Total des recettes financières	18 030,00	18 030,00		
45.2	Total des opé. pour le compte de tiers (7)				
	Total des recettes réelles d'investissement	18 030,00	18 030,00		
021	Virement de la section d'exploitation (4)				
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (4)				
041	Opérations patrimoniales (4)				
	Total des recettes d'ordre d'investissement				
TOTAL					
		18 030,00	18 030,00		

Pour information					
R 001	Solde d'exécution positif reporté de N-1				

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF
BALANCE GENERALE DU BUDGET

DE
Date de télétransmission : 06/06/2013
Date de réception préfecture : 06/06/2013

1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général			
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuation de produits			
60	Achats et variations de stocks (3)			
65	Autres charges de gestion courante			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et prov.			
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)			
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
	Dépenses d'exploitation - Total			

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1
--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (6)			
21	Immobilisations corporelles (6)			
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations (reprises)			
29	Dépréciations des immobilisations			
39	Dépréciations des stocks et en-cours			
45.1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3...	Stocks			
	Dépenses d'investissement - Total			

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE N-1	18 030,00
---	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 030,00
---	------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Ce chapitre n'existe pas en M49.
- (5) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres "opérations d'équipement"
- (7) Seul le total des opérations par compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (8) Ce chapitre existe uniquement en M41, en M43 et en M44.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	11
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - TITRES EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges			
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	8 445,00		8 445,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
72	Production immobilisée			
73	Produits issus de la fiscalité (8)			
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
	Recettes d'exploitation - Total	8 445,00		8 445,00

	+
R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	13 419,51
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	21 864,51

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement			
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation			
19	Différences sur réalisations d'immobilisation			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)			
45.2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3...	Stocks			
	Recettes d'investissement - Total			

	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	
	+
AFFECTATION AUX COMPTES 106	18 030,00
	=
TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	18 030,00

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	166 419,51				166 419,51
604	Achats études prest. services equip. trav	150 000,00				150 000,00
6063	Fourn. d'entretien & petits équipements	1 000,00				1 000,00
60632	Fourn. de petits équipements	13 419,51				13 419,51
6064	Fourn. administratives	1 000,00				1 000,00
62 (2)						
6262	Frais de telecommunications	1 000,00				1 000,00
634 (3)						
012	Charges de personnel et frais assimilés					
014	Atténuation de produits					
739 (4)						
65	Autres charges de gestion courante					
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES						
(a) = (011+012+014+65)		166 419,51				166 419,51
66	Charges financières (b)					
66111	Intérêts réglés à l'échéance					
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE (5)					
	Calcul du 66112 (5)					
	Montant des ICNE de l'exercice =					
	Montant de l'exercice N-1 =					
67	Charges exceptionnelles (c)					
68	Dotations aux provisions (d) (6)					
69	Impôts sur les bénéfices et assimilé(s) (7)					
022	Dépenses imprévues (f)					
TOTAL DES DEPENSES REELLES =						
a+b+c+d+e+f		166 419,51				166 419,51

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(3) Ce compte est uniquement ouvert en M41.

(4) Ce compte est uniquement ouvert en M43 et en M44.

SECTION D'EXPLOITATION

Accusé de réception en préfecture
 974-219740065-20130606-DCM052013-09-
 DE
 Date de télétransmission : 06/06/2013
 Date de réception préfecture : 06/06/2013

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M49.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	012
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
023	Virement à la section d'investissement					
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2), (3)					
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT						
043	Opé; d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.(4)					
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE						
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		166 419,51				166 419,51

Pour information	
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.
 (3) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (4) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

2612

11

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuation des charges					
699	Produits - Reports en arrière des déficits (2)					
70	Produits des services, du domaine et ventes ...	153 000,00	8 445,00			144 555,00
7062	Red. d'assainissement non collectif	153 000,00	8 445,00			144 555,00
73	Produits issus de la fiscalité (3)					
74	Subventions d'exploitation					
75	Autres produits de gestion courante					
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		153 000,00	8 445,00			144 555,00
76	Produits financiers (b)					
7621	Intérêts encaissés à l'échéance					
7622	Intérêts - Rattachement des ICNE Calcul du 7622 Montant des ICNE de l'exercice= Montant de l'exercice N-1=					
77	Produits exceptionnels (c)					
78	Reprises sur provisions (d) (4)					
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		153 000,00	8 445,00			144 555,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la Régie.

(2) Cet article n'existe pas en M49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(4) Si la Régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. d'exploit. (2)					
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE						

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	153 000,00	8 445,00			144 555,00
---	-------------------	-----------------	--	--	-------------------

Pour information	
R 002 Excédent de fonctionnement reporté N-1	13 419,51

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
- (2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE043 = DE043.
- (3) Si la régie a opté pour le régime des provisions budgétaires.
- (4) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D' INVESTISSEMENT

Accusé de réception en préfecture 974-219740065-20130606-DCM05-2013-09-DE
 Date de téléransmission : 06/06/2013
 Date de réception préfecture : 06/06/2013

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)				
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)				
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)				
23	Immobilisations en cours (hors opérations)				
	Opérations d'équipement n°... (1 ligne par op.) (3)				
Total des dépenses d'équipement					

10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées				
18	Compte de liaison : affectation à				
26	Participations et créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
Total des dépenses financières					

45...1..	Opé. pour compte de tiers n°... (1 ligne par op.) (4)				
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers					

TOTAL DES DEPENSES REELLES					
-----------------------------------	--	--	--	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
 (3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
 (4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	4012
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
040	Opérations d'ordre transfert entre sections (3)				
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>				
15 ...	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>				
29...	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>				
39...	<i>Provisions pour dépréciation des stocks en cours</i>				
49...	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers</i>				
59...	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers</i>				
	Charges transférées				
041	Opérations patrimoniales (5)				
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE					

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)				
---	--	--	--	--

Pour information	
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	18 030,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
- (2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
- (3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
- (3) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)				
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
Total des recettes d'équipement					

10	Dotations, fonds divers et réserves				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation à				
26	Participations et créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
Total des recettes financières					

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°... (3)				
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers					

TOTAL DES RECETTES REELLES					
-----------------------------------	--	--	--	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les titres émis et les restes à réaliser au 31/12. Si le montant est négatif, alors les réalisations sont supérieures aux recettes votées.
 (3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	B2
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	

Chap / art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
021	Virement de la section de fonctionnement				
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3) (4)				
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION					
041	Opérations patrimoniales (5)				
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE					
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)					

Pour information	
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
- (2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les titres émis et les restes à réaliser au 31/12.
- (3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires;
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	Date de télétransmission : 06/06/2013
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	Date de réception préfecture : 06/06/2013
	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1)

LIBELLE :

POUR INFORMATION (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES			A			B
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECVTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
RECETTES			C			D
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
	Autres					

Solde du financement (5)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

- (1) Ouvrir un cadre par opération et dont le numéro doit être au moins égal à 10.
- (2) Rayer la mention inutile.
- (3) Détailler les articles conformément au plan des comptes appliqué par la région.
- (4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice
- (5) Indiquer le signe algébrique

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20130606-DCM05-2013-09-DE
Date de télétransmission : 06/06/2013
Date de réception préfecture : 06/06/2013

D - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice ... 27
Nombre de membres présents ... 19
Nombre de suffrages exprimés ... 19
VOTES : Pour ... 16
Contre
Abstentions ... 3

Date de convocation 23/5/2013

Présenté par le Maire (1),
A la Plaine des Palmistes le 29 mai 2013

Délibéré par le Maire (1),
le Conseil Municipal (2), réunion en session ordinaire
A le 29 mai 2013

Les membres du Conseil Municipal (2)

Saint-Lambert

Certifié exécutoire par le (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le ...
A le

[Signature]

[Signature]

(1) Indiquer le "Président du conseil d'administration" ou par l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général ...
(2) Indiquer "conseil d'administration" ou par l'assemblée de la collectivité de rattachement : conseil municipal, conseil général ...

[Multiple signatures of council members]



**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU VINGT NEUF MAI DEUX MILLE
TREIZE**

**Affaire n° 10 : Compte Administratif 2012 – Budget
Annexe – Pompes Funèbres**

NOTA. /. Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le 23 Mai 2013 et que le nombre de membres en exercice étant de 27, le nombre de présents est de : 19

Absents : 5

Arrivé en cours de séance : 0

Départ en cours de séance : 2

Ont voté par procuration : 1

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer



Le Maire

Jean-Luc Lambert
Jean-Luc SAINT-LAMBERT

L'an deux mille treize à dix-sept heures trente le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc SAINT-LAMBERT.

PRESENTS: Toussaint GRONDIN 1er adjoint – Joëlle DELATRE 2ème adjointe – Christophe PADRE 3ème adjoint – Joseph Lucien BOYER 4ème adjoint - Mélissa MOGALIA 5ème adjointe – Sylvie K'BIDI 6ème adjointe – Eric CHAMBINA 7ème adjoint - Marie Jeanne JACQUIN – 8ème adjointe - André BEGE conseiller municipal – Marie Héliette THIBURCE conseillère municipale - André COCHARD – conseiller municipal - Jean-François ASSERPE – conseiller municipal - Marthe PAYET conseillère municipale – Marcel PAYET conseiller municipal - Aude BOYER conseillère municipale - Jean Marc ROBERT conseiller municipal - Magalie BOISSIER conseillère municipale - Marc Luc BOYER conseiller municipal - Jean-Claude ARHEL conseiller municipal.

ABSENTS: Eric MANDERE – Conseiller municipal Pasanti SEVOU – conseillère municipale - Sabrina FONTAINE – conseillère municipale – Frédérique VICTOIRE – conseillère municipale - Marie Micheline VELIA conseillère municipale

DEPART EN COURS DE SEANCE: Michel LALLEMAND conseiller municipal - Jean-Luc SAINT-LAMBERT Maire

ONT VOTÉ PAR PROCURATION: Agathe BUTCHLE à Marc Luc BOYER conseiller municipal.

SECRETARIE : Mme DELATRE Joëlle

Affaire n°10 : Compte Administratif 2012 – Budget Annexe – Pompes Funèbres

Le Compte administratif termine le cycle budgétaire et ce, en retraçant son exécution.

Par ailleurs, le Compte administratif permet de :

- arrêter les comptes et de déterminer les résultats.
- analyser l'évolution des dépenses et des recettes,
- comparer les réalisations par rapport aux prévisions budgétaires,

Il doit être présenté par le Maire au plus tard le 30 juin de l'exercice suivant, auquel il s'applique.

Le Compte administratif est établi en fin d'exercice par le Maire. Il retrace les mouvements effectifs de dépenses et recettes de la collectivité. Il permet aussi de mesurer la performance budgétaire au travers des taux de réalisation, comme indiqué ci-dessous :

➤ *Le résultat*

Le résultat de la section de fonctionnement est obtenu par différence entre les titres de recette et les mandats de paiement comptabilisés en mouvements réels et d'ordre. Il correspond au solde des opérations de l'exercice, auquel il convient d'ajouter la reprise du résultat antérieur reporté.

Ainsi pour l'exercice 2012, le résultat cumulé d'exécution constaté à la clôture de l'exercice s'élève à :

Recettes réelles (a)	0,00	Dépenses réelles (c)	64,58
recettes d'ordre (b)	0,00	Dépenses d'ordre (d)	0,00
Résultat de l'exercice (e) = (a)+(b)-(c)-(d)			-64,58
Excédent reporté (f)			1 891,89
RESULTAT CUMULE D'EXECUTION = (e)+(f)			1 827,31

La section de fonctionnement dégage un résultat cumulé de 1 827,31 € en diminution de 3% par rapport au résultat de l'exercice 2011.

Il est rappelé que les opérations d'ordre (amortissement, cessions d'actifs...) contrairement aux opérations réelles ne donnent pas lieu à des mouvements de trésorerie. Elles alimentent l'autofinancement.

➤ *Le fonds de roulement*

Le fonds de roulement est égal à la différence entre les financements disponibles à plus d'un an (dotations et réserves, les subventions, les emprunts) et les immobilisations (les investissements réalisés et en cours de réalisation). Cette différence correspond, en comptabilité budgétaire, à la somme des excédents définitifs que la Commune a dégagé au cours du présent exercice. Au 31/12/2012, le fonds de roulement s'élevait à 1 827,31 €.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer.

Appelé en délibérer, le Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur GRONDIN Toussaint 1^{er} adjoint à la Majorité 16 pour et 3 abstentions. Le Maire ne participe pas au vote.

- **adopte** le compte administratif 2012 du budget annexe des pompes funèbres,
 - **autorise** le Maire, ou tout adjoint délégué, à signer les documents se rapportant à cette affaire.
-

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme



LE MAIRE

Jean-Luc Lambert
Jean-Luc SAINT-LAMBERT

REPUBLIQUE FRANCAISE

	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Ville de La Plaine des Palmistes
---	---

POSTE COMPTABLE DE : **SAINT-BENOIT**

SERVICE PUBLIC LOCAL SERVICE EXTERIEUR DES POMPES FUNEBRES
--

M4 (1)

COMPTE ADMINISTRATIF

ANNEE 2012

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M4, M41, M42, M43, M44 ou M49.

SOMMAIRE

pages		Jointes	Sans objet
	I Informations générales Modalités de vote du compte administratif		
	II Présentation générale du compte administratif A1 - Vue d'ensemble - Sections A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres B1 - Balance générale du compte administratif - Dépenses B2 - Balance générale du compte administratif - Recettes		
	III Vote du compte administratif A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - Articles A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - Articles B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses B2 - Section d'investissement - Détail des recettes B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV - Annexes		
	A - Eléments du bilan		
	A1.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition par prêteur A1.2 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux A1.3 - Autres dettes A1.4 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes A1.5 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement A1.6 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier A1.7 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie A1.8 - Etat de la dette - Répartition de l'encours (typologie) A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations A3.2 - Etalement des provisions A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes A5.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement (1) A5.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif (1) A6 - Etat des charges transférées A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers A8.1 - Variation du patrimoine (article R2313-3 du CGCT) - Entrées A8.2 - Variation du patrimoine (article R2313-3 du CGCT) - Sorties A9.1 - Variation du patrimoine (article L 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées A9.2 - Variation du patrimoine (article L 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties		
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie B1.2 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget B1.3 - Etat des contrats crédit-bail B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé B1.5 - Etat des autres engagements donnés B1.6 - Etat des engagements reçus B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		
	C - Autres éléments d'informations		
	C1.1 - Etat du personnel au 31/12/N C1.2 - Etat du personnel non titulaire au 31/12/N C1.3 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie C2 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier (2) C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) C4 - Présentation agrégée du budget principal du SPIC et des budgets annexes		
	D Arrêté et signatures		
	D - Arrêté et signatures		

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant déclaré d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I - INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

DE	1
Date de télétransmission :	06/06/2013
Date de réception préfecture :	06/06/2013

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation (1),
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
 - avec ou sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3 (2).

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

- III - Les provisions sont : (2)
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
 - budgétaires (délibération n°du).

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".
(2) Rayer la mention inutile.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

VUE D'ENSEMBLE

Date de télétransmission : 06/06/2013

Date de réception préfecture : 06/06/2013

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 64,58	G	G-A -64,58
	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1068)	B	H	H-B

		(si déficit)	(si excédent)
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Reports en section d'exploitation (002)	C	I 1 891,89
	Reports en section d'investissement (001)	D	J

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P=A+B+C+D 64,58	Q=G+H+I+J 1 891,89	=Q-P 1 827,31

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1(2)	Section d'exploitation	E	K
	Section d'investissement	F	L
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=E+F	=K+L

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	=A+C+E 64,58	=G+I+K 1 891,89	1 827,31
	Section d'investissement	=B+D+F	=H+J+L	
	TOTAL CUMULE	=A+B+C+D+E +F 64,58	=G+H+I+J +K+L 1 891,89	1 827,31

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. /art	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E	K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	L

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes et + si les recettes sont supérieures aux dépenses

(2) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

Date de télétransmission : 06/06/2013
Date de réception préfecture : 06/06/2013

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	3 391,89	64,58			3 327,31
012	Charges de personnel et frais assimilés					
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante					
Total des dépenses de gestion courante		3 391,89	64,58			3 327,31
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations aux provisions (2)					
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (3)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles d'exploitation		3 391,89	64,58			3 327,31
023	Virement à la section d'investissement (4)					
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (4)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. Fonct (uniquement M44) (4)					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation						
TOTAL		3 391,89	64,58			3 327,31

Pour information (3)						
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuation de charges					
70	Vente de produits fabriqués, prestations ...	1 500,00				1 500,00
73	Produits issus de la fiscalité (5)					
74	Subventions d'exploitation					
75	Autres produits de gestion courante					
Total des recettes de gestion courante		1 500,00				1 500,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (2)					
Total des recettes réelles d'exploitation		1 500,00				1 500,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (4)					
Total des recettes d'ordre d'exploitation						
TOTAL		1 500,00				1 500,00

Pour information (3)						
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		1 891,89				

- (1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.
- (2) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (3) Ce chapitre n'existe pas en M49.
- (4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.
- (5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.
- (6) A servir uniquement, en dépenses, lorsque la règle effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (7) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (8) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des opérations d'équipement				
	Total des dépenses d'équipement				
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées				
18	Compte de liaison : affectation ... (6)				
26	Particip., créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
	Total des dépenses financières				
45..1	Total des opé. Pour compte de tiers (7)				
	Total des dépenses réelles d'investissement				
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)				
041	Opérations patrimoniales (4)				
	Total des dépenses d'ordre d'investissement				
TOTAL					

Pour information					
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)				
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des recettes d'équipement				
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 106)				
106	Réserves (8)				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation à ... (6)				
26	Particip., créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
	Total des recettes financières				
45..2	Total des opé. pour le compte de tiers (7)				
	Total des recettes réelles d'investissement				
021	Virement de la section d'exploitation (4)				
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (4)				
041	Opérations patrimoniales (4)				
	Total des recettes d'ordre d'investissement				
TOTAL					

Pour information					
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF
BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	64,58		64,58
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuation de produits			
60	Achats et variations de stocks (3)			
65	Autres charges de gestion courante			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotation aux amortissements, aux dépréciations et prov.			
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)			
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
	Dépenses d'exploitation - Total	64,58		64,58

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1
--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	64,58
---	--------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (6)			
21	Immobilisations corporelles (6)			
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations (reprises)			
29	Dépréciations des immobilisations			
39	Dépréciations des stocks et en-cours			
45..1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3...	Stocks			
	Dépenses d'investissement - Total			

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE N-1

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 (2) Voir liste des opérations d'ordre.
 (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 (4) Ce chapitre n'existe pas en M49.
 (5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (6) Hors chapitres "opérations d'équipement"
 (7) Seul le total des opérations par compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
 (8) Ce chapitre existe uniquement en M41, en M43 et en M44.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	

2 - TITRES EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges			
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...			
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
72	Production immobilisée			
73	Produits issus de la fiscalité (8)			
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
	Recettes d'exploitation - Total			

	+
R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	1 891,89
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 891,89

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement			
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation			
19	Différences sur réalisations d'immobilisation			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)			
45.2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3...	Stocks			
	Recettes d'investissement - Total			

	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	
	+
AFFECTATION AUX COMPTES 106	
	=
TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	

SECTION D'EXPLOITATION

2012
 Accusé de réception en préfecture
 974-219740065-20130606-DCM05-201310-
 DE
 Date de télétransmission : 06/06/2013
 Date de réception préfecture : 06/06/2013

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	3 391,89	64,58			3 327,31
6063	Fourn. d'entretien et petits équipements	500,00	64,58			435,42
6064	Fournitures administratives	500,00				500,00
61521	Entretien des terrains	2 391,89				2 391,89
62 (2)						
634 (3)						
012	Charges de personnel et frais assimilés					
014	Atténuation de produits					
739 (4)						
65	Autres charges de gestion courante					
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES						
(a) = (011+012+014+65)		3 391,89	64,58			3 327,31
66	Charges financières (b)					
66111	Intérêts réglés à l'échéance					
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE (5) Calcul du 66112 (5) Montant des ICNE de l'exercice= Montant de l'exercice N-1=					
67	Charges exceptionnelles (c)					
68	Dotations aux provisions (d) (6)					
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (7)					
022	Dépenses imprévues (f)					
TOTAL DES DEPENSES REELLES =						
a+b+c+d+e+f		3 391,89	64,58			3 327,31

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(3) Ce compte est uniquement ouvert en M41.

(4) Ce compte est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

SECTION D'EXPLOITATION

2012
 Accusé de réception en préfecture
 974-219740065-20130606-DCM05-201310-
 DE
 Date de télétransmission : 06/06/2013
 Date de réception préfecture : 06/06/2013

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M49.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
023	Virement à la section d'investissement					
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2), (3)					
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT						
043	Opé; d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.(4)					
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE						
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		3 391,89	64,58			3 327,31

Pour information	
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
 (3) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (4) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	DE
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	Date de télétransmission : 06/06/2013
	Date de réception préfecture : 06/06/2013

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuation des charges					
699	Produits - Reports en arrière des déficits (2)					
70	Produits des services, du domaine et ventes ...	1 500,00				1 500,00
7068	Autres prestations de service	1 500,00				1 500,00
73	Produits issus de la fiscalité (3)					
74	Subventions d'exploitation					
75	Autres produits de gestion courante					
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		1 500,00				1 500,00
76	Produits financiers (b)					
7621	Intérêts encaissés à l'échéance					
7622	Intérêts - Rattachement des ICNE					
	Calcul du 7622					
	Montant des ICNE de l'exercice=					
	Montant de l'exercice N-1=					
77	Produits exceptionnels (c)					
78	Reprises sur provisions (d) (4)					
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 500,00				1 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cet article n'existe pas en M49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	III

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. d'exploit.. (2)					
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE						

TOTAL DES RECETTES D' EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	1 500,00				1 500,00
--	-----------------	--	--	--	-----------------

Pour information	
R 002 Excédent de fonctionnement reporté N-1	1 891,89

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
- (2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE043 = DE043.
- (3) Si la régie a opté pour le régime des provisions budgétaires.
- (4) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D' INVESTISSEMENT

2012
 Accusé de réception en préfecture
 974-219740065-20130606-DCM05-201310-
 DE
 Date de télétransmission : 06/06/2013
 Date de réception préfecture : 06/06/2013

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES **B1**

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)				
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)				
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)				
23	Immobilisations en cours (hors opérations)				
	Opérations d'équipement n°... (1 ligne par opé.) (3)				
	Total des dépenses d'équipement				

10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées				
18	Compte de liaison : affectation à				
26	Participations et créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
	Total des dépenses financières				

45...1..	Opé. pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé.) (4)				
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES DEPENSES REELLES

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
- (2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
- (3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
040	Opérations d'ordre transfert entre sections (3)				
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>				
15 ...	Provisions pour risques et charges (4)				
29...	Provisions pour dépréciation des immobilisations				
39...	Provisions pour dépréciation des stocks en cours				
49...	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers				
59...	Provisions pour dépréciation des comptes financiers				
	Charges transférées				
041	Opérations patrimoniales (5)				
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE					

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)				
---	--	--	--	--

Pour information	
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
 (3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
 (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	B2
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	

Chap/Art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)				
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
Total des recettes d'équipement					

10	Dotations, fonds divers et réserves				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation à				
26	Participations et créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
Total des recettes financières					

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°... (3)				
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers					

TOTAL DES RECETTES REELLES					
-----------------------------------	--	--	--	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les titres émis et les restes à réaliser au 31/12. Si le montant est négatif, alors les réalisations sont supérieures aux recettes votées.
 (3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
021	Virement de la section de fonctionnement				
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3) (4)				
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION					
041	Opérations patrimoniales (5)				
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE					
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)					

Pour Information
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
- (2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les titres émis et les restes à réaliser au 31/12.
- (3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires;
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1)

LIBELLE :

POUR INFORMATION (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES			A			B
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECVTTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
RECVTTES		C			D
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées				
	Autres				

Solde du financement (5)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

- (1) Ouvrir un cadre par opération et dont le numéro doit être au moins égal à 10.
- (2) Rayer la mention inutile.
- (3) Détailler les articles conformément au plan des comptes appliqué par la régie.
- (4) Réalisations antérieures ± réalisations de l'exercice
- (5) Indiquer le signe algébrique

D - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice 27
 Nombre de membres présents 19
 Nombre de suffrages exprimés 19
 VOTES : Pour 16
 Contre
 Abstentions 3

Date de convocation 23.5.2013

Présenté par le Maire (1),
 A la Plaine des Palmistes le 29 mai 2013

Délibéré par le Conseil Municipal (2), réunion en session ordinaire
 A le 29 mai 2013

Les membres du Conseil Municipal (2)

Saint-Lambert

Certifié exécutoire par le (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le ...
 A le

M. Fogel

[Handwritten signatures of council members]

(1) Indiquer le "Président du conseil d'administration" ou par l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général ...
 (2) Indiquer "conseil d'administration" ou par l'assemblée de la collectivité de rattachement : conseil municipal, conseil général ...

[Additional handwritten signatures]



**DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION
COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES**

**-----
EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU VINGT NEUF MAI DEUX MILLE
TREIZE**

**Affaire n° 11 : Garantie d'emprunt - SIDR -
Opération les Goyaviers**

NOTA. / Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le 23 Mai 2013 et que le nombre de membres en exercice étant de 27, le nombre de présents est de : 19

Absents : 5

Arrivé en cours de séance : 0

Départ en cours de séance : 3

Ont voté par procuration : 0

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer

L'an deux mille treize à dix-sept heures trente le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc SAINT-LAMBERT.

PRESENTS: Jean-Luc SAINT-LAMBERT Maire – Toussaint GRONDIN 1er adjoint – Joëlle DELATRE 2ème adjointe – Christophe PADRE 3ème adjoint – Joseph Lucien BOYER 4ème adjoint - Mélissa MOGALIA 5ème adjointe – Sylvie K'BIDI 6ème adjointe – Eric CHAMBINA 7ème adjoint - Marie Jeanne JACQUIN – 8ème adjointe - André BEGE conseiller municipal – Marie Héliette THIBURCE conseillère municipale - André COCHARD – conseiller municipal - Jean-François ASSERPE – conseiller municipal - Marthe PAYET conseillère municipale – Marcel PAYET conseiller municipal - Aude BOYER conseillère municipale - Jean Marc ROBERT conseiller municipal - Magalie BOISSIER conseillère municipale.

ABSENTS: Eric MANDERE – Conseiller municipal Pasanti SEVOU – conseillère municipale - Sabrina FONTAINE – conseillère municipale – Frédérique VICTOIRE – conseillère municipale - Marie Micheline VELIA conseillère municipale

DEPART EN COURS DE SEANCE : Marc Luc BOYER conseiller municipal - Jean-Claude ARHEL conseiller municipal - Michel LALLEMAND conseiller municipal.

SECRÉTAIRE : Mme DELATRE Joëlle



Le Maire

Jean-Luc Lambert
Jean-Luc SAINT-LAMBERT

Affaire n°11: Garantie d'emprunt – SIDR – Opération les Goyaviers.

Le Maire rappelle à l'assemblée que, dans le cadre de sa politique globale en faveur de l'habitat, la municipalité s'est engagée dans la réalisation d'un vaste programme de construction de logements sociaux.

A ce titre, il précise à l'assemblée que la SIDR, dans le cadre de l'opération « Les Goyaviers » est en charge de la construction de 20 logements individuels, jumelés deux par deux. Chaque logement comprend un abri voiture couvert et une place aérienne dans la parcelle. Le système d'assainissement est du type autonome individuel à la parcelle. L'opération intègre l'eau chaude sanitaire solaire, la réglementation accessibilité aux personnes à mobilité réduite, l'isolation thermique et les ventilations naturelles adaptées au climat humide de la plaine. Un conduit de cheminée sera réalisé afin de permettre aux locataires la pose d'une poêle à bois éventuellement. L'opération est proposée en Prêt Locatif Social.

Pour que les opérations de construction puissent démarrer, il est proposé d'octroyer une garantie d'emprunt à la SIDR pour la construction de cette opération de 20 logements sociaux.

A cet effet, le Maire précise que les caractéristiques du prêt conclu entre la SIDR et la Caisse des Dépôts et Consignations, sont indiquées ci-dessous :

PRET LOCATIF SOCIAL

Vu les articles L 2252-1 et L 2252-2 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 2298 du Code civil ;

Article 1 : L'assemblée délibérante de la commune de la Plaine des Palmistes accorde sa garantie à hauteur de 80% pour le remboursement des emprunts d'un montant total de 3 073 824,00 € souscrit par la SIDR auprès de la Caisse des dépôts et consignations.

Ces prêts PLS 2012 et PLS complémentaire sont destinés à financer l'opération suivante :

Nom opération	objet	Commune	Type de prêt	Durée	Montant prêt CDC	Quantité Cmne	Montant garanti Cmne
Goyaviers	Construction 20 PLS	PDP	PLS Construction	40 ans	2 560 315,00	80%	2 048 252,00
Goyaviers	Construction 20 PLS	PDP	PLS complémentaire Construction	40 ans	513 509,00	80%	410 807,20

Caractéristiques des contrats :

PLS

- **Durée de la période de préfinancement** : de 3 à 24 mois maximum
- **Durée de la période d'amortissement** : 40 ans pour le prêt construction
- **Périodicité des échéances** : annuelle
- **Index** : Livret A

- **Taux d'intérêt actuariel annuel** : Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt + 111 pdb
- **Taux annuel de progressivité** : de 0 à 0,50 maximum
- **Révisabilité des taux d'intérêt et de progressivité à chaque échéance** : en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux de progressivité révisé puisse être inférieur à 0%.

PLS Complémentaire

- **Durée de la période de préfinancement** : de 3 à 24 mois maximum
- **Durée de la période d'amortissement** : 40 ans pour le prêt construction
- **Périodicité des échéances** : annuelle
- **Index** : Livret A
- **Taux d'intérêt actuariel annuel** : Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt + 104 pdb
- **Taux annuel de progressivité** : de 0 à 0,50 maximum
- **Révisabilité des taux d'intérêt et de progressivité à chaque échéance** : en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux de progressivité révisé puisse être inférieur à 0%.

Article 2 : Au cas où l'emprunteur, pour quelque motif que ce soit ne s'acquitterait pas de toutes sommes devenues exigibles (en principal, majoré des intérêts, intérêts compensateurs ou différés, y compris toutes commissions,, pénalités ou indemnités pouvant être dues notamment en cas de remboursement anticipé) ou des intérêts moratoires qu'il aurait encourus au titre de ses engagements contractuels, la commune s'engage o en effectuer le paiement en ses lieu et place, sur simple notification de la Caisse des dépôts et consignations par lettre, en renonçant au bénéfice de discussion ainsi qu'au recours avant paiement visé par l'article 2316 du code civil et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le présent engagement de garantie est consenti pour une durée expirant après le complet remboursement des sommes dues.

Article 3 : Le Conseil municipal autorise le Maire à intervenir aux contrats de prêt qui seront passés entre la Caisse des dépôts et consignations et la SIDR

Article 4 : Le Maire est autorisé à signer les conventions afférentes qui seront passées entre la commune et la SIDR, et le cas échéant, les avenants y afférents.

Article 5 : Le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision.

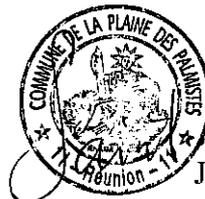
Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer

Appelé en délibérer, le Conseil Municipal à l'unanimité.

- **accorde** la garantie de la Commune pour les prêts (PLS et PLS complémentaire) conclus entre la SIDR et la Caisse des Dépôts et Consignations dans les conditions fixées ci-dessus ;
- **autorise** le Maire, ou tout adjoint délégué, à signer les documents se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme



LE MAIRE

Lambert
Jean-Luc SAINT-LAMBERT



**DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION
COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES**

**-----
EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU VINGT NEUF MAI DEUX MILLE
TREIZE**

**Affaire n° 12 : Fête des Goyaviers – Fixation de la
rémunération des hôtes**

NOTA. / Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le 23 Mai 2013 et que le nombre de membres en exercice étant de 27, le nombre de présents est de : 19

Absents : 5

Arrivé en cours de séance : 0

Départ en cours de séance : 3

Ont voté par procuration : 0

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer

L'an deux mille treize à dix-sept heures trente le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc SAINT-LAMBERT.

PRESENTS: Jean-Luc SAINT-LAMBERT Maire – Toussaint GRONDIN 1er adjoint – Joëlle DELATRE 2ème adjointe – Christophe PADRE 3ème adjoint – Joseph Lucien BOYER 4ème adjoint - Mélissa MOGALIA 5ème adjointe – Sylvie K'BIDI 6ème adjointe – Eric CHAMBINA 7ème adjoint - Marie Jeanne JACQUIN – 8ème adjointe - André BEGE conseiller municipal – Marie Héliette THIBURCE conseillère municipale - André COCHARD – conseiller municipal - Jean-François ASSERPE – conseiller municipal - Marthe PAYET conseillère municipale – Marcel PAYET conseiller municipal - Aude BOYER conseillère municipale - Jean Marc ROBERT conseiller municipal - Magalie BOISSIER conseillère municipale

ABSENTS: Eric MANDERE – Conseiller municipal Pasanti SEVOU – conseillère municipale - Sabrina FONTAINE – conseillère municipale – Frédérique VICTOIRE – conseillère municipale - Marie Micheline VELIA conseillère municipale

DEPART EN COURS DE SEANCE : Marc Luc BOYER conseiller municipal - Jean-Claude ARHEL conseiller municipal - Michel LALLEMAND conseiller municipal.

SECRÉTAIRE : Mme DELATRE Joëlle



Le Maire

Jean-Luc Saint-Lambert
Jean-Luc SAINT-LAMBERT

Affaire n°12 : Fête des Goyaviers – Fixation de la rémunération des hôtesse

Le Maire informe l'assemblée que dans le cadre de l'organisation de la 25^{ème} édition de la Fête des Goyaviers qui aura lieu du 14 au 16 juin prochain il est nécessaire de procéder au recrutement d'hôtesse qui auront pour mission notamment :

- d'accueillir les invités lors de l'inauguration officielle,
- d'orienter et renseigner les visiteurs,
- de veiller de manière générale au bon déroulement de la manifestation,
- d'animer les stands tenus par la ville.

Par délibération en date du 29 mai 2008, le Conseil municipal a autorisé le Maire a procédé à des recrutements de personnels, pour les besoins occasionnels de la collectivité.

Mais il n'avait pas été déterminé le niveau de rémunération des personnes non titulaires recrutées sur le fondement de l'article 3 alinéa 2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984.

Il est proposé un barème de rémunération forfaitaire comme indiqué ci-dessous :

Emploi	Nombre	Durée	Rémunération
Hôtesse	8	5 jours	550,00 € net/personne

Il est à noter que les modalités pratiques de recrutements seront précisées dans le contrat de travail.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer

Appelé en délibérer, le Conseil Municipal à l'unanimité.

- **approuve** le recrutement de 8 hôtesse ;
- **approuve** le principe de la rémunération forfaitaire ;
- **approuve** le montant de la rémunération forfaitaire comme indiqué dans le tableau ci-dessus ;
- **autorise** le Maire à signer les contrats de travail ;
- **autorise** le Maire, ou tout adjoint délégué, à signer les documents se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme



LE MAIRE

Jean-Luc SAINT-LAMBERT



**DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION
COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES**

**-----
EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU VINGT NEUF MAI DEUX MILLE
TREIZE**

**Affaire n° 13 : Subvention en faveur du secteur
économique – Attribution d'une aide indirecte**

NOTA. /. Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le 23 Mai 2013 et que le nombre de membres en exercice étant de 27, le nombre de présents est de : 18

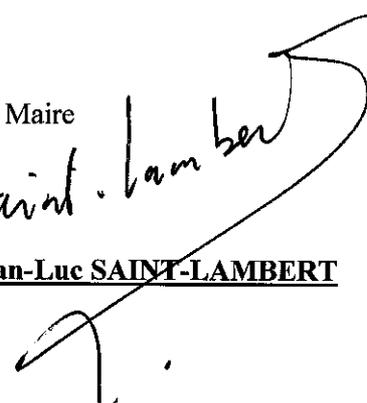
Absents : 6

Arrivé en cours de séance : 0

Départ en cours de séance : 3

Ont voté par procuration : 0

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer

Le Maire


Jean-Luc SAINT-LAMBERT

L'an deux mille treize à dix-sept heures trente le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc SAINT-LAMBERT.

PRESENTS: Jean-Luc SAINT-LAMBERT Maire – Toussaint GRONDIN 1er adjoint – Joëlle DELATRE 2ème adjointe – Christophe PADRE 3ème adjoint – Joseph Lucien BOYER 4ème adjoint - Mélissa MOGALIA 5ème adjointe – Sylvie K'BIDI 6ème adjointe – Eric CHAMBINA 7ème adjoint - Marie Jeanne JACQUIN – 8ème adjointe - André BEGE conseiller municipal – Marie Héliette THIBURCE conseillère municipale - André COCHARD – conseiller municipal - Jean-François ASSERPE – conseiller municipal - Marthe PAYET conseillère municipale – Marcel PAYET conseiller municipal - Aude BOYER conseillère municipale - Jean Marc ROBERT conseiller municipal - Magalie BOISSIER conseillère municipale

ABSENTS: Eric MANDERE – Conseiller municipal Pasanti SEVOU – conseillère municipale - Sabrina FONTAINE – conseillère municipale – Frédérique VICTOIRE – conseillère municipale - Marie Micheline VELIA conseillère municipale

DEPART EN COURS DE SEANCE : Marc Luc BOYER conseiller municipal - Jean-Claude ARHEL conseiller municipal - Michel LALLEMAND conseiller municipal.

SECRÉTAIRE : Mme DELATRE Joëlle

Affaire n°13 : Subvention en faveur du secteur économique – Attribution d'une aide indirecte.

Le Maire informe l'assemblée que le kiosque des Capucines situé à proximité de l'Hôtel de Ville au début de l'Avenue du Stade a été victime d'un cambriolage, avec un fort préjudice pour l'exploitant.

Ce dernier, par courrier en date du 6 mai 2013, a sollicité la Commune, propriétaire des locaux, afin que celle-ci suspende le recouvrement des loyers.

Il est proposé de répondre favorablement à cette sollicitation. L'intervention de la Commune pourrait ainsi permettre à ce que cette activité commerciale de proximité, qui est aujourd'hui en danger, soit sauvegardée.

Le Maire rappelle à l'assemblée que l'intervention de la Commune en faveur du tissu économique est fortement encadrée par les dispositions du Code général des collectivités territoriales, qui a consacré la Région comme chef de file en matière de développement économique.

Néanmoins, la réglementation (article L 2251-3 du CGCT) autorise l'attribution d'une aide indirecte par la commune.

A cette fin, il est proposé que la Commune exonère, pour une durée de 6 mois, l'exploitant du paiement de son loyer, à compter de la date du cambriolage.

Le Maire indique que le montant total de cette exonération s'élève à 912,00 €.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer.

Appelé en délibérer, le Conseil Municipal à l'unanimité.

- **approuve** le principe de l'attribution d'une aide indirecte exceptionnelle à M. HAMON,
- **approuve** le dispositif d'aide indirecte au travers de l'exonération des loyers pour une durée de 6 mois,
- **fixe** le montant de cette aide indirecte à 912,00 €,
- **autorise** le Maire, ou tout adjoint délégué, à signer les documents se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme

LE MAIRE



Jean-Luc SAINT-LAMBERT



**DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION
COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES**

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU VINGT NEUF MAI DEUX MILLE
TREIZE**

**Affaire n° 14 : Concours de maîtrise d'œuvre relative à
la construction d'une piscine et à la création d'un
centre d'entraînement et de formation en altitude –
Rémunération des membres non élus du jury**

NOTA. /. Le Maire certifie que le compte rendu de cette
délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la
convocation avait été faite le 23 Mai 2013 et que le
nombre de membres en exercice étant de 27, le nombre de
présents est de : 18

Absents : 6

Arrivé en cours de séance : 0

Départ en cours de séance : 3

Ont voté par procuration : 0

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu
valablement délibérer



Le Maire

Saint-Lambert
Jean-Luc SAINT-LAMBERT

L'an deux mille treize à dix-sept heures trente le
Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment
convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au
lieu habituel de ses séances sous la Présidence de
Monsieur Jean-Luc SAINT-LAMBERT.

PRESENTS: Jean-Luc SAINT-LAMBERT Maire –
Toussaint GRONDIN 1er adjoint – Joëlle DELATRE
2ème adjointe – Christophe PADRE 3ème adjoint –
Joseph Lucien BOYER 4ème adjoint - Mélissa
MOGALIA 5ème adjointe – Sylvie K'BIDI 6ème
adjointe – Eric CHAMBINA 7ème adjoint - Marie
Jeanne JACQUIN – 8ème adjointe - André BEGE
conseiller municipal – Marie Héliette THIBURCE
conseillère municipale - André COCHARD –
conseiller municipal - Jean-François ASSERPE –
conseiller municipal - Marthe PAYET conseillère
municipale – Marcel PAYET conseiller municipal -
Aude BOYER conseillère municipale - Jean Marc
ROBERT conseiller municipal - Magalie BOISSIER
conseillère municipale

ABSENTS: Eric MANDERE – Conseiller municipal
Pasanti SEVOU – conseillère municipale - Sabrina
FONTAINE – conseillère municipale – Frédérique
VICTOIRE – conseillère municipale - Marie
Micheline VELIA conseillère municipale

DEPART EN COURS DE SEANCE : Marc Luc
BOYER conseiller municipal - Jean-Claude ARHEL
conseiller municipal - Michel LALLEMAND
conseiller municipal.

SECRÉTAIRE : Mme DELATRE Joëlle

Affaire n°14 : Concours de maîtrise d'œuvre relative à la construction d'une piscine et à la création d'un centre d'entraînement et de formation en altitude - Rémunération des membres non élus du jury.

Par délibération en date du 9 août 2012, le conseil municipal a validé le programme de l'opération relatif à la construction d'une piscine et à la création d'un centre d'entraînement et de formation en altitude.

Afin de mener à bien ce vaste projet, il s'est avéré nécessaire de lancer un concours restreint de maîtrise d'œuvre selon les dispositions des articles 24, 70 et 74 du Code des Marchés Publics. Il s'agit d'un concours sur esquisse.

Conformément à l'article 70 du Code des Marchés Publics, l'examen des candidatures et des prestations remises dans le cadre de ce concours sera faite par un jury de concours.

Outre les membres élus par le Conseil Municipal, le jury présidé par le Maire ou son représentant est composé :

- de 5 personnes extérieures à la collectivité ayant une qualification professionnelle identique à celle exigée aux candidats pour participer au concours ;
- de 4 personnalités extérieures à la collectivité présentant un intérêt particulier au regard de l'opération.

Il est proposé au Conseil d'indemniser les membres extérieurs du jury de concours pour leur participation à hauteur d'un montant forfaitaire plafonné de 300 € T.T.C par présence à chaque séance de jury.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer

Appelé en délibérer, le Conseil Municipal à l'unanimité.

- **approuve et autorise** l'indemnisation des membres extérieurs du jury tel qu'énoncé ci-dessus ;

- **autorise** le Maire, ou à défaut l' élu délégué à la commande publique, à signer tout acte se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.



Pour copie conforme

LE MAIRE

Jean-Luc SAINT-LAMBERT



DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION
COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU VINGT NEUF MAI DEUX MILLE
TREIZE

**Affaire n° 15 : Mise à bail à construction de terrain
dans la zone artisanale – AC 492 (lot.1) – FONTAINE
Jean-Wilfrid – « Chez Will Grillados »**

NOTA. / Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le 23 Mai 2013 et que le nombre de membres en exercice étant de 27, le nombre de présents est de : 18

Absents : 6

Arrivé en cours de séance : 0

Départ en cours de séance : 3

Ont voté par procuration : 0

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer

Le Maire

Jean-Luc SAINT-LAMBERT

L'an deux mille treize à dix-sept heures trente le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc SAINT-LAMBERT.

PRESENTS: Jean-Luc SAINT-LAMBERT Maire – Toussaint GRONDIN 1er adjoint – Joëlle DELATRE 2ème adjointe – Christophe PADRE 3ème adjoint – Joseph Lucien BOYER 4ème adjoint - Mélissa MOGALIA 5ème adjointe – Sylvie K'BIDI 6ème adjointe – Eric CHAMBINA 7ème adjoint - Marie Jeanne JACQUIN – 8ème adjointe - André BEGE conseiller municipal – Marie Héliette THIBURCE conseillère municipale - André COCHARD – conseiller municipal - Jean-François ASSERPE – conseiller municipal - Marthe PAYET conseillère municipale – Marcel PAYET conseiller municipal - Aude BOYER conseillère municipale - Jean Marc ROBERT conseiller municipal - Magalie BOISSIER conseillère municipale.

ABSENTS: Eric MANDERE – Conseiller municipal Pasanti SEVOU – conseillère municipale - Sabrina FONTAINE – conseillère municipale – Frédérique VICTOIRE – conseillère municipale - Marie Micheline VELIA conseillère municipale

DEPART EN COURS DE SEANCE : Marc Luc BOYER conseiller municipal - Jean-Claude ARHEL conseiller municipal - Michel LALLEMAND conseiller municipal.

SECRÉTAIRE : Mme DELATRE Joëlle

**Affaire n°15 : Mise à bail à construction de terrain dans la zone artisanale- AC 492
(lot.1)- FONTAINE Jean Wilfrid – « Chez Will Grillados »**

La collectivité a été sollicitée par le gérant de « chez Will Grillados », Monsieur FONTAINE Jean Wilfrid, pour pouvoir disposer d'un terrain susceptible d'accueillir son activité de préparation de plats cuisinés, dans le secteur de la zone artisanale. Ce dernier a évalué son besoin en foncier à environ 500 m².

Sur le secteur de la zone artisanale, la commune lui a proposé une parcelle de 500 m² et ce dernier a accepté.

Ainsi, une estimation des domaines a été demandée avec les conditions suivantes :

- La durée du bail est de 25 ans.
- La construction devient propriété du bailleur en fin de bail sans indemnité pour le preneur.
- La construction projetée par le preneur a été évaluée par ce dernier à 55 000 €.

Les domaines ont ainsi évalué le prix du loyer à 668 €/an, l'estimation est jointe en annexe.

Le projet du preneur consiste à la construction d'un local artisanal, dont les plans sont joints en annexe de la présente, pour la préparation de plats cuisinés.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer

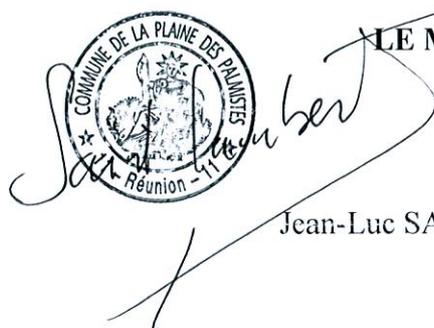
Appelé en délibérer, le Conseil Municipal à l'unanimité.

- **approuve** la conclusion du bail à construction avec Monsieur FONTAINE Jean Wilfrid « chez Will Grillados » au prix fixé par les domaines, soit 668 € par an,

- **autorise** le Maire ou en son absence son adjoint délégué à signer tous les documents nécessaires à la concrétisation du bail à construction dans les conditions énoncées, ci-dessus.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme


LE MAIRE
Jean-Luc SAINT-LAMBERT

The image shows a circular official seal of the 'Commune de la Plaine des Palmistes' in Réunion. The seal features a central emblem with a palm tree and a star, surrounded by the text 'COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES' and 'Réunion - 974'. A handwritten signature in black ink is written over the seal and extends to the right, crossing over the printed name 'Jean-Luc SAINT-LAMBERT'.

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 7309

DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
DE LA REUNION
Division du Domaine
7 avenue André Malraux
97 705 SAINT DENIS CEDEX 9

AVIS DU DOMAINE

AVIS SUR LA VALEUR LOCATIVE

Pour nous joindre :

Références : N° dossier : **2013-406L0346**
Affaire suivie par : **Lilian SAVIRAYE**
Téléphone : **02 62 94 05 85**
Télécopie : **02 62 94 05 83**
Courriel : **tgdomaine104@dgfip.finances.gouv.fr**

1 Service consultant : Commune de La Plaine des Palmistes

2 Date de la consultation : 11/03/2013

3 Opération soumise au contrôle(objet et but) : Bail à construction de 25 ans

4 Bailleur : Commune de La Plaine des Palmistes

5 Description sommaire de l'immeuble et/ou des locaux à évaluer :

Commune de La Plaine des Palmistes

Sur parcelle cadastrée AC n° 492 d'une superficie de 4 000 m², une emprise de 500 m² formant le lot n° 1 du plan de division va faire l'objet d'un bail à construction de 25 ans.

Terrain nu

5a Utilisation actuelle - Environnement - Autres éléments de plus - value ou de moins -value- Appréciation d'ensemble :

7 Situation locative : Non communiquée

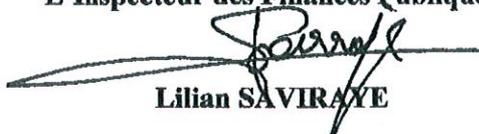
9 Valeur locative annuelle retenue : 668 €/an

12 Observations particulières :

Le montant du loyer a été déterminé par rapport aux éléments suivants transmis par le consultant :

- Coût des constructions : 55 000 €
- Durée du bail : 25 ans
- Les constructions deviennent propriété du bailleur en fin de bail sans indemnité pour le preneur.

A Saint Denis, le 8 avril 2013
Pour le Directeur Régional des Finances Publiques
de LA REUNION
L'Inspecteur des Finances Publiques


Lilian SAVIRAYE



**DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION
COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES**

**-----
EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU VINGT NEUF MAI DEUX MILLE
TREIZE**

**Affaire n° 16 : Permission de voirie pour le réseau de
téléphonie – fixation des montants de la redevance**

NOTA. /. Le Maire certifie que le compte rendu de cette
délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la
convocation avait été faite le 23 Mai 2013 et que le
nombre de membres en exercice étant de **27**, le nombre de
présents est de : **18**

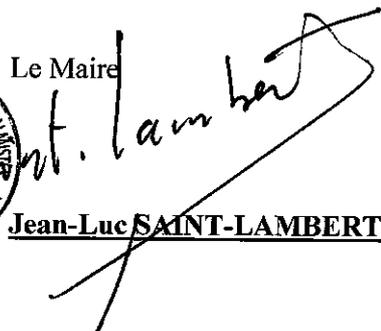
Absents : **6**

Arrivé en cours de séance : **0**

Départ en cours de séance : **3**

Ont voté par procuration : **0**

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu
valablement délibérer

Le Maire

Jean-Luc SAINT-LAMBERT

L'an deux mille treize à dix-sept heures trente le
Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment
convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au
lieu habituel de ses séances sous la Présidence de
Monsieur Jean-Luc SAINT-LAMBERT.

PRESENTS: Jean-Luc SAINT-LAMBERT Maire –
Toussaint GRONDIN 1er adjoint – Joëlle DELATRE
2ème adjointe – Christophe PADRE 3ème adjoint –
Joseph Lucien BOYER 4ème adjoint - Mélissa
MOGALIA 5ème adjointe – Sylvie K'BIDI 6ème
adjointe – Eric CHAMBINA 7^{ème} adjoint - Marie
Jeanne JACQUIN – 8^{ème} adjointe - André BEGE
conseiller municipal – Marie Héliette THIBURCE
conseillère municipale - André COCHARD –
conseiller municipal - Jean-François ASSERPE –
conseiller municipal - Marthe PAYET conseillère
municipale – Marcel PAYET conseiller municipal -
Aude BOYER conseillère municipale - Jean Marc
ROBERT conseiller municipal - Magalie BOISSIER
conseillère municipale .

ABSENTS: Eric MANDERE – Conseiller municipal
Pasanti SEVOU – conseillère municipale - Sabrina
FONTAINE – conseillère municipale – Frédérique
VICTOIRE – conseillère municipale - Marie
Micheline VELIA conseillère municipale

DEPART EN COURS DE SEANCE : Marc Luc
BOYER conseiller municipal - Jean-Claude ARHEL
conseiller municipal - Michel LALLEMAND
conseiller municipal.

SECRÉTAIRE : Mme DELATRE Joëlle

Affaire n°16 : Permission de voirie pour le réseau de téléphonie – Fixation des montants de redevance

Les opérateurs de télécommunications sont titulaires d'un droit de passage autorisé préalablement par l'autorité gestionnaire de la voirie communale sous la forme d'une permission de voirie, par principe précaire et révocable en vertu du régime de droit commun applicable au domaine public.

A ce titre, l'usage du domaine public routier communal donne lieu à la perception d'une redevance d'occupation domaniale dans le respect du principe d'égalité entre tous les opérateurs.

Conformément aux articles R.20-51 à R.20-53 du code des postes et communications électroniques, le tarif des redevances doit être fixé par le Conseil Municipal.

Pour 2013, pour le domaine public routier communal, les montants des redevances dues par les opérateurs de communications électroniques s'élèvent à :

- 40 € par km et par artère pour les installations souterraines,
- 53,33 € pour celles aériennes
- 26,66 € par m² au sol pour les autres installations.

Pour le domaine public non routier communal, les montants plafonds des redevances en 2013 dues par les opérateurs de communications électroniques s'élèvent à :

- 1 333,19 € par km et par artère pour les installations souterraines et aériennes
- 866,57 € par m² au sol pour les autres installations.

Ces montants sont révisés au 1^{er} janvier de chaque année, conformément à l'article R.20-53 du code précité.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer

Appelé en délibérer, le Conseil Municipal à l'unanimité.

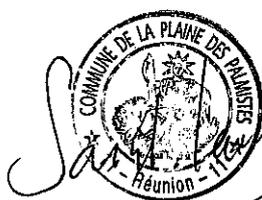
- **approuve** le tarif des redevances cité ci-dessus,

- **autorise** le Maire ou en son absence son adjoint délégué à signer tous les documents nécessaires concernant la permission de voiries dans les conditions tarifaires énoncées, ci-dessus.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme

LE MAIRE



Jean-Luc SAINT-LAMBERT



**DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION
COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES**

**-----
EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU VINGT NEUF MAI DEUX MILLE
TREIZE**

Affaire n° 17: Convention de partenariat entre l'association Komité Animasyon é Fet et la Commune de la Plaine des Palmistes

NOTA. /. Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le 23 Mai 2013 et que le nombre de membres en exercice étant de 27, le nombre de présents est de : 18

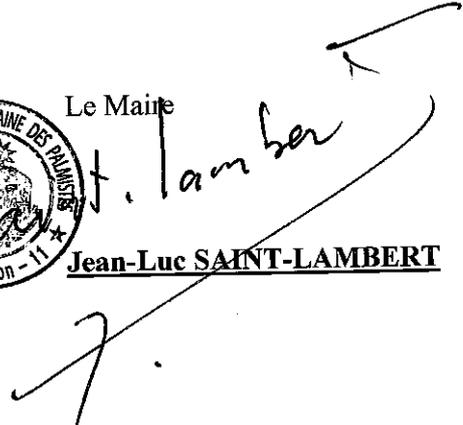
Absents : 6

Arrivé en cours de séance : 0

Départ en cours de séance : 3

Ont voté par procuration : 0

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer

Le Maire


Jean-Luc SAINT-LAMBERT

L'an deux mille treize à dix-sept heures trente le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc SAINT-LAMBERT.

PRESENTS: Jean-Luc SAINT-LAMBERT Maire – Toussaint GRONDIN 1er adjoint – Joëlle DELATRE 2ème adjointe – Christophe PADRE 3ème adjoint – Joseph Lucien BOYER 4ème adjoint - Mélissa MOGALIA 5ème adjointe – Sylvie K'BIDI 6ème adjointe – Eric CHAMBINA 7ème adjoint - Marie Jeanne JACQUIN – 8ème adjointe - André BEGE conseiller municipal – Marie Héliette THIBURCE conseillère municipale - André COCHARD – conseiller municipal - Jean-François ASSERPE – conseiller municipal - Marthe PAYET conseillère municipale – Marcel PAYET conseiller municipal - Aude BOYER conseillère municipale - Jean Marc ROBERT conseiller municipal - Magalie BOISSIER conseillère municipale.

ABSENTS: Eric MANDERE – Conseiller municipal Pasanti SEVOU – conseillère municipale - Sabrina FONTAINE – conseillère municipale – Frédérique VICTOIRE – conseillère municipale - Marie Micheline VELIA conseillère municipale

DEPART EN COURS DE SEANCE : Marc Luc BOYER conseiller municipal - Jean-Claude ARHEL conseiller municipal - Michel LALLEMAND conseiller municipal.

SECRETARIE : Mme DELATRE Joëlle

Affaire n°17 : Convention de partenariat entre l'association Komité Animasyon é Fèt et la Commune de La Plaine des Palmistes.

La fête des goyaviers aura lieu du 14 au 16 juin prochain. Les objectifs poursuivis au travers ce temps fort pour la commune sont :

- rapprocher tous les acteurs économiques locaux du grand public,
- redynamiser des métiers liés à l'agriculture (production et transformation de goyaviers, élevage, horticulture...),
- promouvoir les divers produits et faciliter les ventes,
- promouvoir des associations qui militent pour le goyavier (notamment « les producteurs nout' goyavier »...),
- fédérer la population palmi-plainoise autour d'un événement d'envergure régional.

Pour la réalisation de cet événementiel, la commune, en tant que principale organisatrice, développe des partenariats d'ordre privé et public au titre desquels celui institué depuis plusieurs années maintenant avec l'association Komité Animasyon é Fèt (KAF).

Le Maire rappelle que l'objet social de l'association est la *mise en œuvre de la politique d'animation dans la commune et des programmes de développement y afférents ; l'organisation de fêtes, de manifestations, d'événementiels locaux à caractère économique et/ou touristique; la participation à des missions extérieures, à des fins de promotion et de formation dans le domaine de l'animation ; le soutien aux réceptions protocolaires de la collectivité.*

Afin de renforcer et préciser les conditions de la relation partenariale entre la collectivité et l'association, il convient pour cette édition 2013 de formaliser leur collaboration dans le cadre d'une convention (jointe en annexe) qui précise les engagements de chacun :

- Pour le KAF :
 - o participer à l'organisation générale en partageant son expérience,
 - o prendre en charge la gestion des hôtesse (tenues vestimentaires, coordination des missions pendant la manifestation ...),
 - o différentes dépenses annexes liées à l'organisation matérielle de la manifestation.
- Pour la Commune : assurer l'organisation générale et sa mise en œuvre.
Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer

Appelé en délibérer, le Conseil Municipal à l'unanimité.

- **approuve** les termes de la convention de partenariat avec l'association Komité Animasyon é Fèt,
 - **autorise** le Maire, ou tout adjoint délégué, à procéder à sa signature et tous documents se rapportant à cette affaire.
-

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme



LE MAIRE

J. Lambert
Jean-Luc SAINT-LAMBERT



**DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION
COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES**

**-----
EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU VINGT NEUF MAI DEUX MILLE
TREIZE**

**Affaire n° 18 : Convention de partenariat entre la
Société CHAN OU TEUNG et la Commune de la
Plaine des Palmistes**

NOTA. / Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le 23 Mai 2013 et que le nombre de membres en exercice étant de **27**, le nombre de présents est de : **18**

Absents : **6**

Arrivé en cours de séance : **0**

Départ en cours de séance : **3**

Ont voté par procuration : **0**

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer



Le Maire

J. Lambert
Jean-Luc SAINT-LAMBERT

L'an deux mille treize à dix-sept heures trente le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc SAINT-LAMBERT.

PRESENTS: Jean-Luc SAINT-LAMBERT Maire – Toussaint GRONDIN 1er adjoint – Joëlle DELATRE 2ème adjointe – Christophe PADRE 3ème adjoint – Joseph Lucien BOYER 4ème adjoint - Mélissa MOGALIA 5ème adjointe – Sylvie K'BIDI 6ème adjointe – Eric CHAMBINA 7ème adjoint - Marie Jeanne JACQUIN – 8ème adjointe - André BEGE conseiller municipal – Marie Héliette THIBURCE conseillère municipale - André COCHARD – conseiller municipal - Jean-François ASSERPE – conseiller municipal - Marthe PAYET conseillère municipale – Marcel PAYET conseiller municipal - Aude BOYER conseillère municipale - Jean Marc ROBERT conseiller municipal - Magalie BOISSIER conseillère municipale.

ABSENTS: Eric MANDERE – Conseiller municipal Pasanti SEVOU – conseillère municipale - Sabrina FONTAINE – conseillère municipale – Frédérique VICTOIRE – conseillère municipale - Marie Micheline VELIA conseillère municipale

DEPART EN COURS DE SEANCE : Marc Luc BOYER conseiller municipal - Jean-Claude ARHEL conseiller municipal - Michel LALLEMAND conseiller municipal.

SECRETARE : Mme DELATRE Joëlle

Affaire n°18 : Convention de partenariat entre la Société CHAN OU TEUNG et la Commune de La Plaine des Palmistes.

Dans le cadre de la 25^{ème} édition de la fête des Goyaviers qui aura lieu les 14, 15 et 16 juin 2013, la municipalité souhaite renouveler son partenariat avec la société CHAN OU TEUNG qui est une entreprise qui participe activement à la promotion et à la valorisation du goyavier, notamment au travers de la création et la vente d'une limonade à base de goyavier.

Cette collaboration entre la Commune et cet opérateur économique confère à la fête des Goyaviers, au-delà de son caractère festif, une dimension économique indéniable.

Les valeurs des deux entités convergeant, la société CHAN OU TEUNG souhaite apporter une contribution pour la réussite de la Fête des Goyaviers, manifestation de dimension régionale, et parallèlement contribuer à la réussite des différentes animations programmées dans l'année à La Plaine des Palmistes.

Dans le cadre d'un partenariat :

La société CHAN OU TEUNG s'engage à :

- soutenir la communication de la Fête des Goyaviers : habillage de la RN3 et du site de la manifestation par des banderoles, des supports visuels amovibles ...
- communiquer sur les dates de la Fête des Goyaviers dans la presse écrite,
- mettre à disposition de la collectivité 2 200 litres de limonades pour la durée de la convention.

La commune de La Plaine des Palmistes s'engage à :

- associer l'image de la Société CHAN OU TEUNG à ses supports de communication (affiches, cartons d'invitation, programmes, T-Shirts, banderoles),
- mettre à disposition de la Société CHAN OU TEUNG à titre gracieux un emplacement avec chapiteau (4m x 4m) pour la promotion de son produit COT Pulp' goyavier,
- faciliter la visibilité de la limonade COT sur le site de la Fête des Goyaviers.

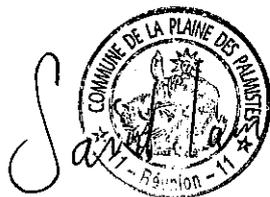
Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer

Appelé en délibérer, le Conseil Municipal à l'unanimité.

- **approuve** les termes de convention de partenariat avec la société CHAN OU TEUNG,
- **autorise** le Maire, ou tout adjoint délégué, à procéder à sa signature et tous documents se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme



LE MAIRE

Jean-Luc SAINT-LAMBERT



**DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION
COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES**

**-----
EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU VINGT NEUF MAI DEUX MILLE
TREIZE**

**Affaire n° 19 : Convention de partenariat entre la
Commune de la Plaine des Palmistes et Réunion 1^{ère}**

NOTA. /. Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le 23 Mai 2013 et que le nombre de membres en exercice étant de **27**, le nombre de présents est de : **18**

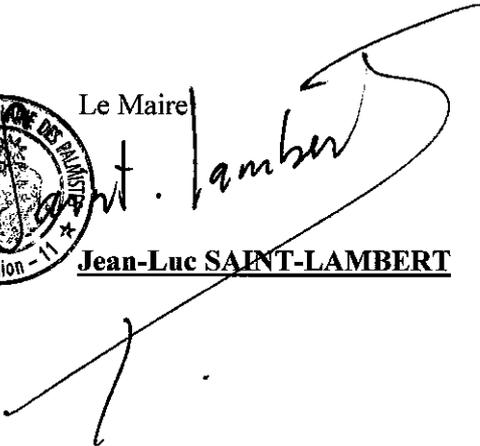
Absents : **6**

Arrivé en cours de séance : **0**

Départ en cours de séance : **3**

Ont voté par procuration : **0**

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer

Le Maire


Jean-Luc SAINT-LAMBERT

L'an deux mille treize à dix-sept heures trente le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc SAINT-LAMBERT.

PRESENTS: Jean-Luc SAINT-LAMBERT Maire – Toussaint GRONDIN 1er adjoint – Joëlle DELATRE 2ème adjointe – Christophe PADRE 3ème adjoint – Joseph Lucien BOYER 4ème adjoint - Mélissa MOGALIA 5ème adjointe – Sylvie K'BIDI 6ème adjointe – Eric CHAMBINA 7ème adjoint - Marie Jeanne JACQUIN – 8ème adjointe - André BEGE conseiller municipal – Marie Héliette THIBURCE conseillère municipale - André COCHARD – conseiller municipal - Jean-François ASSERPE – conseiller municipal - Marthe PAYET conseillère municipale – Marcel PAYET conseiller municipal - Aude BOYER conseillère municipale - Jean Marc ROBERT conseiller municipal - Magalie BOISSIER conseillère municipale.

ABSENTS: Eric MANDERE – Conseiller municipal Pasanti SEVOU – conseillère municipale - Sabrina FONTAINE – conseillère municipale – Frédérique VICTOIRE – conseillère municipale - Marie Micheline VELIA conseillère municipale

DEPART EN COURS DE SEANCE : Marc Luc BOYER conseiller municipal - Jean-Claude ARHEL conseiller municipal - Michel LALLEMAND conseiller municipal.

SECRETARIE : Mme DELATRE Joëlle

Affaire n° 19 : Convention de partenariat entre la Commune de La Plaine des Palmistes et Réunion 1^{ère}.

Le Maire rappelle à l'assemblée que le théâtre Guy Agénor est géré en régie depuis 2012.

Il précise que la volonté de la municipalité est de faire de cet outil de promotion et de diffusion de la culture, un espace qui soit pleinement approprié par la population de notre territoire.

Pour atteindre l'objectif de faire de ce théâtre la « Maison culturelle » des palmyplains, il importe au préalable, au-delà de la définition de la programmation, de développer une stratégie de communication captive.

C'est ainsi qu'il est proposé qu'un partenariat avec Réunion Première Radio soit mis en œuvre afin d'assurer la promotion des activités portées par ce théâtre.

Enfin, le Maire précise qu'à terme l'ambition de la municipalité est de faire de cet outil un haut lieu de la culture pour tout le bassin de la micro-région Est, qui est dépourvu de ce type de structure.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer

Appelé en délibérer, le Conseil Municipal à l'unanimité.

- **approuve** les termes de convention de partenariat avec Réunion 1^{ère}.
- **autorise** le Maire, ou tout adjoint délégué, à signer les documents se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme



LE MAIRE

Jean-Luc SAINT-LAMBERT



**DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION
COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES**

**-----
EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU VINGT NEUF MAI DEUX MILLE
TREIZE**

**Affaire n° 20 : Projet de semaine de la coéducation, du
Lundi 17 juin au vendredi 21 juin 2013**

NOTA. /. Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le 23 Mai 2013 et que le nombre de membres en exercice étant de 27, le nombre de présents est de : 18

Absents : 6

Arrivé en cours de séance : 0

Départ en cours de séance : 3

Ont voté par procuration : 0

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer



Le Maire

Jean-Luc Lambert
Jean-Luc SAINT-LAMBERT

L'an deux mille treize à dix-sept heures trente le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc SAINT-LAMBERT.

PRESENTS: Jean-Luc SAINT-LAMBERT Maire – Toussaint GRONDIN 1er adjoint – Joëlle DELATRE 2ème adjointe – Christophe PADRE 3ème adjoint – Joseph Lucien BOYER 4ème adjoint - Mélissa MOGALIA 5ème adjointe – Sylvie K'BIDI 6ème adjointe – Eric CHAMBINA 7^{ème} adjoint - Marie Jeanne JACQUIN – 8^{ème} adjointe - André BEGE conseiller municipal – Marie Héliette THIBURCE conseillère municipale - André COCHARD – conseiller municipal - Jean-François ASSERPE – conseiller municipal - Marthe PAYET conseillère municipale – Marcel PAYET conseiller municipal - Aude BOYER conseillère municipale - Jean Marc ROBERT conseiller municipal - Magalie BOISSIER conseillère municipale.

ABSENTS: Eric MANDERE – Conseiller municipal Pasanti SEVOU – conseillère municipale - Sabrina FONTAINE – conseillère municipale – Frédérique VICTOIRE – conseillère municipale - Marie Micheline VELIA conseillère municipale

DEPART EN COURS DE SEANCE : Marc Luc BOYER conseiller municipal - Jean-Claude ARHEL conseiller municipal - Michel LALLEMAND conseiller municipal.

SECRÉTAIRE : Mme DELATRE Joëlle

Affaire n°20 : Projet de semaine de la coéducation, du lundi 17 juin au vendredi 21 juin 2013.

Le Maire rappelle à l'assemblée que l'éducation est une priorité de la politique de la municipalité et qu'à ce titre toutes les actions en faveur de son développement sont entreprises.

L'action de la commune dans ce domaine est basée sur le principe que l'éducation est l'affaire de tous, à savoir entre autre :

- les parents dans le cadre du cercle familial,
- les enseignants et plus largement la communauté éducative dans le milieu scolaire,
- le milieu associatif au travers des actions menées sur le territoire notamment en matière culturelle et sportive.

C'est dans le cadre de cette pluralité d'acteurs poursuivant un objectif commun que la commune a initié un temps fort d'animation sur le thème de la coéducation qui s'est déroulé en mai 2012 sur une semaine.

Il est proposé au Conseil municipal de renouveler cette année la « Semaine de la coéducation » qui sera placée sous le thème « un esprit sain dans un corps sain ».

La Marraine de cette 2^{ème} édition sera Madame Dominique DAMBREVILLE, responsable du Centre Académique de Lecture et d'Ecriture de la Montagne (C.A.L.E.).

Seront présents et acteurs de la semaine, le CCAS, la crèche, la restauration scolaire, les écoles Claire HENOU et Les Myosotis, l'U.S.E.P.

Le coût total de l'ensemble de la manifestation n'excèdera pas 8 000 €.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer

Appelé en délibérer, le Conseil Municipal à l'unanimité.

- **valide** le principe de la semaine de la coéducation,
- **impute** la dépense au chapitre 011,
- **autorise** le Maire, ou tout adjoint délégué, à signer les documents se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme



LE MAIRE

Jean-Luc SAINT-LAMBERT



**DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION
COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES**

**-----
EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU VINGT NEUF MAI DEUX MILLE
TREIZE**

Affaire n° 21 : Modification de l'organigramme des services : Information du Conseil Municipal

NOTA. / Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le 23 Mai 2013 et que le nombre de membres en exercice étant de **27**, le nombre de présents est de : **18**

Absents : **6**

Arrivé en cours de séance : **0**

Départ en cours de séance : **3**

Ont voté par procuration : **0**

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer

L'an deux mille treize à dix-sept heures trente le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc SAINT-LAMBERT.

PRESENTS: Jean-Luc SAINT-LAMBERT Maire – Toussaint GRONDIN 1er adjoint – Joëlle DELATRE 2ème adjointe – Christophe PADRE 3ème adjoint – Joseph Lucien BOYER 4ème adjoint - Mélissa MOGALIA 5ème adjointe – Sylvie K'BIDI 6ème adjointe – Eric CHAMBINA 7ème adjoint - Marie Jeanne JACQUIN – 8ème adjointe - André BEGE conseiller municipal – Marie Héliette THIBURCE conseillère municipale - André COCHARD – conseiller municipal - Jean-François ASSERPE – conseiller municipal - Marthe PAYET conseillère municipale – Marcel PAYET conseiller municipal - Aude BOYER conseillère municipale - Jean Marc ROBERT conseiller municipal - Magalie BOISSIER conseillère.

ABSENTS: Eric MANDERE – Conseiller municipal Pasanti SEVOU – conseillère municipale - Sabrina FONTAINE – conseillère municipale – Frédérique VICTOIRE – conseillère municipale - Marie Micheline VELIA conseillère municipale

DEPART EN COURS DE SEANCE : Marc Luc BOYER conseiller municipal - Jean-Claude ARHEL conseiller municipal - Michel LALLEMAND conseiller municipal.

SECRÉTAIRE : Mme DELATRE Joëlle



Le Maire

Jean-Luc Lambert
Jean-Luc SAINT-LAMBERT

Affaire n°21 : Modification de l'organigramme des services : Information du Conseil municipal

Le Maire informe le Conseil municipal qu'il a soumis pour avis au Comité Technique, réuni le 21 mai 2013, la modification de l'organigramme des services de la collectivité. Celui-ci a émis un avis favorable.

Cette modification de l'organisation des services consiste principalement en la création d'un 4^{ème} pôle de services, le Pôle Ressources, qui vient s'ajouter aux trois autres pôles existants :

- le Pôle des affaires générales et des moyens internes,
- le Pôle Aménagement Travaux,
- le Pôle Vie Locale.

Le nouveau pôle a été créé afin d'assurer la coordination de l'ensemble des ressources internes vers la production de services qui seront alloués aux autres pôles en charge de la mise en œuvre opérationnelle des politiques publiques.

Le nouvel organigramme prend également en compte la création de la Maison du Goyavier qui est rattaché au service du Développement touristique sous la direction du Pôle Vie Locale.

Enfin, et pour plus grande efficacité et une organisation optimale de la Direction Générale des Services, le Secrétariat général est rattaché directement à l'assistante du Directeur Général des Services.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer

Appelé en délibérer, le Conseil Municipal à l'unanimité.

- **prend acte** du nouvel organigramme de la collectivité.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme

LE MAIRE



Jean-Luc Lambert
Jean-Luc SAINT-LAMBERT



**DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION
COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES**

**-----
EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU VINGT NEUF MAI DEUX MILLE
TREIZE**

Affaire n°22 : Fête des Goyaviers 2013 – Adoption du plan de financement.

NOTA. /. Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le 23 mai 2013 et que le nombre de membres en exercice étant de 27, le nombre de présents est de : 21

Absents : 5

Arrivé en cours de séance : 0

Ont voté par procuration: 1

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer



Saint-Lambert

Jean-Luc SAINT-LAMBERT

L'an deux mille treize à dix-sept heures trente le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc SAINT-LAMBERT.

PRESENTS: Jean-Luc SAINT-LAMBERT – Maire – Toussaint GRONDIN – 1er adjoint – Joëlle DELATRE – 2ème adjointe – Christophe PADRE – 3ème adjoint – Joseph Lucien BOYER 4^{ème} adjoint – Mélissa MOGALIA – 5ème adjointe – Sylvie K'BIDI – 6ème adjointe – Eric CHAMBINA 7^{ème} adjoint – Marie Jeanne JACQUIN – 8^{ème} adjointe – André BEGE – conseiller municipal – Marie Héliette THIBURCE – conseillère municipale – André COCHARD – conseiller municipal – Jean-François ASSERPE – conseiller municipal – Marthe PAYET – conseillère municipale – Marcel PAYET – conseiller municipal – Aude BOYER – conseillère municipale – Jean Marc ROBERT – conseiller municipal – Magalie BOISSIER – conseillère municipale – Marc Luc BOYER – conseiller municipal – Jean-Claude ARHEL – conseiller municipal – Michel LALLEMAND – conseiller municipal

ABSENTS: Eric MANDERE – Conseiller municipal Pasanti SEVOU – conseillère municipale – Sabrina FONTAINE – conseillère municipale – Frédérique VICTOIRE – conseillère municipale – Marie Micheline VELIA – conseillère municipale

ONT VOTÉ PAR PROCURATION: Agathe BUTCHLE à Marc Luc BOYER – conseiller municipal

SECRÉTAIRE : Mme DELATRE Joëlle

Affaire n°22 : Fêtes des goyaviers 2013 : Adoption du plan de financement.

1 - Présentation générale :

Il est rappelé à l'assemblée que dans le cadre de la 25^{ème} édition de la Fête des Goyaviers qui se déroulera du 14 au 16 juin 2013, la Région Réunion et la CIREST pourraient apporter une participation financière à la commune au titre du soutien aux manifestations à caractère économique.

Le plan de financement pourrait être le suivant :

Dépenses (HT)	Recettes (HT)
Fête des Goyaviers : 269 910 €	Région Réunion : 50 000 € CIREST : 20 000 € Participation Communale : 199 910 €
Total 269 910 €	Total 269 910 €

Appelé à en délibérer, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **approuve** le plan de financement ci-dessus,
- **impute** la recette au chapitre 74,
- **autorise** le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tous actes se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme

LE MAIRE

Jean-Luc SAINT-LAMBERT

Saint-Lambert





**DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION
COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES**

**-----
EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU VINGT NEUF MAI DEUX MILLE
TREIZE**

**Affaire n°23 : Mise à disposition d'un panneau
d'information de type LED : Convention de
partenariat avec la société CORPOLED**

NOTA. /. Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le 23 Mai 2013 et que le nombre de membres en exercice étant de **27**, le nombre de présents est de : **18**

Absents : **6**

Arrivé en cours de séance : **0**

Départ en cours de séance : **3**

Ont voté par procuration : **0**

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer



Le Maire

Jean-Luc Lambert
Jean-Luc SAINT-LAMBERT

L'an deux mille treize à dix-sept heures trente le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc SAINT-LAMBERT.

PRESENTS: Jean-Luc SAINT-LAMBERT – Maire – Toussaint GRONDIN – 1er adjoint – Joëlle DELATRE – 2ème adjointe – Christophe PADRE – 3ème adjoint – Joseph Lucien BOYER 4^{ème} adjoint- MéliSSa MOGALIA – 5ème adjointe – Sylvie K'BIDI – 6ème adjointe – Eric CHAMBINA 7^{ème} adjoint - Marie Jeanne JACQUIN – 8^{ème} adjointe - André BEGE – conseiller municipal – Marie Héliette THIBURCE conseillère municipale - André COCHARD – conseiller municipal - Jean-François ASSERPE – conseiller municipal - Marthe PAYET - conseillère municipale – Marcel PAYET conseiller municipal- Aude BOYER conseillère municipale - Jean Marc ROBERT – conseiller municipal - Magalie BOISSIER – conseillère municipale.

ABSENTS: Eric MANDERE – Conseiller municipal Pasanti SEVOU – conseillère municipale - Sabrina FONTAINE – conseillère municipale – Frédérique VICTOIRE – conseillère municipale - Marie Micheline VELIA conseillère municipale

DEPART EN COURS DE SEANCE : Marc Luc BOYER conseiller municipal - Jean-Claude ARHEL conseiller municipal - Michel LALLEMAND conseiller municipal.

SECRÉTAIRE : Mme DELATRE Joëlle

Affaire n°23 : Mise à disposition d'un panneau d'information de type LED : Convention de partenariat avec la société CORPOLED

Pour faire face à un besoin de la municipalité en termes de support de communication, notamment pour la 25^{ème} édition de la Fête des Goyaviers la municipalité, a entrepris la recherche de partenariat.

La société Corpoled installée sur le territoire communal dans la zone Artisanale a proposé ainsi un panneau d'information de type LED qui est un produit innovant à la réunion.

Ce panneau qui permet de composer des messages au choix et de les modifier aussi souvent et facilement que souhaité, présente les caractéristiques suivantes :

- dimension 4x3 m modulable,
- projection de textes, d'images, d'animations vidéo,
- projection en directe possible
- possibilité de moduler les présentations (partie en image et partie en texte)

La société Corpoled s'engage à mettre gracieusement à disposition de la commune ce panneau pour un essai d'une durée de 3 mois.

L'implantation envisagée est le balcon de l'Hôtel de Ville et toute autre emplacement présentant un intérêt certain pour la diffusion d'information.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer

Appelé en délibérer, le Conseil Municipal à l'unanimité.

- **approuve** les termes de convention de partenariat avec la société Corpoled,
- **autorise** le Maire, ou tout adjoint délégué, à procéder à sa signature et tous documents se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme

LE MAIRE



Jean-Luc SAINT-LAMBERT